

SCoT DU PAYS DU BOCAGE VENDEEN



Rapport de présentation :
Pièce 1-9-2 Annexes Diagnostic
THEME : ECONOMIE DU TERRITOIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
FICHE 1 : L'EMPLOI	P.4
1.1 QUANTITE DE MAIN D'OEUVRE	P.4
1.2 GEOGRAPHIE DE L'EMPLOI	P.7
1.3 STATUT DE L'EMPLOI	P.9
1.4 EMPLOI SALARIE PRIVE	P.11
FICHE 2 : LA STRUCTURE ECONOMIQUE	P.14
2.1 LES SECTEURS D'ACTIVITES	P.14
2.2 ANALYSE PRESENTIELLE / PRODUCTIVE	P.20
2.3 ANALYSE FONCTIONNELLE	P.23
FICHE 3 : LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	P.32
3.1 LA POPULATION ACTIVE	P.32
3.2 LE TAUX D'EMPLOI	P.37
3.3 LE CHOMAGE	P.45
3.4 LA DEPENDANCE ECONOMIQUE	P.46
FICHE 4 : LE TOURISME	P.50
4.1 L'EMPLOI DIRECTEMENT TOURISTIQUE	P.50
4.2 ESTIMATION DES RETOMBEES TOURISTIQUES	P.53
4.3 LA CAPACITE D'ACCUEIL	P.53
4.4 LES ATTRACTEURS TOURISTIQUES	P.59
4.4 CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE MARCHANDE	P.62
FICHE 5 : STATUT SOCIAL ET REVENUS	P.67
5.1 LES STATUTS SOCIAUX DE LA POPULATION	P.67
5.2 LES SALAIRES	P.67
5.3 LES REVENUS	P.70
FICHE 6 : L'UNIVERS ENTREPRENEURIAL	P.74
6.1 DENOMBREMENT DES ETABLISSEMENTS	P.74
6.2 L'ARTISANAT	P.78
6.3 DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES	P.80
6.4 SPECIALISATION DES FILIERES	P.83
FICHE 7 : LES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES	P.88
FICHE 8 : COMMERCE	P.96
8.1 L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL DU PAYS DU BOCAGE VENDEEN	P.96
8.2 L'OFFRE COMMERCIALE DANS LE PAYS DU BOCAGE VENDEEN	P.99
8.3 LA GRANDE DISTRIBUTION	P.102
FICHE 9 : L'AGRICULTURE	P.105
9.1 SURFACE AGRICOLE UTILISEE	P.105
9.2 EXPLOITATIONS AGRICOLES	P.109
9.3 FILIERES AGRICOLES	P.112

INTRODUCTION

L'histoire économique du Pays du Bocage Vendéen s'est nourrie de ses hommes et femmes qui ont su entreprendre leurs territoires et ses atouts. Leur esprit d'initiative et d'innovation leur a permis de faire de leurs entreprises artisanales des acteurs de poids oeuvrant sur des marchés divers, mais dont le secteur de prédominance est l'industrie.

D'ailleurs, la spécificité du Bocage Vendéen se reflète dans ses usines à la campagne, dans cette alliance de modernité et d'attache aux territoires. Ainsi, le modèle économique bâti sur des PME / PMI productives, adaptables, innovantes et conquérantes se rapproche d'un modèle allemand, avec la réussite que nous lui connaissons. Cette dynamique économique connaît pourtant une phase de reconfiguration issue des influences externes qui l'alimente, mais également internes suite aux choix du positionnement politico-géo-économique.

Ces mutations, propre à tout territoire qui s'ouvre sur son monde, viennent bousculer les fondamentaux sur lesquels l'économie du Bocage Vendéen s'est construite, interpellant l'ensemble du territoire sur des enjeux qui ne manqueront pas d'influencer son potentiel de croissance et sa trajectoire de développement dans les années à venir.

Dans cette optique, 9 fiches relevant de la thématique économique essaieront d'explicitier l'état présent, les tendances qui se dégagent sur long terme et les enjeux soulevés impliquant des choix de politiques sectorielles à l'issue du cheminement du SCoT.

FICHE 1 : L'EMPLOI

L'analyse en termes d'emploi s'intéresse à la main d'œuvre présente sur l'ensemble du Pays du Bocage Vendéen. Celle-ci permettra de dresser les premières lignes de la structuration de l'économie et de l'attractivité exercée par certains territoires.

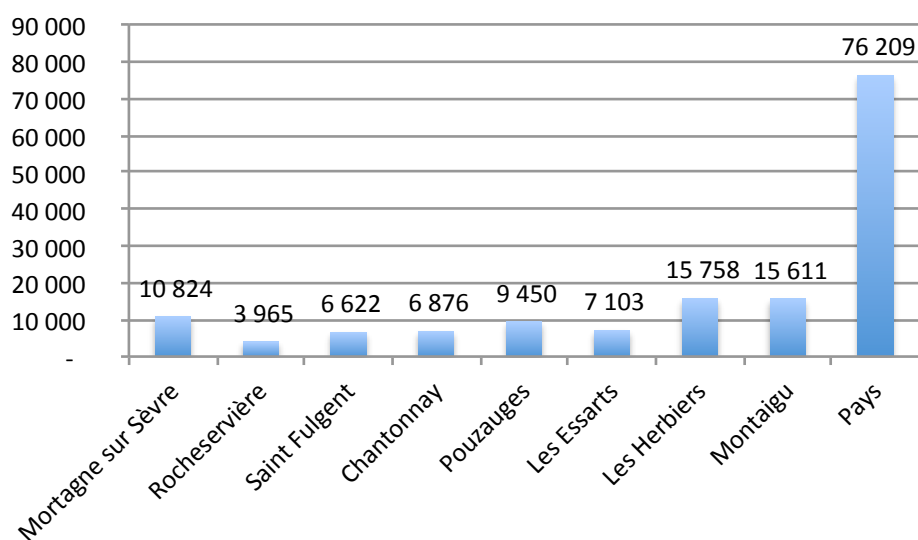
1.1 Quantité de main d'œuvre

✓ Etat des lieux

- 76 209 emplois sont recensés à l'échelle du Pays,
- 41 % des emplois sont concentrés sur 2 CC : Les Herbiers et Terres de Montaigu,
- Les emplois du Pays représentent, respectivement, 30 et 5 % des emplois de la Vendée et des Pays de la Loire.

Emploi au lieu de travail en 2010 par Communauté de Communes

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



✓ Tendances

- Croissance moyenne par an de l'emploi de 1,7 % entre 1999 et 2010 à l'échelon du Pays,
- Des dynamiques hétérogènes entre les EPCI au sein du Pays allant de + 0,5 % pour la CC du Canton de Mortagne sur Sèvre à + 2,9 % pour la CC du Pays des Essarts,
- 5 CC affichent une hausse de l'emploi supérieure à la région (+ 1,4 %) : Les Essarts, Les Herbiers, Montaigu, Chantonay et Rocheservière.

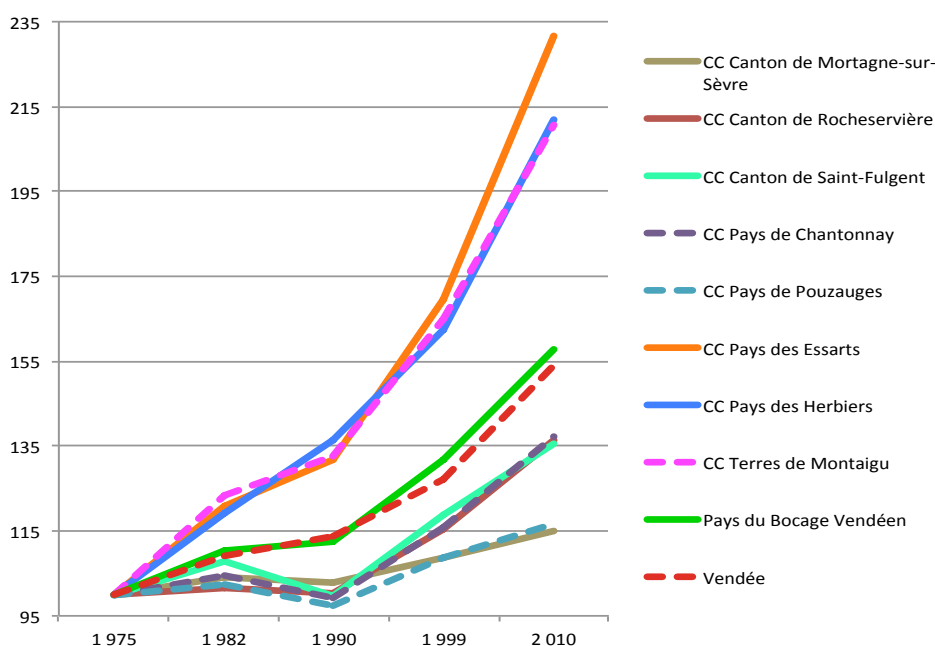
Evolution de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation 1999/2010	Evolution annuelle moyenne 1999/2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	+ 570	0,5%
CC du Canton de Rocheservière	+ 605	1,5%
CC du Canton de Saint Fulgent	+ 825	1,2%
CC du Pays de Chantonay	+ 1 066	1,5%
CC du Pays de Pouzauges	+ 665	0,7%
CC du Pays des Essarts	+ 1 903	2,9%
CC du Pays des Herbiers	+ 3 672	2,4%
CC Terres de Montaigu	+ 3 381	2,2%
Pays du Bocage Vendéen	+ 12 687	1,7%
Vendée	+ 44 873	1,8%
Pays de la Loire	+ 215 544	1,4%

Evolution de l'emploi au lieu de travail entre 1975 et 2010

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1975, données complémentaires)

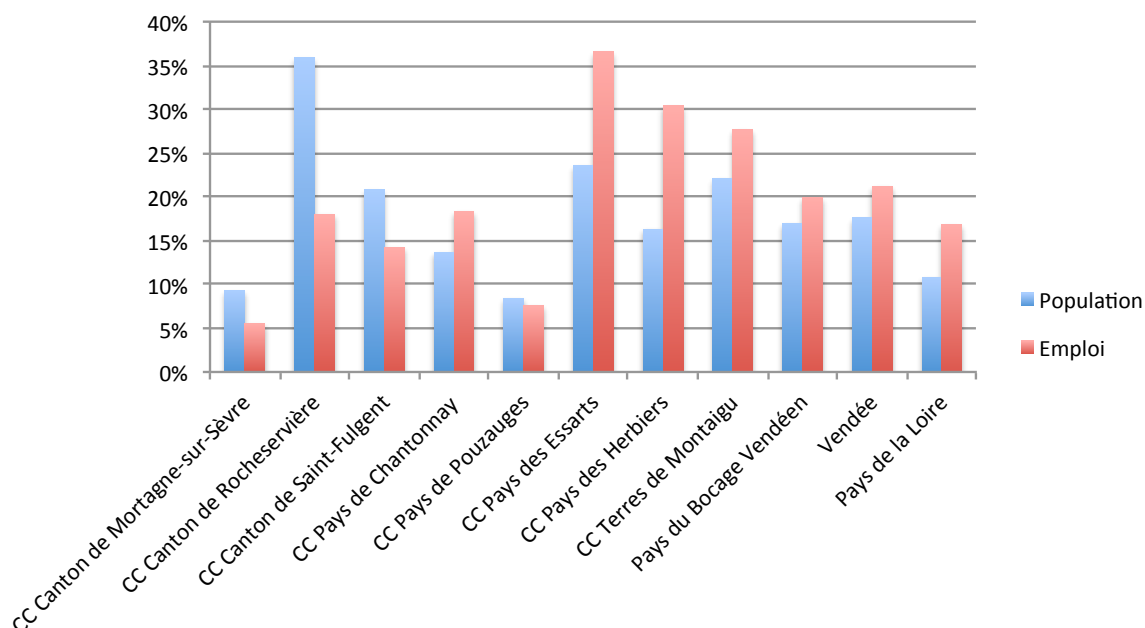


Interdependances

- Au niveau du Pays, l'emploi croît plus rapidement que la population sur l'intervalle 1999-2010 : 20 % contre 17 %, à l'instar de la Vendée et de la région,
- Il existe une relation entre croissance de la population et celle de l'emploi,
- Les dynamiques en cours dessinent des trajectoires vécues différentes entre les EPCI à l'intérieur du Pays.

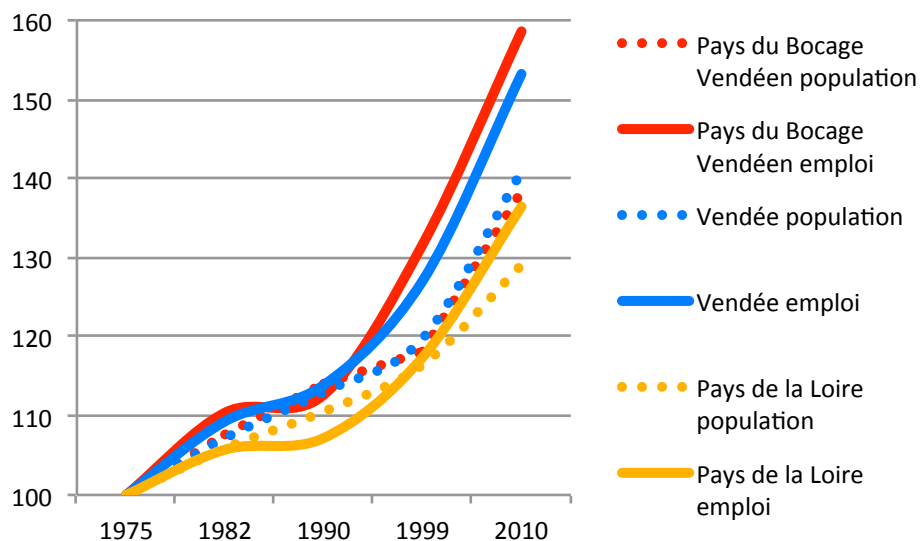
Evolution de la population et de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP)



Evolution de la population et de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1975)



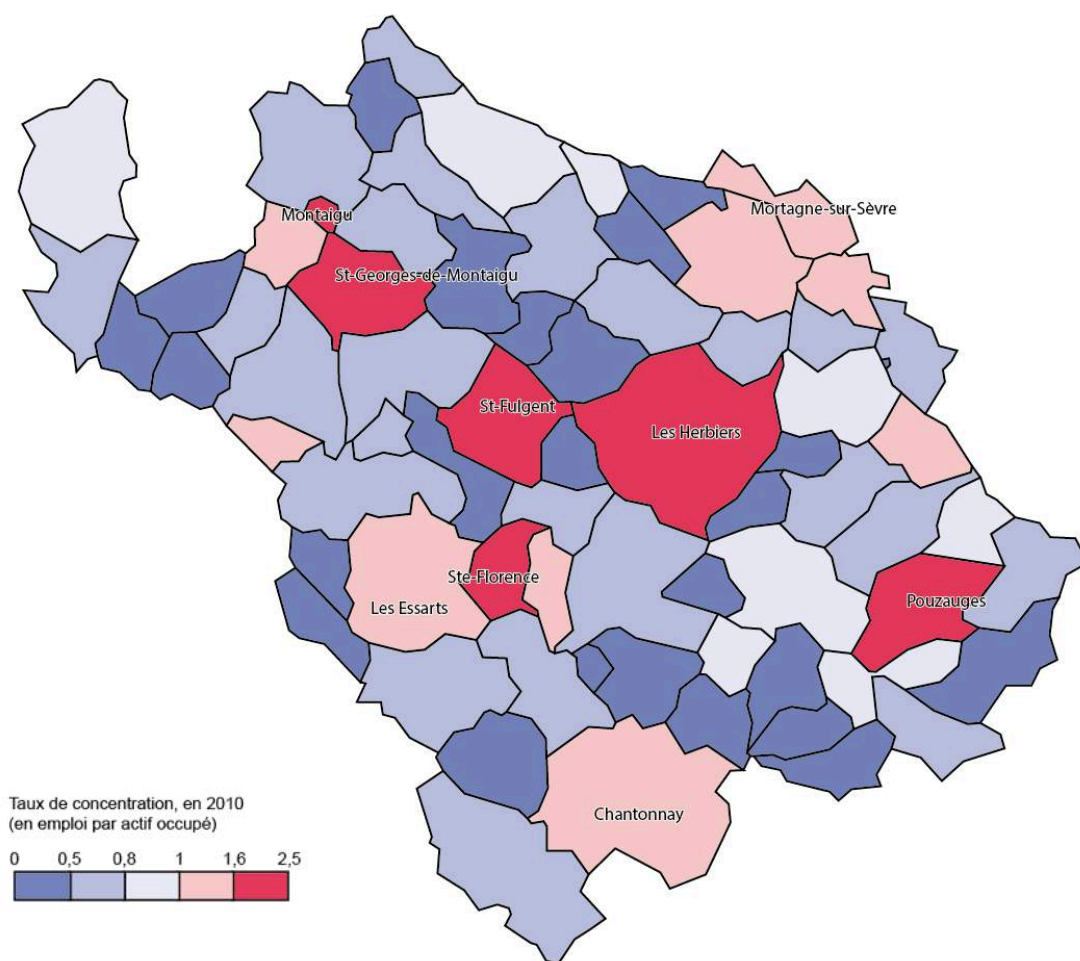
1.2 Géographie de l'emploi

✓ Etat des lieux

- Les pôles d'emploi sont répartis sur l'ensemble du territoire,
- 3 CC sont des attracteurs d'emplois : Les Essarts, Les Herbiers et Montaigu,
- Le Pays enregistre une attractivité en termes d'emploi élevée, habituellement réservée à des échelles supérieures (région et département).

Pôles d'emplois en 2009

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



✓ Tendances

- Pour 100 actifs occupés il y a 119 emplois sur la CC des Herbiers, indice le plus élevé en 2010 des CC du Pays du Bocage Vendéen,
- 3 EPCI renforcent leur attractivité économique : Les Essarts, Les Herbiers et Montaigu,
- La population active occupée croît plus rapidement que l'emploi sur les CC de Mortagne sur Sèvre, Rocheservière, Saint-Fulgent, Chantonay et Pouzauges.

Taux de concentration entre 1999 et 2009

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Différence en points
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	97	89	- 8
CC du canton de Rocheservière	84	67	- 17
CC du Canton de Saint-Fulgent	95	82	- 13
CC du Pays de Chantonay	89	88	- 1
CC du Pays de Pouzauges	98	94	- 4
CC du Pays des Essarts	115	118	+ 3
CC du Pays des Herbiers	109	119	+ 10
CC Terres de Montaigu	99	102	+ 3
Pays du Bocage Vendéen	99	97	- 2

Taux de concentration :

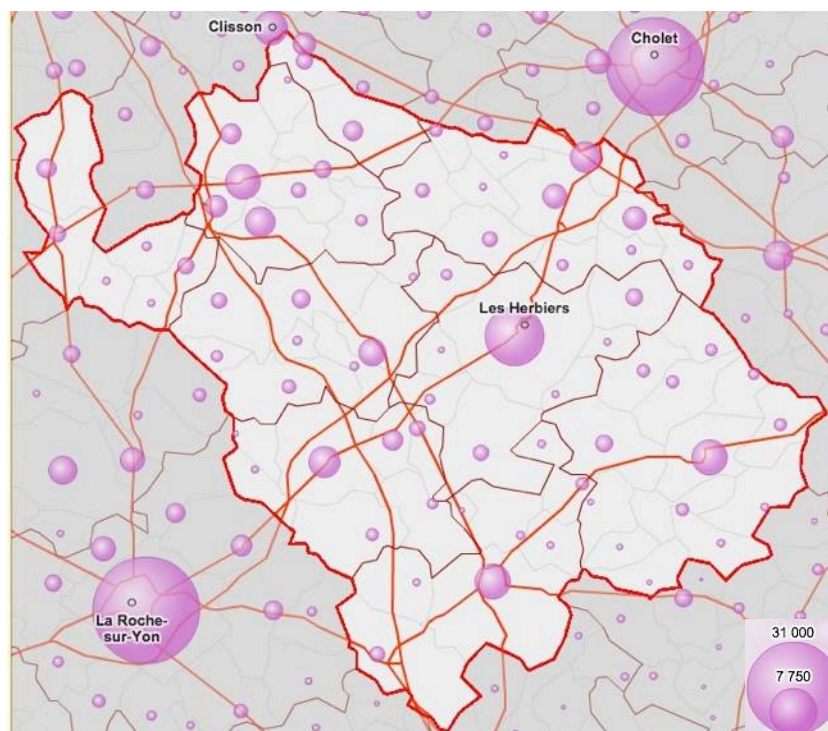
Il désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts d'un territoire et les actifs ayant un emploi résidant dans ledit territoire. Dès lors, on y mesure le degré d'attractivité qu'exerce un territoire par l'emploi.

✓ Interdependances

- Une géographie de l'emploi corrélée à la présence d'infrastructures de transport : A 83, A 87, D 137, D 160, notamment,
- Une géographie de l'emploi liée à la présence des Vendéopôles :
 - Vendéopôles Sud Loire (Boufféré),
 - Vendéopôles Haut Bocage Vendéen (Les Herbiers, La Verrie),
 - La Mongie (Les Essarts),
 - Vendéopôle Vendée Centre (Bournezeau).

Nombre d'emploi au lieu de travail (2010) et principales infrastructures routières

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



✓ Gouvernance

- L'intensité de la politique des Vendéopôles menée par le Conseil Général de Vendée et la capacité de Vendée Expansion à générer des flux de développement conditionneront, pour partie, la création d'emploi dans les prochaines années,
- La mise en application du Schéma régional de l'économie et de l'emploi durables, les politiques d'aides, ainsi que les 50 mesures du plan contre la crise et d'accompagnement des mutations émanant du Conseil Régional des Pays de la Loire pourraient renforcer les pôles d'emplois productifs du Pays du Bocage Vendéen,
- Les politiques nationales de redressement du secteur industriel devraient créer des effets d'aubaine au niveau du Pays du Bocage Vendéen.

1.3 Statut de l'emploi

✓ Etat des lieux

- **89 % emplois salariés contre 11 % emplois non salariés,**
- Les emplois salariés du Pays du Bocage Vendéen représentent 30 et 5 % de ceux de la Vendée et des Pays de la Loire,
- Les emplois non salariés du périmètre du SCoT pèsent pour 25,5 et 5 % de ceux du département et de la région.

Répartition des emplois selon les statuts en 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Salariés	Non salariés	Part des emplois salariés	Part des emplois non salariés
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	9 566	1 258	88%	12%
CC du Canton de Rocheservière	3 415	550	86%	14%
CC du Canton de Saint Fulgent	5 630	992	85%	15%
CC Pays de Chantonay	6 127	749	89%	11%
CC du Pays de Pouzauges	8 122	1 328	86%	14%
CC du Pays des Essarts	6 458	645	91%	9%
CC du Pays des Herbiers	14 338	1 420	91%	9%
CC Terres de Montaigu	14 089	1 522	90%	10%
Pays du Bocage Vendéen	67 744	8 465	89%	11%
Vendée	222 938	33 247	87%	13%
Pays-de-la-Loire	1 329 383	162 514	89%	11%

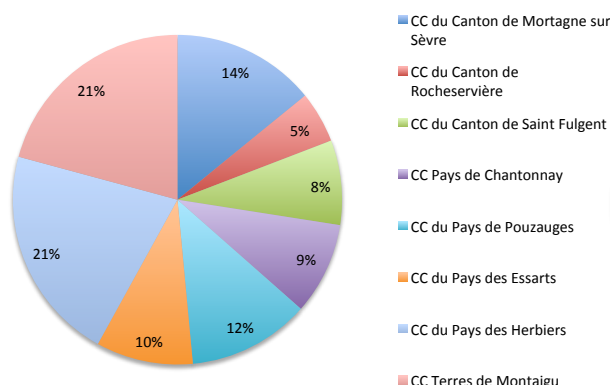
Statut professionnel:

Distinction entre les salariés et les non salariés :

- Salariés : regroupent les salariés du secteur privé comme public,
- Non salariés : comprennent les indépendants, ou les personnes travaillant pour leur propre compte, les chefs d'entreprise salariés ou PDG ou gérants minoritaires de SARL, et les personnes aidant une autre personne dans son travail sans être rémunérés.

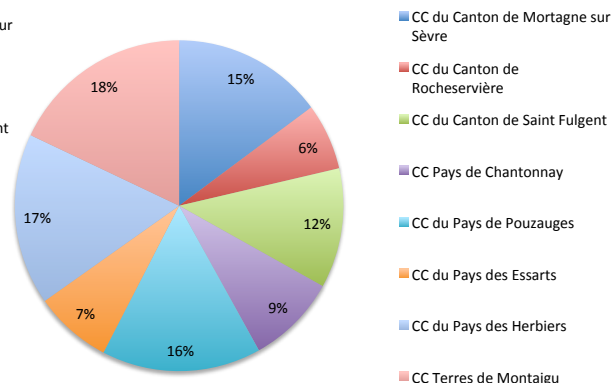
Part des emplois salariés au lieu de travail (2010) au sein du périmètre du SCoT

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



Part des emplois non salariés au lieu de travail (2010) au sein du périmètre du SCoT

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



✓ Tendances

- Une progression de l'emploi salarié plus vive dans le Bocage qu'en région,
- Généralement, **les CC qui se résidentialisent connaissent les progressions les moins rapides en termes d'emplois salariés** (Pouzauges, Saint-Fulgent et Mortagne sur Sèvre),
- Légère inflexion à la baisse de l'emploi non salarié à l'échelle Pays sur fond de disparités interne.

Evolution annuelle moyenne des emplois selon les statuts entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	emplois salariés	emplois non salariés
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	0,7%	-1,1%
CC du canton de Rocheservière	1,8%	0,1%
CC du Canton de Saint-Fulgent	1,2%	1,3%
CC du Pays de Chantonay	2,1%	-1,8%
CC du Pays de Pouzauges	0,8%	-0,3%
CC du Pays des Essarts	3,4%	-0,9%
CC du Pays des Herbiers	2,7%	-0,1%
CC Terres de Montaigu	2,5%	0,2%
Pays du Bocage Vendéen	1,9%	-0,3%
Vendée	1,9%	0,3%
Pays de la Loire	1,6%	0,0%

✓ Interdependances

- La tendance des emplois non salariés est à rapprocher notamment de deux phénomènes :
 - La participation des conjoints dans les exploitations agricoles, les affaires artisanales ou commerciales, notamment,

- La relation à l'entrepreneuriat, c'est à dire la présence de l'initiative entrepreneuriale.

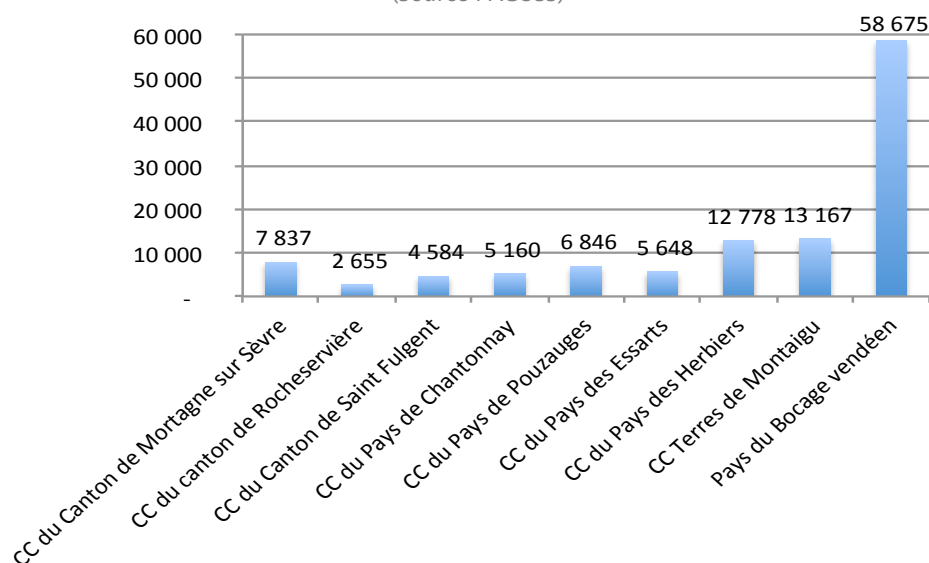
1.4 Emploi salarié privé

✓ Etat des lieux

- **44 % des emplois salariés privés se situent sur 2 EPCI** : Les CC des Herbiers et de Montaigu,
- Les emplois salariés privés du Pays du Bocage Vendéen représentent 35 et 6 % de ceux de la Vendée et des Pays de la Loire.

Emploi salarié privé en 2012

(Source : ACOSS)



D'où viennent les données:

Les données sont collectées et traitées par l'Acoss et les Urssaf, à partir des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC).

Ces données recensent les établissements employeurs du secteur privé et l'effectif salarié associé au 31/12.

Le champ couvre l'ensemble du secteur concurrentiel sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Toutefois, la Mutualité Sociale Agricole englobe l'essentiel du secteur primaire et est présente dans l'industrie agroalimentaire, le commerce de gros, les services financiers, impliquant une couverture partielle des ces champs par l'Urssaf.

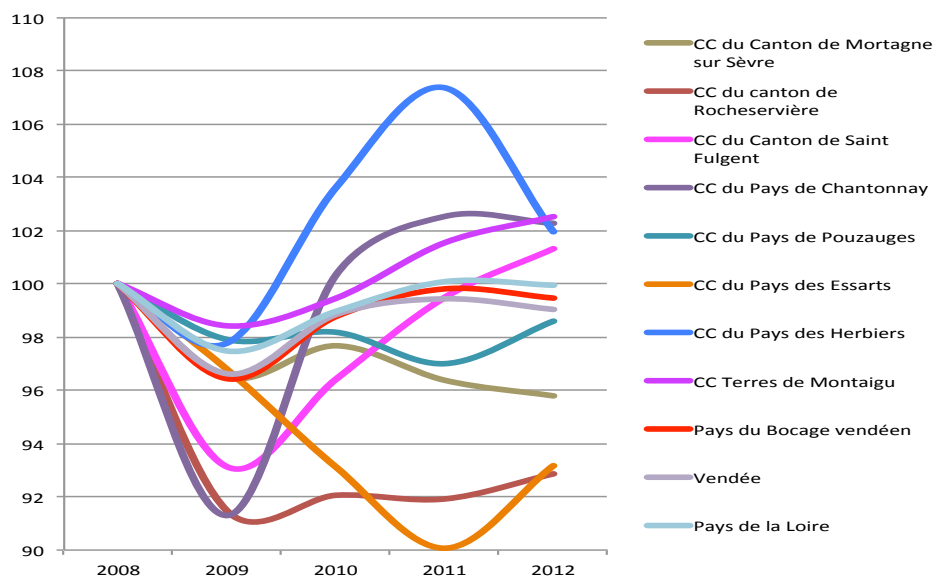
✓ Tendances

- Sur des cycles économiques courts, l'emploi salarié privé dans le Pays du Bocage Vendéen aurait tendance à sur-réagir à la hausse comme à la baisse vis-à-vis du département et/ou de la région, ce qui signifie que le tissu productif (dans son ensemble) est assez exposé à la demande interne comme externe,
- Entre 2008 et 2012, **l'emploi salarié privé a diminué légèrement de 0,5 %** alors que celui-ci stagne en région, mais cède 1 % en Vendée,

- Les CC de Montaigu, de Chantonay, des Herbiers et de Saint Fulgent connaissent un renforcement de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2012, respectivement de 2,5, 2,3, 2 et 1,3 %.

Evolution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2012

(Source : ACOSS, base 100 en 2008)



Evolution de l'emploi salarié privé d'une année sur l'autre entre 2008 et 2012

(Source : ACOSS)

	Variation absolue				Variation relative			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-286	96	-106	-48	-3,5%	1,2%	-1,3%	-0,6%
CC du canton de Rocheservière	-244	17	-4	27	-8,5%	0,7%	-0,2%	1,0%
CC du Canton de Saint Fulgent	-311	149	139	83	-6,9%	3,5%	3,2%	1,8%
CC du Pays de Chantonay	-439	456	111	-13	-8,7%	9,9%	2,2%	-0,3%
CC du Pays de Pouzauges	-145	19	-82	111	-2,1%	0,3%	-1,2%	1,6%
CC du Pays des Essarts	-195	-222	-185	188	-3,2%	-3,8%	-3,3%	3,4%
CC du Pays des Herbiers	-278	732	470	-678	-2,2%	6,0%	3,6%	-5,0%
CC Terres de Montaigu	-202	133	268	126	-1,6%	1,1%	2,1%	1,0%
Pays du Bocage Vendéen	-2100	1 380	611	-204	-3,6%	2,4%	1,0%	-0,3%
Vendée	-5 742	3 789	1 004	-680	-3,4%	2,3%	0,6%	-0,4%
Pays de la Loire	-25 064	14 799	11 133	-1 345	-2,5%	1,5%	1,1%	-0,1%

✓ Interdependances

- La baisse ou la hausse de l'emploi salarié privé est à apprécier au regard de plusieurs phénomènes :
 - La conjoncture macroéconomique française et internationale, qui reflète le degré d'ouverture de l'économie du Pays,
 - Le niveau de création des entreprises, qui est un indicateur du renouvellement du tissu économique et d'emploi,
 - La productivité du travail,

- Le positionnement des entreprises sur des secteurs protégés ou non des variations de la demande.

✓ Conclusion de la fiche

▪ **ATOUTS**

Le Pays du Bocage Vendéen est un territoire où les dynamiques de l'emploi sont vives sur long terme, révélant une attractivité et une compétitivité réelle.

▪ **FAIBLESSES**

Une conjoncture de l'emploi salarié privé marquée par les aléas macroéconomiques.

▪ **OPPORTUNITES**

L'existence d'une corrélation entre croissance démographique et de l'emploi permettrait la création d'emplois à l'avenir.

▪ **MENACES**

Une volumétrie et une croissance de l'emploi différenciée entre les territoires du SCoT qui interroge sur les équilibres interterritoriaux et les modèles de croissance. De même, la capacité du tissu productif à résister aux creux conjoncturels ne trouve-t-elle pas une réponse dans la montée en gamme de l'offre économique auprès de marchés de plus en plus concurrentiels ?

FICHE 2 : LA STRUCTURE ECONOMIQUE

Le tissu économique reflète les forces présentes, mais aussi et indirectement, révèle les trajectoires de développement des territoires. Ainsi, son observation et analyse permet de dessiner les mutations à l'œuvre dans l'optique de dégager une interrogation : vers quel modèle de croissance et de développement espère-t-on tendre dans les 20 prochaines années ?

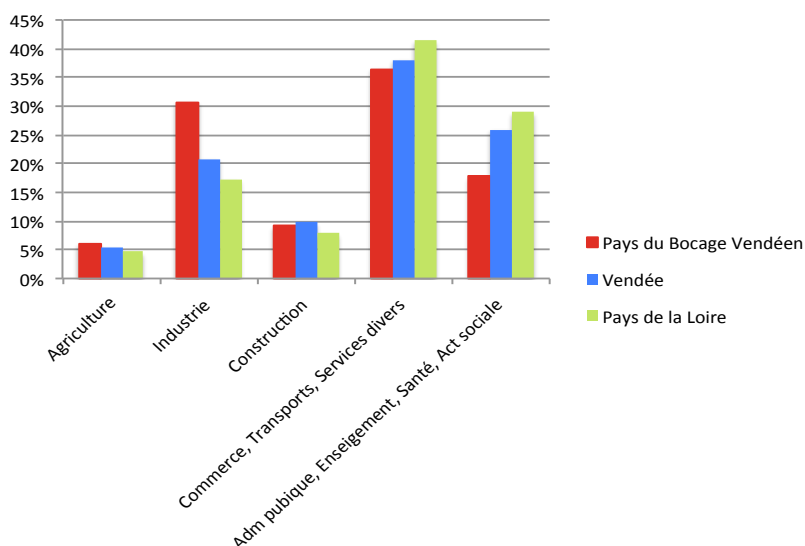
2.1 Les secteurs d'activité

✓ Etat des lieux

- **Près de 31 % d'emplois industriels** (23 371 emplois) contre 21 % en Vendée et 17 % en région, ce qui fait du Pays du Bocage Vendéen une terre d'industrie,
- **54 % des emplois dans le tertiaire** (services aux entreprises et aux personnes) contre 64 % et 70 % dans le département et dans la région,
- **6% des emplois liés au secteur primaire** (agriculture) ; 5,5 % en Vendée et 4,5 % en Pays de la Loire,
- **9 % des emplois en rapport avec le secteur de la construction** contre 10 % au niveau départemental et 8 % à l'échelle régionale.

Répartition des emplois selon les secteurs d'activités en 2010

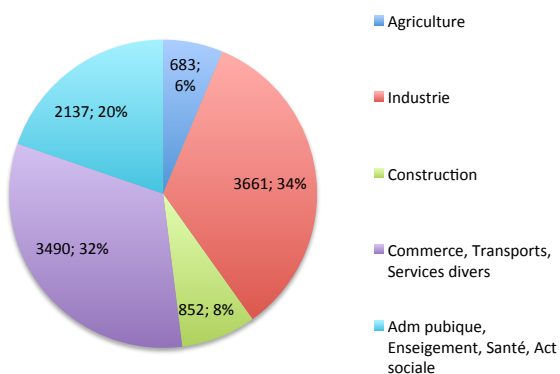
(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



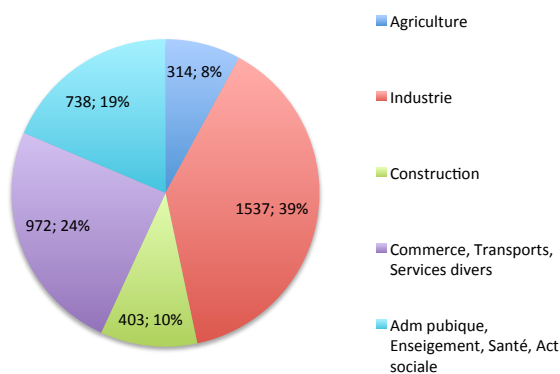
- **Une place prépondérante de l'industrie dans l'ensemble des CC du Pays du Bocage Vendéen** allant de 24 % sur la CC de Montaigu à 39 % sur la CC de Rocheservière,

- **Un secteur tertiaire hétérogène** à l'intérieur du Pays : un minimum de 43 % sur les CC de Rocheservière et Saint Fulgent à 63 % sur la CC de Montaigu,
- **Une agriculture moins présente dans les EPCI constitués de pôles urbains majeurs** : 4 % sur les CC des Herbiers et de Montaigu,
- **Une présence homogène du secteur de la construction** entre les CC du SCoT avec une fourchette comprise entre 7 et 10 %, hormis sur Saint Fulgent (14 % des emplois).

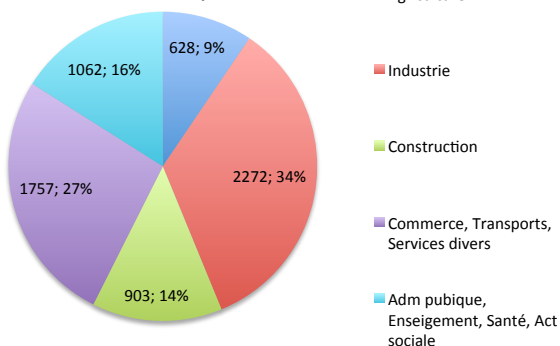
Poids des secteurs (2010) :
CC Mortagne sur Sèvre
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



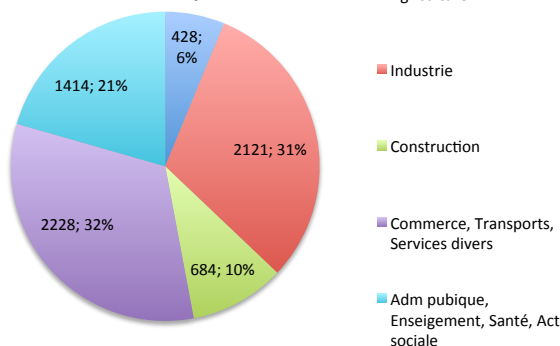
Poids des secteurs (2010) :
CC Rocheservière
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



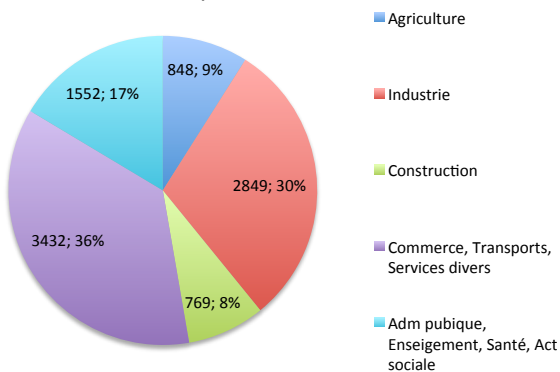
Poids des secteurs (2010) :
CC Saint Fulgent
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



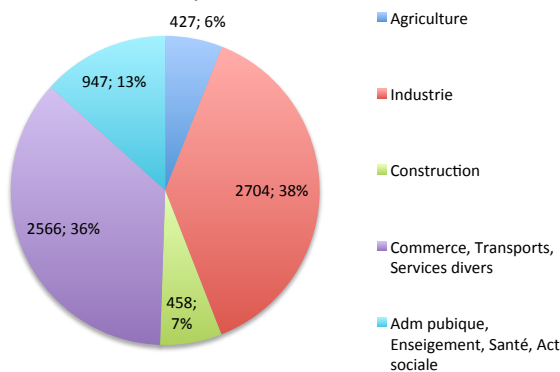
Poids des secteurs (2010) :
CC Chantonnay
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



Poids des secteurs (2010) :
CC Pouzauges
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)

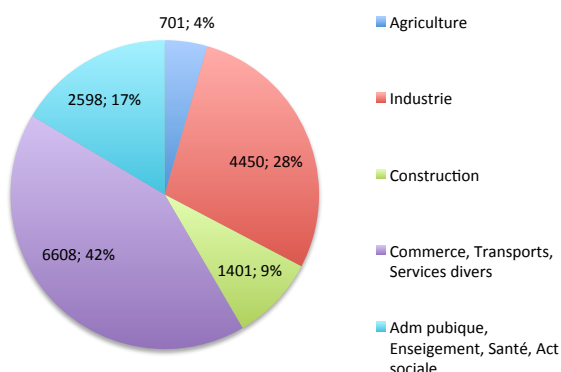


Poids des secteurs (2010) :
CC Les Essarts
(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



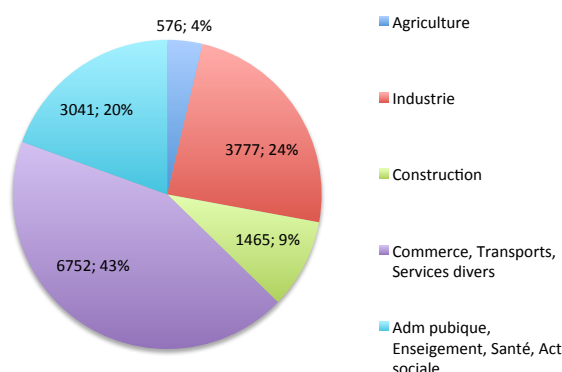
Poids des secteurs (2010) : CC Les Herbiers

(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



Poids des secteurs (2010) : CC Montaigu

(Source : INSEE, RP, en valeur ; %, données complémentaires)



✓ Tendances / Interdépendances

○ Agriculture

- Une diminution du nombre de personnes oeuvrant dans l'agriculture : - 1,4 % en moyenne par an entre 1999 et 2010, de moindre ampleur que dans le département (- 1,7 %) et la région (- 1,9 %),
- Des EPCI inégaux face à l'envergure de la baisse des professionnels de l'agriculture,
- Une double pression interrogeant l'avenir du fait :
 - De marges de certaines filières insuffisantes,
 - D'une consommation des espaces agricoles au profit d'un développement des espaces résidentiels et des parcs d'activité.

Evolution de l'emploi agricole entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation absolue 1999/2010	Part du secteur 1999	Part du secteur 2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-95	7,6%	6,3%
CC du canton de Rocheservière	-48	10,8%	7,9%
CC du Canton de Saint Fulgent	16	10,6%	9,5%
CC du Pays de Chantonay	-94	9,0%	6,2%
CC du Pays de Pouzauges	-61	10,3%	9,0%
CC du Pays des Essarts	-211	12,3%	6,0%
CC du Pays des Herbiers	-133	6,9%	4,4%
CC Terres de Montaigu	-124	5,7%	3,7%
Pays du Bocage Vendéen	-749	8,4%	6,0%
Vendée	-2 929	8,1%	5,5%
Pays de la Loire	-16 614	6,7%	4,6%

○ Industrie

- **Une légère contraction des emplois industriels** : - 0,2 % en moyenne chaque année entre 1999 et 2010 alors que la Vendée affiche une hausse modérée : + 0,2 % et que la région se positionne à la baisse : - 0,7 %,
- **Des EPCI inégaux devant l'évolution de l'emploi sur ce secteur** allant d'une progression de 2,4 % par an en moyenne sur la CC des Essarts à un repli de 1,6 % en moyenne annuelle sur la CC de Pouzauges,
- **Une certaine résilience de l'industrie** dans un contexte Français chahuté grâce à un effort important en matière de productivité et à un positionnement sur des segments encore porteurs : **agroalimentaire, plasturgie, construction navale, textile.**

Ces derniers constituent des spécificités propres au Pays qui sont soumises à une concurrence nationale et internationale assez vive. Y faire face demande, au-delà de la faculté d'adaptation et d'innovation, une recherche permanente d'intégration à des flux massifiés de manière à être proche des grands bassins de consommation ; l'intégration des coûts de transports occupant une part de plus en plus prépondérante dans les modèles financiers des entreprises industrielles.

- La Bocage Vendéen demeure une terre d'industrie, mais **la stagnation interpelle sur son caractère durable ou non et sur un modèle qui devrait s'adapter à certaines évolutions structurelles** à l'œuvre (mondialisation, salariés n'étant pas du Bocage, évolution professionnelle ne se faisant plus au sein de la même entreprise, forte productivité remise en question, changement de capital des entreprises).

Evolution de l'emploi industriel entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation absolue 1999/2010	Part du secteur 1999	Part du secteur 2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-502	40,6%	33,8%
CC du canton de Rocheservière	7	45,5%	38,8%
CC du Canton de Saint Fulgent	-387	45,9%	34,3%
CC du Pays de Chantonnay	416	29,3%	30,9%
CC du Pays de Pouzauges	-536	38,5%	30,1%
CC du Pays des Essarts	627	39,9%	38,1%
CC du Pays des Herbiers	-323	39,5%	28,2%
CC Terres de Montaigu	252	28,8%	24,2%
Pays du Bocage Vendéen	-446	37,5%	30,7%
Vendée	1 031	24,8%	20,8%
Pays de la Loire	-21 423	21,9%	17,3%

○ Construction

- **Une croissance annuelle de l'ordre de 3 %** à l'échelle du Pays contre 3,1 et 2,9 pour le département et la région,
- Des croissances relativement diversifiées au sein du périmètre du SCoT : de 1,5 % par an en moyenne (CC de Chantonnay) à 5,5 % (CC des Herbiers),
- Une hausse du nombre d'emploi dans le secteur de la construction qui s'explique par la création de structures économiques (parcs d'activités, par exemple), par l'accueil de nouvelles populations et la structure démographique (phénomène de desserrement des ménages, c'est-à-dire une contraction du nombre de personnes au sein d'un ménage).

Evolution de l'emploi dans la construction entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation absolue 1999/2010	Part du secteur 1999	Part du secteur 2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	215	6,2%	7,9%
CC du canton de Rocheservière	65	10,1%	10,2%
CC du Canton de Saint Fulgent	285	10,7%	13,6%
CC du Pays de Chantonnay	106	9,9%	10,0%
CC du Pays de Pouzauges	195	6,5%	8,1%
CC du Pays des Essarts	142	6,1%	6,5%
CC du Pays des Herbiers	626	6,4%	8,9%
CC Terres de Montaigu	268	9,8%	9,4%
Pays du Bocage Vendéen	1 904	7,9%	9,1%
Vendée	7 158	8,4%	9,7%
Pays de la Loire	32 078	6,7%	7,9%

○ Commerce, transports, services divers

- **3,6 % de croissance en moyenne par an** sur ce secteur, qui comprend l'essentiel des services marchands. Cette croissance est plus vive ici qu'au niveau vendéen (+ 2,8 %) et régional (+ 2,4 %),
- Une hausse de l'emploi sensible de ce secteur dans les trois EPCI ayant connu les meilleures variations absolues d'emplois entre 1999 et 2010 : Les Herbiers (+ 5,3 %), Les Essarts (+ 4,7 %) et Montaigu (+ 4,3 %),
- La croissance rapide correspond à un **phénomène de rattrapage** vis-à-vis de la Vendée ou de la région. La tertiarisation de l'économie répond à une mécanique normale dans l'évolution des territoires. Aussi, dans les prochaines années, il ne serait pas étonnant de voir progresser la proportion de ce secteur, ce d'autant plus si la « métropolisation » des métiers et la croissance démographique perdurent.

Evolution de l'emploi dans le commerce, les transports et les services divers entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation absolue 1999/2010	Part du secteur 1999	Part du secteur 2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	615	28,0%	32,2%
CC du canton de Rocheservière	230	22,1%	24,5%
CC du Canton de Saint Fulgent	566	20,5%	26,5%
CC du Pays de Chantonnay	506	29,6%	32,4%
CC du Pays de Pouzauges	728	30,8%	36,3%
CC du Pays des Essarts	1 021	29,7%	36,1%
CC du Pays des Herbiers	2 795	31,5%	41,9%
CC Terres de Montaigu	2 503	34,7%	43,2%
Pays du Bocage Vendéen	8 964	29,7%	36,5%
Vendée	25 536	34,0%	38,0%
Pays de la Loire	140 389	37,3%	41,4%

○ Administration publique, enseignement, santé et action sociale

- **2,3 % de croissance en moyenne par an** sur ce secteur, qui comprend l'essentiel des services non marchands. Cette croissance est plus vive ici qu'au niveau vendéen (+ 2,2 %) et régional (+ 1,9 %),
- Une hausse de l'emploi sensible de ce secteur sur la CC de Rocheservière (+ 6 % en moyenne annuelle) et à un degré nettement moindre sur la CC de Chantonnay (+ 0,9 % par an entre 1999 et 2010),
- **Cette croissance répond à des nouveaux besoins d'accompagnement issus de la croissance démographique imputable aux immigrations, notamment, et de la structure même de la population** (vieillesse, par exemple). Par ailleurs, la relative faiblesse en termes de poids de ce secteur s'explique pour partie par une mentalité vendéenne plus encline à se retourner vers les associations ou l'entraide interindividuelle, voire à privilégier les services marchands. Toutefois, face à une croissance démographique dynamique, ce secteur devrait voir ses effectifs progresser dans les prochaines années.

Evolution de l'emploi dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

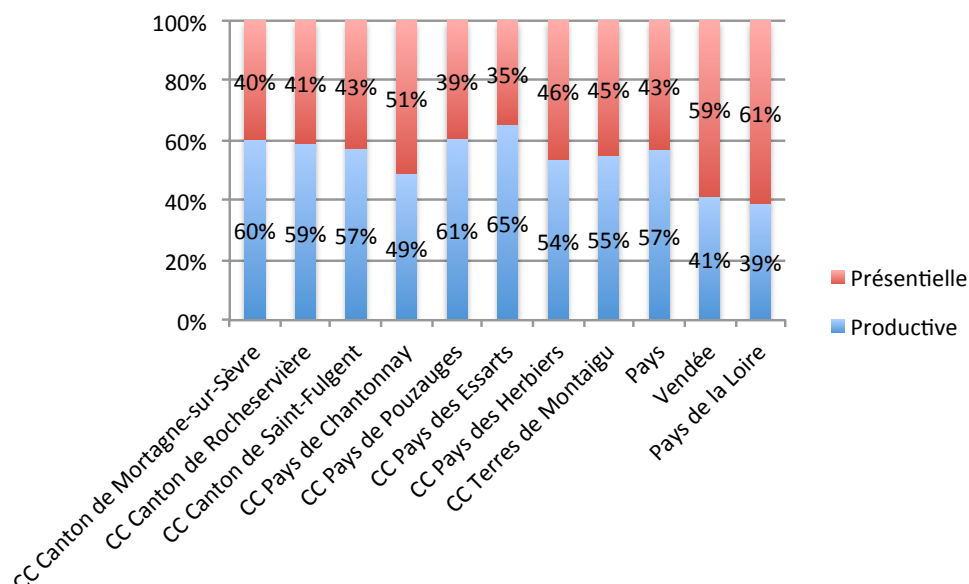
	Variation 1999/2010	Part secteur 1999	Part secteur 2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	336	17,6%	19,7%
CC du canton de Rocheservière	350	11,5%	18,6%
CC du Canton de Saint Fulgent	345	12,4%	16%
CC du Pays de Chantonnay	131	22,1%	20,6%
CC du Pays de Pouzauges	339	13,8%	16,4%
CC du Pays des Essarts	323	12%	13,3%
CC du Pays des Herbiers	707	15,6%	16,5%
CC Terres de Montaigu	482	20,9%	19,5%
Pays du Bocage Vendéen	3 013	16,5%	17,7%
Vendée	14 067	24,8%	25,9%
Pays de la Loire	81 114	27,4%	28,9%

2.2 Analyse prérentielle / productive

✓ Etat des lieux

- 57 % des emplois appartiennent à la sphère productive, ce qui distingue le Pays de son département (41 %) et sa région (39 %),
- Une seule CC possède plus d'emplois prérentiels : Chantonay,
- Les activités productives du Bocage Vendéen représentent 41 et 7,5 % des emplois de cette sphère présents en Vendée et en Pays de la Loire. En cela, cette sphère est **surreprésentée** puisque le périmètre du SCoT détient 30 % des emplois totaux du département et 5 % de ceux de la région,
- Les activités prérentielles du Bocage pèsent 22 % de ses emplois identifiés en Vendée et 3,5 % en Pays de la Loire.

Part des emplois selon la sphère
(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



Emplois selon la sphère
(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Productive	Prérentielle
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	6 545	4 279
CC Canton de Rocheservière	2 339	1 626
CC Canton de Saint-Fulgent	3 791	2 831
CC Pays de Chantonay	3 357	3 518
CC Pays de Pouzauges	5 720	3 730
CC Pays des Essarts	4 635	2 468
CC Pays des Herbiers	8 466	7 293
CC Terres de Montaigu	8 589	7 022
Pays du Bocage Vendéen	43 442	32 767
Vendée	106 193	149 992
Pays de la Loire	583 166	908 730

Activités présentielle ou résidentielles:

Il se cache sous ce vocable les activités mises en œuvre localement pour la production des biens et des services destinée à satisfaire la demande des personnes présentes sur le territoire, résidentes ou touristes.

Activités productives:

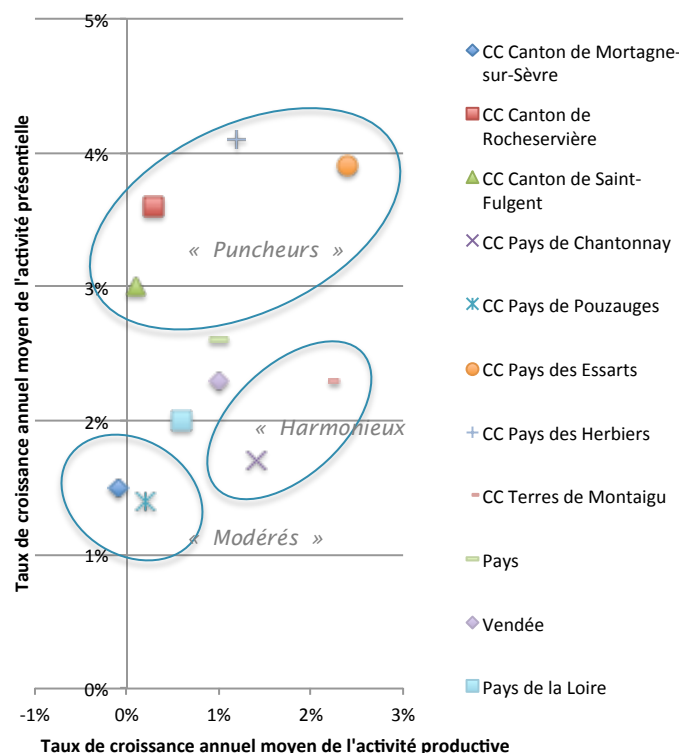
Il s'agit d'activités produisant des biens consommés à l'extérieur du territoire et des activités de services tournées vers les entreprises de cette sphère.

✓ Tendances

- Dans leur ensemble, les EPCI ont un point commun : **la croissance de la sphère présentielle est plus vive que celle de la sphère productive**, + 2,6 contre + 1 % en moyenne chaque année,
- **La dynamique de la sphère présentielle s'avère plus robuste dans le Bocage Vendéen qu'ailleurs** (Vendée : + 2,3 % ; Pays de la Loire : + 2 %), suite à une conjonction entre un **effet de rattrapage structurel** qui s'amorce et une pression démographique impliquant des réponses aux demandes des résidents,
- Présence de **3 groupes de territoires dans le périmètre du SCoT** :
 - Ceux qui ont un développement « harmonieux » entre les 2 sphères : CC de Montaigu et de Chantonay,
 - Ceux qui ont un développement très marqué sur au moins une deux sphères (« les puncheurs ») : CC des Herbiers, des Essarts, de Rocheservière et de Saint Fulgent,
 - Ceux qui ont un développement modéré : CC de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.
- Enfin, **les tendances dessinent des trajectoires de développement différenciées** :
 - Ceux qui se résidentialisent, surtout : CC de Mortagne sur Sèvre, de Saint Fulgent, de Rocheservière et de Pouzauges,
 - Ceux qui se résidentialisent mais dont l'activité productive reste sur une pente de croissance supérieure au niveau du Pays : CC des Herbiers et Chantonay,
 - Ceux qui renforcent nettement leur caractère productif : CC de Montaigu et les Essarts,

Evolution de l'emploi selon la sphère entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, taux de croissance annuel moyen, données complémentaires)



Contibution des sphères à la croissance de l'emploi global entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, en point de pourcentage, données complémentaires)

	Productive	Présentielle	Taux de croissance
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	-0,8	6,4	5,6%
CC Canton de Rocheservière	2,5	15,5	18,0%
CC Canton de Saint-Fulgent	0,6	13,7	14,2%
CC Pays de Chantonay	8,2	10,1	18,3%
CC Pays de Pouzauges	1,4	6,1	7,6%
CC Pays des Essarts	20,3	16,3	36,6%
CC Pays des Herbiers	8,6	21,8	30,4%
CC Terres de Montaigu	15,0	12,6	27,6%
Pays du Bocage Vendéen	7,2	12,8	20,0%
Vendée	5,4	15,9	21,2%
Pays de la Loire	3,1	13,8	16,9%

LE TERRITOIRE VECU

Les perceptions remontées par les élus se résument assez bien dans l'assertion suivante : le Bocage est une terre productive !

Néanmoins, cette spécificité s'érode au profit d'activités économiques consacrées à la satisfaction des besoins des populations, notamment sous l'impulsion des ménages immigrants. Or, cela interpelle les territoires du Pays dans l'équilibre à trouver entre activités résidentielles et activités productives qui se nourrissent des aménités générées par ces dernières pour leurs salariés.

✓ Interdépendance

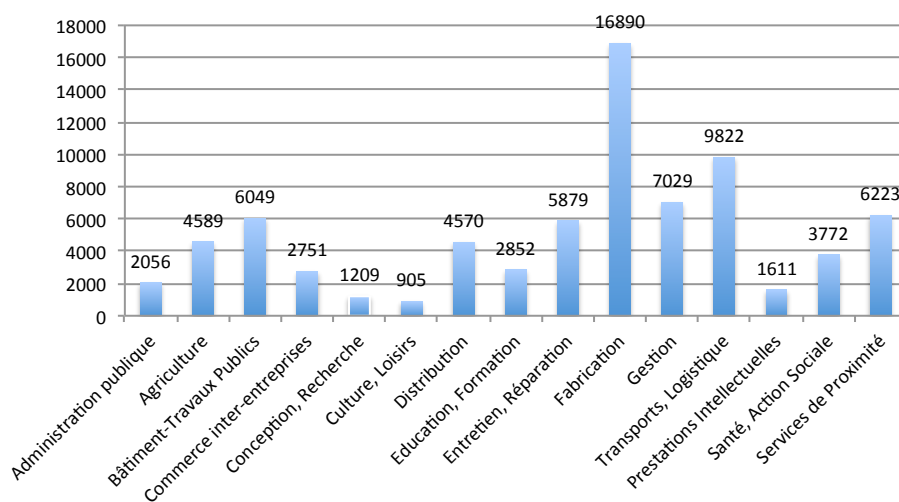
- La physionomie résidentielle ou productive interroge l'échelle du Pays dans le but de **perenniser le développement endogène de ses territoires dans un contexte de trajectoires de développement différenciées, mais non divergentes** :
 - Les territoires productifs ne peuvent loger l'ensemble de leurs salariés, ce qui implique de trouver des espaces d'accueil qui en quelque sorte viendraient renforcer le caractère résidentiel de certaines EPCI à l'instar de Saint Fulgent ou Mortagne sur Sèvre,
 - La proximité de grandes aires urbaines : Cholet, La Roche sur Yon, Nantes supposent un desserrement des populations en direction de certaines zones du Pays du Bocage Vendéen : Montaigu, Rocheservière, Les Essarts, Mortagne sur Sèvre, notamment. Ceci amène à interpellier l'aménagement du territoire dans sa relation aux logements, transports, qualité de vie, etc.

2.3 Analyse fonctionnelle

✓ Etat des lieux

- Près de 22 % des emplois sont rattachés à la fabrication (14,5 % en Vendée et 12 % en Pays de la Loire), qui est la fonction la plus représentée,
- 5 fonctions surreprésentées dans le Bocage Vendéen vis-à-vis de la région : l'agriculture, bâtiment-travaux publics, entretien-réparation, fabrication, transports-logistique.

Fonctions en termes d'emploi en 2010 sur le Bocage Vendéen
(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



L'analyse fonctionnelle des emplois :

Il s'agit d'un regroupement de professions dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activités. 15 fonctions sont ainsi définies.

Fonctions métropolitaines :

La définition de ce concept s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, défini à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines.

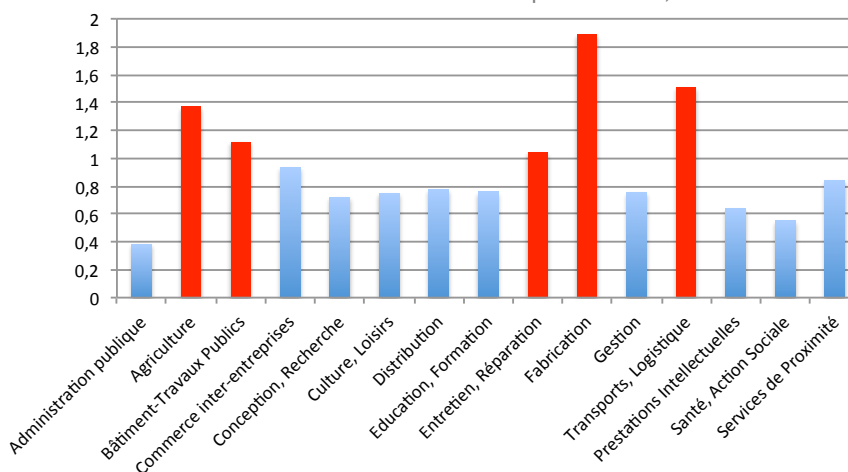
Poids des fonctions dans l'emploi total

(Source : INSEE, RP)

	Pays du Bocage Vendéen	Vendée	Pays de la Loire
Administration publique	2,7%	5,8%	7,0%
Agriculture	6,0%	5,4%	4,4%
Bâtiment-Travaux Publics	7,9%	9,1%	7,4%
Commerce inter-entreprises	3,6%	3,2%	3,7%
Conception, Recherche	1,6%	1,2%	2,1%
Culture, Loisirs	1,2%	1,4%	1,7%
Distribution	6,0%	7,9%	7,6%
Education, Formation	3,7%	4,2%	5,0%
Entretien, Réparation	7,7%	7,8%	7,6%
Fabrication	22,2%	14,6%	12,0%
Gestion	9,2%	10,5%	12,2%
Transports, Logistique	12,9%	8,8%	8,4%
Prestations Intellectuelles	2,1%	2,2%	3,0%
Santé, Action Sociale	5,0%	8,0%	8,5%
Services de Proximité	8,2%	9,9%	9,5%

Indice de spécialisation des fonctions dans le Bocage par rapport à la région

(Source : INSEE, RP, en rouge les fonctions surreprésentées dans le Bocage, données complémentaires)



Indice de spécialisation:

La spécialisation est une notion relative. Un territoire est considéré comme spécialisé dans un secteur donné si celui-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'ailleurs, en l'occurrence la région.

Lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le Bocage est spécialisé dans la fonction ou que ces fonctions sont surreprésentées.

Emplois métropolitains :

Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation ; elle se distingue de la fonction **Prestations intellectuelles** par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

Commerce inter-entreprises : Professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

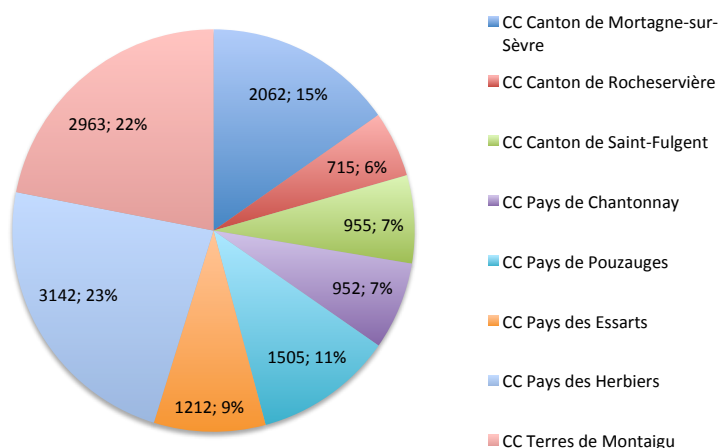
Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non.

○ Focus emplois métropolitains

- Le Bocage Vendéen représente 28,5 % des emplois métropolitains départementaux et 4 % des emplois de même classe en région,
- Environ 45 % des emplois métropolitains du Bocage se concentrent sur les CC des Herbiers et de Montaigu,
- Près de 17,5 % (13 505 postes) des emplois globaux sont dits métropolitains, dont 7 029 sont des fonctions de gestion,
- Le taux d'encadrement des emplois métropolitains y est égal au département (25 %) et plus faible qu'en région (30,5 %), mais également assez homogène dans les différentes CC du Bocage, hormis celle de Rocheservière dont le taux est largement supérieur (36,5 %).

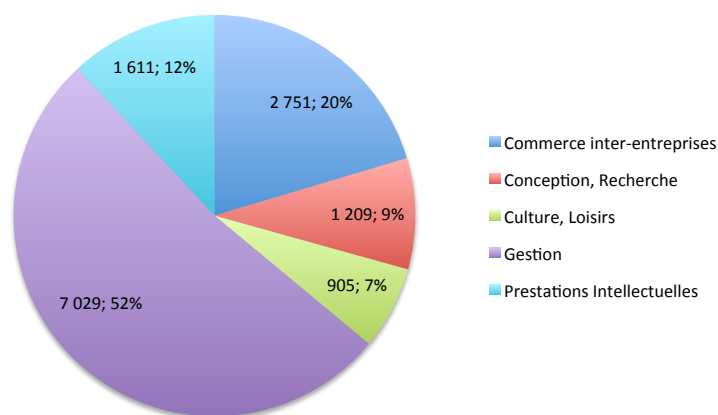
Fonctions métropolitaines dans les EPCI du Bocage

(Source : INSEE, RP, valeur absolue ; part dans l'emploi global, données complémentaires)



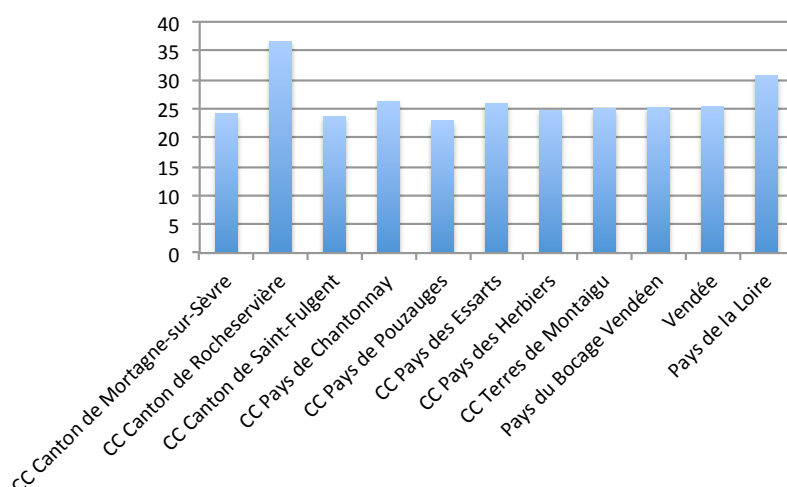
Répartition des fonctions métropolitaines

(Source : INSEE, RP, valeur absolue ; part dans l'emploi métropolitain, données complémentaires)



Taux d'encadrement dans les emplois métropolitains

(Source : INSEE, RP, en point de pourcentage, données complémentaires)



✓ Tendances

- Les métiers des transports et de la logistique sont les plus créateurs d'emplois (+ 3 157) entre 1999 et 2010,
- L'industrie, via les professions de la fabrication, a le plus souffert durant la période 1999-2010 : - 1 550 postes.

Evolution de l'emploi selon les fonctions entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Variation absolue	Taux de croissance annuel moyen		
	Bocage Vendéen	Bocage Vendéen	Vendée	Pays de la Loire
Administration publique	575	3,0%	2,3%	1,5%
Agriculture	-826	-1,5%	-1,9%	-2,3%
Bâtiment-Travaux Publics	1 516	2,7%	2,5%	2,3%
Commerce inter-entreprises	972	4,0%	3,6%	2,3%
Conception, Recherche	467	4,5%	4,0%	2,8%
Culture, Loisirs	503	7,7%	4,9%	4,9%
Distribution	1 672	4,2%	2,9%	2,5%
Education, Formation	252	0,8%	0,8%	0,9%
Entretien, Réparation	686	1,1%	0,8%	0,3%
Fabrication	-1 550	-0,8%	-0,3%	-0,8%
Gestion	1 634	2,4%	2,7%	2,4%
Transports, Logistique	3 157	3,6%	2,4%	1,1%
Prestations Intellectuelles	824	6,7%	6,1%	6,0%
Santé, Action Sociale	1 436	4,5%	4,1%	3,5%
Services de Proximité	1 367	2,3%	2,2%	1,8%

○ Focus emplois métropolitains

- **Croissance des emplois métropolitains de 3,6 % par an en moyenne** entre 1999 et 2010 dans le Bocage (Vendée : 3,4 % ; région : + 3 %) ; de même pour **les emplois d'encadrement métropolitains : + 4,8 %** (Vendée : + 4,8 % ; Pays de la Loire : + 4,9 %),
- Globalement une progression plus rapide des emplois dans chacune des fonctions métropolitaines dans le Bocage Vendéen par rapport à la Vendée et aux Pays de la Loire,
- La hausse du nombre des emplois métropolitains et de leur encadrement s'interprète comme une montée en gamme de la structure économique du Bocage, qui participe d'un phénomène de rattrapage eu égard au département et à la région, avant qu'il ne s'auto-entretienne du fait de la résidentialisation du système économique et de la présence d'entreprises à vocation productive ayant besoin d'être accompagnées dans leur développement interne et externe.

Evolution de l'emploi du commerce inter-entreprises entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Variation absolue	Croissance annuelle moyenne
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	307	416	109	2,8%
CC Canton de Rocheservière	77	189	112	8,5%
CC Canton de Saint-Fulgent	167	239	72	3,3%
CC Pays de Chantonnay	87	169	82	6,2%
CC Pays de Pouzauges	254	332	78	2,5%
CC Pays des Essarts	119	232	113	6,3%
CC Pays des Herbiers	371	509	138	2,9%
CC Terres de Montaigu	397	664	267	4,8%
Pays du Bocage Vendéen	1 179	2 751	972	8,0%
Vendée	5 477	81 24	2 647	3,6%
Pays de la Loire	42 787	54 999	12 212	2,3%

Evolution de l'emploi de la conception, recherche entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Variation absolue	Croissance annuelle moyenne
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	134	236	102	5,3%
CC Canton de Rocheservière	18	85	67	15,2%
CC Canton de Saint-Fulgent	47	50	3	0,6%
CC Pays de Chantonnay	14	76	62	16,6%
CC Pays de Pouzauges	148	196	48	2,6%
CC Pays des Essarts	87	99	12	1,2%
CC Pays des Herbiers	107	193	86	5,5%
CC Terres de Montaigu	187	274	87	3,5%
Pays du Bocage Vendéen	742	1 209	467	4,5%
Vendée	2 024	3 131	1 107	4,0%
Pays de la Loire	22 906	31 150	8 244	2,8%

Evolution de l'emploi de la culture, loisirs entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Variation absolue	Croissance annuelle moyenne
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	66	154	88	8,0%
CC Canton de Rocheservière	2	45	43	32,7%
CC Canton de Saint-Fulgent	19	56	37	10,3%
CC Pays de Chantonnay	36	40	4	1,0%
CC Pays de Pouzauges	41	45	4	0,8%
CC Pays des Essarts	28	93	65	11,5%
CC Pays des Herbiers	128	356	228	9,7%
CC Terres de Montaigu	82	116	34	3,2%
Pays du Bocage Vendéen	402	905	503	7,7%
Vendée	2 138	3 628	1 490	4,9%
Pays de la Loire	14 704	24 979	10 275	4,9%

Evolution de l'emploi de la gestion entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Variation absolue	Croissance annuelle moyenne
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	880	1 035	155	1,5%
CC Canton de Rocheservière	314	335	21	0,6%
CC Canton de Saint-Fulgent	465	511	46	0,9%
CC Pays de Chantonnay	455	552	97	1,8%
CC Pays de Pouzauges	727	764	37	0,5%
CC Pays des Essarts	374	662	288	5,3%
CC Pays des Herbiers	1 078	1 667	589	4,0%
CC Terres de Montaigu	1 102	1 505	403	2,9%
Pays du Bocage Vendéen	5 395	7 029	1 634	2,4%
Vendée	20 071	26 825	6 754	2,7%
Pays de la Loire	140 354	182 342	41 988	2,4%

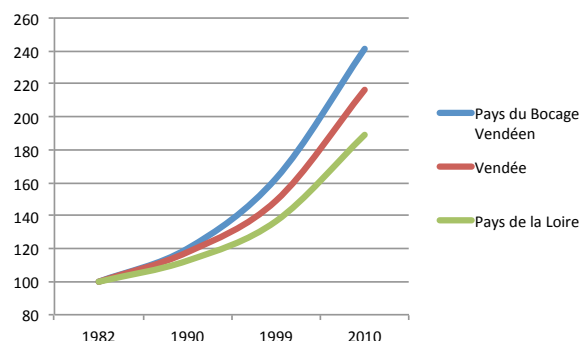
Evolution de l'emploi des prestations intellectuelles entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1999	2010	Variation absolue	Croissance annuelle moyenne
CC Canton de Mortagne-sur-Sèvre	114	222	108	6,2%
CC Canton de Rocheservière	37	60	23	4,5%
CC Canton de Saint-Fulgent	47	100	53	7,1%
CC Pays de Chantonnay	63	115	52	5,6%
CC Pays de Pouzauges	126	167	41	2,6%
CC Pays des Essarts	57	126	69	7,5%
CC Pays des Herbiers	172	417	245	8,4%
CC Terres de Montaigu	171	404	233	8,1%
Pays du Bocage Vendéen	787	1 611	824	6,7%
Vendée	2 944	5 671	2 727	6,1%
Pays de la Loire	23 424	44 253	20 829	6,0%

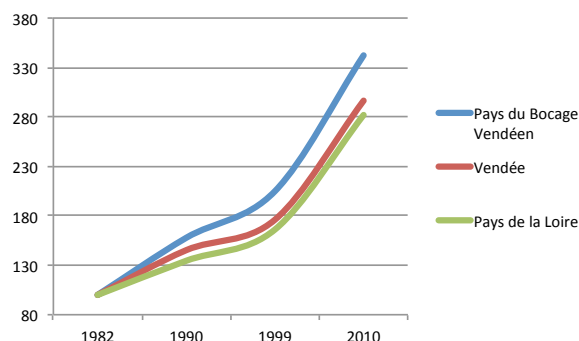
Evolution de l'emploi métropolitain

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1982, données complémentaires)



Evolution de l'encadrement métropolitain

(Source : INSEE, RP, base 100 en 1982, données complémentaires)



Indice de variation de l'encadrement métropolitain

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Pays du Bocage Vendéen	0,51	0,19	0,31
Vendée	0,46	0,18	0,33
Pays de la Loire	0,55	0,27	0,45

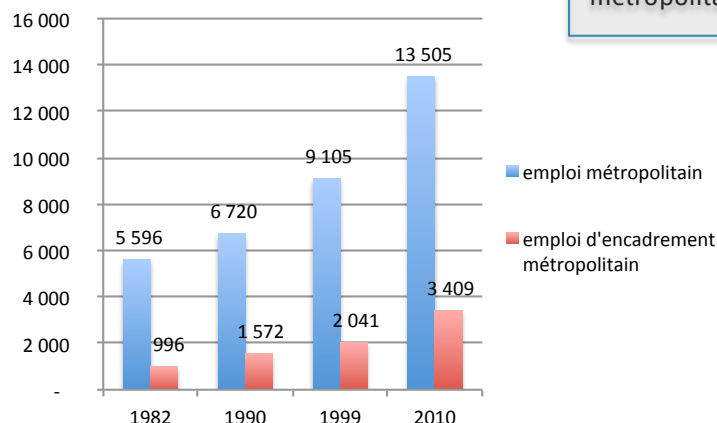
Indice de variation de l'encadrement métropolitain:

Il mesure la part de la variation absolue de l'encadrement dans la variation des emplois métropolitains. Autrement dit, pour 100 emplois métropolitains supplémentaires entre 1999 et 2010, 31 sont des postes de cadres sur le Bocage Vendéen.

Cet indicateur mesure un flux du niveau de montée en gamme de l'économie métropolitaine.

Emploi et encadrement métropolitain dans le Bocage Vendéen

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

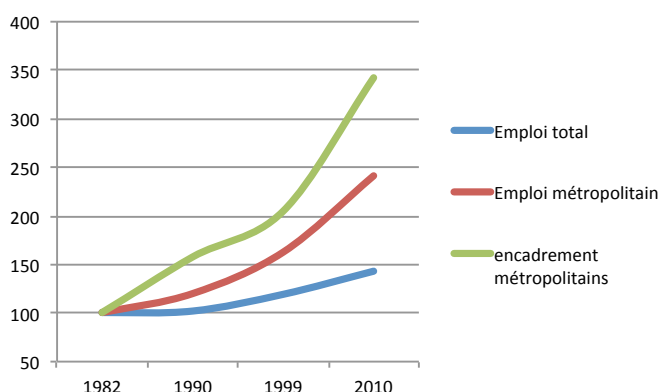


✓ Interdépendances

- L'évolution de l'emploi métropolitain est plus rapide que l'emploi total, ce qui interroge la montée en gamme économique du Bocage Vendéen, mais aussi son urbanité dans les années à venir.
- Ce n'est pas tant la spécialisation du système économique (notamment industrielle) qui détermine la croissance de l'emploi dans le Bocage Vendéen, que la **compétitivité de son tissu économique**,
- Cela interpelle dans le futur la capacité du Pays du Bocage Vendéen à pouvoir bénéficier d'effet porteur eu égard à son industrie ; secteur sur lequel s'est construit la réussite économique du territoire.

Evolution de l'emploi métropolitain dans le Pays du Bocage Vendéen

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)



Analyse structurelle / résiduelle entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Effet régional	Effet de structure	Effet local
Administration publique	250	21	303
Agriculture	914	-2 150	410
Bâtiment-Travaux Publics	766	526	225
Commerce inter-entreprises	300	207	464
Conception, Recherche	125	142	200
Culture, Loisirs	68	213	222
Distribution	489	430	753
Education, Formation	439	-169	-18
Entretien, Réparation	877	-704	514
Fabrication	3 114	-4 667	3
Gestion	911	703	20
Transports, Logistique	1 126	-256	2 288
Prestations Intellectuelles	133	567	124
Santé, Action Sociale	394	666	376
Services de Proximité	820	232	315
Emploi total	10 727	-4 241	6 201

Analyse structurelle / résiduelle

Cette méthode consiste à dégager l'influence des effets de structure et du dynamisme local dans la variation d'une grandeur économique, en l'occurrence l'emploi selon les fonctions.

Les composantes de l'analyse :

Composante régionale : elle indique comment aurait évolué les effectifs de chaque secteur, s'il avait varié comme l'emploi régional total,

Composante structurelle : Il s'agit de la variation de l'emploi du territoire observé due au fait qu'au niveau régional l'emploi dans les différents secteurs évolue différemment de l'emploi global. En cela, cette composante apparaît liée à la spécialisation du territoire,

Composante locale : c'est la variation de l'emploi du fait que dans le territoire les effectifs de chaque secteur varient différemment des effectifs régionaux. Elle évalue, du reste, le dynamisme des entreprises locales ou l'avantage comparatif dudit territoire sur d'autres.

Lecture du tableau :

Les métiers agricoles et de la fabrication se sont contractés du fait de spécialisations-produits sur des gammes ouvertes à la concurrence et assez sensibles à la variation des prix. En revanche, l'essor des transports et de la logistique trouve son explication dans le désenclavement du Bocage par un système autoroutier performant sur lequel se greffe les Vendéopôles.

✓ Conclusion de la fiche

▪ **ATOUTS**

Une diversité de l'offre économique, des entreprises locales très dynamiques et une métropolisation assez vive qui interpelle l'ensemble des territoires du Bocage Vendéen dans la manière de coordonner une ruralité vécue qui tend à s'urbaniser.

▪ **FAIBLESSES**

Une spécialisation dans le secteur industriel qui risque de pâtir d'une perte de compétitivité du « made in France » qui interpelle sur un renouvellement de la compétitivité hors-prix (innovation, productivité), donc d'un nouveau modèle de croissance.

▪ **OPPORTUNITES**

Un élargissement de l'économie vers la sphère présentielle et un taux d'encadrement laissant entrevoir de nouvelles sources de développement économique au sein du Bocage.

▪ **MENACES**

Face à la tertiarisation et la métropolisation des emplois, le modèle sociétal du Bocage Vendéen mute pour impacter la structure de la population (origine, catégorie sociale, classe d'âge) et économique (orientation des métiers, productivité) de manière prononcée.

Les territoires du périmètre du SCoT possèdent des trajectoires de développement disparates, tant dans la composition des sphères (présentielles / productives) que dans ses fonctions (métropolitaines ou autres) ce qui implique de trouver ou de consolider des positionnements de manière à faire perdurer la dynamique sur laquelle le Pays se trouve engagé.

FICHE 3 : LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

Les caractéristiques économiques d'un territoire désignent dans les faits des fondamentaux qui sont susceptibles de le rendre attractif au regard des populations ou des entrepreneurs. Ce sont, du reste, sur ces différents indicateurs que se mesurent les performances économiques territoriales.

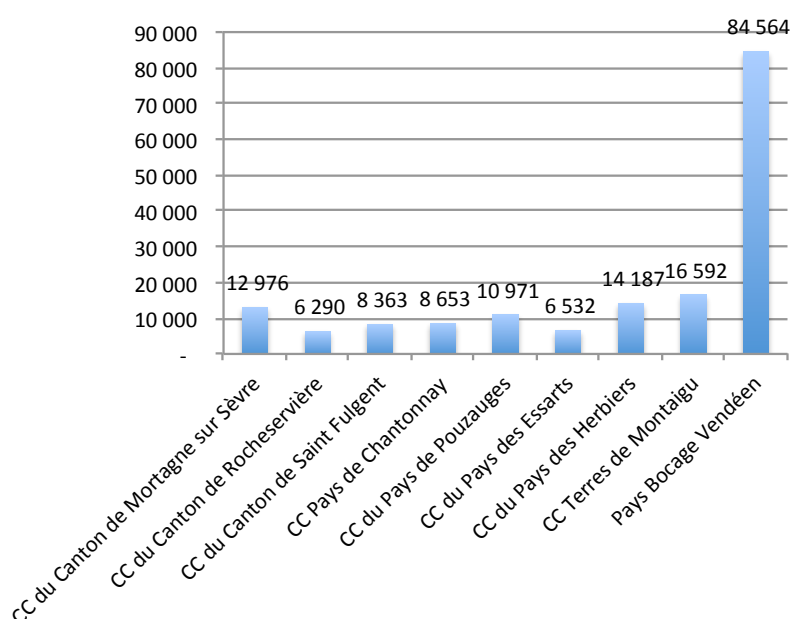
3.1 La population active

✓ Etat des lieux

- La population active du Bocage Vendéen représente près de 29 % de celle de la Vendée et 5 % de celle des Pays de la Loire,
- 54 % des actifs sont des hommes contre 52 % dans le département et la région,**
- Les actifs masculins du Bocage constituent 30 % de ceux de la Vendée et 5 % de la région,
- La population active féminine du périmètre du SCoT pèse pour 28,5 % de celle de la Vendée et 5 % des Pays de la Loire.
- Un taux d'activité global, masculin et féminin d'une extrême rareté, supérieur à celui de la Vendée et des Pays de la Loire,
- Des taux d'activité élevés dans les EPCI du Bocage, mais différenciés.

Population active de la population âgée de 15 à 64 ans en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

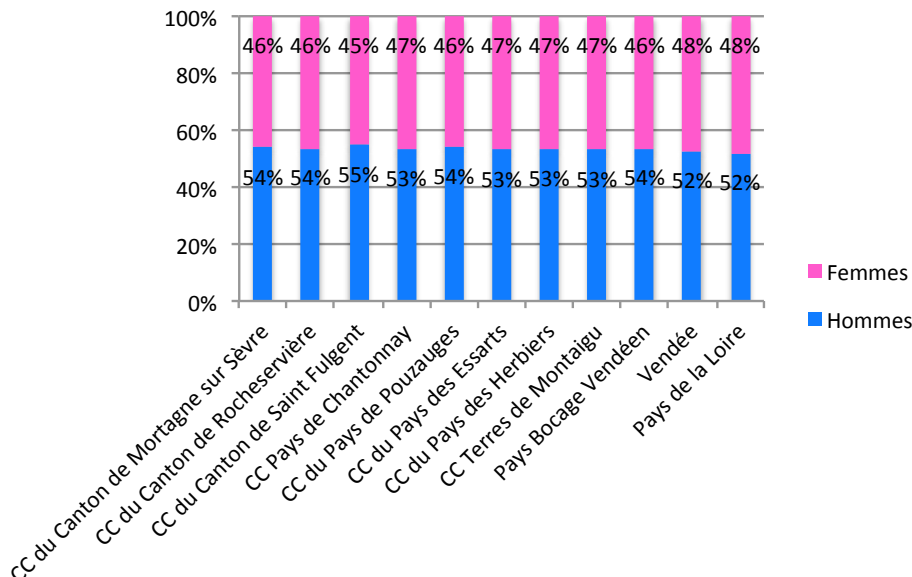


Population active:

Elle regroupe les personnes possédant un emploi (actifs occupés) et les chômeurs parmi la population ayant entre 15 et 64 ans.

Population active des 15-64 ans selon le sexe en 2010

(Source : INSEE, RP 2010, %, données principales)



Taux d'activité:

Rapport entre le nombre d'actif (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'activité en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Taux d'activité des 15-64 ans	Taux d'activité Hommes	Taux d'activité Femmes	Taux d'activité des 15 ans et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	76,5%	79,2%	73,5%	61,3%
CC du Canton de Rocheservière	82,8%	85,2%	80,3%	68,4%
CC du Canton de Saint Fulgent	81,3%	84,2%	78,1%	64,3%
CC Pays de Chantonay	76,6%	79,3%	73,7%	61,3%
CC du Pays de Pouzauges	77,4%	80,4%	74,1%	61,5%
CC du Pays des Essarts	80,0%	82,7%	77,3%	66,8%
CC du Pays des Herbiers	79,0%	81,3%	76,5%	64,7%
CC Terres de Montaigu	79,3%	81,9%	76,4%	65,6%
Pays du Bocage Vendéen	78,7%	81,4%	75,9%	63,9%
Vendée	73,7%	76,9%	70,5%	56,1%
Pays de la Loire	73,4%	76,5%	70,3%	58,0%

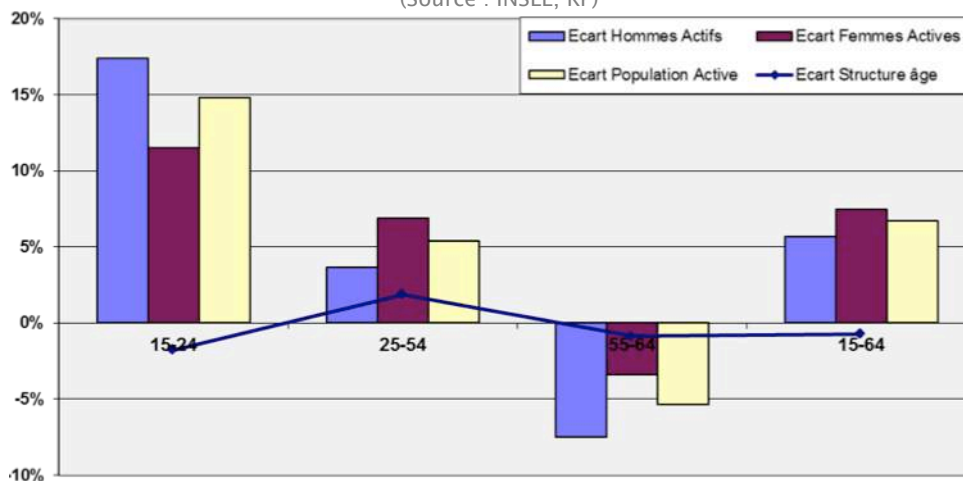
- Le taux d'activité dans le Pays du Bocage Vendéen est nettement supérieur à celui des territoires de référence (Vendée, région, France). Il est globalement plus élevé dans la partie Ouest du Pays du Bocage Vendéen (Rocheservière, Montaigu, Les Essarts) et plus faible sur les CC de Chantonay et Pouzauges.

- Le taux d'activité du Pays du Bocage Vendéen est supérieur au taux d'activité de la France pour les classes d'âges 15-24 ans et 25-54 ans. La comparaison avec la structure par âge montre que la classe d'âge jeune (15-24 ans) est, en moyenne, moins présente dans le Pays du Bocage Vendéen qu'à l'échelle française, ce qui peut s'expliquer par le départ des jeunes qui poursuivent des études supérieures. Du reste, cela signifie que le volant de main d'œuvre du Bocage Vendéen est plus jeune que celui de la France.

A l'inverse le taux d'activité des 55-64 ans est plus bas qu'en France, ce qui révèle un déficit sur cette classe d'âge pour nourrir le tissu économique local. Aussi, la transmission de l'expérience au plus jeune se trouve posée.

Ecart Pays du Bocage Vendéen vs. France des taux d'activité par tranches d'âge (hom. et fem.) (2010)

(Source : INSEE, RP)

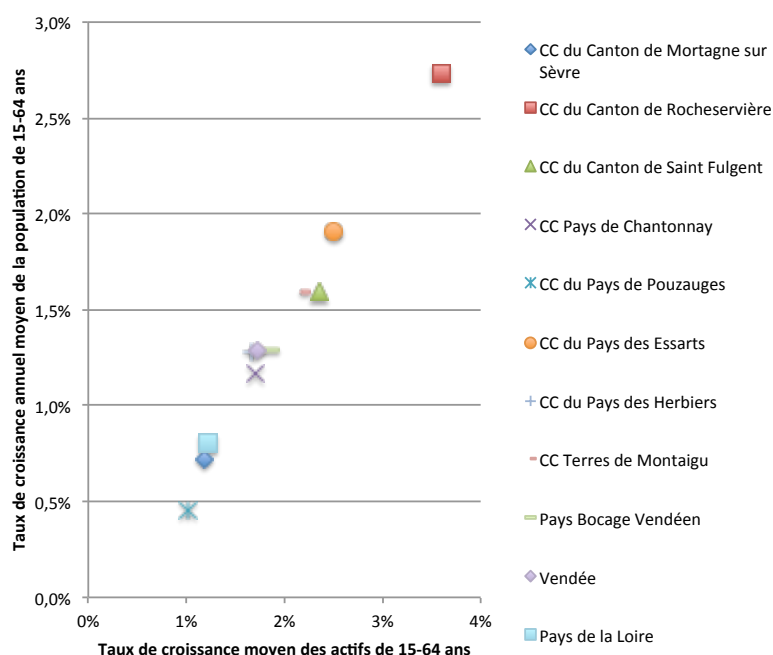


✓ Tendances

- La population active de 15-64 ans du Bocage Vendéen augmente plus rapidement que la population correspondante, respectivement + 1,9 % contre + 1,3 %,**
- Dans l'ensemble des territoires, la population active croît plus fortement que la population,
- La hausse des actifs est également plus vive dans le Bocage que dans le département (+ 1,7 %) et la région (+ 1,2 %),**

Evolution annuelle moyenne des actifs et de la population de 15-64 ans entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



Taux d'activité des 15-64 ans en 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Taux d'activité 1999	Taux d'activité 2010	Différentiel
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	72,6%	76,5%	3,8
CC du Canton de Rocheservière	75,5%	82,8%	7,3
CC du Canton de Saint Fulgent	74,9%	81,3%	6,5
CC Pays de Chantonay	72,3%	76,6%	4,3
CC du Pays de Pouzauges	72,7%	77,4%	4,7
CC du Pays des Essarts	75,0%	80,0%	5,0
CC du Pays des Herbiers	75,7%	79,0%	3,3
CC Terres de Montaigu	74,5%	79,3%	4,7
Pays du Bocage Vendéen	74,0%	78,7%	4,7
Vendée	70,4%	73,7%	3,4
Pays de la Loire	70,1%	73,4%	3,3

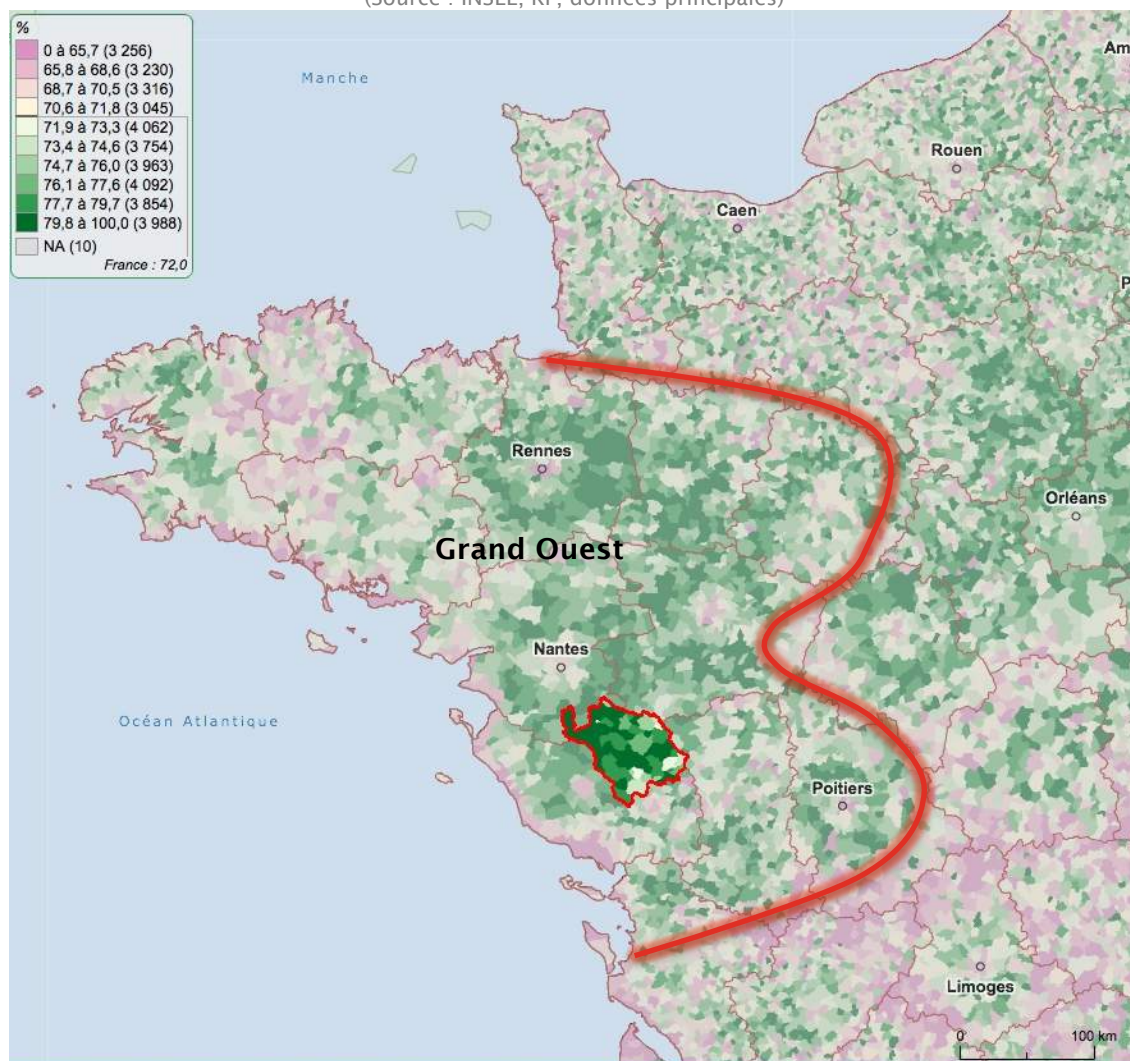
✓ Interdépendances

- **L'une des zones d'emplois les plus actives de France,**
- Avec 78,7 % de la population classée comme active, **la réserve de main d'œuvre est limitée,**
- **Le développement de l'emploi suppose une arrivée de population active venant de l'extérieur** interpellant le mode de fonctionnement des territoires du Bocage Vendéen :
 - Sur les modes de vie et les rapports sociaux entre urbains et ruraux, posant la question de l'intégration des nouvelles populations n'étant pas vendéennes,

- Sur les équipements qui devraient accompagner les besoins de ces nouveaux venus (crèche, école, etc.) et l'aménagement du territoire,
- Sur la volumétrie de la construction de logements et de sa spatialisation,
- Sur la structuration des entreprises au travers de cultures économiques différentes, voire divergentes,
- Sur les capacités des ressources environnementales à pouvoir intégrer la pression exercée par l'accueil de ces populations actives.

Taux d'activité des 15-64 ans en 2010 à une échelle élargie

(Source : INSEE, RP, données principales)



LE TERRITOIRE VECU

Les représentants des intercommunalités se font l'écho des difficultés à pouvoir intégrer les nouvelles populations, que l'on peut qualifier d'immigration économique, à une certaine culture vendéenne :

- Dans la manière d'aborder le travail,
- Dans la manière d'entreprendre,
- Dans la manière de concevoir son appartenance à une communauté de vie.

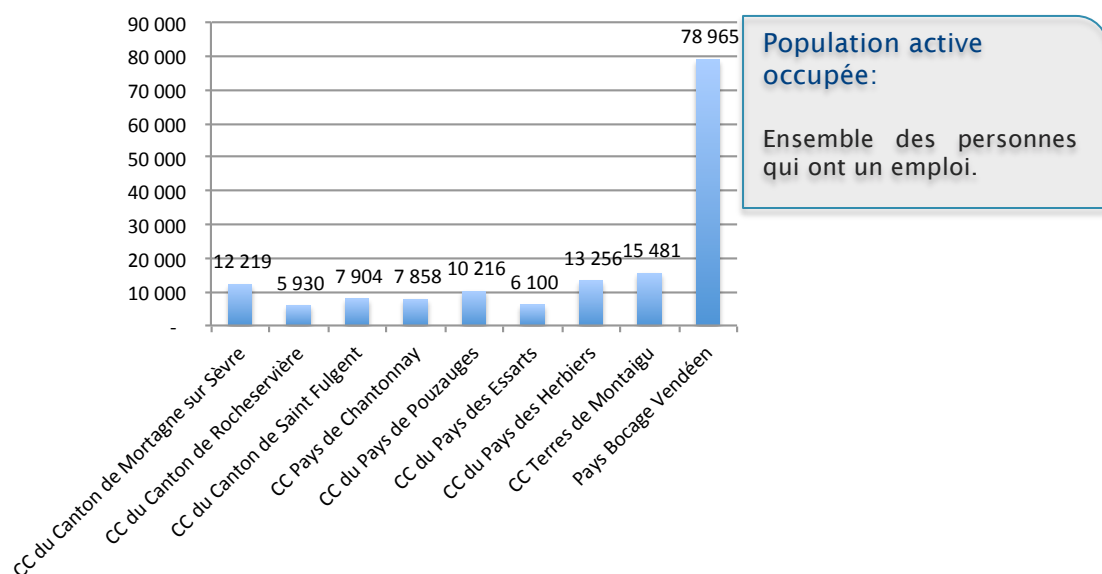
3.2 Le taux d'emploi

✓ Etat des lieux

- Le Bocage Vendéen c'est :
 - 30 % des actifs occupés de Vendée et 5 % de ceux des Pays de la Loire,
 - 30,5 % des actifs occupés masculins du département et 5,5 % de la région,
 - 29,5 % des actifs occupés féminins de la Vendée et 5 % de la région.
- 54 % des personnes ayant un emploi sont des hommes contre 53 % des vendéens et des ligériens,
- Un taux d'emploi élevé (73,5 %), qui singularise le territoire de son département (67 %) et de sa région (66 %) d'appartenance,
- Des taux d'activité supérieurs à ceux de la Vendée et des Pays de la Loire dans les EPCI du Bocage, mais hétérogènes.

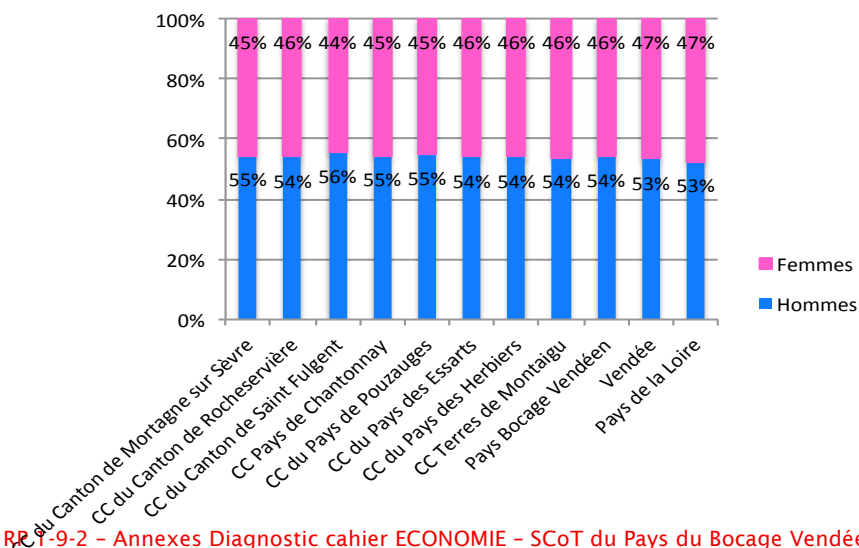
Population active occupée de 15-64 ans en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



Population active occupée de 15-64 ans selon le sexe en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



Taux d'emploi en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Taux d'emploi	Taux d'emploi masculin	Taux d'emploi féminin
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	72,0%	75,7%	68,0%
CC du Canton de Rocheservière	78,1%	81,1%	74,8%
CC du Canton de Saint Fulgent	76,9%	81,0%	72,3%
CC Pays de Chantonay	69,5%	73,6%	65,2%
CC du Pays de Pouzauges	72,0%	76,0%	67,7%
CC du Pays des Essarts	74,8%	78,8%	70,5%
CC du Pays des Herbiers	73,8%	76,9%	70,5%
CC Terres de Montaigu	73,9%	77,6%	70,1%
Pays du Bocage Vendéen	73,5%	77,2%	69,6%
Vendée	66,9%	70,9%	62,8%
Pays de la Loire	66,2%	69,7%	62,7%

Taux d'emploi :

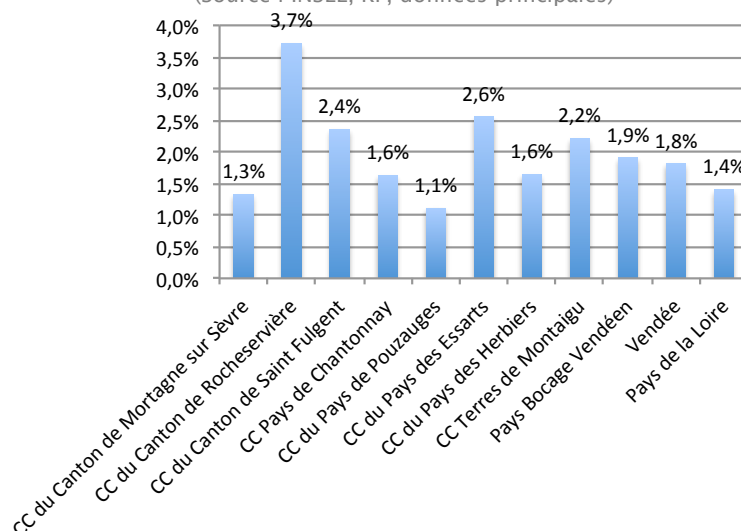
Nombre d'individus ayant un emploi rapporté au nombre d'individu total dans la classe.

✓ Tendances

- Dans l'ensemble, le nombre d'actifs occupés progresse plus rapidement sur la période 1999-2010 que le nombre d'emplois, respectivement + 1,9 % contre + 1,7 %, ce qui est le signe d'une forte attractivité résidentielle à l'égard de personnes possédant un emploi,
- La hausse des actifs occupés est supérieure dans le Bocage Vendéen (+ 1,9 %) vis-à-vis des Pays de la Loire (+ 1,4 %) et quasiment équivalent par rapport à la Vendée (+ 1,8 %),
- La progression des actifs occupés est variable d'une Communautés de Communes à une autre sur le périmètre du Pays du Bocage Vendéen.

Taux de croissance annuel moyen du nombre des actifs occupés des 15-64 ans entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



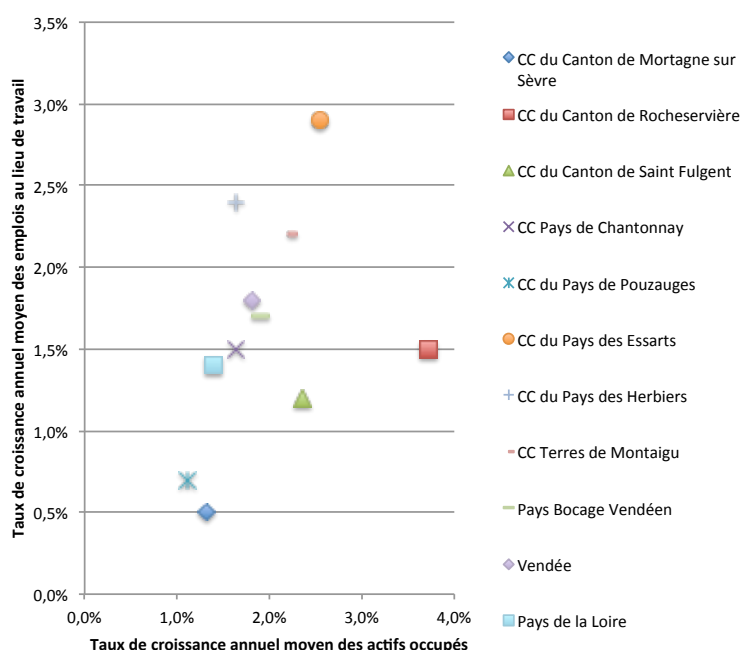
Taux d'emploi des 15-64 ans en 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Taux d'emploi 1999	Taux d'emploi 2010	Différentiel
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	67,4%	72,0%	4,6
CC du Canton de Rocheservière	70,3%	78,1%	7,7
CC du Canton de Saint Fulgent	70,8%	76,9%	6,1
CC Pays de Chantonay	66,1%	69,5%	3,4
CC du Pays de Pouzauges	67,1%	72,0%	5,0
CC du Pays des Essarts	69,7%	74,8%	5,0
CC du Pays des Herbiers	71,0%	73,8%	2,8
CC Terres de Montaigu	69,2%	73,9%	4,8
Pays du Bocage Vendéen	68,8%	73,5%	4,7
Vendée	63,2%	66,9%	3,6
Pays de la Loire	62,0%	66,2%	4,2

Evolution des actifs occupés de 15-64 ans et de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



✓ Interdépendances

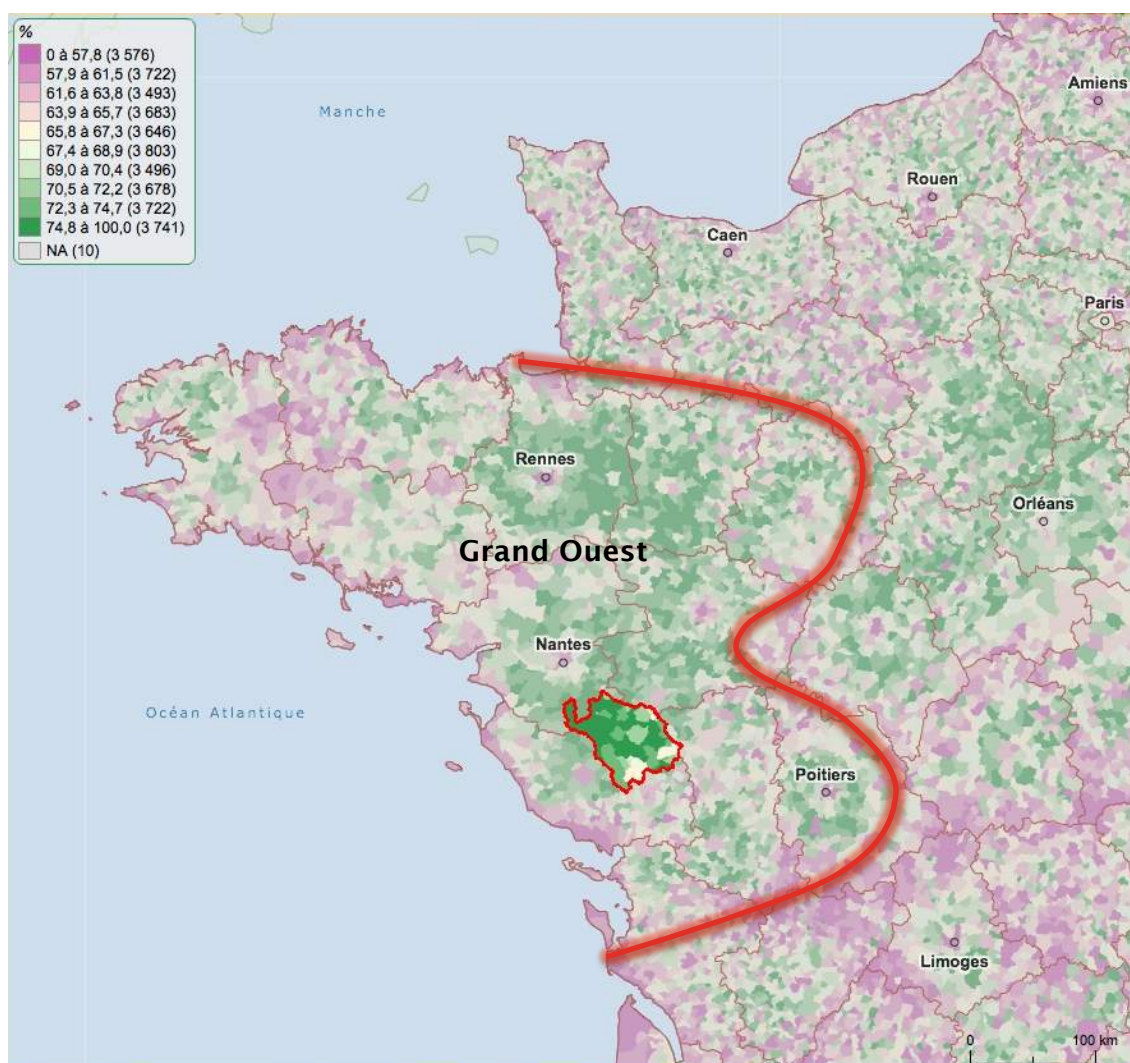
- La période 1999-2010 révèle l'existence d'un lien encore tenu entre croissance du nombre d'actifs ayant un emploi et croissance de l'emploi présentiel,
- La tendance observée de l'évolution entre actifs occupés et emplois au lieu de travail amènent à imaginer des territoires qui exporteront de plus en plus leurs « travailleurs potentiels » vers des territoires limitrophes ou non,
- Dès lors, ces mouvements impliquent des flux croisés interterritoriaux plus intenses à l'avenir, interpellant le mode d'aménagement et de transports entre lieu de travail et lieu de vie,
- Enfin, cette forte densité de population active possédant un emploi appelle une nouvelle manière de concevoir une campagne qui s'urbanise du fait de la réponse

aux besoins d'aménités. En cela, le Pays du Bocage Vendéen, ne propose-t-il pas un modèle d'urbanité à la campagne qu'il conviendrait de développer pour répondre au desserrement des populations des agglomérations qui bordent ses frontières ?

- La présence d'un taux d'emploi élevé, parmi les plus importants de France, place le Bocage Vendéen dans la catégorie des zones d'emploi et de consommation les plus attractives de l'Hexagone. Cette position amène des flux de personnes et économiques qu'il convient de maîtriser pour rendre durable le développement du point de vue social, environnemental et économique. **Cela questionne le territoire sur sa vocation économique et son déterminisme social, en un mot, sur le choix des flux que le territoire désire capter dans ce cadran Atlantique.**

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2010 à une échelle élargie

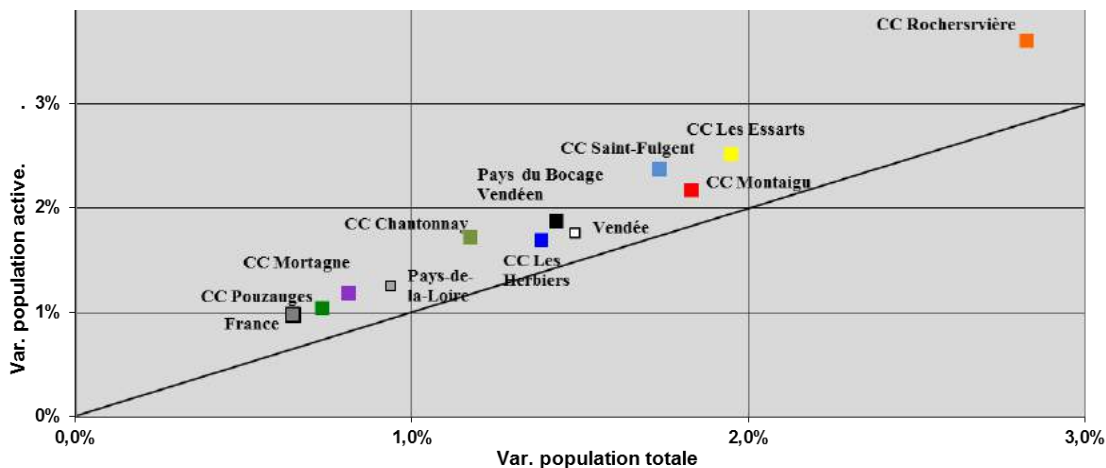
(Source : INSEE, RP, données principales)



- La comparaison des indicateurs de population, population active occupée et d'emplois permet de traduire la plus ou moins grande capacité du territoire à préserver **son caractère autonome**,
- La croissance de la population active occupée est plus forte que celle de la population totale pour tous les territoires, avec des rythmes d'évolution plus marqués à l'Ouest (CC Rocheservière, Les Essarts, Montaigu, Saint-Fulgent) qu'à l'Est du Pays du Bocage Vendéen (Pouzauges et Mortagne).

Variation annuelle comparée de la population totale et de la population active occupée (1999-2010)

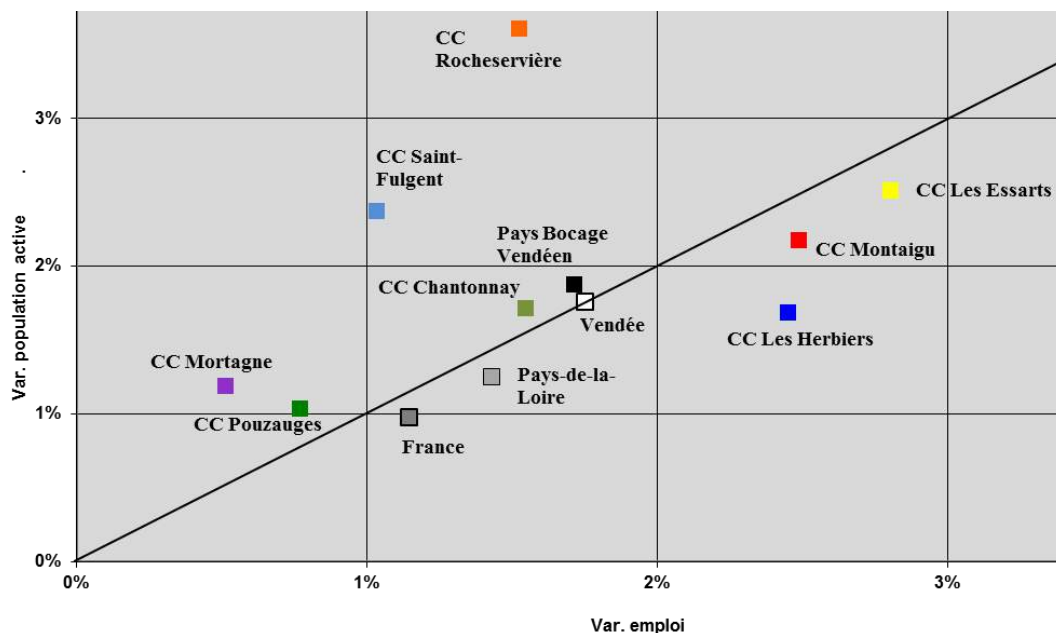
(Source : INSEE, RP)



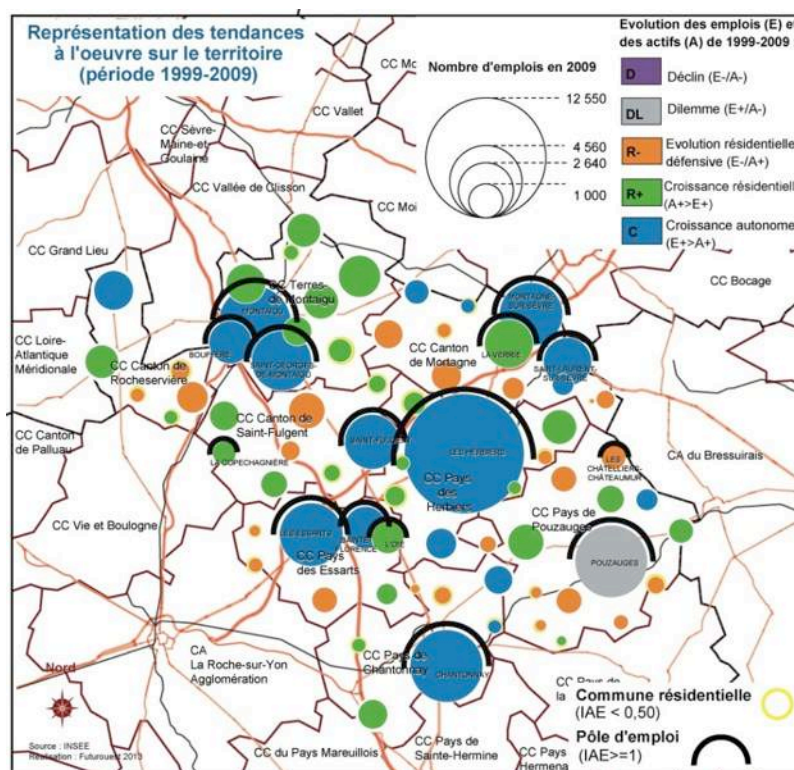
- La dynamique des emplois reste en adéquation avec celle de la population active occupée à l'échelle de l'ensemble du Pays du Bocage Vendéen. On observe néanmoins des trajectoires de développement différenciées selon les intercommunalités.

Variation annuelle comparée de l'emploi et de la population active occupée (1999-2010)

(Source : INSEE, RP)



- A l'échelle communale, les dynamiques des communes-pôles, qui comptent plus d'emplois que d'actifs occupés, font apparaître une croissance autonome qui signifie un renforcement de ces polarités. Seule la commune pôle de Pouzauges présente une situation de « dilemme » (croissance des emplois et diminution des actifs occupés) qui s'explique par des dynamiques démographiques moindres sur ce secteur.



Indice d'attractivité économique :

Comment lire la carte-graphe de représentation des tendances à l'œuvre sur le territoire en matière d'emplois et de population active occupée ?

La carte-graphe ci-dessus propose une vision synthétique des évolutions internes du territoire, en analysant les rapports entretenus entre deux variables explicatives de l'intensité et du mode de développement constaté : l'évolution de la population active occupée et l'évolution des emplois du territoire. Leurs diverses combinaisons permettent de définir quelques configurations-types fondamentales, qui sont expliquées ci-dessous.

La croissance de la population active occupée est la composante indissociable de toute configuration porteuse de développement :

- une croissance de la population active occupée moins rapide que celle des emplois du territoire sera qualifiée de croissance autonome (symbole C) ;
- une croissance de la population active plus rapide que celle des emplois du territoire sera qualifiée de croissance résidentielle (symbole R+) ;
- une croissance de la population active qui s'accompagne d'une diminution des emplois du territoire constitue une espèce de développement résidentiel par défaut qu'on qualifiera ici d'évolution résidentielle défensive (symbole R-).

Ce caractère plus ou moins résidentiel du développement est usuellement mesuré à l'aide d'un indicateur dénommé « indice d'attractivité économique » (IAE). Il se définit comme le rapport entre le nombre d'emplois localisés sur le territoire et l'effectif de la population active occupée du territoire (que ces actifs résident sur le territoire travaillent ou non sur le territoire).

L'évolution de cet indice sur une période donnée permet d'apprécier dans quelle mesure le développement du territoire s'est opéré à partir d'activités présentes plutôt dans son périmètre ou plutôt à l'extérieur. Si la valeur de ce rapport s'élève, cela exprime un développement orienté vers une croissance autonome et vers le maintien/renforcement des pôles d'emploi du territoire (on appelle « pôles d'emploi » les « centres d'emploi » -c'est-à-dire les communes disposant d'une masse significative d'emplois-, où l'effectif des emplois est supérieur à la population active). S'il se dégrade, cela reflète une évolution de caractère résidentiel.

A l'inverse, une diminution durable de la population active est un signe de crise :

- une diminution de la population active accompagnée d'une réduction du nombre d'emplois est un scénario de déclin (ou dévitalisation) (symbole D) ;
- une diminution de la population active accompagnée d'une hausse de l'emploi est signe d'une configuration instable : soit d'un retournement d'une phase de déclin vers une configuration résidentielle ou de croissance autonome, soit d'une transition depuis ces dernières vers une phase de déclin. Cette situation ambivalente sera ici qualifiée de dilemme (symbole DL).

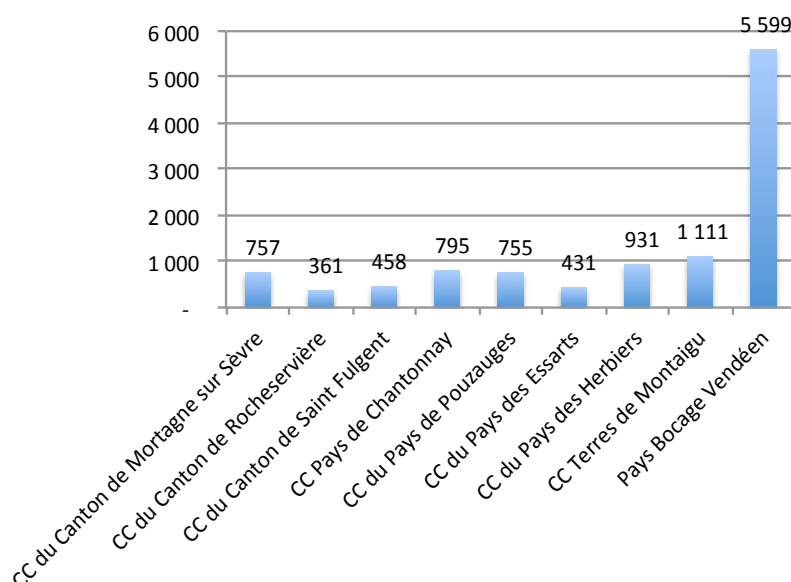
3.3 Le chômage

✓ Etat des lieux

- Le Bocage Vendéen représente :
 - 21 % des chômeurs de Vendée et 3,5 % de ceux des Pays de la Loire,
 - 20 % des sans emplois masculins du département et 3 % de la région,
 - 21,5 % des chômeurs féminins de la Vendée et 4 % de la région.
- 58 % des personnes étant dans cette catégorie sont des femmes, contre 56 % en Vendée et 53 % en Pays de la Loire,
- Un taux de chômage particulièrement bas** (6,6 %), qui est proche du chômage incompressible en dessous duquel il n'est pas possible d'aller, notamment à l'égard de la Vendée (9,3 %) et des Pays de la Loire (9,8 %),
- Des taux de chômage globalement en deçà du niveau départemental, hormis pour la CC de Chantonnay (9,2 %).

Nombre de chômeurs de 15-64 ans en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

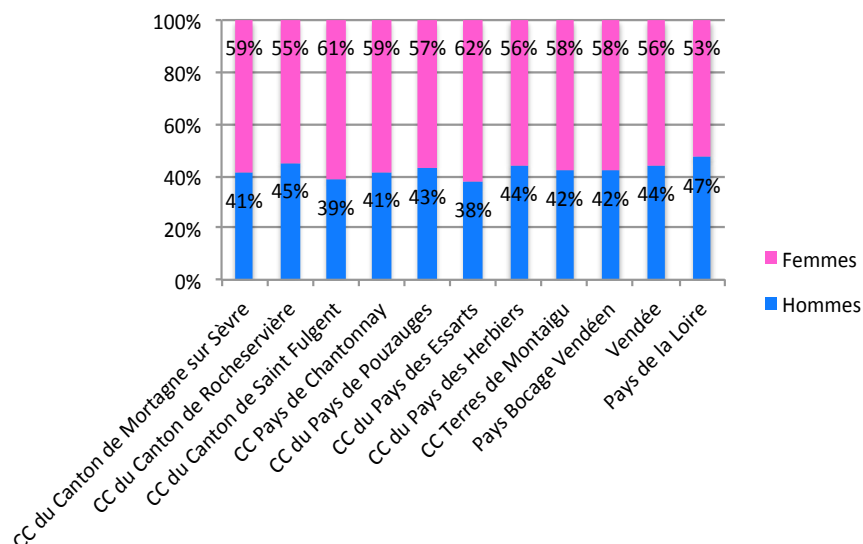


Chômage:

Ensemble des personnes de 15 ans à 64 ans, privées d'emploi et en recherchant un.

Part des chômeurs de 15-64 ans selon le sexe en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



Taux de chômage des 15-64 ans en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Taux de chômage	Taux de chômage masculin	Taux de chômage féminin
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	5,8%	4,5%	7,4%
CC du Canton de Rocheservière	5,7%	4,8%	6,8%
CC du Canton de Saint Fulgent	5,5%	3,9%	7,4%
CC Pays de Chantonay	9,2%	7,1%	11,5%
CC du Pays de Pouzauges	6,9%	5,4%	8,6%
CC du Pays des Essarts	6,6%	4,7%	8,7%
CC du Pays des Herbiers	6,6%	5,4%	7,9%
CC Terres de Montaigu	6,7%	5,3%	8,3%
Pays du Bocage Vendéen	6,6%	5,2%	8,3%
Vendée	9,3%	7,8%	11,0%
Pays de la Loire	9,8%	8,9%	10,8%

Taux de chômage:

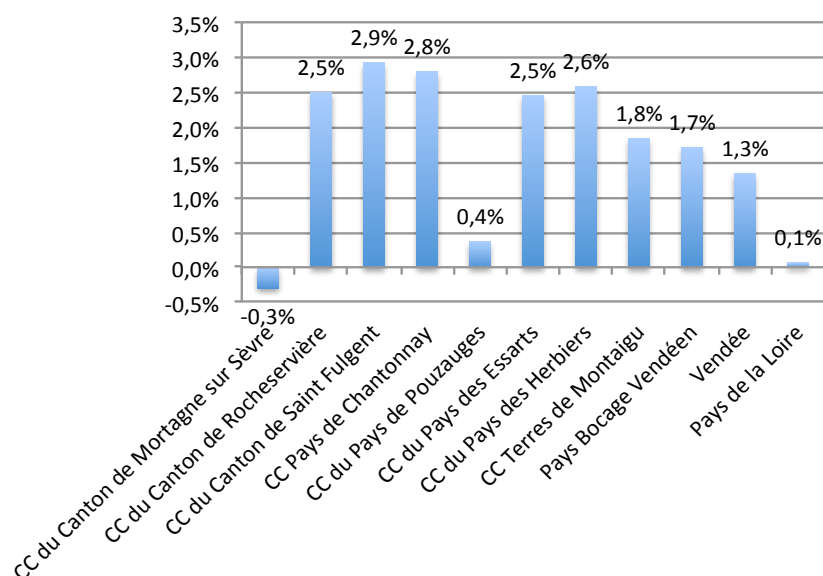
Pourcentage des chômeurs dans la population active.

✓ Tendances

- Le nombre de chômeurs du Bocage Vendéen augmente de 1,7 % en moyenne par an entre 1999 et 2010, score plus élevé qu'en Vendée et Pays de la Loire,
- Le taux de chômage se stabilise entre 1999 et 2010,
- L'évolution des taux de chômage entre les Communautés de Communes du périmètre du SCoT révèle de fortes disparités, qui trouvent une explication dans des évolutions de structures de population, de productivité, voire de spécialisations sectorielles différentes.

Taux de croissance annuel moyen du nombre de chômeurs de 15-64 ans entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



Taux de chômage en 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

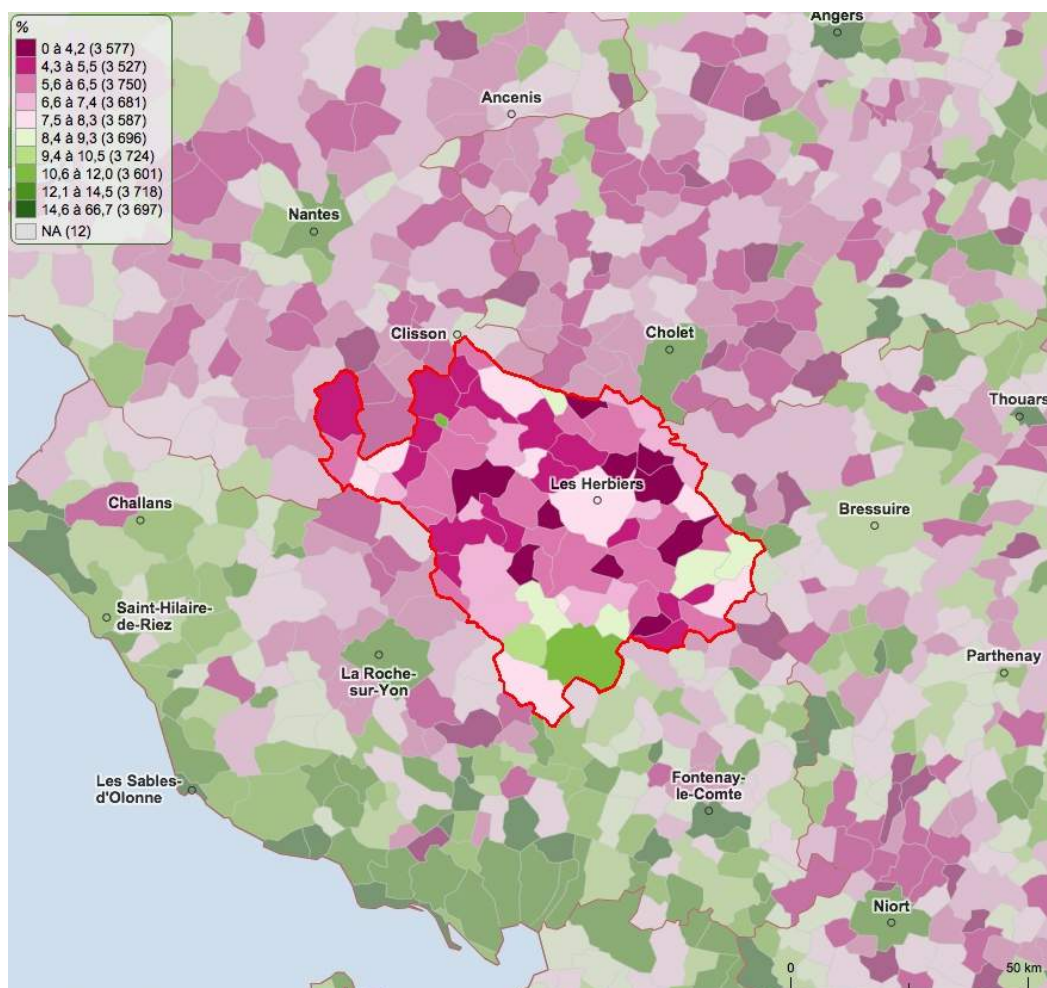
	Taux de chômage 1999	Taux de chômage 2010	Différentiel
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	6,9%	5,8%	-1,0
CC du Canton de Rocheservière	6,5%	5,7%	-0,7
CC du Canton de Saint Fulgent	5,2%	5,5%	0,3
CC Pays de Chantonay	8,2%	9,2%	1,0
CC du Pays de Pouzauges	7,4%	6,9%	-0,5
CC du Pays des Essarts	6,6%	6,6%	0,0
CC du Pays des Herbiers	5,9%	6,6%	0,6
CC Terres de Montaigu	6,9%	6,7%	-0,2
Pays du Bocage Vendéen	6,7%	6,6%	-0,1
Vendée	9,7%	9,3%	-0,4
Pays de la Loire	11,1%	9,8%	-1,3

✓ Interdépendances

- La croissance du nombre de chômeurs ne peut être expliquée par la seule venue de personnes sur le territoire de personnes étant catégorisées comme chômeuses,
- En revanche, la venue de jeunes sur le marché du travail explique une part minoritaire de cette hausse, **ce qui pose la question de l'adéquation et de la rencontre entre l'offre et la demande de travail**,
- L'évolution du chômage dans les territoires du Bocage Vendéen pose des enjeux d'avenir en termes :
 - De positionnement et de diversification du tissu économique sur des segments à forte croissance et rendement qui sont moins impactés par la concurrence et les aléas macroéconomiques,
 - De formation initiale et continue de manière à faire coïncider plus efficacement les offres de travail aux demandes des entreprises locales,
 - D'insertion au marché du travail via un système de transports permettant de relier les zones d'activités au lieu d'habitation,
- Enfin, la faiblesse relative du taux de chômage amène le Pays du Bocage Vendéen à être perçu comme une aire d'une rare attractivité, générant ainsi des flux de personnes et économiques qui se renforcent et qui demandent une adaptation de l'aménagement du territoire.

Taux de chômage des 15-64 ans en 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)



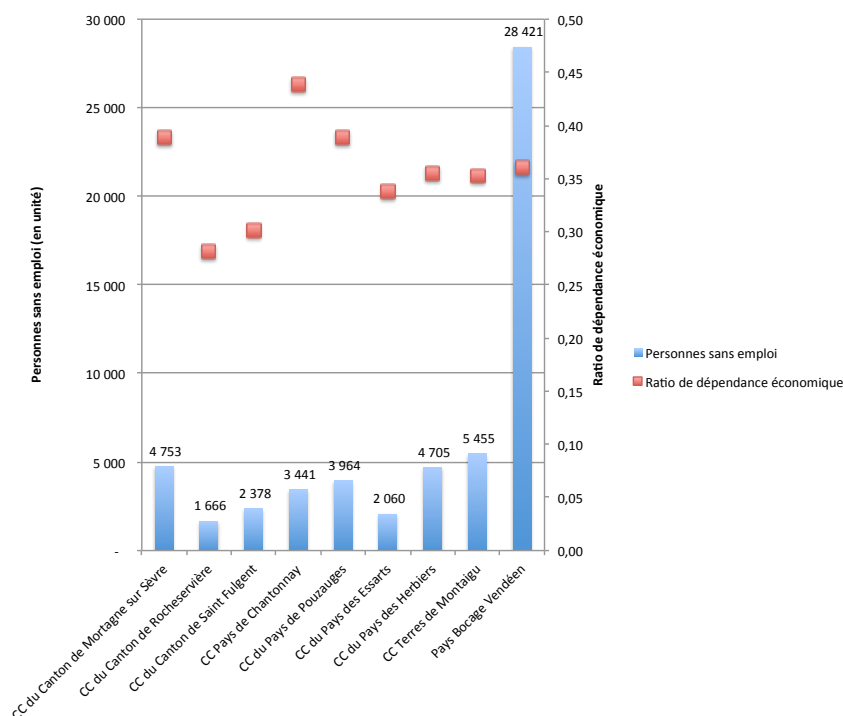
3.4 La dépendance économique

✓ Etat des lieux

- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu représentent près de 52 % des personnes sans emploi du Bocage Vendéen en 2010,
- En 2010, les personnes sans emploi du Bocage participent à hauteur de 22 % de ceux du département et 3,5 % de la région.
- Pour 1 actif occupé, il y a 0,35 personnes sans emploi contre 0,5 en Vendée et 0,51 en Pays de la Loire.

Mesure de la dépendance économique des territoires du SCoT

(Source : INSEE, RP, données principales)



Ratio de dépendance économique :

Il s'agit d'un indicateur mesurant la part des personnes sans emploi (inactifs additionnés des chômeurs) par rapport aux personnes ayant un emploi.

Inactifs:

Ce terme regroupe les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer

✓ Tendances

- Des trajectoires différenciées entre les EPCI du Bocage, mais une dynamique globale baissière du nombre de personnes sans emploi,
- Un ratio de dépendance qui s'améliore dans toutes les zones géographiques.

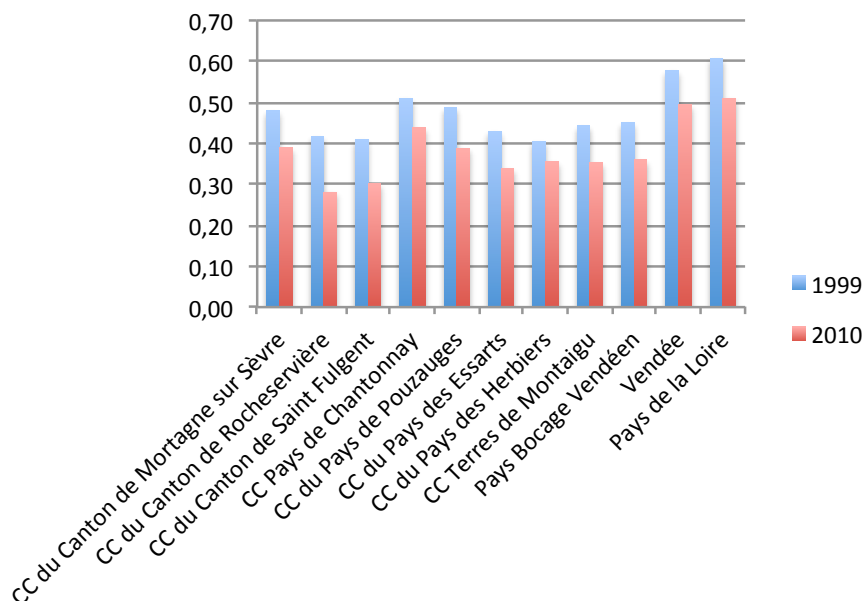
Evolution des personnes sans emploi entre 1999 et 2010

(Source : INSEE, RP, données principales)

	Evolution annuelle en moyenne	Variation absolue
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-0,6%	-323
CC du Canton de Rocheservière	0,0%	8
CC du Canton de Saint Fulgent	-0,5%	-129
CC Pays de Chantonay	0,3%	95
CC du Pays de Pouzauges	-1,0%	-447
CC du Pays des Essarts	0,3%	73
CC du Pays des Herbiers	0,4%	209
CC Terres de Montaigu	0,1%	62
Pays du Bocage Vendéen	-0,1%	-453
Vendée	0,4%	5 709
Pays de la Loire	-0,2%	-16 901

Evolution du ratio de dépendance économique

(Source : INSEE, RP, données principales)



✓ Interdépendances

- Le ratio de dépendance s'améliore sur la conjonction de 2 phénomènes :
 - Une vive croissance de personnes ayant un emploi,
 - Une diminution significative de personnes considérées comme étudiantes,
- Un aspect retro-littoral qui amène un effet d'héliotropisme modéré comparativement aux zones littorales,
- Cette dimension amène le Pays du Bocage Vendéen à :
 - Une amélioration du potentiel de croissance et de développement,
 - Une croissance du pouvoir d'achat susceptible de générer des externalités positives en termes d'activité économique (créations d'emplois et d'entreprises),
 - Un meilleur financement des collectivités territoriales,
- **Cet indicateur d'attractivité renvoie en réalité sur certaines CC du périmètre du SCoT à interpeller la capacité à produire de l'activité résidentielle et des aménités pour palier à l'accueil des retraités du fait du vieillissement des populations, mais aussi de permettre aux jeunes populations de se réaliser.** Ceci correspond à une des clefs d'entrée de la pérennisation de l'attractivité du Bocage Vendéen.

✓ Conclusion de la fiche

✓ **ATOUTS**

Un taux d'activité et d'emploi parmi les plus élevés de France qui donne de la profondeur économique au périmètre du SCoT par la préservation du potentiel de croissance et de développement.

✓ **FAIBLESSES**

Des EPCI aux performances diffuses qui n'amènent pas toujours les mêmes degrés de réponses.

✓ **OPPORTUNITES**

L'attractivité économique du Bocage induit des opportunités d'aménagement du territoire permettant aux habitants d'y trouver les réponses à leurs besoins de parcours résidentiels, sociaux et professionnels, voir au territoire de se moderniser et de proposer un nouveau modèle de développement d'une campagne dynamique.

✓ **MENACES**

Le taux d'actif est tel qu'il est impossible pour le tissu économique du Pays du Bocage Vendéen de trouver la totalité de la main d'œuvre nécessaire à son développement, ce qui pose les enjeux de la gestion des flux économiques et des mobilités.

En outre, la réponse au chômage et aux cycles économiques repose en partie sur la capacité des individus à régénérer leur capital humain. Ceci implique un travail déjà en place de valorisation de la formation initiale et continue sans quoi la vulnérabilité du tissu économique aux variables externes sera palpable.

FICHE 4 : LE TOURISME

Le tourisme est une activité économique structurante pour certains territoires. Il contribue à dynamiser l'emploi, à aménager les sites et leurs alentours, à identifier le caractère des terroirs, à renforcer ou créer une appropriation à une culture locale, à être un vecteur d'intégration. Ainsi, dans un contexte de résidentialisation de la sphère économique, le tourisme est un facteur d'attractivité et un facilitateur en termes de d'image territorial.

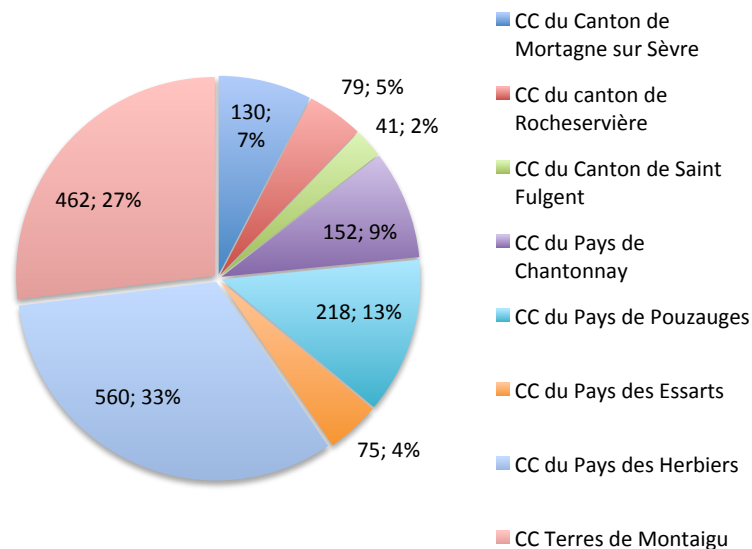
4.1 L'emploi directement touristique

✓ Etat des lieux

- 1 717 emplois touristiques salariés privés, soit 3 % des emplois salariés privés totaux du Bocage Vendéen,
- 19 % et 3 % des emplois touristiques privés de Vendée et des Pays de la Loire.

Emplois liés salariés privés directement liés au tourisme dans le Pays du Bocage Vendéen en 2012

(Source : ACOSS, en nombre et %)



Méthodologie :

Les emplois salariés privés directement liés au tourisme sont comptabilisés à partir des données ACOSS, suivant la Nomenclature d'Activités Française (NAF rév.2, 2008).

La méthodologie est propre à PROSCOT et insiste aussi bien sur des activités traditionnelles de types Hôtels-café-restaurants, que des activités de transports de voyageurs, et des professions liées à la culture-loisirs.

Les composantes:

49.10 Z : Transports ferroviaire interurbain de voyageurs,
 49.31 Z : Transports urbains et suburbains de voyageurs,
 49.32 Z : Transports de voyageurs par taxis
 49.39 A : Transports routiers réguliers de voyageurs,
 49.39 B : Autres transports routiers de voyageurs,
 50.10 Z : Transports maritimes et côtiers de passagers,
 50.30 Z : Transports fluviaux de passagers,
 51.10 Z : Transports aériens de passager,
 55.10 Z : Hôtels et hébergements similaires,
 55.20 Z : Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée
 55.30 Z : Terrains de campings et parcs pour caravane ou véhicules de loisirs,
 56.10 A : Restauration traditionnelle,
 56.10 B : Cafétérias et autres libres-services,
 56.10 C : Restauration de type rapide,
 56.30 Z : Débits de boissons,
 59.14 Z : Projection de films cinématographiques,
 79.11 Z : Activités des agences de voyage,
 79.12 Z : Activités des voyagistes,
 79.90 Z : Autres services de réservation et activités connexes,
 82.30 Z : Organisation de foires, salons professionnels et congrès,
 90.01 Z : Arts du spectacle vivant,
 90.02 Z : Activités de soutien au spectacle vivant,
 90.03 A : Création artistique relevant des arts plastiques,
 90.03 B : Autre création artistique,
 90.04 Z : Gestion de salles de spectacles,
 91.02 Z : Gestion des musées,
 91.03 Z : Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires,
 91.04 Z : Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles,
 92.00 Z : Organisation de jeux de hasard et d'argent,
 93.21 Z : Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes,
 93.29 Z : Autres activités récréatives et de loisirs,
 96.04 Z : Entretien corporel.

✓ Tendances

- Des mouvements erratiques de l'emploi touristique entre les différentes CC du Pays du Bocage Vendéen,
- Des réactions plus vives dans le périmètre du SCoT à la hausse comme à la baisse sur les cycles économiques comparativement à la Vendée et aux Pays de la Loire,
- La CC des Herbiers se positionne comme le pôle touristique du Pays, entre 2011-2012, elle contribue à hauteur de 5,7 points sur les 8,3 points de croissance de l'emploi salarié privé touristique à l'échelle du Bocage.

Evolution des emplois salariés privés directement liés au tourisme

(Source : ACOSS)

	Variation absolue				Variation relative			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	2	11	- 14	3	1,6%	8,5%	-9,9%	2,4%
CC du canton de Rocheservière	5	2	- 12	0	6,0%	2,2%	-13,2%	0,0%
CC du Canton de Saint Fulgent	- 76	- 6	- 5	- 5	-57,1%	-10,5%	-9,8%	-10,9%
CC du Pays de Chantonnay	3	18	- 5	2	2,2%	13,1%	-3,2%	1,3%
CC du Pays de Pouzauges	- 30	- 10	15	14	-13,1%	-5,0%	7,9%	6,9%
CC du Pays des Essarts	8	1	- 3	9	13,3%	1,5%	-4,3%	13,6%
CC du Pays des Herbiers	165	- 54	- 5	90	45,3%	-10,2%	-1,1%	19,1%
CC Terres de Montaigu	19	- 8	3	19	4,4%	-1,8%	0,7%	4,3%
Pays du Bocage Vendéen	96	- 46	- 26	132	6,1%	-2,8%	-1,6%	8,3%
Vendée	145	281	- 108	168	1,7%	3,2%	-1,2%	1,9%
Pays de la Loire	1 164	997	500	631	2,1%	1,8%	0,9%	1,1%

✓ Interdépendances

- Le développement des emplois touristiques, par définition non délocalisables, interpelle le territoire en matière de formation (langues étrangères, accueil, etc.), de l'offre de « produits » touristiques (capacité d'accueil, festivals, etc.), voire d'aménagement (accessibilité aux sites, modes alternatifs de transports, etc.),
- Le tourisme et le développement qu'il induit en matière d'appropriation territoriale apparaît comme un moyen identifié oeuvrant à l'intégration des populations à une identité Vendéenne,
- Le produit d'appel du Puy du Fou pose la question du relais de croissance qu'il peut induire en tant que moteur d'une reconnaissance du patrimoine culturel, historique et paysager de l'ensemble des territoires du Bocage Vendéen.

LE TERRITOIRE VECU

La venue de nouvelles populations non vendéennes implique un délitement de la culture telle qu'elle est perçue par les vendéens eux-mêmes.

Aussi, à l'image de certains territoires en France, le développement d'une économie touristique est perçu comme un maillon fort entre le territoire et ses habitants susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté de vie singulière.

✓ Gouvernance

- Le Schéma d'aménagement touristique départemental tente de donner une vision plus qualitative au développement de l'économie touristique de Vendée afin de rester le département leader sur la façade Atlantique au travers de la promotion d'une

stratégie en adéquation avec les 3 piliers du développement durable et la préservation de l'identité culturelle

- La fusion de Vendée Expansion et du Comité Départemental du Tourisme a pour but de promouvoir la reconnaissance du tourisme comme activité structurante en matière économique, d'aménagement et de reconnaissance de la Vendée,
- Le Pays du Bocage Vendéen, via son pôle touristique (www.autourdupuydufou.com) a pour objectif de développer l'activité touristique et professionnaliser l'accueil autour du Puy du Fou en se basant sur les projets structurants, la coordination de l'action des différents Offices du Tourisme et en essayant d'accroître la fréquentation et la sédentarisation de la clientèle.

4.2 Estimation des retombées touristiques

✓ Les nuitées touristiques

- 2,2 millions de nuitées touristiques marchandes et non marchandes :
 - 34 % sont marchandes et 66 % sont non marchandes,
 - 85 % des nuitées touristiques non marchandes sont effectuées chez des parents ou amis et 15 % au sein de résidences secondaires.

✓ Les nuitées touristiques

- Selon Protourisme, les retombées économiques directes du tourisme se chiffrent à près de 115 millions d'euros,
- Les nuitées touristiques marchandes représentent 73 % des retombées économiques directes,
- Le Puy du Fou génère environ 65 % des retombées économiques directes.

4.3 La capacité d'accueil

✓ Etat des lieux

- Le Pays du Bocage Vendéen totalise près de **22 100 lits touristiques**, soit 2,5 % de l'ensemble départemental :
 - 11 135 lits touristiques marchands (4 % des lits de la Vendée), soit la moitié des lits touristiques, contre seulement 32 % à l'échelle départementale,
 - 11 000 lits touristiques non marchands (2,3 % du total de la Vendée).
- 53 27 % des lits touristiques marchands sont fournis par les hôtels,
- 53 % des lits touristiques marchands sont concentrés sur les CC des Herbiers et de Mortagne.

Lits réels selon le type de structure

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

Catégories	Nombre de lits
Hôtels	2 990
Chambres d'hôtes	1 353
Camping	3 767
Meublés de tourisme	1 351
Villages de vacances	380
Résidence de tourisme	176
Hébergement de groupe	767
Aire de camping car	351

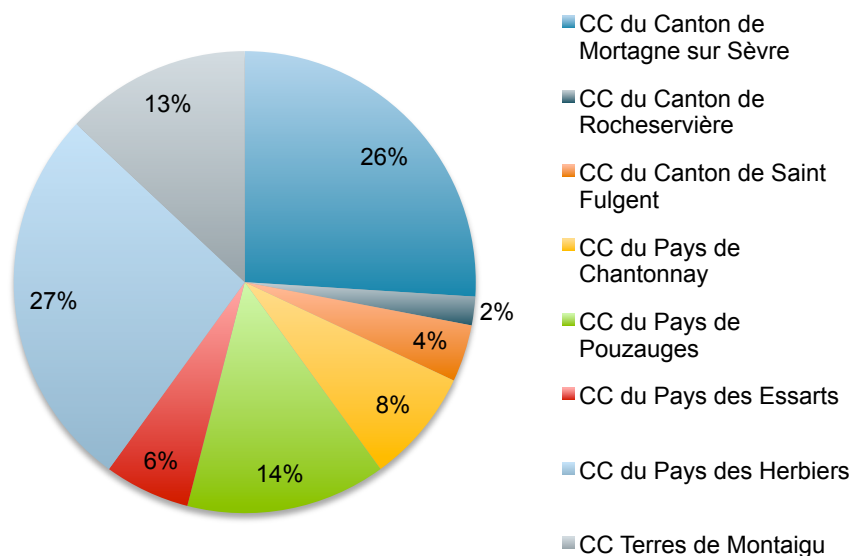
Répartition des lits touristiques marchands selon le mode d'hébergement

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Pays du Bocage Vendéen	Vendée
Hôtels	27 %	4 %
Villages de vacances	3 %	8 %
Résidences de tourisme	2 %	7 %
Meublés	12 %	12 %
Hébergement de groupe	7 %	-
Chambres d'Hôtes	12 %	1 %
Hébergement en plein air	34 %	65 %
Aires de campings car	3 %	2 %
Parcs résidentiels de tourisme	-	1 %

Lits touristiques marchands par Communautés de Communes

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



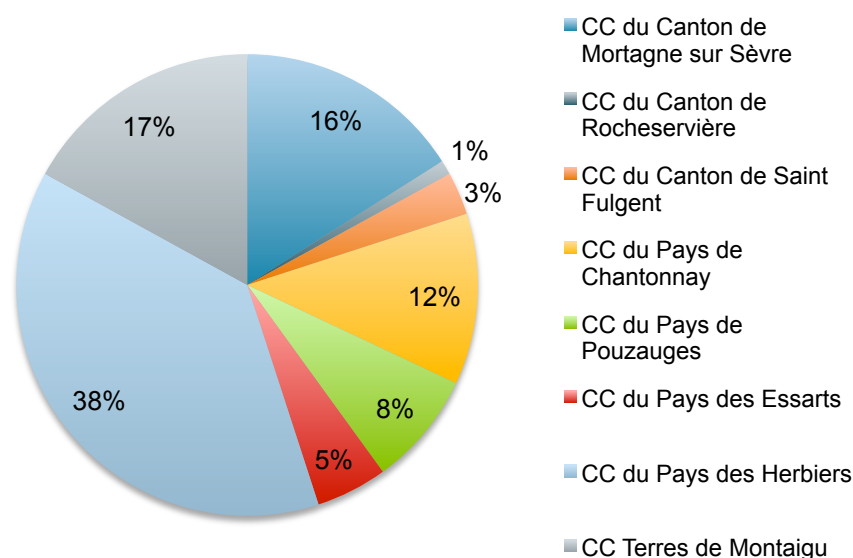
○ Focus hôtellerie

- Présence de 42 établissements et 1 063 chambres pour une capacité réelle (capacité d'accueil affective en fonction du nombre de couchage) de 2 990 lits,
- Près de 60 % des lits réels sont en 3 étoiles et plus,

- En moyenne, 25 chambres par hôtel, ce qui peut s'avérer peu propice à l'accueil de groupe,
- Le Parc du Puy du Fou compte 63 % des lits classés en 3 étoiles et 35 % de l'ensemble des lits réels du Pays
 - Réalisation de 3 nouveaux hôtels en 2013 de 3 ou 4 étoiles offrant une capacité d'accueil réelle de 263 lits supplémentaires
- Environ 50 % des chambres hôtelières du Bocage sont classées 3 étoiles ou plus, contre 36 % en Vendée,
- 100 % des chambres 5 étoiles de Vendée sont situées dans le Bocage

Répartition des lits hôteliers par Communautés de Communes

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



Répartition des chambres hôtelières par catégorie

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Pays du Bocage Vendéen	Vendée
Non homologuées	23 %	37 %
0 étoile	-	-
1 étoile	2 %	3 %
2 étoiles	25 %	24 %
3 étoiles	44 %	31 %
4 étoiles	4 %	4 %
5 étoiles	2 %	1 %

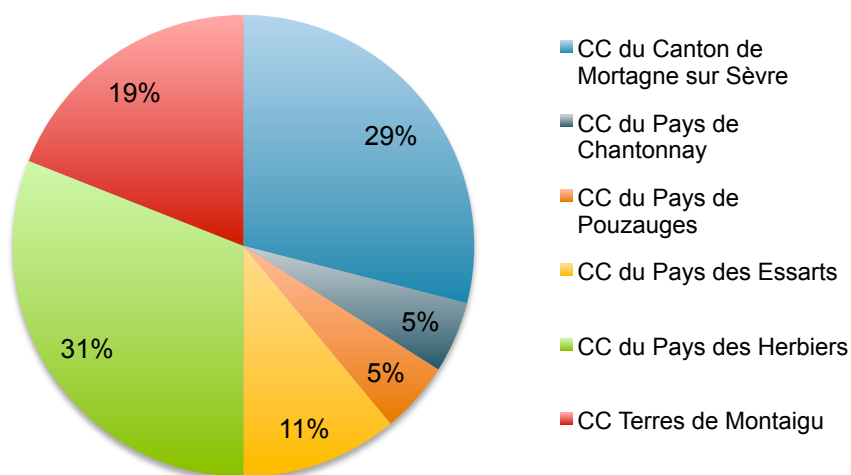
○ Focus hôtellerie de plein air

- 20 établissements pour 3 767 lits (2 % de l'offre vendéenne),
- 132 lits supplémentaires en 2013,
- 10 % des lits offrent une prestation de 4 étoiles ou plus contre 52 % pour le département de Vendée,

- 34 % des lits classés dans le Bocage sont accessibles en locatifs et 66 % en emplacements nus,
- Des campings de petite capacité avec 80 places en moyenne,
- Une offre peu adaptées aux attentes de la clientèle en séjour (locatif, animation, etc.) et peu en adéquation avec les nouvelles formes d'hébergement en plein air thématiques (aventure, insolite, etc.),
- Un positionnement qui reste à définir pour attirer une clientèle à la recherche d'une offre différente de celle du littoral.

Répartition des lits hôteliers de plein air par Communautés de Communes

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



Répartition des lits hôteliers de plein air par catégorie

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Pays du Bocage Vendéen	Vendée
Non classés ou non homologués	11 %	8 %
1 étoile	1 %	1 %
2 étoiles	9 %	11 %
3 étoiles	65 %	27 %
4 étoiles	10 %	39 %
5 étoiles	-	13 %
Camping à la ferme	4 %	-
Aires naturelles de camping	-	1 %

○ Focus meublés touristiques

- Les meublés touristiques représentent 1 350 lits, majoritairement classés ou labellisés par Gîte de France ou Clévacances,
- 47 % des lits sont d'un niveau de prestations égales ou inférieures à 2 épis ou clés,
- 30 % des meublés sont équipés de piscines, ce qui présage d'une marge de manœuvre en terme de montée en puissance de l'offre.

Répartition des lits en meublés par catégorie

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Pays du Bocage Vendéen
Non classés	23 %
1 étoile-épis-clé	2 %
2 étoiles-épis-clés	22 %
3 étoiles-épis-clés	40 %
4 étoiles-épis-clés	9 %
5 étoiles	1 %
Accueil Paysan	3 %

○ Focus hébergements de groupes

- 767 lits recensés,
- Une offre plutôt destinée à la formation professionnelle, représentant 45 % de la capacité d'accueil de l'hébergement de groupes,
- Des structures peu compatibles avec les exigences de confort d'une clientèle touristique familiale.

○ Focus chambres d'hôtes

- 1 353 lits,
- 42 % de l'offre est non labélisée,
- 17 % des structures proposent des prestations de restauration et 17 % sont équipées de piscines.

Répartition des lits en meublés par catégorie

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Pays du Bocage Vendéen
Non labellisés	58 %
1 épis-clé	1 %
2 épis-clés	6 %
3 épis-clés	23 %
4 épis-clés	5 %
Chambres au château et demeures de prestige	4 %
Accueil Paysan	3 %

○ Focus résidence de tourisme

- 1 établissement : la Résidence du bocage comptant 176 lits,
- Offre de qualité et reconnue comme telle.

○ Focus villages de vacances

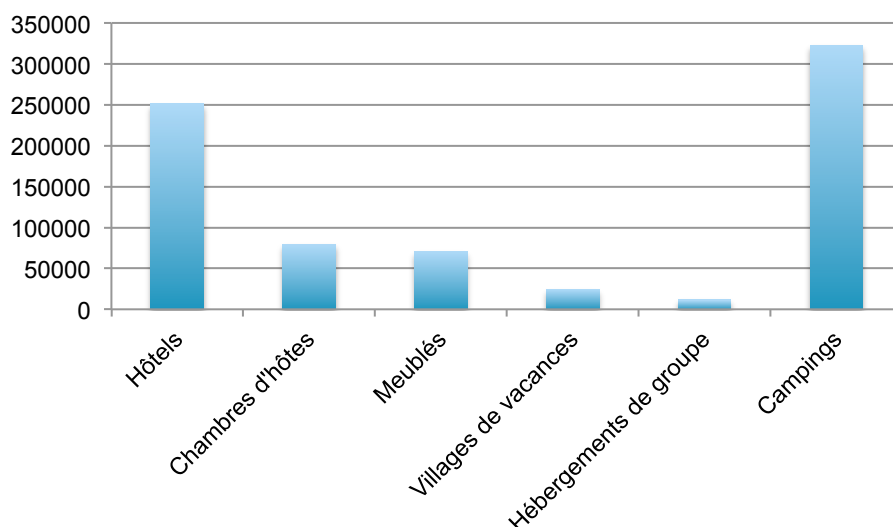
- 380 lits répartis entre 2 villages de vacances :
 - Les Pinserons avec 200 lits qui est non classé,
 - Le Village de vacances de Chantonay avec 180 lits, classé 3 étoiles,
- L'offre est vieillissante, la propreté et le confort sont jugés insatisfaisants, ce qui demande un effort d'investissement de requalification et d'adaptation,
- Le positionnement commercial reste à définir de manière à capter une clientèle dédiée.

✓ Les nuitées touristiques marchandes

- 760 683 nuitées touristiques, dont :
 - 42 % au sein des campings,
 - 33 % au sein des hôtels,
- La Communauté de Communes des Herbiers comptabilise 48 % des nuitées du Pays,
- Le Puy du Fou produit :
 - 46 % des nuitées hôtelières du Pays,
 - 15 % des nuitées globales du Pays.

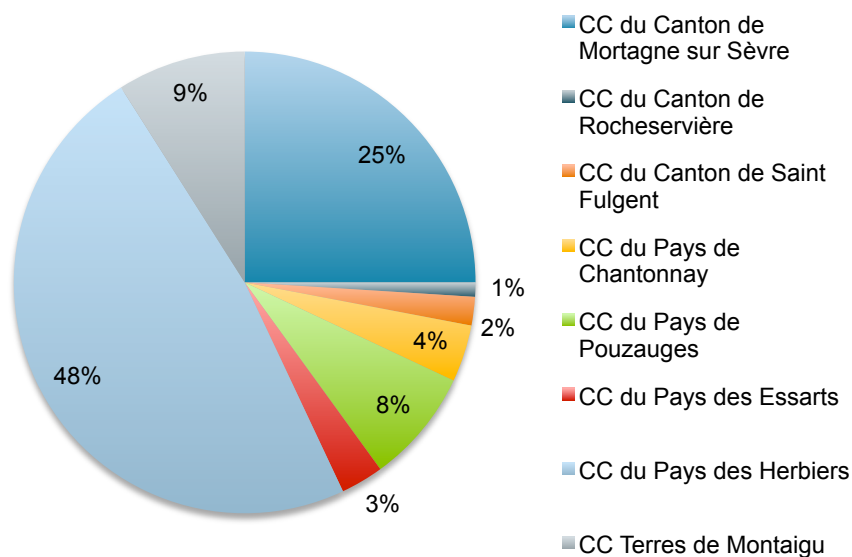
Répartition des nuitées touristiques marchandes par type d'hébergement

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



Répartition des nuitées touristiques marchandes par Communautés de Communes

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



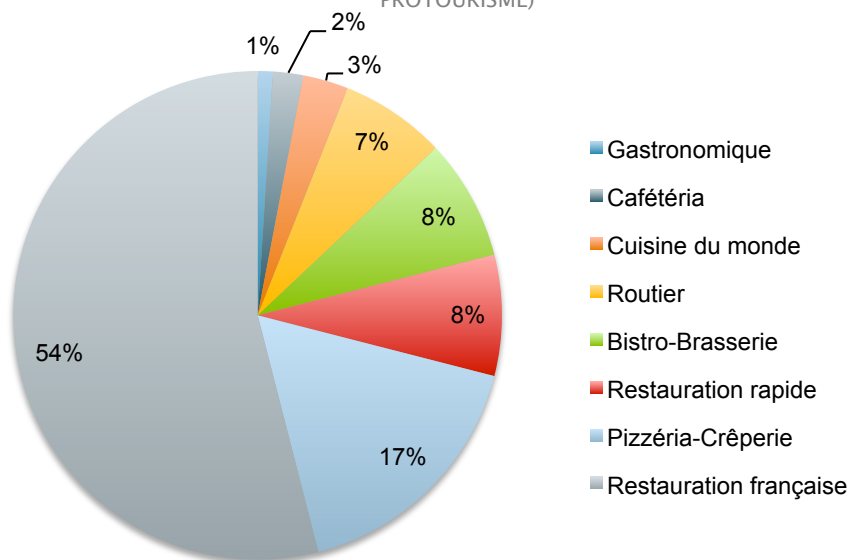
4.4 Les attracteurs touristiques

✓ La restauration

- 20 % des restaurants vendéens se trouvent dans le Pays du Bocage Vendéen (240 établissements),
- Une offre majoritairement tournée vers la cuisine française qui diffère de celle du département où la part du gastronomique est plus importante,
- L'offre de restauration est peu identifiée par les principaux guides (Michelin, Maître Restaurateur) puisque 8 établissements sont référencés.

Typologie de la restauration dans le Pays du Bocage Vendéen

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)



✓ **Le Puy du Fou**

- 4ème parc à thème français,
- Prix du « Meilleur Parc au Monde » décerné en 2012 et Parc préféré des français depuis 2010,
- 1 743 000 visiteurs en 2013 (hausse de 18 % depuis 2010) dont 9 % d'étrangers,
- Une clientèle fidélisée puisque 60 % d'entre eux reviennent tous les trois ans,
- 70 journées à plus de 10 000 visiteurs,
- Des retombées directes importantes :
 - 150 permanents,
 - 600 Equivalent Temps Plein,
 - 1 275 contrats en CDD
- Un investissement régulier de 10 à 20 millions par an depuis 10 ans,
- 56 millions de chiffre d'affaires en 2012 (croissance de 15 % depuis 2010),
- 3 hôtels sur site (La Cité Nocturne) auxquels s'additionnent 18 hôtels partenaires en proximité du Parc qui renforce sa capacité d'accueil touristique,
- En 2014, un 4ème hôtel sera inauguré, « La Camp du Drap d'or), avec une capacité de 100 chambres et 500 lits,
- Création d'une agence de voyage en 2013 qui vise à concocter des séjours « clé en main » incluant billetterie-hôtellerie-transport.

✓ **Des sites touristiques jouant la diversité**

- Patrimoine religieux (Saint-Laurent-sur-Sèvre), cités pittoresques (Mallièvre, Rocheservière, Montaigu, Mouchamps), La cité des oiseaux, le Mont des Alouettes, etc., s'inscrivent dans une offre diversifiée capable de rassembler un large public,
- L'offre touristique est très saisonnière, de fait juillet-août rassemblent près de 60 % des visites,
- Les sites attracteurs misent sur le caractère ludique de manière à attirer un public familial, quant aux sites d'envergure modérée proposent des expériences peu adaptées aux attentes des clientèles en quête de sensations,
- La signalétique des sites est peu opérante,
- 180 000 entrées en 2004 contre 162 938 en 2012 traduisant une perte de vitesse de l'attractivité touristique du Pays du Bocage Vendéen.

Fréquentation des sites majeurs hors Puy du Fou en 2012

(Source : Etude sur le positionnement de stratégie territoriale de tourisme du Bocage Vendéen, 2013, PROTOURISME)

	Nombre d'entrées
Barbe bleue, château de Tiffauges	42 198
Logis de la Chabotterie	25 263
Château de St Mesmin	16 862
Chemin de Fer	13 724
Refuge de Grasla	12 333
Maison de la Rivière	11 921
La cité des oiseaux	11 685
La maison de la vie rurale	6 608
Manoir des Sciences de Réaumur	5 947
Moulin des Alouettes	4 998
Château féodal de Sigournais	4 007
Espace Gaston Chaissac	3 707
Château de Pouzauges	2 519
Château de la Grève	1 211

Autres sites complétant l'offre touristique

(Source : Vendée Expansion)

	Type d'entrée
Moulin à foulon à Cugand	gratuite
Maison des Arts et Traditions à Rocheservière	gratuite
Sanctuaire de la Salette à La Rabatelière	gratuite
Clocher de St Michel Mont Mercure	gratuite
Les Moulins du Terrier Marteau à Pouzauges	payante
L'Aventure Médiévale (CC de Pouzauges)	payante
1 000 ans d'histoire à Montaigu	payante
Site St Sauveur à Rocheservière	payante

✓ Des potentialités pour le tourisme de nature qui sont réelles

- 200 sentiers de randonnées pédestres avec 5 boucles de GR de Pays,
- 1 000 km de réseau cyclable qui prennent appui sur des hébergements labélisés Accueil vélo et une application Vendée vélo Mobile,
- 230 km de sentiers équestres,
- Des concepts de découvertes innovants : les Chouettes Balades à St Pilbert de Bouaine, les SentiersRando'croquis sur la CC de Rocheservière, Géocaching sur la CC de Chantonay,
- 5 bases de départ de canoë,
- 2 plans d'eau proposant une activité de baignade : Lac de l'Espérance et le plan d'eau de la tricherie,
- L'offre est bien présente mais elle n'est pas identifiable faute d'attracteurs qui ne se démarquent pas, d'un manque de coordination entre les acteurs à l'échelle du Pays et d'une concurrence de lieux estampillés par le public comme de véritables bases d'activités de pleine nature à l'image de l'Ardèche, l'Aveyron, du Puy de Dôme,

- Le tourisme de nature demande à être réorganisé entre offre de proximité pour les locaux et une offre de séjours sportifs et de vacances permettant de faire émerger un produit d'appel identifiable en lien avec une capacité d'hébergement adaptée à cette thématique.

✓ Des potentialités pour le tourisme de nature qui sont réelles

- 3 des événements majeurs de Vendée ont lieu dans le Pays du Bocage Vendéen :
 - La Cinéscénie du Puy du Fou avec 370 000 spectateurs en 2012,
 - Le Festival de Poupet avec 55 000 entrées payantes en 2013,
 - Le Printemps du livre à Montaigu qui associe 250 auteurs et 35 000 visiteurs,
- D'autres événements maillent le territoire et qui jouissent d'une certaine notoriété :
 - Le festival Danse et Musique du Monde de Cugand avec 20 000 spectateurs,
 - Randonnée 4 Jours en Chantonay rassemblant entre 4 000 et 6 000 personnes ; Chantonay est la seule ville française inscrite à l'International Marching League où figure 24 pays,
 - Festival « Musiques à la Chabotterie »

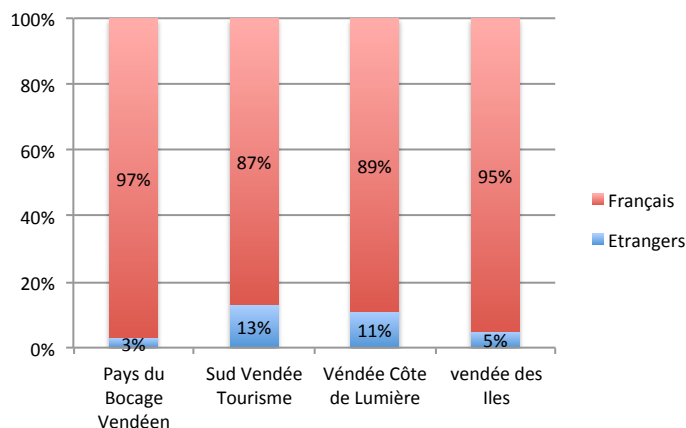
4.5 Caractéristiques de la clientèle marchande

✓ Etat des lieux

○ Selon la nationalité

- 97 % de touristes français, contre 87 % à l'échelle départementale,
- La clientèle française provient avant tout d'Ile-de-France (20 %) et de Rhône-Alpes (13 %).

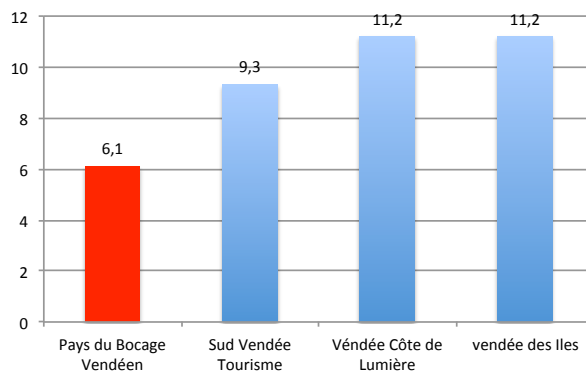
Nationalité des touristes en 2010
(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)



○ Selon la durée des séjours

- **Durée de séjours : 6,1 jours, le plus court du département.**

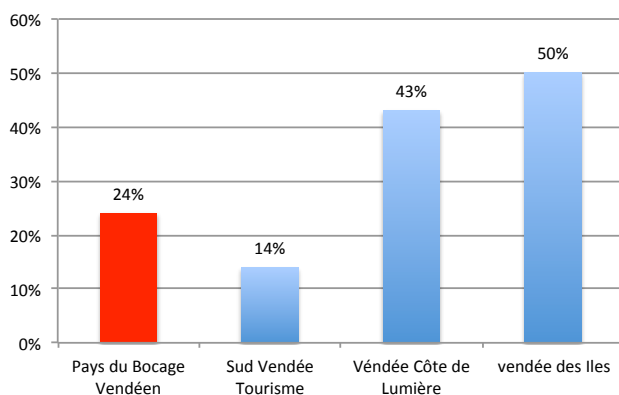
Durée des séjours en 2010
(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)



○ Selon la fidélité de la clientèle

- **24 % de clients fidèles, qui divergent d'une clientèle maritime plus assidue.**

Fidélité de la clientèle en 2010
(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)

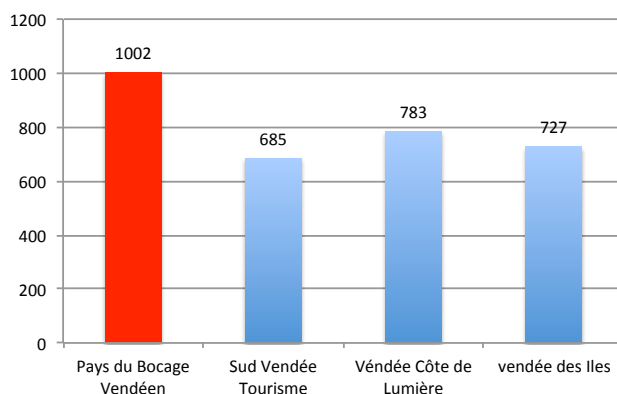


○ Selon le budget hebdomadaire dédié

- 1 002 € budgété par les familles par semaine, soit l'un des effets multiplicateurs les plus importants de la Vendée.

Budget hebdomadaire en 2010

(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)

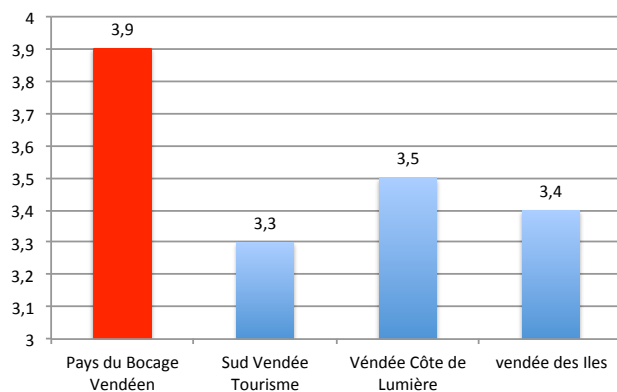


○ Selon le nombre de personnes par famille

- Des familles nombreuses viennent sur le territoire du Bocage Vendéen.

Nombre de personnes par famille en 2010

(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)



Spectacle au Puy du Fou en 2007

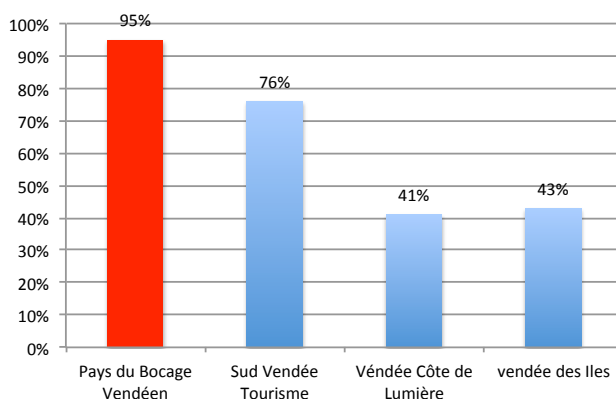
(Photo en libre accès)



○ Selon le caractère marchand des activités

- 95 % des activités effectués par les touristes sont payantes, ceci relevant d'un effet Puy du Fou.

Actes d'achat des prestations touristiques en 2010
(Source : Vendée Expansion, La clientèle touristique Vendéen en 2010)



✓ Interdépendances

- Le territoire attire des familles nombreuses au potentiel de dépenses élevées, mais qui se cantonnent sur le site du Puy du Fou, ce qui interpelle le territoire sur la mise en valeur des autres sites,
- Par ailleurs, les problèmes d'hébergement du fait d'une offre limitée posent les enjeux de l'offre d'accueil répondant aux caractéristiques des populations de passage de manière à développer l'activité touristique.

Château de Tiffauges
(Source : chateau.tiffauges.vendee.fr)



✓ Conclusion de la fiche

✓ **ATOUS**

Un attracteur puissant : le Puy du Fou dont la renommée est internationale.

Des familles aux potentiels marchands élevés.

De véritables sites à vocation touristiques d'une rare importance historique et culturelle.

✓ **FAIBLESSES**

Une capacité d'accueil qui limite la demande touristique locale et favorise le déport vers d'autres destinations.

Une communication qui reste cantonnée au Puy du Fou.

Des séjours encore trop courts.

✓ **OPPORTUNITES**

Une réelle prise en compte de la valeur marchande du tourisme par le département.

Une meilleure connaissance du public et de ses besoins par la mise en place d'observatoires touristiques.

Capacité de diversifier les thématiques touristiques : agricole, industrielle, etc.

Présence de nombreux évènements de renommées régionales et internationales : festival de Poupet, festival Vendée Nature Insolite, évènements sportifs d'envergure (tournoi international de football de Montaigu, Chrono des Nations des Herbiers)

✓ **MENACES**

Un effet d'éviction généré par le Puy du Fou du fait de son aura et un réseau entre les sites qui reste à développer.

La capacité du tissu associatif à perpétuer la dynamique culturelle et événementielle sur l'ensemble du Pays reste posée dans un contexte de financements des actions toujours plus onéreux ; ce qui questionne le territoire sur l'évolution du bénévolat et de son statut.

L'entretien d'un patrimoine riche et varié nécessite de trouver des moyens de financements ; ceci interpellant les acteurs du développement touristique à trouver de nouvelles sources et modalités de participation des partenaires privés.

FICHE 5 : STATUT SOCIAL ET REVENUS

Le niveau des revenus des ménages d'un territoire révèle le potentiel de croissance et de développement endogène de celui-ci. Aussi, toutes dynamiques économiques et modèles sociaux ne peuvent vivre et être pérennes dans le temps que si les revenus permettent de nourrir les aspirations individuelles.

5.1 Les statuts sociaux de la population

✓ Etat des lieux

- **Une population active à large dominante ouvrière** : près de 39 % de la population active, ce qui est conforme à la tradition industrielle du Bocage Vendéen,
- Dans l'ensemble des territoires du SCoT, les ouvriers sont les plus représentés,
- Plus d'agriculteurs exploitants dans le Bocage qu'en Vendée et Pays de la Loire,
- Ces orientations agricoles et ouvrières trouvent un prolongement sur les territoires voisins du Choletais,
- **En proportion les employés, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins présents** dans le périmètre du SCoT qu'en Vendée et en Pays de la Loire.

Proportion des catégories socio-professionnelles en 2010 parmi la population active

(Source : INSEE, RP, données complémentaires)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprises	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	3,7%	5,1%	7,9%	21,9%	24,6%	36,7%
CC du Canton de Rocheservière	4,2%	4,9%	8,3%	22,1%	25,5%	35,0%
CC du Canton de Saint Fulgent	6,2%	4,3%	5,5%	19,1%	23,1%	41,8%
CC Pays de Chantonay	3,7%	5,0%	5,9%	21,4%	24,2%	39,8%
CC du Pays de Pouzauges	6,8%	4,8%	4,5%	18,0%	22,2%	43,7%
CC du Pays des Essarts	4,0%	4,8%	6,2%	21,1%	22,3%	41,7%
CC du Pays des Herbiers	3,4%	4,5%	7,3%	21,2%	23,9%	39,8%
CC Terres de Montaigu	2,5%	4,9%	10,1%	22,1%	25,5%	35,0%
Pays du Bocage Vendéen	4,1%	4,8%	7,2%	20,9%	24,0%	38,9%
Vendée	3,5%	6,6%	8,1%	21,4%	28,0%	32,4%
Pays de la Loire	2,6%	5,4%	11,9%	23,8%	28,0%	28,3%

✓ Tendances

- Une hausse marquante des cadres et des professions intellectuelles supérieures (+ 6,5 % par an en moyenne entre 1999 et 2010) imputables à la tertiarisation du tissu économique et à la périurbanisation provenant des agglomérations,
- Tassement de la croissance des ouvriers et des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (+ 0,4 %),
- Des attitudes de développement différenciées entre les EPCI du SCoT.

Evolution des catégories socio-professionnelles entre 1999 et 2010 parmi la population active

(Source : INSEE, RP, taux de croissance annuel moyen, données complémentaires)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprises	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-3,4%	1,0%	4,8%	3,2%	1,4%	0,2%
CC du Canton de Rocheservière	-2,1%	3,7%	9,6%	8,1%	5,2%	1,0%
CC du Canton de Saint Fulgent	0,2%	1,1%	8,6%	6,0%	3,9%	0,8%
CC Pays de Chantonay	-2,7%	-0,7%	4,1%	6,2%	2,1%	0,0%
CC du Pays de Pouzauges	-1,3%	0,4%	2,3%	2,5%	1,8%	0,4%
CC du Pays des Essarts	-3,4%	0,8%	8,8%	6,1%	2,7%	1,5%
CC du Pays des Herbiers	-3,1%	-0,6%	6,0%	3,5%	2,5%	0,6%
CC Terres de Montaigu	-3,4%	0,0%	8,8%	4,7%	2,6%	0,3%
Pays du Bocage Vendéen	-2,3%	0,4%	6,5%	4,5%	2,5%	0,5%
Vendée	-2,2%	0,8%	4,7%	3,8%	1,8%	0,9%
Pays de la Loire	-3,0%	0,3%	4,2%	2,7%	1,1%	0,1%

✓ Interdépendances

- La périurbanisation et le désenclavement des territoires par les infrastructures de transports attisent les mouvements de populations,
- L'histoire des territoires, la variété des trajectoires économiques et des mobilités résidentielles, mais également la spatialisation des territoires à l'égard des agglomérations renforcent ou atténuent la composition sociale.

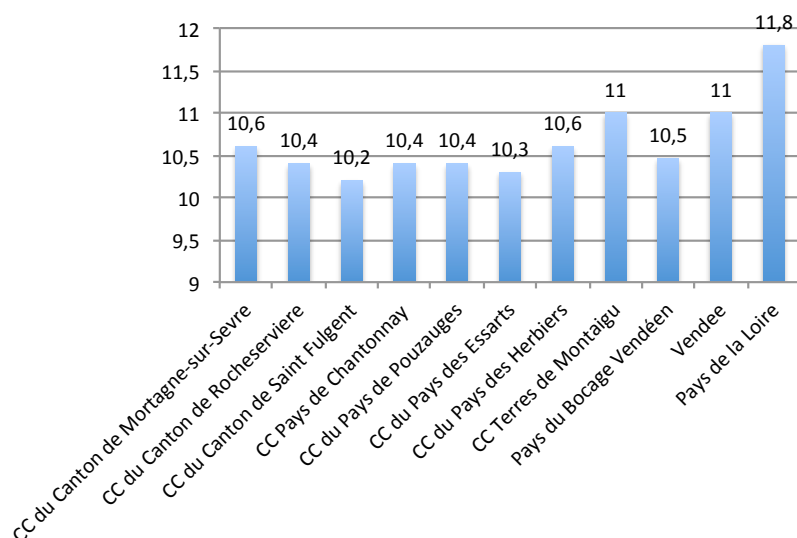
5.2 Les salaires

✓ Etat des lieux

- Des salaires compétitifs conférant un avantage comparatif du territoire sur d'autres,
- Toutes catégories socio-professionnelles confondues, le salaire net horaire moyen est inférieur au niveau départemental et régional,
- Globalement, les salaires sur la CC de Montaigu sont les plus élevés du périmètre du SCoT.

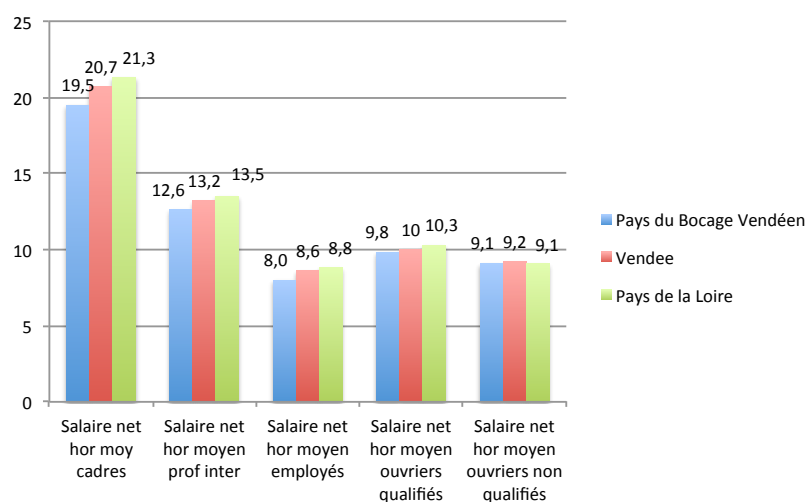
Salaire net horaire moyen en 2010 selon les territoires

(Source : INSEE, en euros)



Salaire net horaire moyen en 2010 selon les territoires et CSP

(Source : INSEE, en euros, estimation pour le Pays du Bocage Vendéen)



✓ Interdépendances

- Le niveau des salaires influence la compétitivité du territoire et le maintien d'un tissu économique compétitif, dont l'industrie,
- Le niveau de salaire ne présage en rien de la qualité de vie d'un territoire qui doit être rapporté au coût de la vie et à la capacité que celui-ci donne aux personnes de se réaliser, notamment dans le parcours résidentiel,
- Le niveau de salaire participe du contrat social entre salariés et entreprises, ce qui a contribué, pour partie, au décollage économique du Pays du Bocage Vendéen.

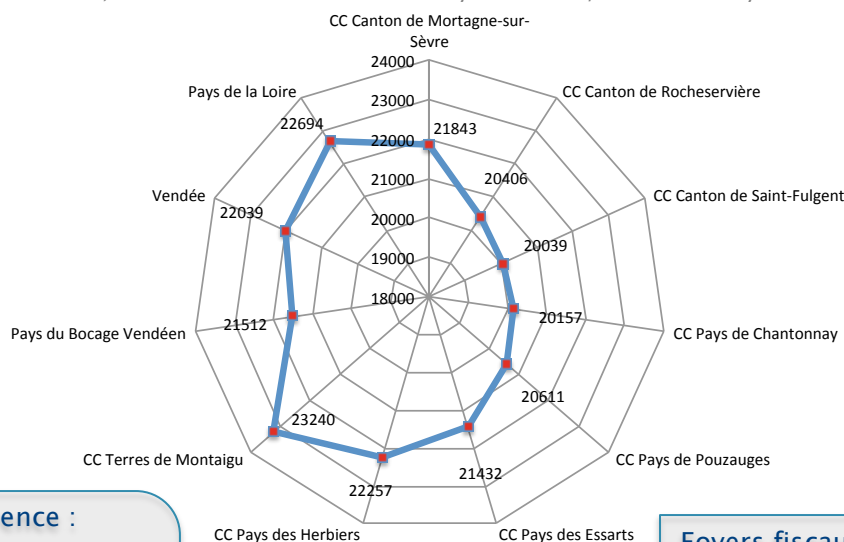
5.3 Les revenus

✓ Etat des lieux

- Des revenus moyens par foyers fiscaux légèrement en-deçà des niveaux départemental et régional,
- Le revenu fiscal moyen de la CC de Montaigu (le plus haut du territoire du SCoT) est 1,16 fois plus élevé que celui de la CC de Saint-Fulgent (le moins haut du Pays du Bocage Vendéen),
- Une proportion de foyers fiscaux imposables égale à celle des Pays de la Loire,
- Le territoire représente 25,5 % des foyers fiscaux imposables de Vendée et 4,5 % des Pays de la Loire.

Revenu fiscal de référence moyen

(Source : DGFIP, Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux / nombre de foyers fiscaux)



Revenu fiscal de référence :

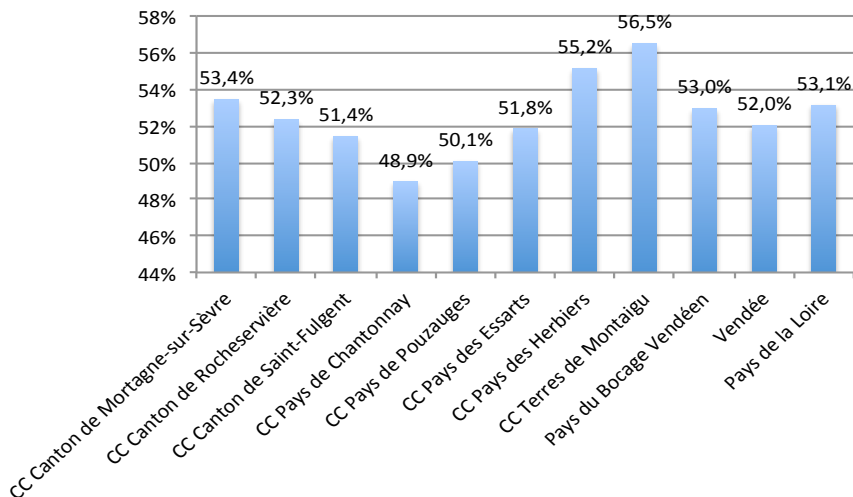
Il estime la capacité contributive réelle des contribuables. Il est égal au montant net des revenus et plus-values retenues pour l'établissement de l'impôt sur le revenu

Foyers fiscaux imposables :

Foyers fiscaux ayant un impôt à acquitter ou qui ne bénéficient que d'une restitution partielle des crédits d'impôts.

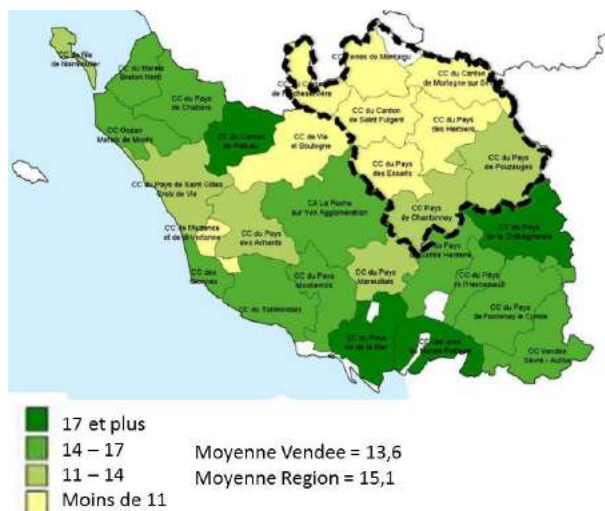
Part des foyers fiscal imposables

(Source : DGFIP)

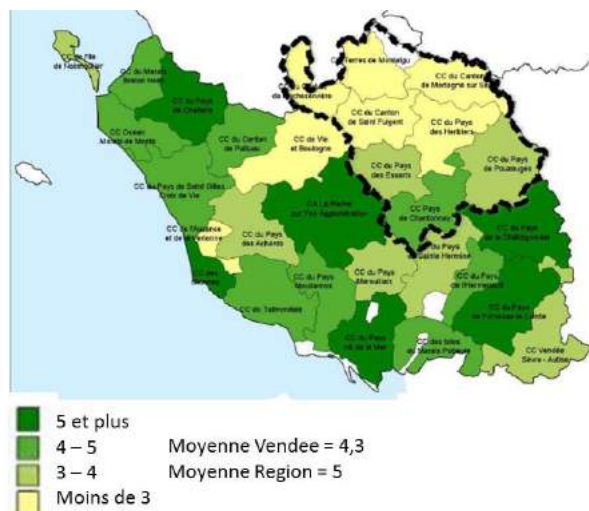


- Les indicateurs de bas revenus et de minima sociaux viennent renforcer l'analyse des tendances observées sur les revenus. La majorité des intercommunalités du Pays du Bocage Vendéen enregistre les plus faibles proportions de personnes appartenant à des ménages à bas revenus, à l'exception des CC de Chantonnay et Pouzauges.

Proportion des personnes appartenant
à un ménage
à bas revenus par EPCI en 2010
(Sources : INSEE, CAF, MSA)



Proportion des personnes bénéficiaires
des principaux minima sociaux
(ASS, RSA, AAH) en 2010
(Sources : INSEE, CAF, MSA)



Bas revenus :

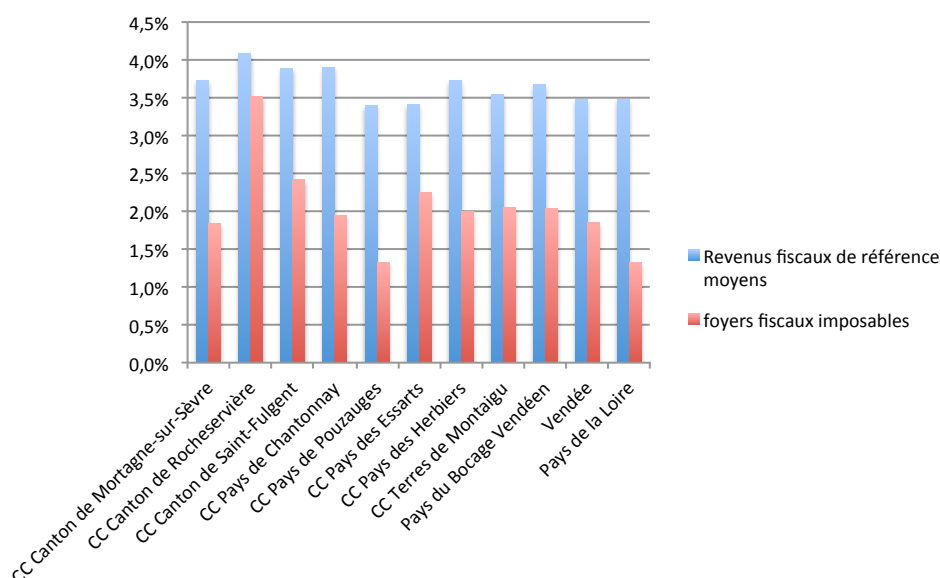
Définition de la CAF et la MSA : « la demi-médiane des revenus disponibles avant impôts ».

✓ Tendances

- Progression des revenus fiscaux moyens de l'ordre de 3,7 % par an en moyenne dans le Bocage contre une hausse de 3,5 % en Vendée comme en Pays de la Loire entre 2004 et 2010,
- Un écart des revenus fiscaux de référence moyens qui s'estompe entre l'EPCI le mieux doté et le moins doté avec un coefficient multiplicateur passant de 1,21 à 1,16 point entre 2004 et 2010,
- Une croissance concomitante du nombre de foyers fiscaux imposables : + 2 % (+ 9 549 unités).

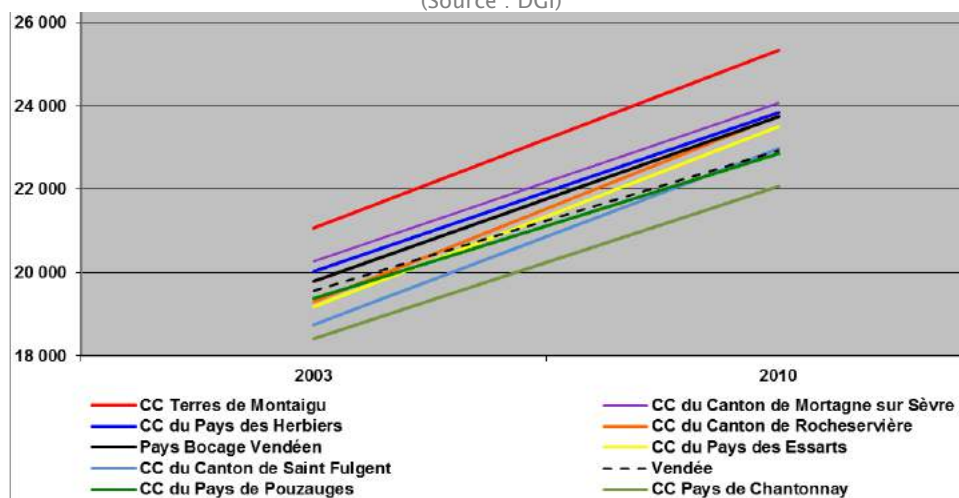
Evolution des revenus fiscaux de référence moyens et du nombre de foyers fiscaux imposables entre 2004 et 2010

(Source : DGFIP, taux de croissance annuel moyen)



Montant moyen du revenu fiscal moyen des traitements et salaires dans les foyers fiscaux, en euros (2003-2010)

(Source : DGI)



- Le niveau du revenu fiscal moyen des traitements et salaires est supérieur à la moyenne départementale, seule la CC de Chantonmay se situe en retrait.

Revenus fiscaux :

Les données sur les revenus fiscaux sont issues de la Direction Générale des Impôts (DGI). Elles se basent sur un montant estimé par la DGI, pour tenir compte « du montant net des revenus et plus-values retenus pour l'établissement de l'impôt sur le revenu ».

Les données sur les revenus de l'INSEE traitent des « ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus (revenus salariaux, revenus des professions non salariées, retraites, pensions d'invalidité et alimentaires, rentes viagères, revenus du patrimoine) ».

✓ Interdépendances

- Des revenus fiscaux qui progressent et qui permettent le développement d'une économie présentielle tournée vers la satisfaction des besoins des habitants du territoire,
- Une attractivité qui concerne des personnes travaillant dans les agglomérations voisines et contribuent à la croissance des revenus fiscaux dans le Pays du Bocage Vendéen,
- La juxtaposition de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs et du niveau de revenu fiscal médian fait ressortir les territoires du SCOT au contact des agglomérations. L'intensité de ce phénomène se ressent notamment au niveau des polarités du territoire, notamment à Montaigu et Les Herbiers.

LE TERRITOIRE VECU

Le mouvement vers la métropolisation des emplois interpelle le niveau des salaires en même temps que l'attractivité du territoire modifie l'échelle des valeurs salariales dans les entreprises du Bocage Vendéen. Ce ressenti met en exergue une mutation engagée du modèle social, qui appelle un besoin exprimé d'une acculturation à la relation au travail vendéenne auprès des nouveaux habitants.

✓ Conclusion de la fiche

✓ **ATOUS**

Des revenus qui croissent et qui permettent l'instauration d'une dynamique endogène susceptible de diversifier le tissu économique.

Une compétitivité coût réelle, proche du modèle allemand.

✓ **FAIBLESSES**

Une diversité des CSP moins prononcée ici qu'en Vendée ou en région.

✓ **OPPORTUNITES**

Une mixité sociale en marche qui interpelle le territoire dans son aménagement et son fonctionnement.

Le développement de l'emploi résidentiel, non délocalisable et qui fait office d'intégrateur social pour des personnes qualifiées ou non.

✓ **MENACES**

Une attractivité résidentielle et une immigration économique qui demande à être maîtrisée sous peine de voir le modèle de développement du Pays du Bocage Vendéen muter vers une voie non choisie.

FICHE 6 : L'UNIVERS ENTREPRENEURIAL

La densité des entreprises, leurs spécialisations et leurs réseaux amènent les territoires à évoluer différemment les uns des autres, à se développer ou non. Aussi, le Pays du Bocage Vendéen offre un rare profil en France, d'un territoire où l'entreprise est mise en avant et où l'entreprise met en avant le territoire.

6.1 Dénombrement des établissements

✓ Etat des lieux

○ Données d'ensemble

- 11 800 établissements en 2010, soit 22 % de ceux présents en Vendée et 4 % en Pays de la Loire,
- Une représentation d'établissements de grande taille plus conséquente dans le Bocage Vendéen que dans les territoires de comparaison,
- Les emplois du Pays représentent, respectivement, 30 et 5 % des emplois de la Vendée et des Pays de la Loire.

Etablissements selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salariés		1-9 salariés		10-19 salariés		20-49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	unités	Part	unités	Part	unités	Part	unités	Part	unités	Part	unités	Part
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	1113	62,9%	497	28,1%	69	3,9%	48	2,7%	42	2,4%	1769	100%
CC du canton de Rocheservière	499	66,8%	196	26,2%	22	2,9%	23	3,1%	7	0,9%	747	100%
CC du Canton de Saint Fulgent	716	66,3%	278	25,7%	37	3,4%	31	2,9%	18	1,7%	1080	100%
CC du Pays de Chantonnay	738	61,1%	367	30,4%	50	4,1%	33	2,7%	20	1,7%	1208	100%
CC du Pays de Pouzauges	1094	66,3%	427	25,9%	62	3,8%	36	2,2%	31	1,9%	1650	100%
CC du Pays des Essarts	650	63,6%	268	26,2%	38	3,7%	35	3,4%	31	3,0%	1022	100%
CC du Pays des Herbiers	1206	57,6%	653	31,2%	120	5,7%	63	3,0%	50	2,4%	2092	100%
CC Terres de Montaigu	1354	60,7%	654	29,3%	111	5,0%	60	2,7%	53	2,4%	2232	100%
Pays du Bocage Vendéen	7370	62,5%	3340	28,3%	509	4,3%	329	2,8%	252	2,1%	11800	100%
Vendée	34282	64,7%	14904	28,1%	1871	3,5%	1184	2,2%	729	1,4%	52970	100%
Pays de la Loire	179737	64,6%	77078	27,7%	10283	3,7%	6665	2,4%	4340	1,6%	278103	100%

○ Etablissements agricoles

- 2 478 établissements agricoles à 86 % sans salarié,
- Représentant 30 % des établissements agricoles de Vendée et 6 % de ceux de la région,

- La CC de Pouzauges détient 19 % des établissements agricoles à l'échelle du SCoT.

Etablissements agricoles selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	315	54	1	1	0
CC du canton de Rocheservière	148	26	0	1	0
CC du Canton de Saint Fulgent	273	35	1	1	0
CC du Pays de Chantonnay	181	37	2	1	0
CC du Pays de Pouzauges	425	50	0	0	1
CC du Pays des Essarts	215	30	2	3	0
CC du Pays des Herbiers	316	56	4	2	0
CC Terres de Montaigu	247	49	0	1	0
Pays du Bocage Vendéen	2 120	337	10	10	1
Vendée	6 857	1 231	35	20	4
Pays de la Loire	36 290	5 711	189	110	28

○ Etablissements industriels

- 1 088 établissements industriels,
- Plus grande proportion de structures de 50 salariés et plus (10,5 %) qu'en région (5,5 %) ou qu'en Vendée (6 %),
- Représentant 28 % des établissements industriels de Vendée et 6 % de ceux de la région,
- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu regroupent 52,5 % des établissements industriels à l'échelle du SCoT.

Etablissements industriels selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	84	54	10	24	25
CC du canton de Rocheservière	26	21	5	3	6
CC du Canton de Saint Fulgent	42	19	6	5	7
CC du Pays de Chantonnay	54	26	16	8	9
CC du Pays de Pouzauges	77	45	11	11	17
CC du Pays des Essarts	54	23	5	11	10
CC du Pays des Herbiers	74	48	22	15	19
CC Terres de Montaigu	77	73	15	10	21
Pays du Bocage Vendéen	488	309	90	87	114
Vendée	2 048	1 114	262	234	244
Pays de la Loire	8 709	5 621	1 357	1 088	1 006

○ Etablissements de la construction

- 1 254 établissements du secteur de la construction,
- Les structures de 50 salariés et plus situées dans le Bocage Vendéen regroupent près de 32 % de ceux de la Vendée et 4,5 % des Pays de la Loire,
- Représentant 22 % des établissements de la construction de Vendée et 5 % de ceux de la région,

- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu regroupent 52 % des établissements du secteur à l'échelle du SCoT.

Etablissements de la construction selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	87	76	15	6	1
CC du canton de Rocheservière	49	36	5	3	0
CC du Canton de Saint Fulgent	48	55	12	5	2
CC du Pays de Chantonnay	70	57	3	8	1
CC du Pays de Pouzauges	74	71	8	6	2
CC du Pays des Essarts	40	39	7	3	0
CC du Pays des Herbiers	84	87	19	4	3
CC Terres de Montaigu	119	111	21	14	3
Pays du Bocage Vendéen	571	532	90	49	12
Vendée	2 928	2 198	330	157	38
Pays de la Loire	14 181	9 266	1 353	758	265

○ Etablissements du commerce

- 1 554 établissements du secteur du commerce,
- Plus grande proportion de structures de 50 salariés et plus (2 %) qu'en région ou qu'en Vendée (1 %),
- Représentant 19 % des établissements du commerce de Vendée et 3,5 % de ceux de la région,
- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu regroupent 56 % des établissements du secteur à l'échelle du SCoT.

Etablissements du commerce selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	109	95	7	3	1
CC du canton de Rocheservière	43	28	2	3	0
CC du Canton de Saint Fulgent	58	51	5	3	2
CC du Pays de Chantonnay	99	74	8	1	2
CC du Pays de Pouzauges	90	72	8	1	2
CC du Pays des Essarts	69	49	7	3	7
CC du Pays des Herbiers	135	146	29	7	7
CC Terres de Montaigu	175	119	19	6	9
Pays du Bocage Vendéen	778	634	85	27	30
Vendée	4 599	3 029	364	151	92
Pays de la Loire	24 520	16 007	1 917	932	534

○ Etablissements des services

- 4 060 établissements du secteur des services,
- 64,5 % n'ont pas de salarié,

- Représentant 20 % des établissements des services de Vendée et 3,5 % de ceux de la région,
- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu regroupent 55 % des établissements du secteur à l'échelle du SCoT.

Etablissements des services selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	410	174	16	3	8
CC du canton de Rocheservière	180	65	2	7	1
CC du Canton de Saint Fulgent	233	93	7	4	5
CC du Pays de Chantonnay	246	120	8	6	3
CC du Pays de Pouzauges	318	148	14	10	3
CC du Pays des Essarts	213	106	10	8	8
CC du Pays des Herbiers	456	259	26	15	12
CC Terres de Montaigu	561	254	28	14	6
Pays du Bocage Vendéen	2 617	1 219	111	67	46
Vendée	13 745	5 913	468	260	132
Pays de la Loire	71 360	31 997	3 222	1 885	1044

○ Etablissements de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale

- 3 366 établissements de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale,
- Représentant 21 % des établissements du secteur de la Vendée et 3,5 % de ceux de la région,
- Les CC de Mortagne sur Sèvre, des Herbiers et de Montaigu regroupent 52,5 % des établissements du secteur à l'échelle du SCoT.

Etablissements des services selon la taille en 2010

(Source : INSEE, Clap)

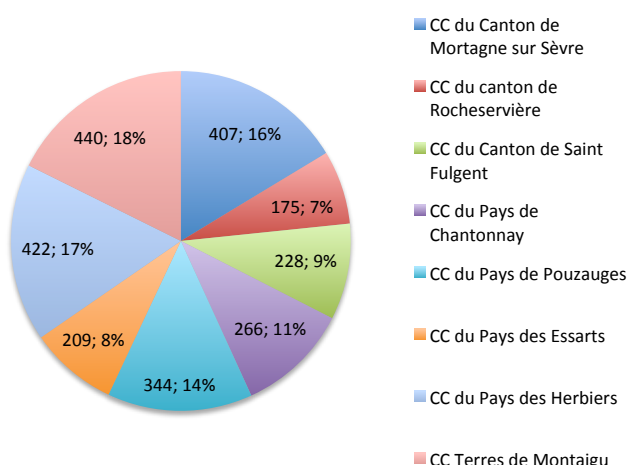
	Sans salarié	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50 salariés et plus
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	108	44	20	11	7
CC du canton de Rocheservière	53	20	8	6	0
CC du Canton de Saint Fulgent	62	25	6	13	2
CC du Pays de Chantonnay	88	53	13	9	5
CC du Pays de Pouzauges	110	41	21	8	6
CC du Pays des Essarts	59	21	7	7	6
CC du Pays des Herbiers	141	57	20	20	9
CC Terres de Montaigu	175	48	28	15	14
Pays du Bocage Vendéen	796	309	123	89	49
Vendée	4 105	1 419	412	362	219
Pays de la Loire	24 677	8 476	2 245	1 892	1 463

6.2 L'artisanat

✓ Etat des lieux

- **2 491 entreprises artisanales en 2011,**
- Dont 18 % sur la CC de Montaigu et 17 % sur celle des Herbiers,
- Le bâtiment représente 45 % des entreprises artisanales du Bocage Vendéen.

Entreprises artisanales en 2011
(Source : Vendée Expansion, Fiches territoriales)



Proportion des entreprises artisanales selon les secteurs d'activité en 2011
(Source : Vendée Expansion, Fiches territoriales)

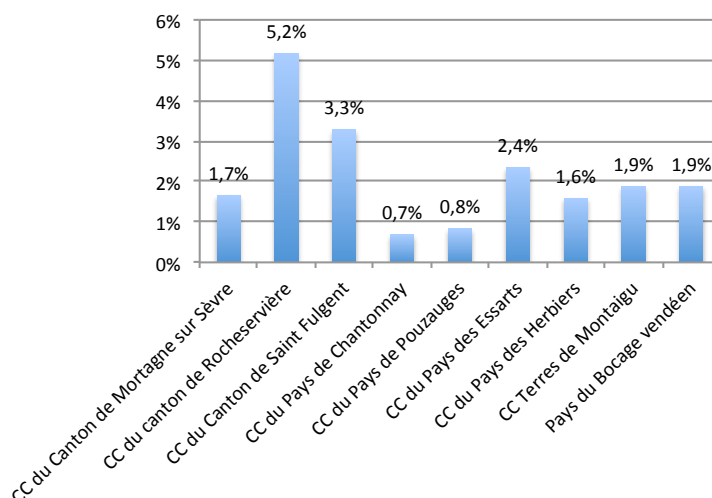
	Alimentation	Bâtiment	Production	Services
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	9,3%	44,7%	19,9%	26,0%
CC du canton de Rocheservière	8,0%	54,3%	13,1%	24,6%
CC du Canton de Saint Fulgent	5,7%	46,1%	17,1%	31,1%
CC du Pays de Chantonnay	7,5%	48,9%	13,5%	30,1%
CC du Pays de Pouzauges	7,8%	44,2%	18,6%	29,4%
CC du Pays des Essarts	3,8%	43,1%	23,9%	29,2%
CC du Pays des Herbiers	8,3%	42,4%	17,8%	31,5%
CC Terres de Montaigu	7,3%	42,5%	22,5%	27,7%
Pays du Bocage Vendéen	7,5%	45,0%	18,7%	28,8%

✓ Tendances

- **Croissance moyenne annuelle de 1,9 % entre 2006 et 2011,** avec des évolutions disparates entre territoires du Bocage Vendéen,
- Secteur en progrès: le bâtiment (+ 116 unités),
- Secteur en repli : l'alimentation (- 5 unités)

Evolution des entreprises artisanales entre 2006 et 2011

(Source : Vendée Expansion, Fiches territoriales, taux de croissance annuel moyen)



Evolution des entreprises artisanales entre 2006 et 2011 selon le secteur d'activité

(Source : Vendée Expansion, Fiches territoriales, valeur absolue)

	Alimentation	Bâtiment	Production	Services	Ensemble
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-2	32	-1	3	32
CC du canton de Rocheservière	0	27	3	9	39
CC du Canton de Saint Fulgent	0	5	10	19	34
CC du Pays de Chantonnay	1	10	-6	4	9
CC du Pays de Pouzauges	-2	12	2	2	14
CC du Pays des Essarts	-2	10	4	11	23
CC du Pays des Herbiers	1	11	0	20	32
CC Terres de Montaigu	-1	9	17	14	39
Pays du Bocage vendéen	-5	116	29	82	222

✓ Interdépendances

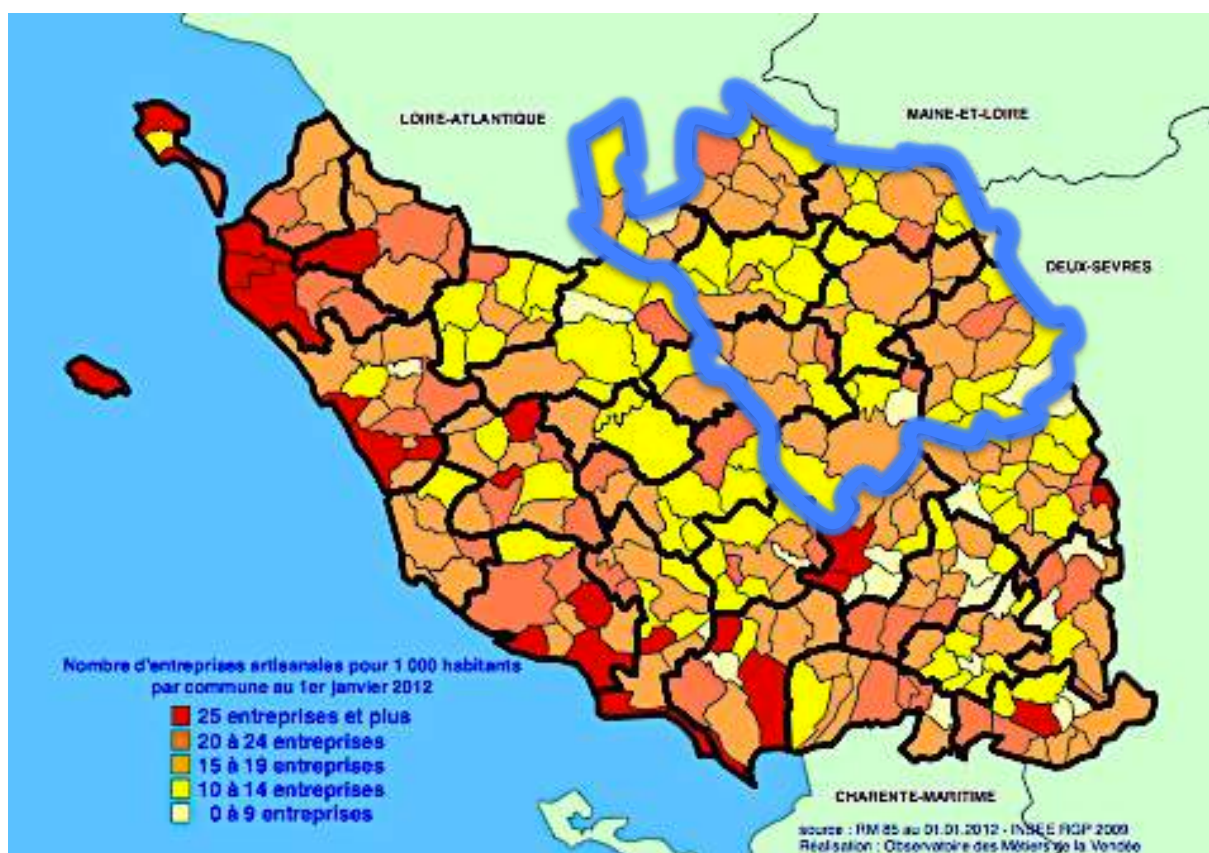
- Le bâtiment a profité de l'attractivité du territoire, mais qui interroge la profession sur la poursuite de cette croissance dans un climat de pression foncière et financière sur les ménages,
- Dans le cadre du développement du tourisme, l'artisanat peut y trouver un vecteur de développement en révélant des spécificités et des savoir-faire propre au Bocage,
- L'alimentation se heurte à la concurrence des grandes et moyennes surfaces, voire aux nouveaux modes de commerce de proximité des grandes enseignes, ce qui n'est pas sans interpeller sur la vitalité des zones rurales et de certains centre-bourg,
- L'évolution de l'artisanat pose la problématique de l'articulation entre les flux de proximité et la préservation d'une certaine qualité de vie, oeuvrant à une densification de l'artisanat dans l'espace du SCoT comparativement à la façade littorale.

✓ Gouvernance

- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vendée promeut le développement de l'artisanat au travers d'actions d'accompagnement, de formation, de communication,
- Le Contrat Territorial Unique du Bocage Vendéen couvrant l'intervalle 2008-2012 œuvre à l'essor des activités artisanales au travers d'opérations pédagogiques auprès des collégiens et des zones d'activités,
- Des actions à l'échelle du Pays sont mises en place pour promouvoir la création et la modernisation du tissu du commerce de proximité et de l'artisanat comme : la Plateforme Initiative Vendée Bocage soutenue par les CC membres du Pays et une ORAC depuis 2011.

Nombre d'entreprises pour 1 000 habitants en Vendée

(Source : Chambre des Métiers et de l'Artisanat)



6.3 Démographie des entreprises

✓ Etat des lieux

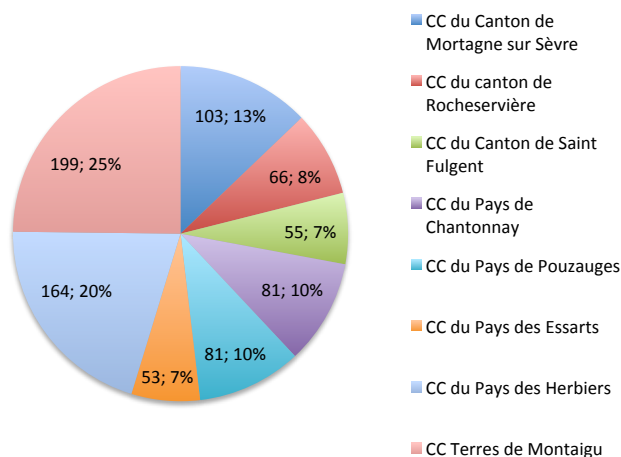
○ Données d'ensemble

- **802 entreprises créées en 2011**, soit 20 % de l'ensemble départemental et 3,5 % de celui de la région,

- La CC des Herbiers et de Montaigu concentrent 45 % des créations d'entreprises du Bocage Vendéen,
- 382 créations ont pour statut celui de l'auto-entrepreneur, soit 47,5 % du total des créations d'entreprises. Cette part ressortant à 49 % en Vendée et 50 % en Pays de la Loire.

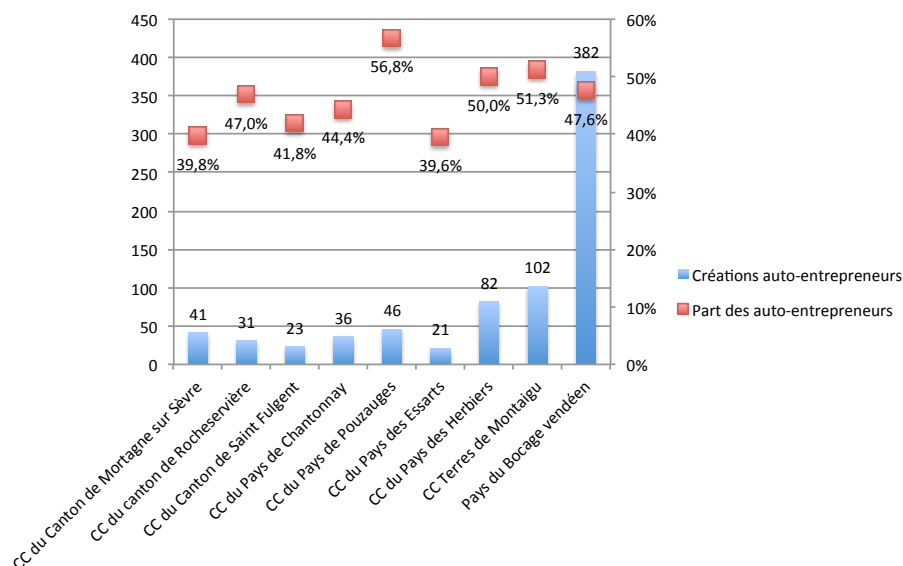
Créations d'entreprises en 2011

(Source : INSEE, Sirene)



Créations d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur et leur part dans l'ensemble des créations

(Source : INSEE, Sirene)



Données par secteurs

- 46 % des créations dans le secteur des services, loin devant le commerce (24 %) et la construction (8 %),
- Une dynamique entrepreneuriale plus marquée sur le secteur de l'industrie (8 %) qu'à l'échelle de la Vendée (7 %) et des Pays de la Loire (6,5 %).

Créations d'entreprises selon les secteurs en 2011

(Source : INSEE, Sirene)

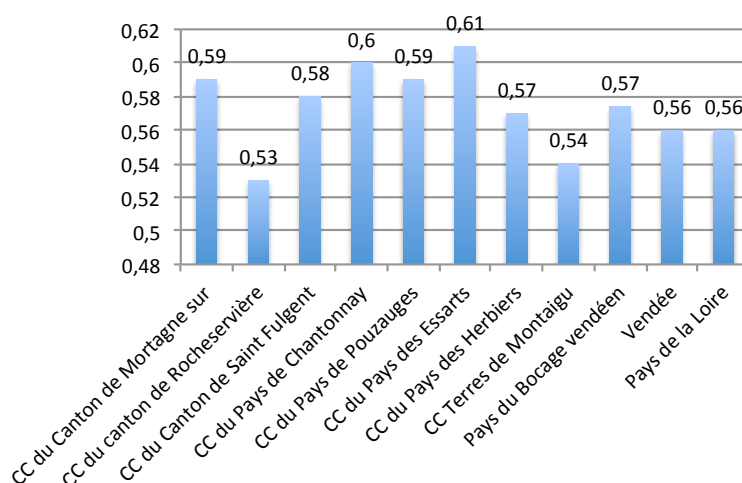
	Industrie	Construction	Commerce	Services	Administration publique, enseignement, santé, action sociale	Total
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	7	19	26	40	11	103
CC du canton de Rocheservière	2	13	18	28	5	66
CC du Canton de Saint Fulgent	9	1	14	26	5	55
CC du Pays de Chantonmay	5	12	21	35	8	81
CC du Pays de Pouzauges	4	10	16	40	11	81
CC du Pays des Essarts	7	10	13	20	3	53
CC du Pays des Herbiers	11	18	27	97	11	164
CC Terres de Montaigu	21	23	55	84	16	199
Pays du Bocage vendéen	66	106	190	370	70	802
Vendée	279	506	1 003	1 843	359	3 990
Pays de la Loire	1 422	3 037	4 782	10 883	2 220	22 344

○ Efficacité entrepreneuriale

- Un taux d'efficacité entrepreneuriale légèrement mieux orienté dans le Bocage Vendéen que pour les territoires de comparaison,
- De forts écarts entre les EPCI, relevant plus de la difficulté d'affronter une crise d'ampleur inédit que d'un défaut de spécialisation.

Taux de création efficace d'entreprises en 2011

(Source : INSEE, Sirene)



Taux de création efficace d'entreprises :

Il s'agit d'un ratio rapportant le nombre d'entreprises ayant au moins 5 ans d'existence sur le stock d'entreprises présent sur un territoire.

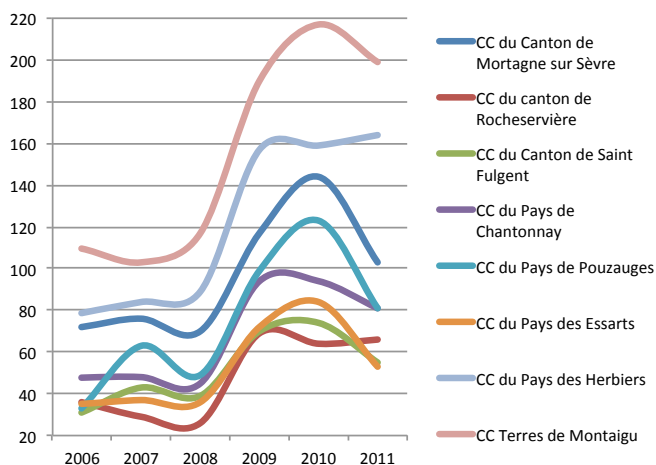
Plus l'indicateur est proche de 1, plus grande en est la qualité de l'entrepreneuriat (choix de filière, business model, orientation de marché, etc.).

✓ Tendances

- 157 créations en moins entre 2010 et 2011 sur le territoire du SCoT (- 16, 5%) : les aléas macroéconomiques se répercutent sur la confiance des entrepreneurs,
- Les CC des Herbiers et de Rocheservière enregistrent une augmentation du volume des créations à un an d'intervalle, respectivement + 5 et +2 unités,
- Le régime de l'auto-entrepreneur est venu encouragé l'entrepreneuriat dans tous les territoires dès 2009.

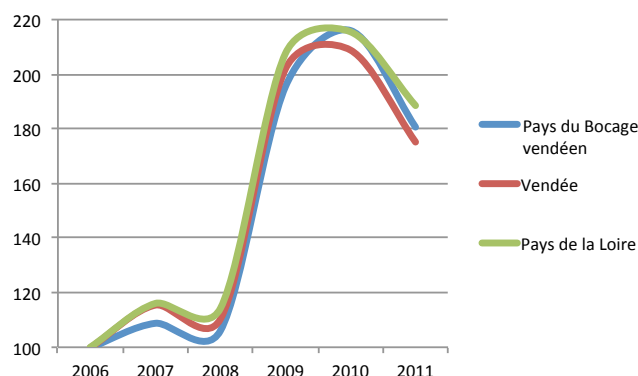
Evolution des créations d'entreprises au sein du Bocage Vendéen

(Source : INSEE, Sirene, en unité)



Evolution comparée des créations d'entreprises

(Source : INSEE, Sirene, base 100 en 2006)



✓ Interdépendance

- La culture de l'entreprise revêt un caractère atavique dans le Bocage à l'instar de la Vendée, mais les nouveaux arrivants sur le territoire du SCoT privilégie la culture du salariat, ce qui appelle une réponse en matière de préservation de la culture du risque et de l'entreprise,
- La tendance à la résidentialisation de l'économie pose la question de la viabilité des entreprises de services à la personne dans un univers assez concurrentiel, mais qui participe de l'attractivité du territoire,
- Le niveau de création d'entreprises industrielles rend compte d'un territoire industriel, révélant les enjeux du maintien de la dynamique industrielle et par la même, la constitution d'un volant d'entreprises de services aux entreprises plus denses.

✓ Gouvernance

- La région mène une politique en matière de développement de l'entrepreneuriat au travers de systèmes de financement, de soutiens aux réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises et à la sensibilisation à l'entrepreneuriat,
- Le département de Vendée au travers de Vendée Expansion œuvre à faciliter la création comme la reprise (en lien avec Cédants et Repreneurs d'Affaires),
- La CCI de Vendée encourage le développement de l'entrepreneuriat, aussi bien sur la création que la reprise, tout en proposant des formations à la gestion d'entreprise (Ecole des Managers),
- Le Contrat Territorial Unique du Bocage Vendéen couvrant la période 2008-2012 concourt à la création d'entreprises via l'aménagement de zones d'activités et de pépinières d'entreprises,
- Des actions à l'échelle du Pays sont mises en place pour promouvoir la création et la modernisation du tissu du commerce de proximité et de l'artisanat comme : la Plateforme Initiative Vendée Bocage soutenue par les CC membres du Pays et une ORAC depuis 2011.

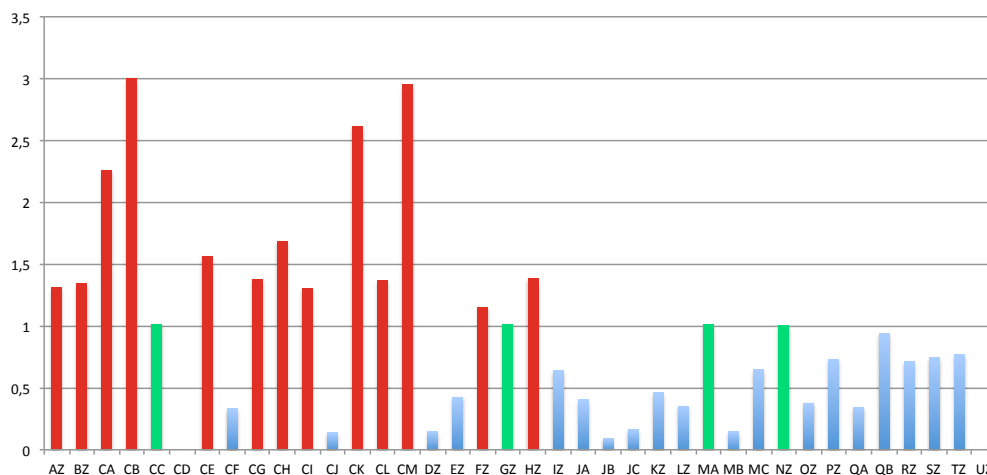
6.4 Spécialisation des filières

✓ Etat des lieux

- 13 filières sur lesquelles le Pays du Bocage Vendéen est fortement spécialisé,
- 4 filières sur lesquelles le Pays du Bocage Vendéen est faiblement spécialisé,
- Le caractère industriel du territoire ressort fortement** puisque sur 16 filières industrielles recensées, une spécialisation ressort sur 11 d'entre elles,
- Le désenclavement autoroutier et la politique des Vendéopôles** spatialisée sur des axes de communications majeurs permettent à la filière transports et entreposage de ressortir nettement à l'échelle du territoire,
- L'attractivité et la résidentilisation du Bocage Vendéen se **traduit par un renforcement des échanges de proximité** que matérialise le positionnement de la construction et du commerce,
- Enfin, certaines activités de services à forte valeur ajoutée s'affichent comme les activités juridiques, comptables, de gestion, etc., et les activités de services administratifs et de soutien. **Cela révélant une métropolisation de certains emplois.**

Indice de spécialisation des filières du Bocage Vendéen par rapport à la région

(Source : INSEE, RP, en rouge les fortes spécialisation et en vert les faibles spécialisations)



✓ Interdépendance

- La spécialisation industrielle renvoie à des enjeux de son maintien dans le temps au travers d'éléments et de politique qui ne sont pas forcément maîtrisables :**
 - La formation**, notamment l'apprentissage des métiers d'usineurs, de menuiserie qualifiée, d'opérateurs de structures métalliques, etc.,
 - La préservation et de transmission des **savoir-faire** entre sénior et junior,
 - La préservation d'une productivité** susceptible de soutenir une concurrence de plus en plus vive à l'échelle internationale,

- **La constitution de réseaux d'entreprises** visant à la gestion commune de projets afin de dégager des économies d'échelle en matière d'innovation, de conquête de marché, de management, etc.,
 - **La capacité à maintenir le contrat social vendéen** entre les entreprises et les salariés,
 - **La faculté des pouvoirs publics à accompagner de manière innovante les entreprises** dans leur développement soit par financement, soit par réseaux, etc.,
- En outre, l'attractivité dont jouit le territoire repose aussi sur la mise en place de stratégies d'aménagement et d'urbanisme durables et cohérentes entre les différentes EPCI de manière à gérer les flux de populations et la préservation de l'identité vendéenne.
 - Les politiques d'aménagement du territoire ligérien : aéroport, franchissement de la Loire, mise en place de réseaux ferrés, participent au développement du Bocage Vendéen et engage son avenir et celui de ses habitants et entreprises. Dès lors, le territoire est directement interpellé par la réalisation de ces infrastructures.

Indice de spécialisation :

Un territoire est considéré comme spécialisé dans une filière donnée si celle-ci occupe une place plus importante dans l'activité du territoire qu'en région. Lorsque l'indicateur est supérieur à 1, le territoire est spécialisé dans la filière.

Les composantes:

AZ : Agriculture, sylviculture et pêche
 BZ : Industries extractives
 CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
 CB : Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
 CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie
 CD : Cokéfaction et raffinage
 CE : Industrie chimique
 CF : Industrie pharmaceutique
 CG : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
 CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
 CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
 CJ : Fabrication d'équipements électriques
 CK : Fabrication de machines et équipements (non compris ailleurs)
 CL : Fabrication de matériels de transport
 CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
 DZ : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
 EZ : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
 FZ : Construction
 GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
 HZ : Transports et entreposage
 IZ : Hébergement et restauration
 JA : Edition, audiovisuel et diffusion
 JB : Télécommunications
 JC : Activités informatiques et services d'information
 KZ : Activités financières et d'assurance
 LZ : Activités immobilières
 MA : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
 MB : Recherche-développement scientifique
 MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
 NZ : Activités de services administratifs et de soutien
 OZ : Administration publique
 PZ : Enseignement
 QA : Activités pour la santé humaine
 QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
 RZ : Arts, spectacles et activités récréatives
 SZ : Autres activités de services
 TZ : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
 UZ : Activités extra-territoriales
 ZZ : Sans objet ou non renseigné

✓ Gouvernance

- La politique des pôles de compétitivité ou d'excellence vise à promouvoir des liens étroits entre les entreprises sur des problématiques et des projets communs de manière à construire des leviers de croissance par l'innovation, notamment. Ainsi sont présents en région Pays de la Loire :

Nom	Rayonnement	Domaines d'activité	Thématiques principales
Atlanpole Biothérapies	vocation nationale	Biotechnologies, santé	Thérapie cellulaire et génique, immunologie et immunothérapie, ingénierie moléculaire, tissulaire et cellulaire
Elastopôle	vocation nationale	Chimie, matériaux	Matériaux, conception, formulation, process, environnement, énergie, économie
EMC2	vocation nationale	Matériaux, microtechnique, mécanique	Ensemble métallique et composites complexes, processus et systèmes complexes
iDforCAR	vocation nationale	Transports	Ingénierie produit et process petite série, matériaux et architecture véhicules, intelligence des systèmes embarqués, usages spécifiques et valeur client
Images & Réseaux	vocation mondiale	TIC	Technologies de l'information et de la communication
Valorial	vocation nationale	Agriculture, Agroalimentaire	Lait et produits dérivés, ovoproduits et produits dérivés, viandes et produits dérivés, microbiologie alimentaire, ingrédients fonctionnels, nutrition santé, process et emballages
Végépolys	vocation mondiale	Agriculture, Agroalimentaire	Innovation variétale, protection des plantes, végétal et santé, horticulture et paysage urbain
S2E2	vocation nationale	Énergie	Production d'énergie, stockage de l'énergie électrique, convertisseurs de puissance, interconnexions et composants électroniques, systèmes communicants et intelligents, systèmes et équipements, comportement des usagers et design des produits.

- D'autres réseaux, soutenus par les organismes consulaires et publics (Conseil Général de Vendée, etc.), existent à des échelons plus locaux comme Challenge du Pays de Mortagne, Club d'entreprises du Pays de Pouzauges, Union des Commerçants et Artisans Chauchéens, Vendée Croissance Verte, Vendée International, PARINNOV (réseau dédié aux entreprises des filières plasturgie, composites, automatismes et robotique), SolFi2A (Solutions Finition et Industrialisation pour l'Agencement et l'Aménagement de l'Habitat, est une Plateforme Régionale d'Innovation), etc.

✓ Conclusion de la fiche

✓ **ATOUTS**

Des spécialisations multiples, d'où un tissu économique peu concentré et diffus sur l'ensemble du territoire.

Un taux d'efficacité entrepreneuriale élevé.

Un environnement économique et social favorable à l'implantation d'entreprises.

✓ **FAIBLESSES**

Des secteurs fragilisés par la crise.

Un pacte social en question par la venue de non vendéens dans les entreprises.

L'artisanat alimentaire recule, interpellant sur la capacité à maintenir de la proximité dans les bourgs ruraux.

✓ **OPPORTUNITES**

La présence de pôles de compétitivité et d'excellence qui renvoie aux enjeux d'innovation.

La volonté des pouvoirs publics et privés de promouvoir la culture du réseau.

Le développement de la métropolisation des emplois et filières générateur d'attractivité pour les entreprises.

Le développement de l'artisanat par le tourisme et l'attractivité résidentielle.

✓ **MENACES**

Une concurrence internationale de plus en plus vive.

Le maintien des savoir-faire et des jeunes par une formation d'excellence sur le territoire sous peine de voir le tissu productif se déliter.

Un raccordement aux futurs axes de communication incertain.

FICHE 7 : LES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

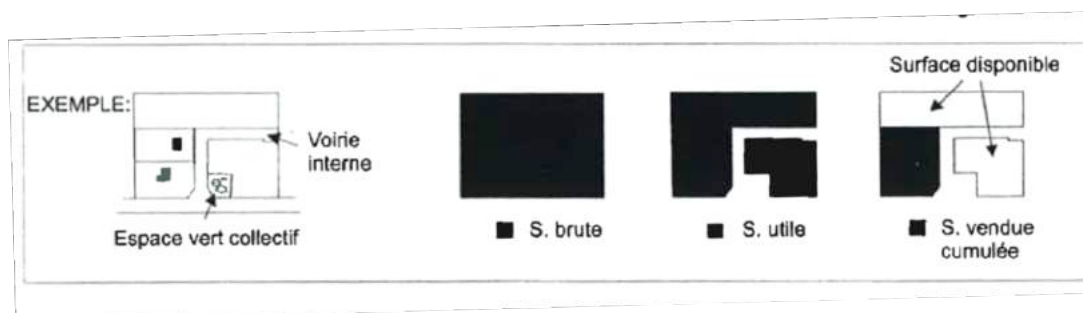
Les parcs d'activités économiques sont les espaces privilégiés pour l'accueil de nouvelles entreprises (attractivité exogène) ou pour le développement de l'activité d'entreprises déjà présentes dans le territoire du Bocage (développement endogène).

✓ Etat des lieux

- La force d'un territoire en termes d'offre de développement immobilier et d'activité constitue un enjeu fort pour fixer les établissements, pérennisant l'emploi,
- En 2013, le Pays du Bocage Vendéen comptait **147 zones d'activités économiques**, pour une surface dédiée à l'activité économique d'environ 1 930 hectares (en surface brute, Cf. *définition méthodologique ci-après*),
- Ce stock s'est développé à partir des années 1960 et a permis de doter presque toutes les communes d'au moins une zone. Plusieurs générations de zones et de parcs d'activités se sont succédées, depuis les zones artisanales jusqu'au Vendéopôle, objet phare du développement économique.

Méthodologie d'analyse

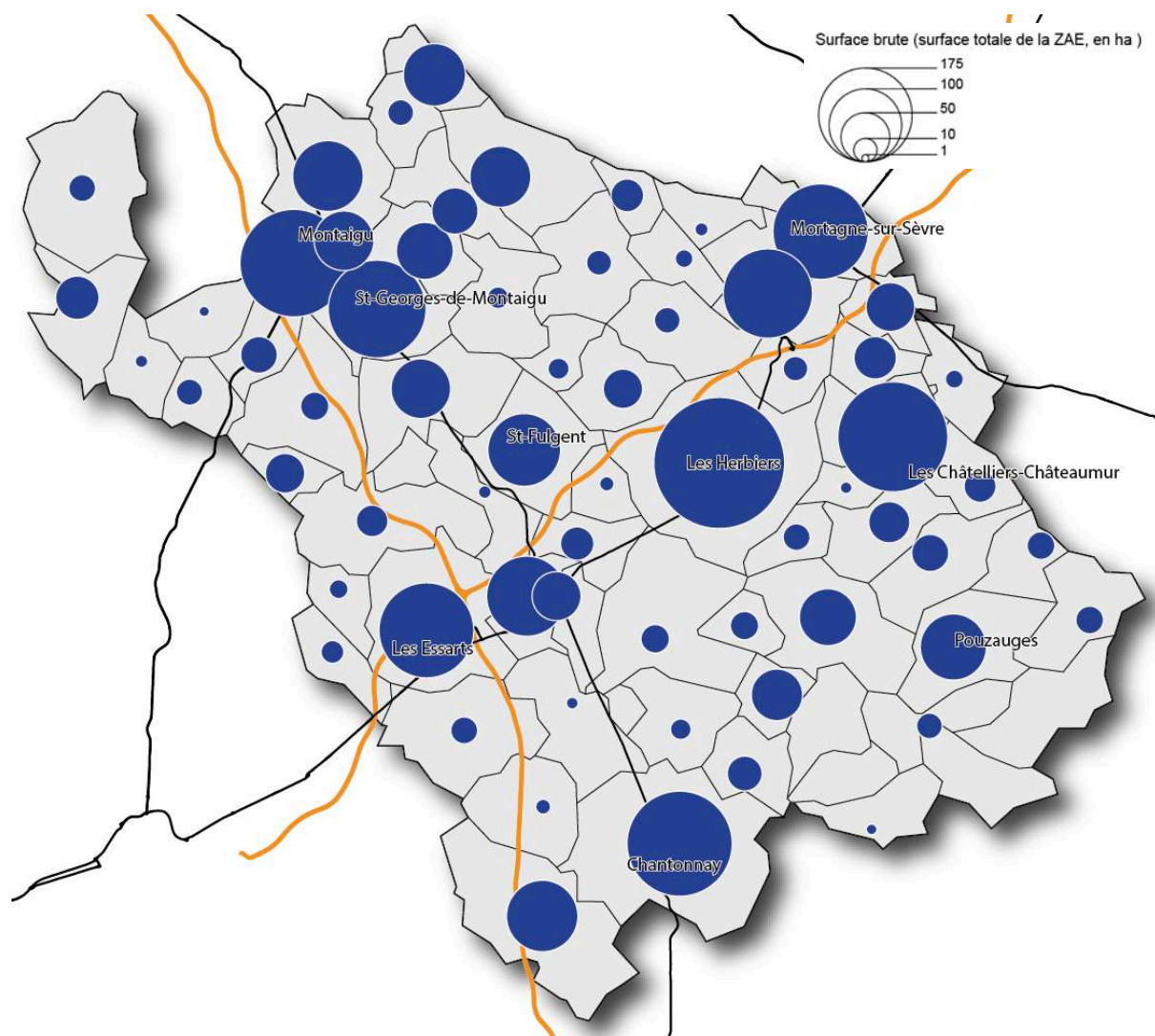
- Surface brute –SB : surface totale définie par le périmètre de la zone.
- Surface Utile Équipée –SUE : surface destinée à être vendue par l'aménageur pour accueillir des implantations d'activités (commerciales, artisanales, industrielles, tertiaires, ...). La différence entre SB et SUE est constituée par l'emprise des équipements publics (voirie). Cette surface est souvent la plus pertinente car elle correspond à la surface destinée à être commercialisée.
- Surface Utile Vendue –SUV : Cumul des SUE vendues depuis la création de la zone.
- Surface disponible équipée –SDE : Partie de la surface utile équipée non encore vendue par l'aménageur / commercialisateur.
- Emprise au sol des bâtiments : surface réellement occupée par les bâtiments au sein des lots commercialisés.



✓ Distribution spatiale des parcs d'activités

Répartition des zones d'activités économiques dans le Pays du Bocage vendéen en 2013

(Sources : informations recueillies auprès des communes et des intercommunalités du Pays du Bocage vendéen)



Au sein du Pays du Bocage vendéen, les 147 PAE ne se répartissent pas uniformément entre les communes ou les intercommunalités :

- **la localisation préférentielle offrant les meilleures conditions d'accès aux marchés**, c'est-à-dire les espaces connectés au reste du territoire national et international par des axes de communication rapide (autoroutes, routes nationales et départementales à fort trafic, embranchement ferré...) **ne constitue pas l'intégralité des composantes arbitrant la localisation des activités économiques dans les zones d'activités**,
- les grandes polarités d'activités économiques sont les chefs-lieux de canton, à savoir :
 - **la commune des Herbiers** qui totalise 283 ha d'emprise brute en termes de surfaces dédiées à l'activité économique (14 grandes zones d'activités, vont le Vendéopôle du Haut Bocage Vendéen),
 - **l'unité urbaine de Montaigu** (avec plus particulièrement les communes de Boufféré – Vendéopôle Sud Loire, Saint-Georges-de-Montaigu, Saint-Hilaire-

de-Loulay directement accessibles par la D202, et Montaigu, soit 346 ha de surfaces brutes, sur les 511 que compte la CC Terres de Montaigu),

- **les communes de Mortagne-sur-Sèvre et de La Verrie** qui cumulent à elles-deux 203 ha d'activités, dont le **Vendéopôle « Haut Bocage Vendéen »** qui dispose d'une extension de 18 ha supplémentaires,
 - **le duo Les Essarts – Sainte-Florence** (130 ha), dont 43 ha dans le **Vendéopôle de la Mongie**,
 - **la ville de Chantonay**, qui concentre la moitié des surfaces d'activités économiques de la Communauté de Communes (129 ha sur 250 ha),
 - **La concentration des deux tiers des surfaces d'activité de la Communauté de Communes de Saint-Fulgent (100 ha)** dans les communes de Saint-Fulgent et de Chavagnes-en-Paillers,
 - Une **répartition plus dispersée** dans la CC du Pays de Pouzauges : sur les 170 ha de zones d'activités, 52 ha se trouvent à Pouzauges même, alors que les communes de La Flocellière, de Meilleraie-Tillay et du Boupère disposent chacune d'environ 20 ha. Toutefois, le **projet de Vendéopole lié à la gare de Meilleraie-Tillay, abandonné à ce jour, pourra mettre cette commune au premier plan économique du département.**
- Les axes routiers qui traversent le territoire contribuent à la localisation choisie et à la concentration d'espaces économiques du Pays du Bocage Vendéen :
 - les parcs de Mortagne-sur-Sèvre, Les Herbiers, Les Essarts bénéficient de **deux sorties d'autoroute de l'A87, qui relie le territoire au cœur du Pays, via Angers (vers Paris),**
 - ceux de Montaigu, des Essarts et de Chantonay de celles de **l'autoroute A83, qui relie le territoire au Grand Ouest** (axe Bretagne-Nantes-Niort-Bordeaux).
 - ces grands axes routiers sont **respectivement doublés par les RD160 et 137, routes départementales de fort trafic routier.** Le Nord est également relié à La Roche-sur-Yon par la RD763, et Mortagne-sur-Sèvre la RN149, vers Bressuire.

✓ La concentration des zones d'activités récentes

En 2013, 62 % de la surface brute des zones d'activités (1 190 ha) se concentraient dans seulement 12 des 72 communes du territoire.

Les Vendéopôles : vitrine du dynamisme local

Parmi ces polarités, les Vendéopôles jouent un rôle majeur dans l'attractivité du territoire :

- issus dans les années 1990 de l'initiative du Conseil Général de Vendée, ces pôles attractifs doivent permettre aux entreprises locales de se maintenir sur le territoire vendéen mais également d'attirer de nouvelles entreprises extérieures,
- ils constituent la **vitrine du dynamisme local** vendéen, accueillant des activités diversifiées, au-delà de la logistique :
 - offrant **les équipements nécessaires au développement des activités** (infrastructures de communication, aménagements urbains de qualité, fonctionnalité des voiries et des lots, services aux entreprises, hôtellerie, signalétique spécifique, ...),

- dans **un cadre paysager de qualité** (la charte d'élaboration des Vendéopôles inclut un paysagement sur un minimum de 20 % de la surface),
- à proximité des grands axes nationaux et internationaux de communication.

Dans le Bocage Vendéen sont présents deux de ces Vendéopôles de 1^{ère} génération :

- celui **de la Mongie** (43 ha, dont 33 disponible), dans la **CC des Essarts**, qui accueille une vingtaine d'entreprises dont un centre de production de l'enseigne de luxe *Louis Vuitton*, des filiales du groupe *Dubreuil*, des logisticiens (*Spot*, *STEF*), ou des métallurgistes (*Alfatec*).
- le **Vendéopôle Sud-Loire**, à **Boufféré-Montaigu**, puis étendu aux communes voisines de **Rocheservière (ouvert)** et de **Saint-Hilaire-de-Loulay (projet)**, qui, aujourd'hui possède des disponibilités sur Rocheservière, occupent 800 personnes, et accueille des entreprises telles que *Ponroy Santé* (compléments alimentaires), *Microcar* (voitures sans permis), *Brioche Fonteneau* (boulangerie industrielle), *Leader Price* (grande distribution), ainsi qu'un hôtel et un restaurant.

Face à un succès rapide de ces parcs d'activités économiques, le Conseil général du département de la Vendée a souhaité poursuivre l'expérience en développant une seconde génération de ces parcs qualifiés "d'infrastructures d'accueil haut de gamme". Dans le Pays du Bocage vendéen, ce sont :

- le **Vendéopôle multisite du Haut Bocage**, aux **Herbiers** (de 45 ha et rempli à 80 % environ, avec notamment *Les Armatures du Bocage* –matériaux de construction), avec ses antennes à **Mortagne-sur-Sèvre/La Verrie** (les entreprises présentes sont *Lucas G* (fabrications de matériels agricoles), et *Master Industrie* (fabrication de gradins), et un hôtel, **Chavagnes-en-Paillers** (environ 30 ha disponibles à la vente) et **Meilleraie-Tillay** (25 ha acquis, mais un projet d'embranchement fer abandonné faute de moyen),
- le **Vendéopôle Vendée Centre** à **Bournezeau**, qui accueille des entreprises telles que *Bourgoin* (fabrications de matériels agricoles), le *groupe Polenghi/Coltivia* (aérosols), mais également des entreprises de plus petites ampleurs comme *Speed-Flex* (bâtiment, outillage), *Fertex*, ou la *Restoria* (restauration collective cuisinant chaque jour 10 000 repas).

Répartition des Vendéopôles dans le territoire du Pays du Bocage vendéen : la mise en réseau de ces infrastructures pour articuler le fonctionnement économique à l'échelle pertinente de la zone d'emploi

(Source : Vendée Expansion, 2012)



Des zones et parcs d'activités plus nombreux et récents

Au global, la consommation d'espace pour la réalisation de zones d'activités économiques a été importante depuis les années 1960 :

- la le rythme d'ouverture à l'urbanisation de nouvelles surfaces à destination de l'activité est d'environ **38,5 ha consommés/an** (sur 50 ans), avec toutefois certaines nuances :
 - jusque dans le début des années 1990, seulement les zones d'activités consommaient **12 ha/an**, notamment dans les secteurs de Chantonay, des Herbiers et de Montaigu,
 - les années 1990 marquent les prémices d'une accélération de la tendance à l'ouverture de **nouvelles zones, le rythme étant alors de 33 ha/an**, soit plus du double dans la période précédente. Cela coïncide en partie du lancement des Vendéopôles de première génération par le Conseil général du département de la Vendée,
 - enfin, les années 2000 sont celles du **développement économique affirmé, avec un rythme de 48 ha/an**. Cette décennie est notamment marquée par l'ouverture des Vendéopôles de seconde génération, plus grands que les précédents, mais également par la volonté de **chaque intercommunalité de se doter d'un tissu économique attractif** qui fixe l'emploi et les entreprises locales.

Des zones d'activités attractives

Afin de répondre aux besoins et aux attentes tant des entreprises vendéennes que celles extérieures au département, le Conseil général de la Vendée, les Communautés de Communes et la Société d'Economie Mixte Vendée Expansion ont veillé à doter tous les espaces économiques des meilleures dispositions. Ainsi les zones d'activités disposent :

- de l'internet haut débit, permettant des échanges facilités avec le reste du Monde (le territoire du Pays du Bocage Vendéen accueille de nombreux établissements dont le siège social se trouve ailleurs),



- de bonnes conditions de desserte et d'accessibilité, grâce à des routes de qualité, de calibrage suffisant (largeur importante), et une séparation des flux empêchant les conflits entre usagers (véhicules légers individuels contre poids lourds),

- des aménagements qui urbanisent ces zones d'activités, dans la mesure où ils permettent et sécurisent les circulations piétonnes (trottoirs, séparation des flux, parking employés compris dans les lots).

Exemple ci-contre : (Source : EAU-Proscot, avril 2013)



Des zones de plus en plus mixtes

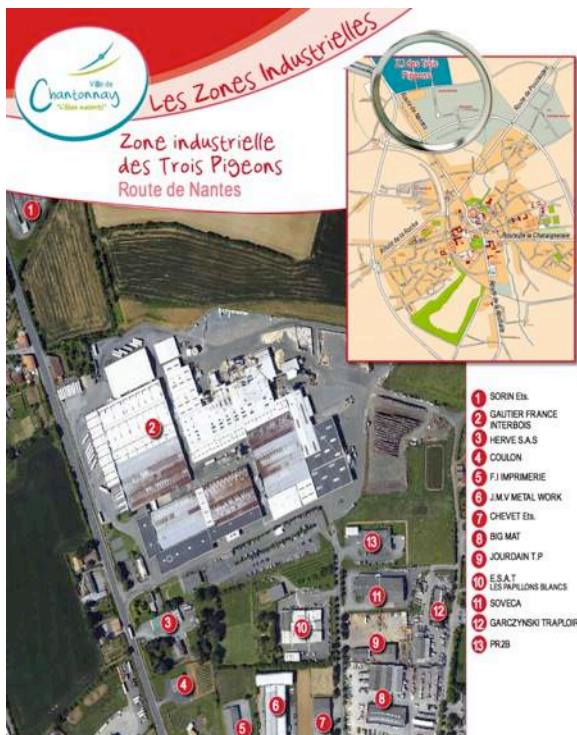
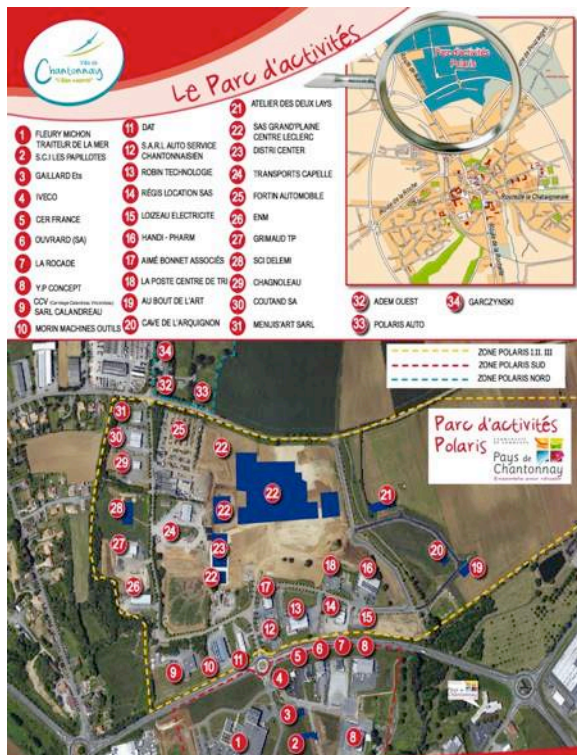
La réalité économique du Pays du Bocage Vendéen, à savoir un tissu économique traditionnellement constitué d'industries et d'un tissu artisanal dense, se retrouve dans les zones d'activités du territoire, qui contient :

- 60 zones artisanales (généralement de petite taille, en moyenne de 6 ha),
- 35 zones industrielles,
- 46 zones mixtes (commerciale et/ou artisanale et/ou industrielle et/ou de services),
- 3 zones commerciales,
- 3 grands sites industriels isolés.

Malgré la prégnance de l'activité industrielle dans les zones d'activités, des commerces, des services et de l'artisanat se sont implantés dans les mêmes zones. Ainsi, il y a 51 zones d'activités mixtes dans le Pays du Bocage Vendéen. La mixité d'usage et l'importance de ces zones posent la question sur le long terme de :

- la cohabitation des flux (flux de consommateurs des commerces avec les flux routiers des industries de production),
- la banalisation des paysages d'entrée de ville, notamment pour les zones d'activités artisanales les plus anciennes mais également dans les plus grands pôles d'activités le développement passé s'étant réalisé au coup par coup, sans cohérence d'ensemble.

Exemples de zones d'activités récentes, portées par une volonté locale forte de communication sur leurs actifs fonciers encore disponibles :



Les disponibilités foncières

Des disponibilités immédiates importantes mais portant sur des localisation ne présentant ni les même rythmes de commercialisation ni les même besoins

PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE CONSOLIDE : LES CAPACITES EN PARCS d'ACTIVITES			DISPONI- BILITES EN PA accordés (2016 inclus)	Program- mation SCOT 2030	
LES PARCS GRANDS FLUX POUR UNE STRATEGIE D'ACCUEIL DE GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES (DONT DEVELOPPEMENT DE LA ROBOTIQUE) LOGISTIQUES & TERTIAIRES			DISPONI- BILITES EN PA accordés (2016 inclus)	caractéristiques des disponibilités	Program- mation SCOT 2030
A 83 AXE NANTES/ BORDEAUX Sortie 4 A 83	VENDEOPOLE				6
	POLE MONTAIGU	Marches Bretagne, Landes Roussais Point du jour	49	forte demande en cours de contractualisation correspondant à 70% de la disponibilité: besoin de renouvellement en flux	39
	CHAVAGNES	VENDEOPOLE	33	négociation en cours sur 10 ha environ	
ARTICULATION A 83/A87 sortie 5 et 6 sur A83	LES ESSARTS	VENDEOPOLE	19	des commercialisations en cours	30
	BOURNEZEAU	VENDEOPOLE	5	offre résiduelle à renouveler rapidement	15
AXE 87 PARIS CHOLET LA ROCHE SUR YON sortie 29	LA VERRIE	VENDEOPOLE	16	trend de commercialisation fort et fractionnement des disponibilité qui ne reponde plus qu'à des besoins ciblés : besoin de renouvellement avec des lots significatifs	70
	LES HERBIERS	VENDEOPOLE + EKHO 2+L'orvoire + autoroute Ouest	15		

PARCS VITRINES DE L'ECOSYSTEME VENDEEN			DISPONI- BILITES (PA accordés 2016 inclus)	Program- mation SCOT 2030
POLE PAYS DE MONTAIGU	SAINT GEORGES DE MONTAIGU	7	offre residuelle ne constituant pas une offre significative à la commercialisation : offre a renouveler sur des tailles de lots correspondant aux cibles	11
POLE PAYS LES HERBIERS	LES PEUX			18
POLE STRUCTURANT POUZAUGES	VENDEOPOLE & MONTIFAUT LA MEILLERAIE TILLAY	1 6		10
POLE STRUCTURANT CHANTONAY	POLARIS	18		
POLE STRUCTURANT ST FULGENT/CHAVAGNES	LA PROMENADE	16		
POLE STRUCTURANT MORTAGNE/LA VERRIE	MORTAGNE LA VERRIE	11 11		
POLE STRUCTURANT LES ESSARTS	LA BELLE ENTREE	3	offre non significative	
POLE STRUCTURANT ROCHESERVIERE	VENDEOPOLE	12	offre non significative	7
	L HERBERGEMENT	10		
	SAINT SULPICE LE V	2		

Le tableau ci dessus fait apparaître les disponibilités incluant les permis d'aménager venant d'être délivrés.

Les disponibilités sont organisées dans la segmentation retenu pour la stratégie afin de rapprocher cette programmation de l'analyse qualitative de l'offre.

Pour ces types de parcs la taille des lots constitue un facteur clé de l'analyse qualitative de l'offre ainsi bien entendu que le flux de commercialisation

Pour le tableau ci dessous c'est l'enjeu d'irrigation du territoire au regard d'un modèle économique de proximité qui est en cause.

LE MAILLAGE MIXTE DE L'ECOSYSTEME VENDEEN (LOGISTIQUE PME PMI Gros artisanat)			DISPONIBILITES (PA accordés 2016 inclus)	Program-mation SCOT 2030
STRUCTURATION /COOPERATION/ LA ROCHE SUR YON	LES ESSARTS	L'OIE + SITE ISOLE	7	
	ST FULGENT	ST FULGENT, LA COPECHAGNIERE +SITE ISOLE	5	9
	CHANTONNAY	CHANTONAY, ACTIPOLE BENETRE	3	5
				entretenir un renouvellement de l'offre
STRUCTURATION /COOPERATION/ VIGNOBLE NANTAIS/NANTES	MONTAIGU	LA BRUFFIERE, ST GEORGES DE MONTAIGU	8	
	ROCHESERVIERE	ROCHESERVIERE ST PHILIBERT DE BOUAIN	9	7
				entretenir un renouvellement de l'offre
STRUCTURATION /COOPERATION/ CHOLET ET SUD VENDEE	LES HERBIERS	VENDRENNES, EPESSES ,ST MARS, HERBIERS +SITE ISOLE	16	15
	POUZAUGES	LA BOUPERE/LA POMMERAIE/LA FLOCELIERE	6	3
	MORTAGNE	St MALO, ST LAURENT, CHAMBRETAUD	20	
				flux de commercialisation nécessitant un renouvellement de l'offre
				besoins pour qualifier l'offre et conserver une dynamique au parc

LE MAILLAGE ARTISANAL TERTIAIRE			DISPONIBILITES (PA accordés 2016 inclus)	Program-mation SCOT 2030
SECTEUR LES ESSARTS	extensions ZA		4	7
SECTEUR ST FULGENT	extensions ZA		21	4
SECTEUR ROCHESERVIERE	extensions ponctuelles za		2	2
SECTEUR MORTAGNE	pas d'extensions prévues		10	
SECTEUR MONTAIGU	extensions za		8	10
SECTEUR POUZAUGES	extensions za ou petits projets de proximité		4	15
SECTEUR CHANTONNAY	extensions ponctuelles za		1	2
SECTEUR LES HERBIERS	extensions za ou projets (Mouchamps St Mars, St Paul, Mesnard..)			17
				Des besoins ciblés pour faire vivre les petites zones artisanales et accompagner les parcours des entreprises locales ou leurs besoins d'extension

FICHE 8 : COMMERCE

L'appareil commercial participe à l'attractivité d'un territoire. Sa vitalité est révélatrice de la dynamique urbaine ou rurale, mais également de la capacité d'un territoire à créer des relations sociales entre les populations.

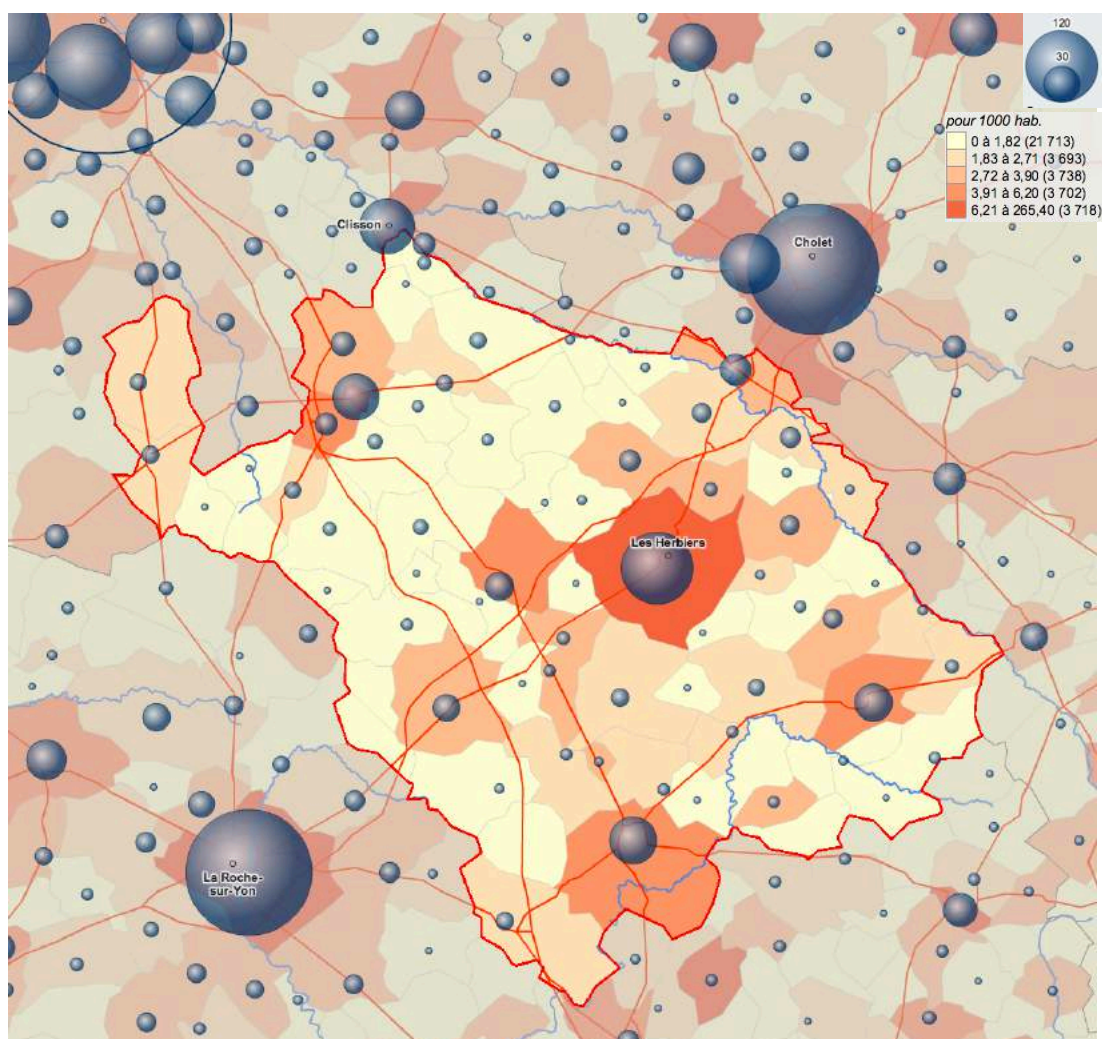
Par ailleurs, les habitudes de consommation et l'émergence de nouvelles formes de distribution viennent questionner l'offre commerciale sur l'ensemble du Pays du Bocage Vendéen. Aussi, sa relation et son positionnement commercial avec les territoires qui l'environnent sont questionnés.

8.1 L'environnement commercial du Pays du Bocage Vendéen

✓ Des polarités régionales structurantes

Nombre de commerces par commune et densité d'équipement (/1 000 hab), en 2011.

(Source : Geoclip, 2013 ; INSEE, 2012)



○ Nantes, pôle régional aux enseignes différenciantes

L'agglomération nantaise présente une certaine spécificité dans l'organisation de son appareil marchand. En effet, plusieurs zones et centres commerciaux **se trouvent dans le centre-ville ou dans les communes voisines** (Centre commercial Beaulieu, Centre commercial Paridis, centre Océane, Centre commercial de la Beaujoire).

De nombreuses polarités commerciales alimentaires sont également insérées de manière isolée dans le tissu urbain dense (généralement supermarché le long des axes de desserte principale) ce qui participe à **un certain équilibre entre commerces alimentaires et commerces d'équipement de la personne au sein du centre-ville**.

➤ Un centre-ville haut-de-gamme

C'est le premier pôle commercial dans l'environnement élargi du Pays du Bocage Vendéen. Son appareil commercial comprend de **nombreuses enseignes nationales**, dont notamment les Galeries Lafayette, Decathlon, Cultura, ...

Le centre-ville dispose d'une offre qui s'organise autour des différents lieux emblématiques de la ville (Gare TGV, île, Passage Pommeraye). **Les principales enseignes locomotives de flux sont présentes** (Monoprix, Fnac, Sephora, Zara, H&M) et s'accompagnent d'une offre moyen et haut-de-gamme participant à la constitution d'une large palette de choix en termes de secteurs d'activités : Armor Lux, Esprit, Nature et découverte, ...

Les centres commerciaux, en complémentarité à l'offre de centre-ville, s'organisent autour de locomotives alimentaires (hypermarchés) telles que l'Hypermarché Leclerc d'Atlantis le Centre (9 100 m²), ou l'hypermarché Auchan à Saint-Sebastien (11 000 m²). L'offre d'accompagnement des galeries marchandes est importante (parfois jusqu'à 9 000 m² de vente) et propose plutôt des boutiques d'entrée-de-gamme notamment dans l'équipement de la personne (Cache-Cache, Pimkie, Body minute, ...) ainsi que des services à la personne (coiffure, cordonnerie,...)

➤ Les limites de la multiplication de l'offre de périphérie

L'appareil commercial de cette agglomération présente une certaine **capacité d'attraction sur la population du territoire du SCoT** dans la mesure où ses différents ensembles sont spécialisés dans l'équipement de la maison (Leroy Merlin, Fly, Conforama, Boulanger, Lapeyre, IKEA, Castorama, Delbard, Mr Bricolage, ...)

○ La Roche-sur-Yon

Le second pôle régional majeur est la ville de La Roche-sur-Yon, situé au Sud du territoire, à environ 30 minutes en voiture. Son appareil commercial total (soit, le centre-ville historique, les faubourgs et les communes alentours) se développe sur environ 200 000 m², avec notamment quatre hypermarchés en périphérie de la ville, sur les grands axes de communication :

- un Leclerc (5320 m²) aux Oudairies,
- un Hyper U (6850 m²) route de Nantes, locomotive alimentaire du centre commercial les Flâneries, le plus grand (30 000 m²) du département,
- et un hypermarché Carrefour -Les Platanes (5 500 m²).

L'offre commerciale de la Roche-sur-Yon propose majoritairement des enseignes d'équipements de la maison (y compris de bricolage-jardinerie), principalement **concentrée sur l'axe Route de Nantes** (qui dessert directement les villes de L'Hébergement et de

Montaigu). Ainsi; les centres commerciaux et les retails park récents comme Sud Avenue (24000 m²) et la zone Bell, plus ancienne, avec ses 25 000 m² de surface commerciale.

On y compte les enseignes nationales telles que Fly, Bois et Chiffons, But, Boulanger, Aubert, Intersport, Casa, Darty, ...

Ce vaste ensemble commercial se constitue de différents formats commerciaux, permettant d'attirer de nombreuses populations, notamment les navetteurs travaillant à la Roche et habitant dans le Pays du Bocage Vendéen : *retail park* récent, centre commercial avec galerie marchande, drive.

✓ Des polarités commerciales de rayonnement intercommunal

○ Cholet, pôle commercial intermédiaire

Avec un peu plus de 130 000 m² de surface de vente, la ville de Cholet dispose d'un appareil commercial qui lui permet d'étendre son aire d'influence sur l'espace angevin mais également sur les franges Nord du territoire du Pays du Bocage Vendéen. En effet, l'appareil commercial choletais est accessible en voiture en seulement 10 minutes.

La principale zone commerciale choletaise se trouve au Nord de la Ville, autour de l'Hypermarché Carrefour (7 400 m²) et du nouveau *retail park* "L'Autre Faubourg", à l'entrée Nord-Est de la ville. À l'image de l'ensemble du commerce choletais, cette zone se compose principalement de grandes et moyennes surfaces spécialisées, notamment dans l'équipement de la maison (La Foir'Fouille, Conforama, Bureau Vallée, Bois et Chiffons, Le Faillitaire). A proximité de Mortagne-sur-Sèvre, le centre commercial Géant PK3 (18 000 m² de vente dont 7100 m² pour la locomotive alimentaire) et la zone commerciale du Cormier développés au Sud de l'agglomération choletaise attirent les populations du Pays du Bocage vendéen, notamment les flux domicile travail. Pour des besoins moins fréquents, le village de marques situé à la Séguinière développe une offre différenciante, avec de l'outlet.

Toutefois, les **enseignes nationales leader (à l'exception d'H&M)**, notamment en équipement de la personne ou de la culture loisirs, **sont absentes de cette agglomération. Le Village de Marques situé à la Séguinière (Ouest de Cholet)**, dispose toutefois d'un large bassin de consommation qui recouvre entièrement le Pays du Bocage vendéen, dans la mesure où les produits proposés en outlet **attirent fortement les clients à la recherche de bonnes affaires**.

Le centre-ville de Cholet, qui comprend également plusieurs centres ou galeries commerciales (Les Arcades Rougé, notamment) propose principalement une offre de boutiques d'équipement de la personne et de commerces de bouche, notamment les commerces de proximité (boulangerie, boucherie, ...) **peu différenciant** ce qui en limite également la capacité de rayonnement.

○ Clisson, une polarité commerciale limitée et peu impactante

La ville de Clisson, avec une offre commerciale composée de grandes et moyennes surfaces d'environ 12 000 m² au total et d'un centre-ville relativement dynamique et proposant une offre de boutiques d'indépendants (prêt-à-porter, commerce de bouche, équipement de la maison/décoration) proportionnée à la taille de la ville.

La ville de Clisson exerce **une attractivité limitée sur le Pays du Bocage Vendéen** dans la mesure où **le pôle des Herbiers propose les mêmes enseignes, voire présente également d'autres enseignes**.

Situé sur les axes de communication, ces communes peuvent toutefois capter une partie des flux domicile-travail en provenance du territoire du SCoT.

8.2 L'offre commerciale dans le Pays du Bocage Vendéen

L'appareil commercial du territoire du SCoT se caractérise par **une forte concentration des grandes et moyennes surfaces (grande distribution) dans les chefs-lieux de canton : Montaigu/Boufféré, Les Herbiers, Pouzauges, Mortagne/La Verrie et Chantonay.**

✓ L'offre alimentaire

Un tissu commercial de première nécessité bien structuré et qui remplit son rôle

La structuration du territoire souligne la bonne diversité commerciale avec une prépondérance des commerces non alimentaires (57 % avec les services aux particuliers).

L'offre traditionnelle alimentaire est plus faiblement représentée (18,1 %). Le poids des Café Hôtel Restaurant est significatif (24,3 %), mais peu surdéveloppé par rapport à d'autres profils de territoires.

En 2011, il y avait 512 commerces dans le territoire du SCoT, soit une **densité de 3,15 commerces pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (5,10) et départementale (5,01)**. Seules quelques communes présentent des taux supérieurs : Les Herbiers (7,70), Chantonay (6,06), Pouzauges (5,75), Boufféré (4,20), et Saint-Fulgent (5,19).

En comptant l'offre de restauration et les services divers, l'offre développée sur le territoire s'élève à 1 466 commerces, dont 45,5 % pour le non-alimentaire.

- Parmi les 72 communes que compte le Pays du Bocage Vendéen, 80 % d'entre elles disposent d'un appareil commercial complet, c'est-à-dire, qui comprend soit un supermarché, soit 3 commerces de base (boucherie-charcuterie, boulangerie-pâtisserie, épicerie),
- Au contraire, la problématique du dernier commerce concerne les 20 % restant. Plus précisément, ce sont les communes du tiers Sud du territoire qui sont les moins bien pourvues en équipements de commerces et services,
- Des points de vente en baisse, de -28 % pour l'alimentaire et de -33 % pour les cafés **interrogent sur une dévitalisation des centres-villes.**

D'autres formats commerciaux d'appoint

Les tournées alimentaires

Les besoins courants peuvent être pourvus par des tournées alimentaires qui présentent l'avantage de se déplacer dans les villages les moins bien desservis. Les commerces en développant ce type d'offre sont principalement ceux qui font défaut dans les zones les moins bien dotées (commerce de 1^{ère} nécessité), et concernent 51 communes. De la sorte, cette offre "palliative" permet :

- **de maintenir le public fragilisé à domicile,**
- **d'entretenir le lien social, intergénérationnel notamment.**

Les marchés forains

Les marchés forains ne concernent qu'un peu moins du tiers des communes et plus particulièrement celles les plus peuplées ou bénéficiant déjà d'un tissu commercial de proximité assez dense, ce qui conforte leur attractivité sur les autres communes environnantes.

✓ L'offre non-alimentaire

L'offre non-alimentaire comprend les domaines de : la culture loisirs, de l'équipement de la maison et de celui de la personne, de l'hygiène santé beauté et des services à la personne.

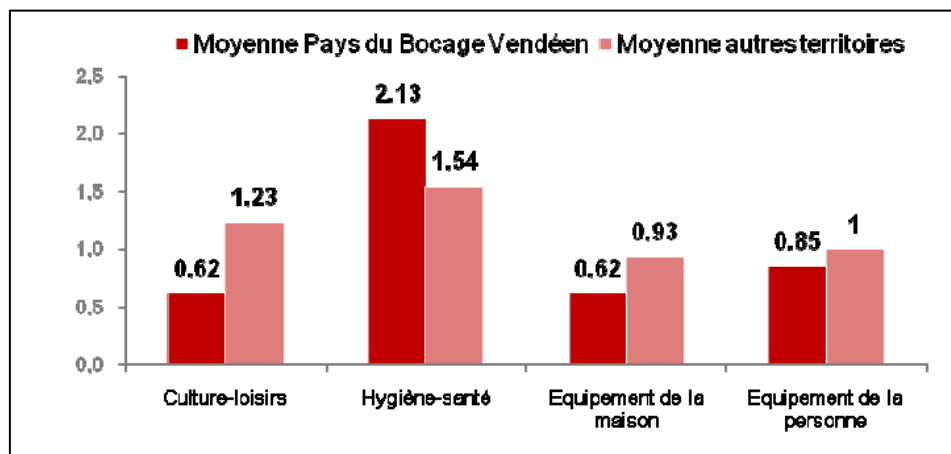
Elle ne constitue pas un besoin de première nécessité. Toutefois, tout commerce participe à la fois au **maintien du lien social** par la rencontre des gens, mais également constitue un élément fort dans l'animation, et donc **l'attractivité**, des territoires, notamment ruraux.

Une offre concentrée aux Herbiers et dans l'agglomération de Montaigu

- Une **bonne couverture globale** : l'offre non-alimentaire couvre les quatre cinquièmes de la population du Pays du Bocage Vendéen,
- Elle est **très concentrée**, un peu plus de 40 % est comprise dans les Communautés de Communes Des Herbiers et de Montaigu, renforçant d'autant leur capacité de polarisation des différentes populations des communes alentours (zone de chalandise relativement étendue correspondant au périmètre du Pays du Bocage Vendéen),
- Mais une **offre de centre-ville qui perd des parts de marché** au profit des zones commerciales de périphérie (le centre-ville pèse aujourd'hui 10 % du chiffre d'affaires total),
- Des points de vente en baisse dans l'équipement de la personne (alors qu'il s'agit du secteur traditionnel de centre-ville, avec l'alimentation),
- Malgré une **bonne couverture globale** et un **excellent niveau d'équipement** dans **l'Hygiène Santé Beauté**, un sous-équipement dans les autres domaines non-alimentaire, comparé aux territoires voisins (Pays des Mauges, Pays de Retz Atlantique, Pays de Sologne Val Sud).

La densité d'équipement commercial par domaine

(Source : ORAC 2012, Cibles et Stratégies)



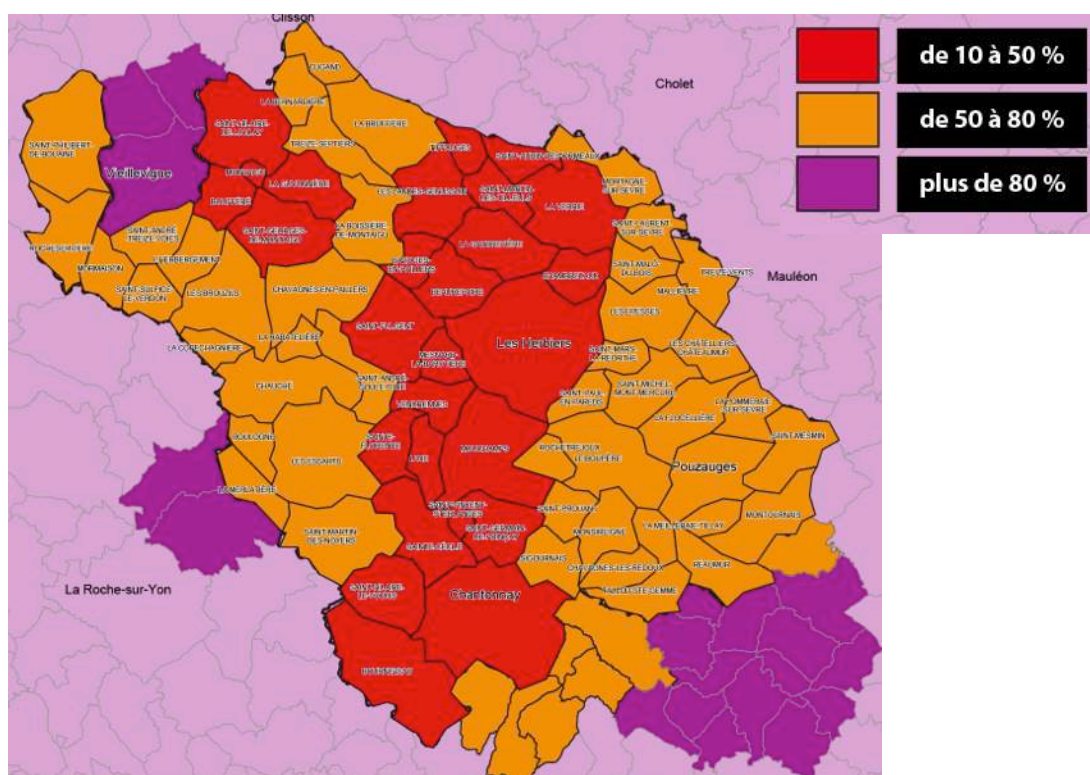
Les grandes surfaces alimentaires dans le Pays du Bocage vendéen

(Source : ORAC 2012, EAU Aménagement – PROSCOT, 2014)



Part de la consommation réalisée dans le territoire du Pays du Bocage vendéen, par commune

(Source : CCI, 2012)



8.3 La grande distribution

- ✓ La concentration des grandes et moyennes surfaces aux Herbiers et à Montaigu

○ Une offre commerciale vaste

Avec une surface commerciale d'environ 290 000 m² de vente dans la grande distribution, le Pays du Bocage Vendéen est relativement bien doté.

Une **concentration** toutefois, avec 52,8 % de la totalité des surfaces dans la Communauté de **Communes du Pays de Montaigu** (59 000 m²) et celle du **Pays des Herbiers** (86 000 m²).

La dominance dans les différentes polarités commerciales de :

- **L'équipement de la maison – bricolage et jardin**, avec des enseignes nationales telles que But, Bricomarché, Gifi, Gamm Vert, Weldom, Mr Bricolage, etc., pour une surface total de 155 000 m² environ,
- **L'offre alimentaire, avec 9 hypermarchés et 15 supermarchés**, ainsi que des points de vente plus petits, pour une surface totale d'environ 70 300 m². Une offre concentrée sur les chefs-lieux de canton, permettant de polariser leur espace de vie respectif.

Les domaines de **l'équipement de la personne** (habillement, parfumerie, ...) et de **la culture loisirs** ne sont présents que dans certaines communautés de communes, le **marché local étant plus restreint** (viabilité de ces points de vente nécessitant un large bassin de consommation et ne permettant pas la cohabitation de plusieurs points de vente dans un espace aussi restreint) :

- Seules celles du **Pays des Herbiers, des Terres de Montaigu et du Pays de Chantonay** bénéficient de ce genre d'offre,
- Des enseignes telles que Décathlon, Intersport, Sport 2000, Maison de la presse, Sport Loisirs,

Une population qui consomme sur place

Une offre commerciale importante qui permet au Pays du Bocage Vendéen de capter une grande partie de la consommation locale :

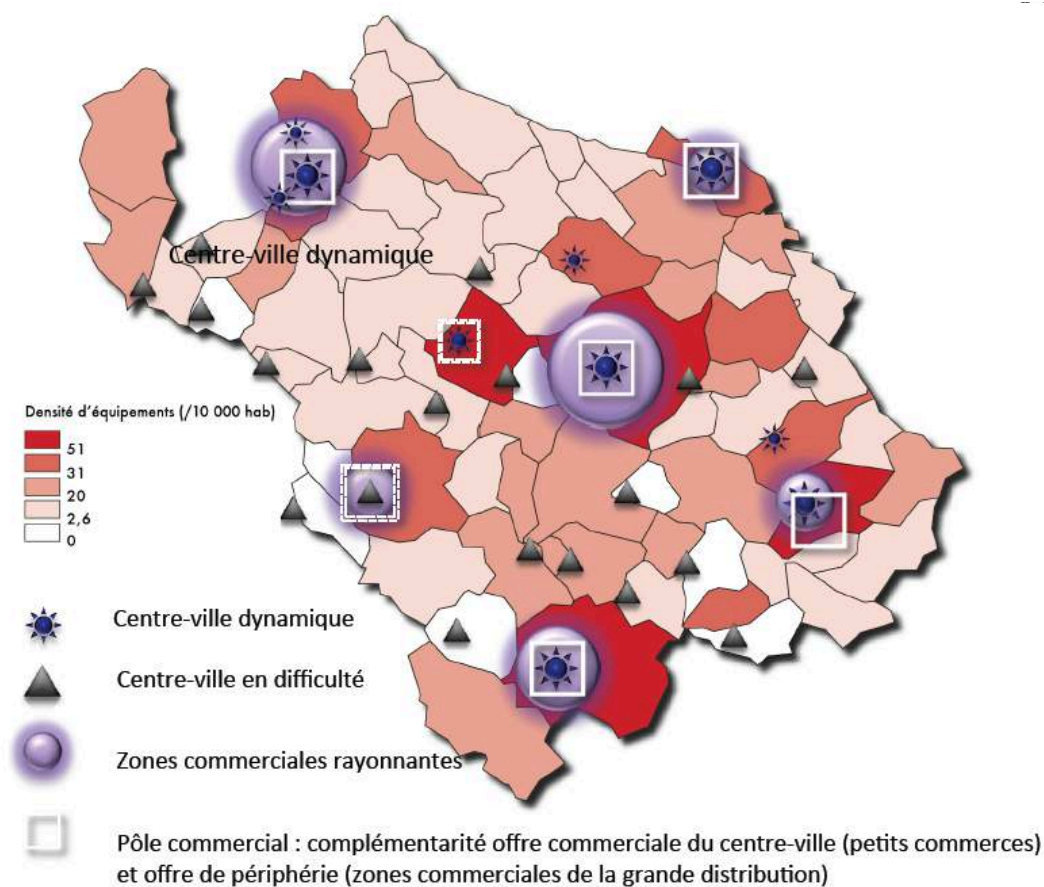
- **une aire de chalandise puissante** : la population du cœur du Bocage et de l'aire d'influence de Montaigu consomme en très grande majorité sur son lieu d'habitation (ou à proximité),
- mais une **aire de chalandise assez peu développée**, à environ 10 minutes en voiture au-delà des marges du territoires, du fait d'une offre locale peu différenciante par rapport à celles des pôles commerciaux alentours,
- **Une population plus volatile sur les franges Est et Ouest**, desservies par les axes routiers reliant le Pays du Bocage Vendéen aux grandes agglomérations (La Roche, Nantes, Clisson, Bressuire).

✓ Conclusion de la fiche

- la **problématique du dernier commerce** concerne un quart des communes et questionne la capacité du territoire à offrir un maillage commercial cohérent entre le volume de la demande (campagnes peuplées) et l'offre proposée (commerces permanents, tournées alimentaires itinérantes, ...),
- La mise en place d'une véritable articulation entre l'offre de boutiques de centre-ville encore dynamique et celle de périphérie participe à l'attractivité du territoire, demande à être travaillée sur certaines parties du Pays du Bocage Vendéen de manière à ne pas perdre ce qui fait sa singularité : son maillage territorial,
- Une tendance à la concentration commerciale qui interroge sur sa viabilité, notamment en termes de flux automobiles induits et de déplacements contraints (développement des *drives* en complément des supermarchés et hypermarchés déjà présents),
- Un appareil commercial qui couvre tout le territoire. Dans l'ensemble, **l'offre commerciale paraît conforme aux réels besoins des habitants du territoire en dehors de certains équipements de la maison et de sport.**

Positionnement de l'appareil commercial dans le Pays du Bocage Vendéen

(Source : ORAC 2012, Cibles et Stratégies)



FICHE 9 : L'AGRICULTURE

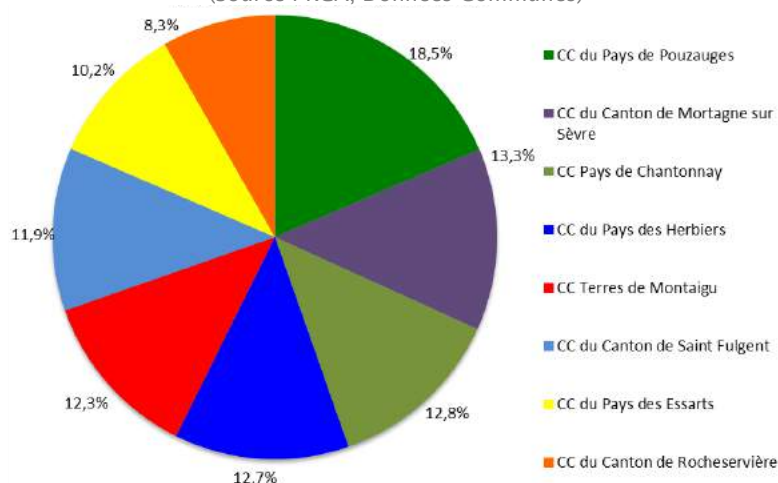
Le Pays du Bocage Vendéen présente les caractéristiques d'un territoire rural. L'agriculture y tient une place importante dans la structuration de l'espace tandis que l'activité des exploitations agricoles contribue fortement au dynamisme du tissu économique local.

9.1 Surface agricole utilisée

✓ Etat des lieux

- 136 858 hectares de Surface Agricole Utilisée (SAU) sont recensés à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen en 2010.

Répartition de la Surface Agricole Utilisée (SAU) par intercommunalité en 2010
(Source : RGA, Données Communes)



- La S.A.U couvre 75 % de la superficie du territoire du Pays du Bocage Vendéen (70 % en Vendée). Les intercommunalités de Mortagne et Pouzauges ont les parts de SAU dans leur territoire les plus élevées, à l'inverse les CC de Montaigu et des Herbiers ont les parts de SAU les plus faibles.

Surface Agricole Utilisée (SAU) par intercommunalité en 2010
(Source : RGA, Données Communes)

	SAU en hectare	Part SAU dans le territoire		SAU en hectare	Part SAU dans le territoire
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	18141	79,3%	CC du Pays des Herbiers	17 390	69,7%
CC du Canton de Rocheservière	11 297	78,7%	CC Pays de Chantonay	17 563	72,2%
CC du Canton de Saint Fulgent	16 231	77,2%	CC Terres de Montaigu	16 843	71,4%
CC du Pays de Pouzauges	25 376	79,6%	Pays du Bocage Vendéen	136 858	75,2%
CC du Pays des Essarts	14 017	74,2%			

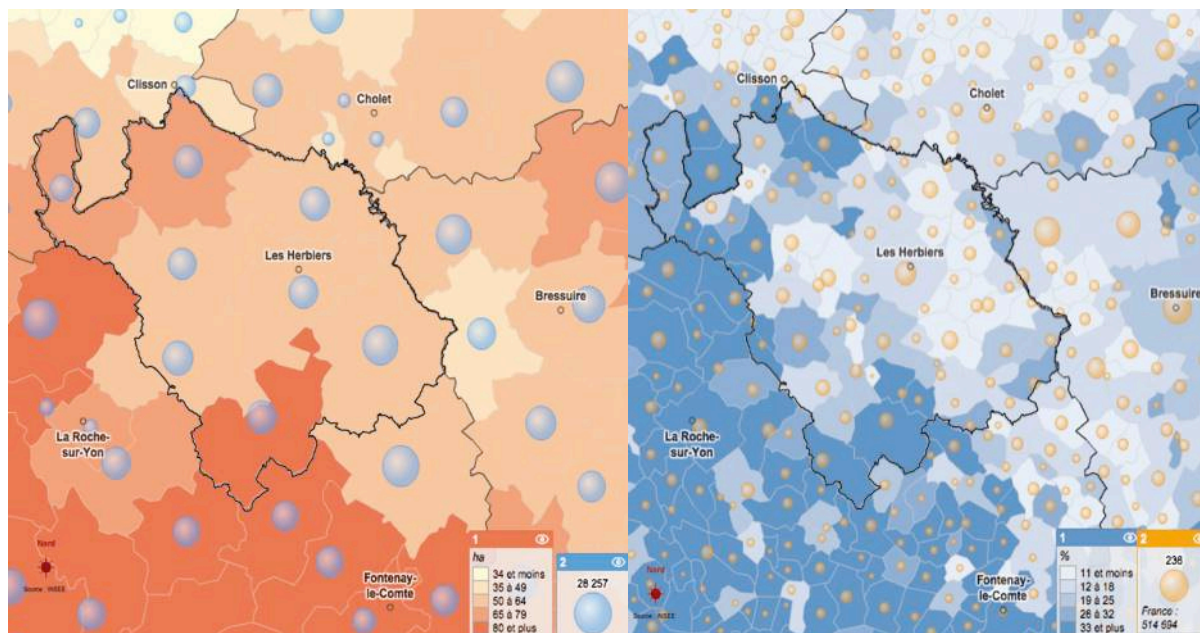
- Les indicateurs de SAU moyenne par exploitation et de la part des exploitations avec une SAU supérieure à 100 ha permettent d'observer un contraste entre le Sud-Ouest du Pays du Bocage Vendéen, qui compte des exploitations de plus grande taille dans le prolongement du bassin agricole du Centre et du Sud de la Vendée, et le Nord Est du Pays du Bocage Vendéen dont les exploitations présentent une taille plus modeste, en partie liée au paysage plus vallonné sur ce secteur.

Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne par exploitation et SAU totale dans les cantons en 2010

(Source : RGA, Données Communes)

Exploitation avec une SAU de 100 ha et plus dans les communes en 2010

(Source : RGA, Données Communes)



✓ **Tendances**

- Le taux d'évolution annuelle de la SAU révèle une baisse constante au cours des deux dernières décennies à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen. Cette diminution de la SAU a été plus marquée pendant les années 2000 que lors de la décennie précédente. Le phénomène est flagrant sur les intercommunalités de Saint-Fulgent, Rocheservière, les Herbiers, Montaigu et de Chantonay.

Evolution annuelle de la Surface Agricole Utilisée (SAU) par intercommunalité

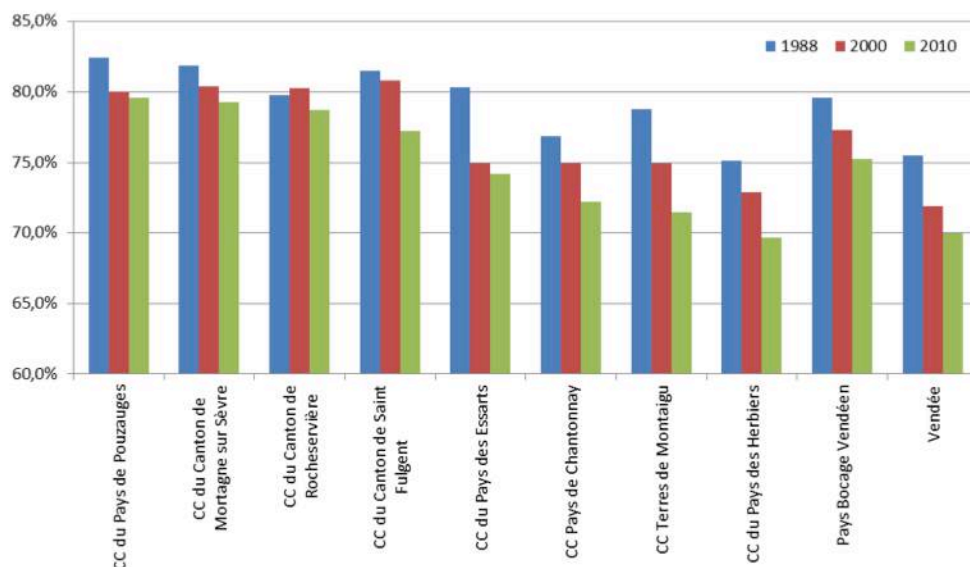
(Source : RGA, Données Communes)

	1988-2000	2000-2010		1988-2000	2000-2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-0,15%	-0,14%	CC du Pays des Herbiers	-0,25%	-0,45%
CC du Canton de Rocheservière	0,05%	-0,20%	CC Pays de Chantonay	-0,21%	-0,37%
CC du Canton de Saint Fulgent	-0,07%	-0,45%	CC Terres de Montaigu	-0,41%	-0,48%
CC du Pays de Pouzauges	-0,25%	-0,05%	Pays du Bocage Vendéen	-0,24%	-0,27%
CC du Pays des Essarts	-0,58%	-0,10%	Vendée	-0,40%	-0,27%

- La part moyenne de la SAU dans la superficie de chaque intercommunalité est en diminution, avec sur la dernière période une accentuation de ce phénomène sur les secteurs des CC de Saint-Fulgent, des Herbiers, de Montaigu et de Chantonay.

Part de la Surface Agricole Utilisée (SAU) dans le territoire de 1988 à 2010

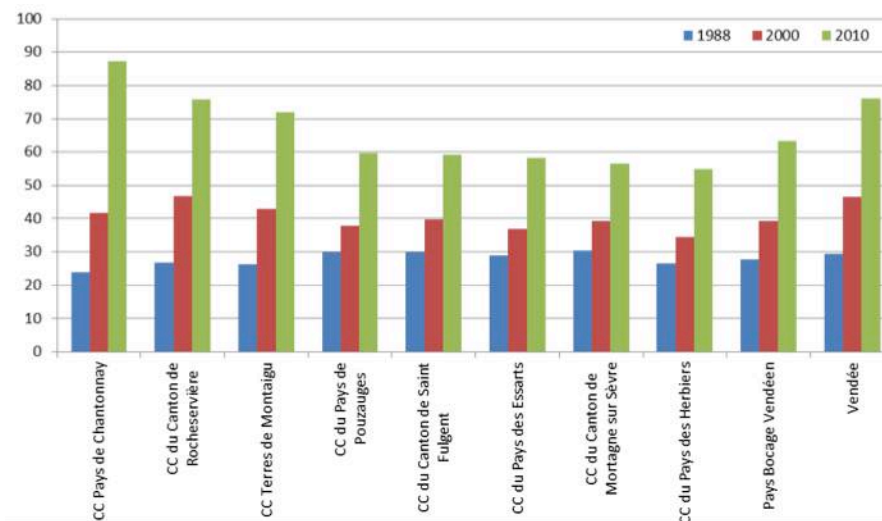
(Source : RGA, Données Communes)



- L'augmentation de la taille moyenne de la SAU par exploitation s'est également accentuée au cours des années 2000 par rapport à la période 1988-2000. Ceci s'observe notamment sur la CC Chantonay où la taille moyenne par exploitation est la plus élevée.

Surface Agricole Utilisée (SAU) par exploitation de 1988 à 2010

(Source : RGA, SAU des communes)



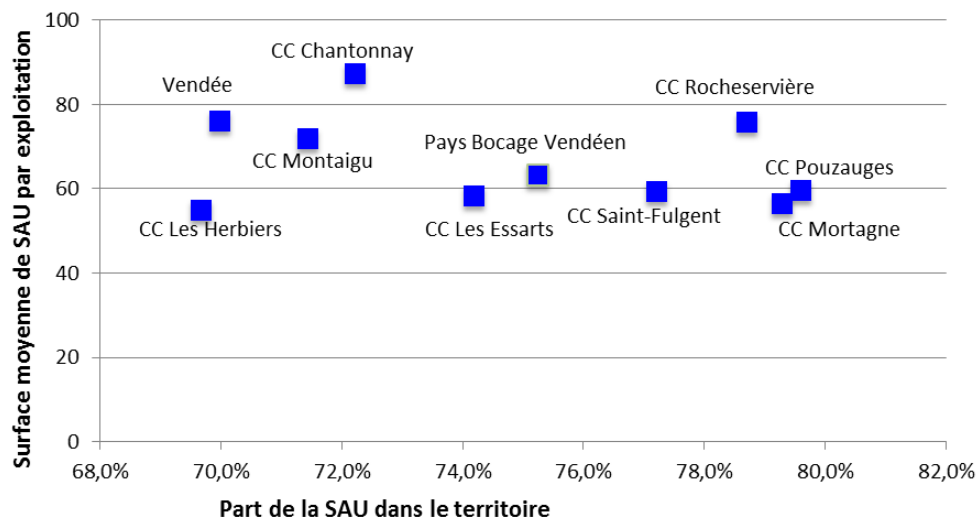
✓ Interdépendances

- Le croisement des indicateurs de la SAU moyenne par exploitation et de la part de la SAU dans le territoire permet d'apporter un éclairage sur le lien entre le niveau de concentration des surfaces et l'orientation agricole principale. Le foncier agricole de la CC Chantonay apparaît plus concentré sur des exploitations de grande taille, alors que sur les CC Mortagne et Pouzauges, où l'espace agricole est plus présent, il est davantage réparti entre des exploitations de plus petite taille. Ces profils reflètent l'orientation agricole : les deux intercommunalités du Nord Est sont davantage tournées vers l'élevage en lien avec un bocage plus vallonné. La CC de Chantonay, qui a une orientation agricole dominante mixte avec la polyculture, le

polyélevage et l'élevage hors-sol, enregistre une tendance plus marquée qu'ailleurs à l'agrandissement de la SAU par exploitation, indice notamment révélateur du renforcement des grandes cultures de ce secteur.

Part de la SAU dans le territoire et SAU moyenne par exploitation en 2010

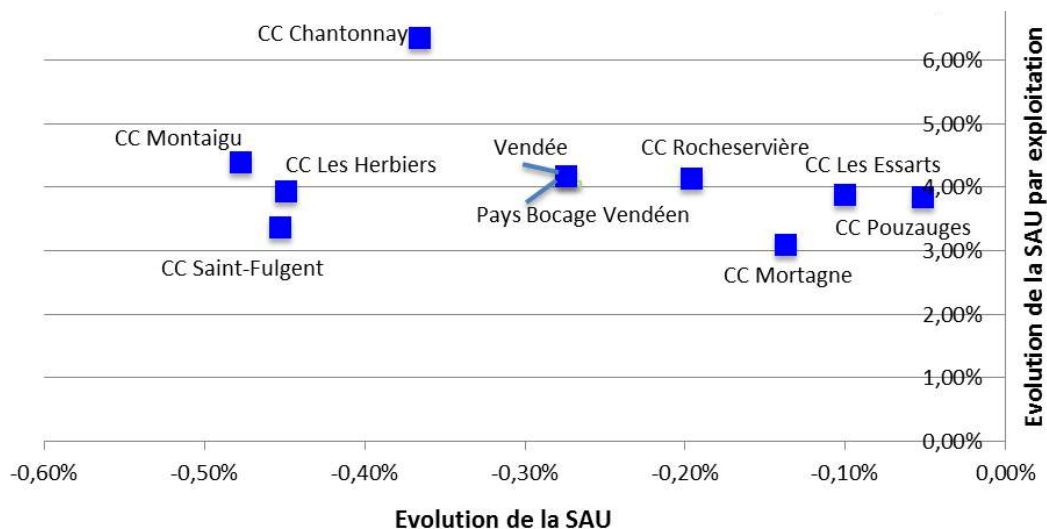
(Source : RGA, Données Communes)



- Les évolutions de la SAU mettent en évidence un agrandissement de la taille moyenne des exploitations. Il est plus élevé sur le secteur de la CC Chantonay où il s'inscrit dans le prolongement des formes de grandes exploitations du Sud Vendée.

Taux d'évolution annuelle de la SAU et de la SAU par exploitation entre 2000 et 2010

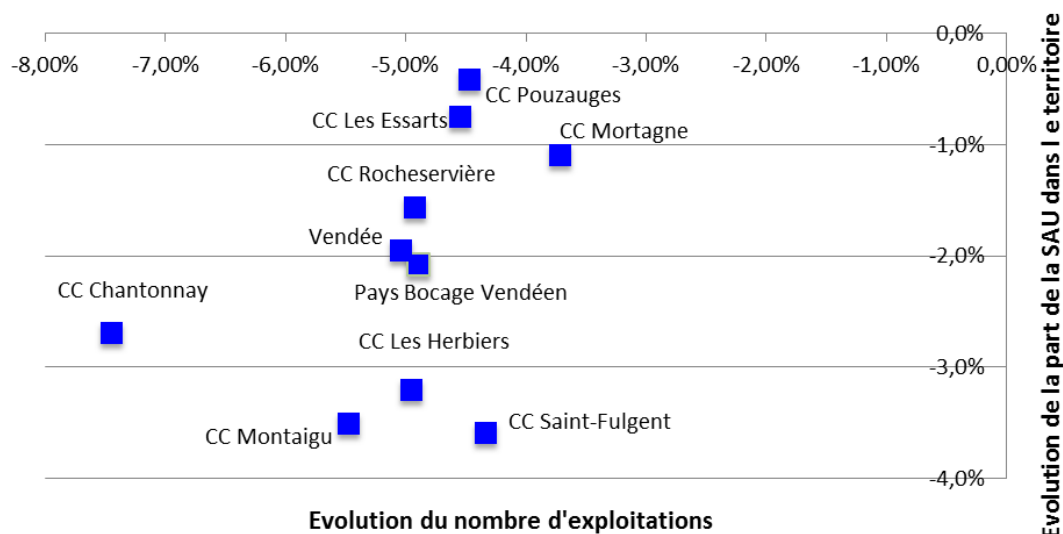
(Source : RGA, Données Communes)



- Les évolutions de la SAU sur le territoire et celle du nombre d'exploitations indiquent une tendance à la concentration du foncier agricole. Ce phénomène, particulièrement observé sur le secteur de la CC Chantonay, atteste d'une structuration autour d'exploitations de grande taille (100 ha et plus).

Evolutions annuelles des exploitations et de la part de la SAU dans le territoire (2000-2010)

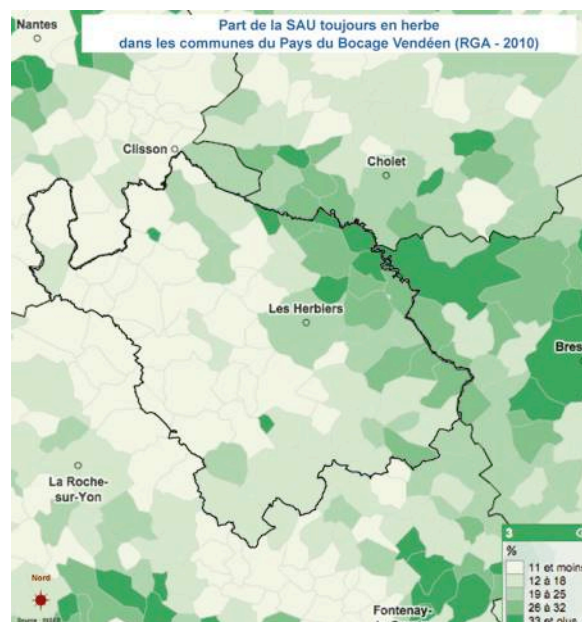
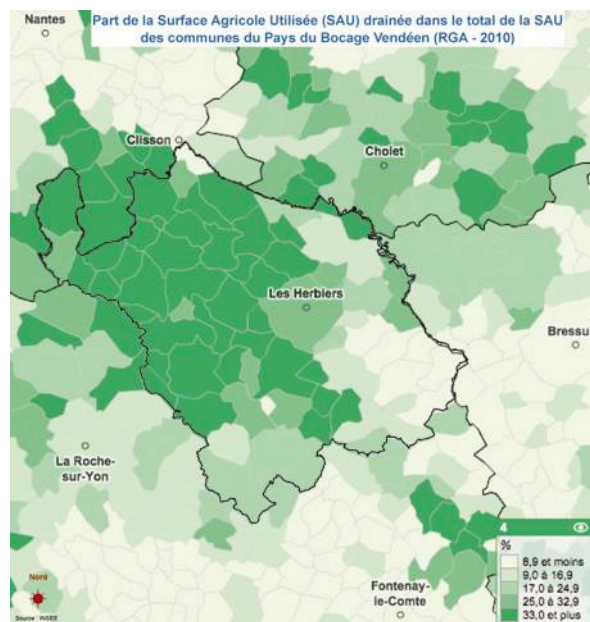
(Source : RGA, Données Communes)



- La juxtaposition de deux indicateurs sur la SAU drainée et la SAU toujours en herbe met en évidence un contraste lié au relief entre deux secteurs du Pays du Bocage Vendéen. Il se traduit par des orientations agricoles différenciées. La partie au Nord Est du Pays du Bocage Vendéen, qui a un profil topographique vallonné, a une part de SAU toujours en herbe supérieure. Cette spécificité se vérifie au travers d'une orientation agricole dominée par l'élevage bovin.

Part de la SAU drainée dans le total de la SAU des communes en 2010 (à gauche) et part de la SAU toujours en herbe dans les communes en 2010 (à droite)

(Source : RGA, Données Communes)



9.2 Exploitations agricoles

✓ Etat des lieux

- 2 163 exploitations agricoles sont recensées dans les communes du Pays du Bocage Vendéen en 2010
- Les intercommunalités de Pouzauges et Mortagne comptent le plus grand nombre d'exploitations dans le Pays du Bocage Vendéen.

Nombre exploitations ayant leur siège dans les communes par intercommunalité en 2010

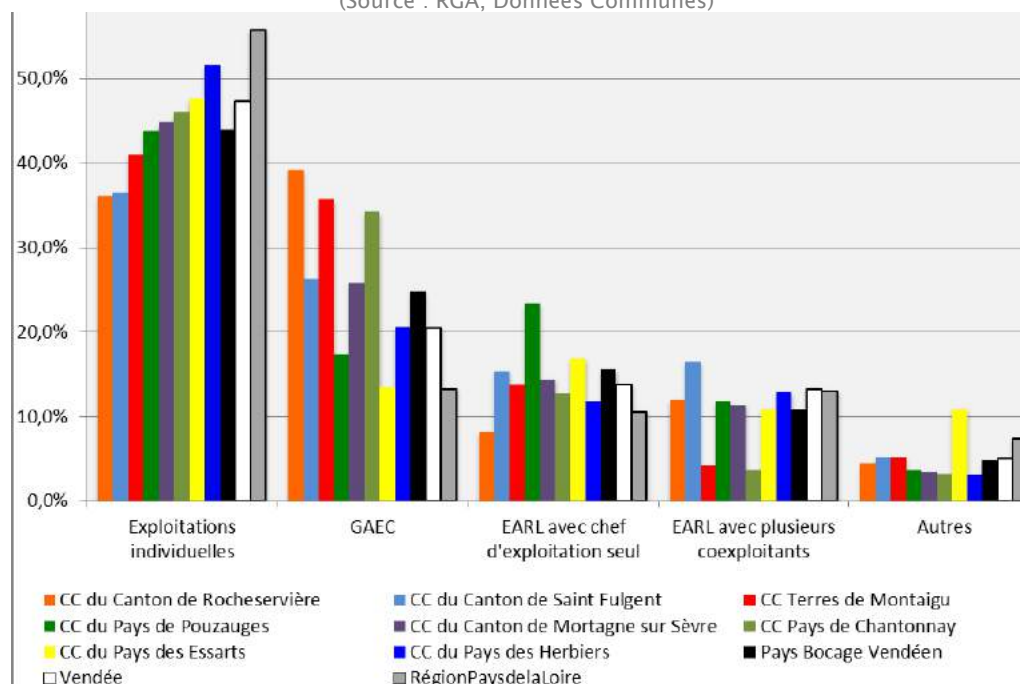
(Source : RGA, Données Communes)

Intercommunalité	Exploitations	Intercommunalité	Exploitations
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	321	CC du Pays des Herbiers	317
CC du Canton de Rocheservière	149	CC Pays de Chantonay	201
CC du Canton de Saint Fulgent	274	CC Terres de Montaigu	234
CC du Pays de Pouzauges	426	Pays du Bocage Vendéen	2163
CC du Pays des Essarts	241		

- Le statut des exploitations montre une majorité de structures individuelles à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen. Cette proportion est toutefois inférieure à celle des territoires de référence (Vendée, région).
- On observe une proportion importante d'exploitations à statuts « collectifs » (GAEC, EARL avec plusieurs co-exploitants), sur les intercommunalités de Rocheservière, Montaigu et Chantonay.

Répartition des exploitations selon le statut en 2010

(Source : RGA, Données Communes)



✓ Tendances

- L'évolution du nombre d'exploitations sur les deux dernières décennies se caractérise par une diminution accélérée au cours des années 2000 sur toutes les intercommunalités.

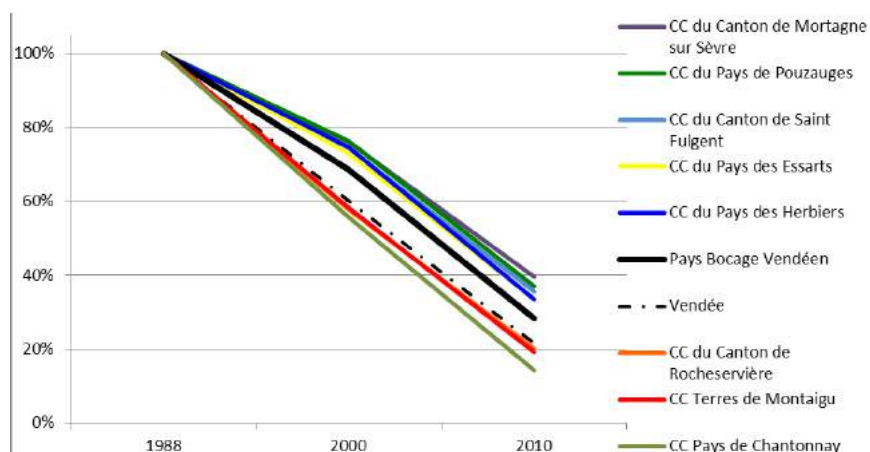
Evolution annuelle du nombre d'exploitations par intercommunalité

(Source : RGA, Données Communes)

Intercommunalité	1988-2000	2000-2010	Intercommunalité	1988-2000	2000-2010
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	-2,25%	-3,72%	CC du Pays des Herbiers	-2,41%	-4,96%
CC du Canton de Rocheservière	-4,44%	-4,93%	CC Pays de Chantonnay	-4,74%	-7,45%
CC du Canton de Saint Fulgent	-2,42%	-4,34%	CC Terres de Montaigu	-4,40%	-5,48%
CC du Pays de Pouzauges	-2,22%	-4,47%	Pays du Bocage Vendéen	-3,10%	-4,90%
CC du Pays des Essarts	-2,57%	-4,55%	Vendée	-4,14%	-5,04%

Evolutions du nombre d'exploitations dans les intercommunalités (1988-2010, base 100 en 2010)

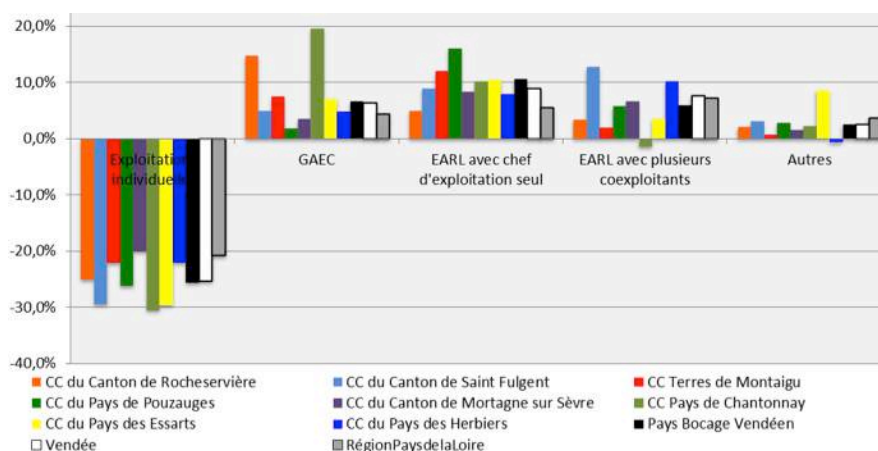
(Source : RGA, Données Communes)



- La tendance, très nette, à la diminution des exploitations individuelles est compensée par le développement de structures plus collectives.

Evolution des exploitations selon leur statut de 1999 à 2010

(Source : RGA, Données Communes)

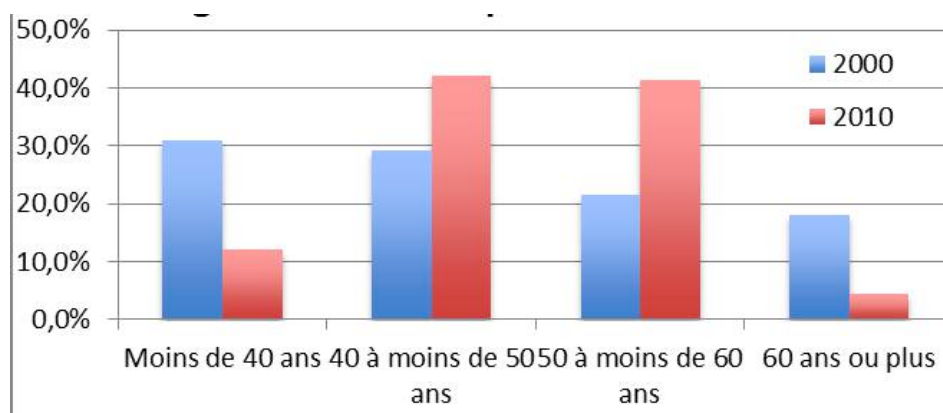


- La pyramide des âges des chefs d'exploitation témoigne d'un vieillissement au cours de la décennie 2000/2010. Cette tendance, qui se traduit par la diminution du poids

des moins de 40 ans, interroge la capacité du territoire à renouveler la population de ses exploitants agricoles.

Age des chefs d'exploitation dans le Pays du Bocage Vendéen en 2000 et 2010

(Source : RGA, Données Communes)

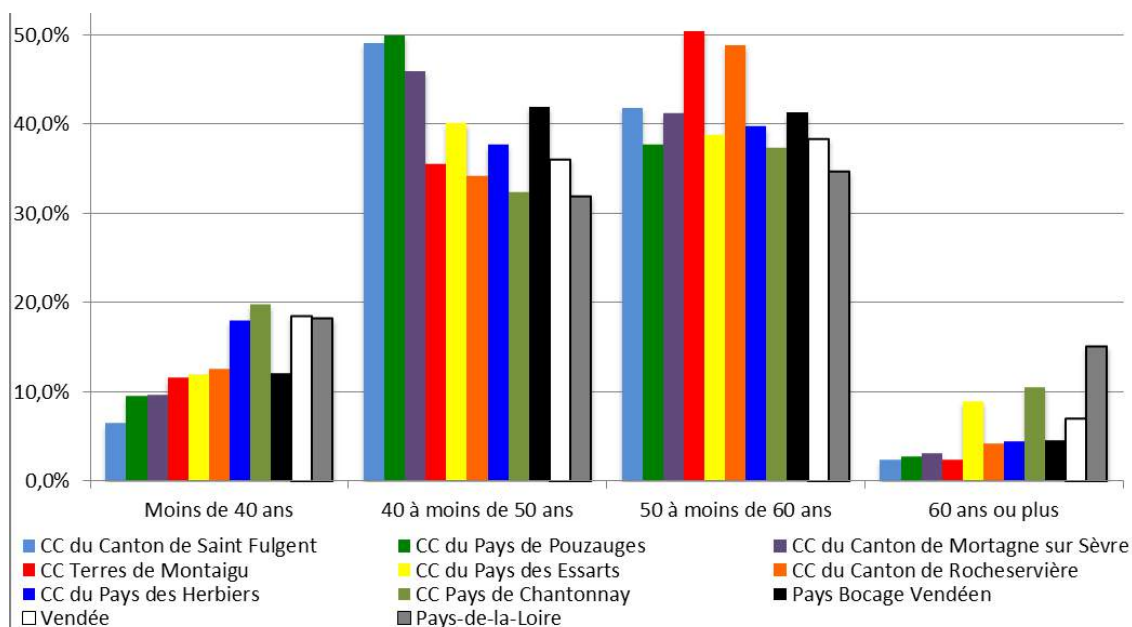


✓ Interdépendances

- Les différents secteurs du territoire sont concernés par cette tendance au vieillissement, traduite par une faible proportion des moins de 40 ans. Seules les CC de Chantonay et des Herbiers présentent des taux de moins de 40 ans sensiblement équivalents à ceux du département et de la région. Ces deux secteurs sont également caractérisés par un net agrandissement de la taille des exploitations. Un tel constat interroge le modèle mis en place pour pouvoir intégrer de jeunes chefs d'exploitations. En l'occurrence, les statuts collectifs du type GAEC semblent constituer une solution, notamment sur la CC Chantonay.

Répartition des exploitations selon l'âge des chefs d'exploitation en 2010

(Source : RGA, Données Communes)

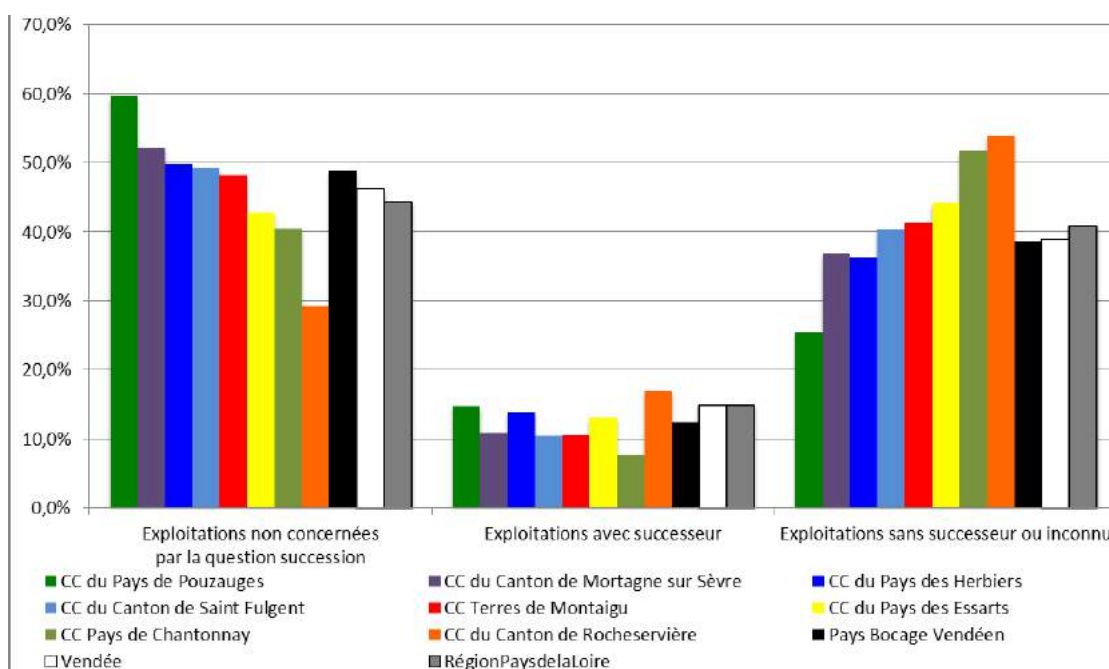


- La répartition des exploitations selon les perspectives de succession (déclarées à la date du recensement) est un autre indicateur à considérer, même si la tendance à venir pourrait s'avérer différente,

- Il est néanmoins intéressant d'observer que les intercommunalités qui affichent la plus forte part d'exploitations sans successeur (CC Chantonnay et CC Rocheservière) sont celles où la surface moyenne par exploitation est la plus élevée. Ce constat révèle **une problématique territoriale de transmission** de l'outil de production agricole afin d'assurer la pérennité de cette activité dans ces territoires.

Répartition des exploitations selon les perspectives de succession en 2010

(Source : RGA, Données Communes)



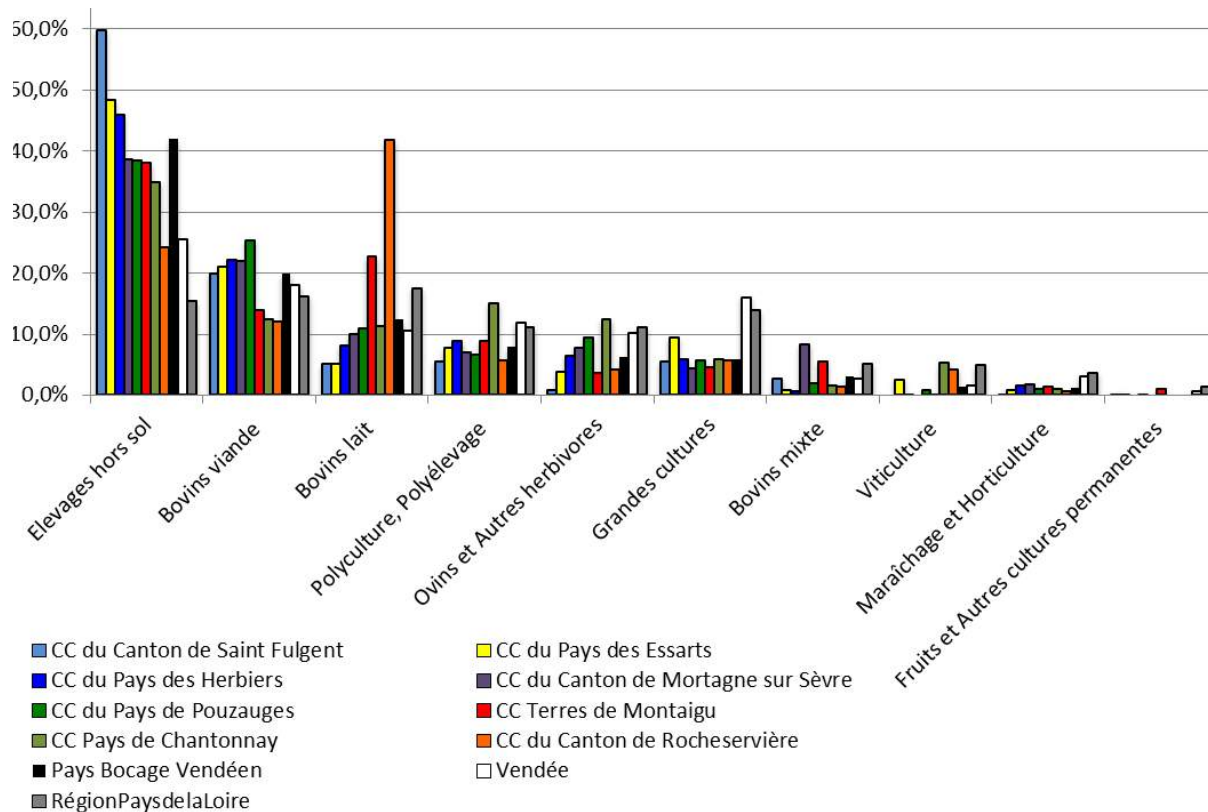
9.3 Filières agricoles

✓ Etat des lieux

- En 2010, l'orientation technico-économique principale des exploitations du Pays du Bocage Vendéen est l'élevage hors-sol. Cette orientation est particulièrement avérée sur les intercommunalités de Saint-Fulgent, des Essarts et des Herbiers. D'autres orientations technico-économiques présentent également une part significative. Il s'agit notamment l'élevage bovins lait dans sur les CC de Montaigu et Rocheservière et de l'élevage bovins viande, bien représenté dans la CC de Pouzauges.

Répartition des exploitations des intercommunalités selon l'orientation technico-économique principale des exploitations en 2010

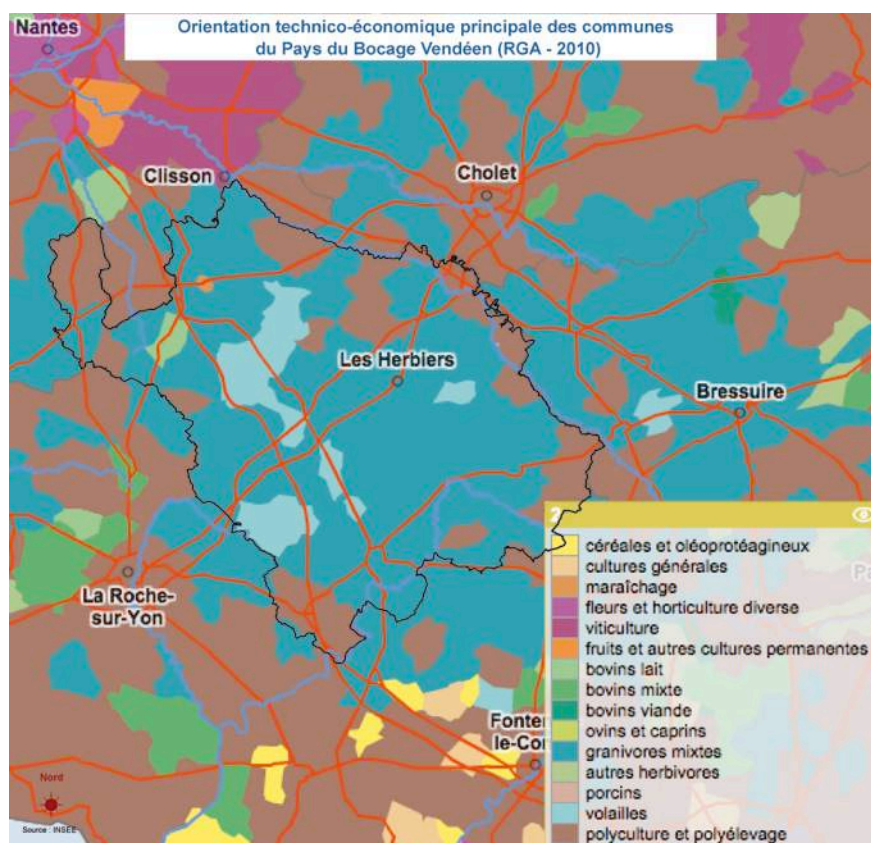
(Source : RGA, Otex)



- L'orientation technico-économique principale des communes permet d'affiner la géographie de la spécialisation agricole du territoire du Pays du Bocage Vendéen. L'orientation « granivores mixtes » combinée à l'orientation « volailles », concerne près de 90% des communes du territoire. Cette caractéristique est partagée avec les territoires voisins, notamment du Nord Ouest Vendée, du Choletais, du Bressuirais, et du Pays de Sainte-Hermine.

Orientation technico-économique principale des communes en 2010

(Source : RGA, Données Communes)



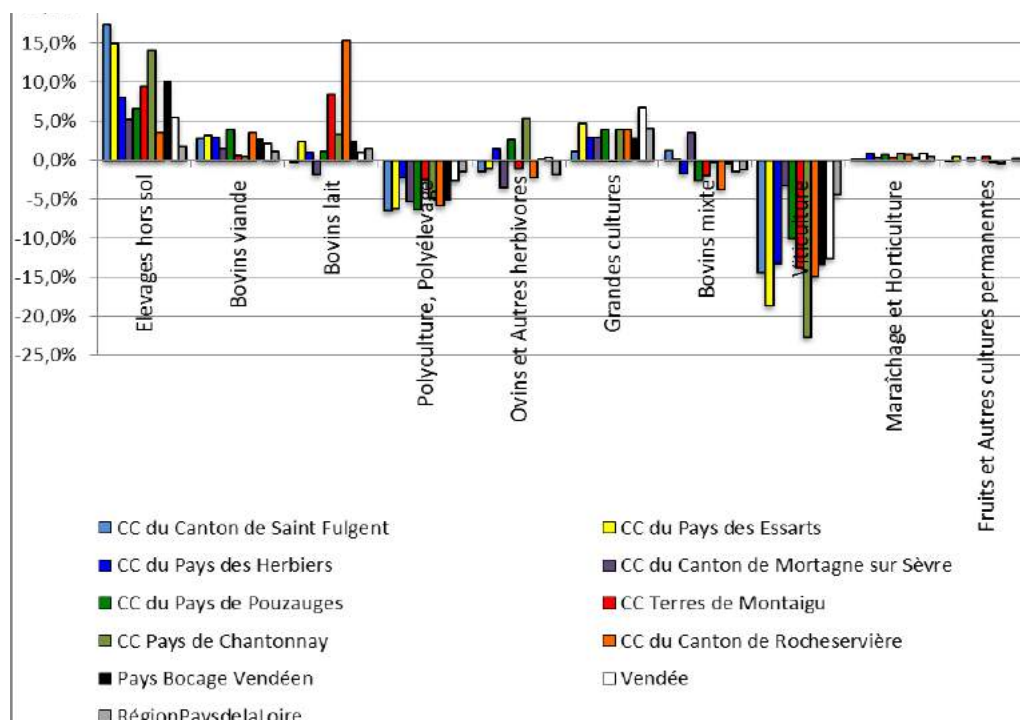
Orientations technico-économique principale	Noms des communes
Polyculture et polyélevage	La Bruffière, Bournezeau, Chavagnes-les-Redoux, Les Châtelliers-Châteaumur, Montournais, Saint-Mesmin, Bazoges-en-Pailers, La Copechagnière, Mormaison, Saint-Philbert-de-Bouaine, La Gaubretière, Mallièvre, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Aubin-des-Ormeaux, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Martin-des-Tilleuls, Treize-Vents
Granivores mixtes	Boufféré, Cugand, La Bernardière, La Guyonnière, Saint-Georges-de-Montaigu, Saint-Hilaire-de-Loulay, Treize-Septiers, Chantonay, Rochetrejoux, Saint-Germain-de-Prinçay, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Prouant, Sigournais, La Flocellière, La Meilleraie-Tillay, La Pommeraie-sur-Sèvre, Le Boupère, Monsireigne, Pouzauges, Réaumur, Saint-Michel-Mont-Mercure, Tallud-Sainte-Gemme, Chauché, Les Brouzils, Saint-Fulgent, Rocheservière, Saint-André-Treize-Voies, Saint-Sulpice-le-Verdon, Boulogne, La Merlatière, Les Essarts, Sainte-Cécile, Sainte-Florence, Beaurepaire, Les Epesses, Les Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint-Paul-en-Pareds, Vendrennes, Chambreaud, La Verrie, Les Landes-Genusson, Saint-Malô-du-Bois, Tiffauges
Volailles	La Boissière-de-Montaigu, Saint-Vincent-Sterlanges, Chavagnes-en-Pailers, La Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie, L'Oie, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Mars-la-Réorthe
Bovins lait	L'Herbergement
Maraîchage	Montaigu

✓ Tendances

- L'évolution de l'orientation technico-économique principale des exploitations reflète un renforcement significatif des élevages hors-sol pendant les années 2000, notamment sur les CC de Saint-Fulgent, des Essarts et de Chantonay. L'orientation « élevage bovins lait » s'est affirmée sur les CC de Montaigu et de Rocheservière. A

un degré moindre, l'orientation technico-économique des exploitations relevant des grandes cultures augmente de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

Evolution de la part des exploitations réparties selon leur orientation technico-économique principale (2000-2010)
(Source : RGA, Otex)



✓ Interdépendances

- Les orientations technico-économiques de l'agriculture sur le Pays du Bocage Vendéen se traduisent par la structuration de filières agricoles. Les produits issus de ces filières sont valorisés au travers de l'obtention de nombreux labels de qualité, relevant de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou de l'Indicateur Géographique Protégé (IGP). Plusieurs de ces labels couvrent principalement l'ensemble du Pays du Bocage Vendéen, quelques-uns concernent des secteurs du territoire situés dans le prolongement d'un territoire voisin.

Labels sur les productions agricoles

(Source : INAO)

Filières	Labels	Territoires concernés
Bovin	AOC Maine Anjou	Secteur de la CC Mortagne
	IGP Bœuf du Maine	Pays du Bocage Vendéen, sauf le secteur de la CC Pouzauges
	IGP Bœuf de Vendée	Pays du Bocage Vendéen
Lait	AOC Beurre Charente-Poitou	Pays du Bocage Vendéen
Porc	IGP Porcs de Vendée	Pays du Bocage Vendéen
Volailles	IGP des volailles des Challans	Pays du Bocage Vendéen
	IGP des volailles de Cholet	Secteur de la CC Mortagne
Légumes	IGP de la mâche nantaise	Quelques communes des CC Rocheservière et Montaigu
	IGP Mogette de Vendée	Pays du Bocage Vendéen
Viticulture	Aire viticole du Muscadet Val de Loire	Quelques communes des CC Rocheservière et Montaigu
	AOC/AOP Fiefs Vendéens	Chantonay
	Chantonay	

- L'agriculture du Pays du Bocage Vendéen, reconnue par ses différents labels, s'insère également dans la dynamique industrielle du territoire. L'implantation de nombreuses entreprises agroalimentaires permet la transformation des produits agricoles issus des différentes filières identifiées.

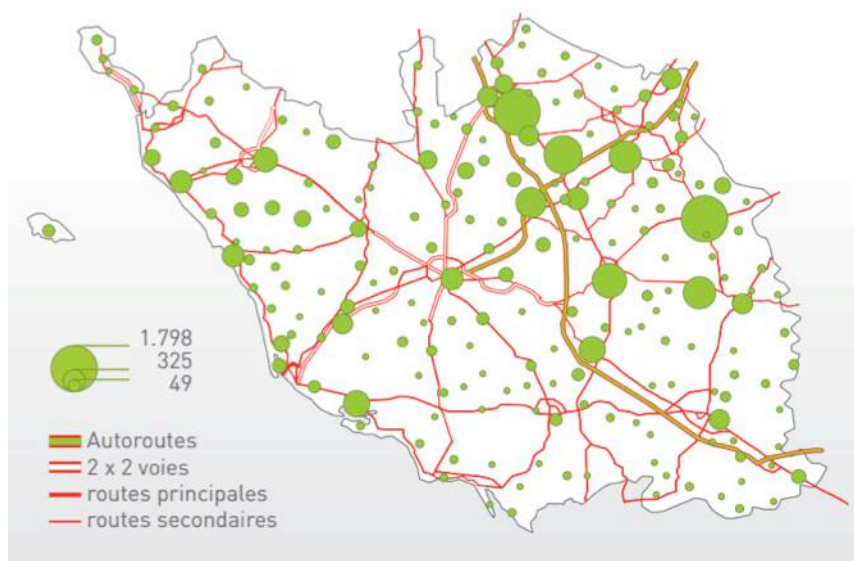
Exemples d'entreprises agroalimentaires du territoire transformant les produits des filières agricoles

Filières	Territoires concernés
Bovin	Abattage de viande dans une unité aux Herbiers (Scabev appartenant à Terrena) Transformation, notamment avec Serviandes à Mortagne (groupe Vestey Foods), Giffaud aux Epesses, Coproval et Prodia aux Essarts, Meat Service à La Verrie...
Lait	Laiterie de Saint-Georges-de-Montaigu
Porc	Sodebo à Saint-Georges-de-Montaigu, Fleury Michon à Pouzauges, Routhiau à Saint-Fulgent...
Volailles	Arrivé à Saint-Fulgent, Chavagnes en Paillers et Les Essarts, Soulard, Daviet et La Sapinière à L'Oie, Thomas à Saint-Martin-des-Noyers, Doux à Chantonay et L'Oie, ProDécoup à Pouzauges, Rougie (groupe Euralis) aux Herbiers, Delpeyrat à La Pommeraie-sur-Sèvre, Orvia à Rocheservière, Gibovendée à La Gaubretière...

- A l'échelle de la Vendée, la répartition des entreprises agroalimentaires témoigne de la prégnance du Pays du Bocage Vendéen dans la dynamique économique départementale.

La filière agroalimentaire en Vendée, en nombre de salariés (2009)

(Source : Vendée Expansion, INSEE-Sirene - UNEDIC)



- Malgré une légère diminution des effectifs salariés et du nombre d'établissements sur la période 2002-2007, la filière agroalimentaire à l'échelle de la Vendée apparaît globalement moins touchée qu'elle ne l'est au niveau des territoires de référence (région, France).

La filière agroalimentaire en Vendée, établissements et effectifs salariés (2007)

(Source : Vendée Expansion, INSEE-Sirene – UNEDIC)

Chiffres clés du secteur	Vendée			Pays de la Loire		France	
	Valeur	Variation		Variation		Variation	
	en 2007	sur 1 an	sur 5 ans	sur 1 an	sur 5 ans	sur 1 an	sur 5 ans
Etablissements							
Industrie des viandes	201	2,03 %	-10,67 %	-2,66 %	-17,69 %	0,37 %	-17,55 %
Industrie du poisson	12	-14,29 %	-20,00 %	-5,13 %	-15,91 %	9,26 %	-7,49 %
Industrie laitière	18	0,00 %	12,50 %	0,00 %	0,00 %	6,54 %	-7,29 %
Fabrication d'aliments pour animaux	25	-3,85 %	-10,71 %	2,47 %	-2,35 %	1,94 %	-6,20 %
Autres industries alimentaires	651	0,62 %	3,66 %	-0,26 %	-0,75 %	2,58 %	-1,58 %
Ensemble du secteur	907	0,55 %	-0,55 %	-0,74 %	-4,84 %	2,38 %	-4,58 %
Effectifs salariés							
Industrie des viandes	8.699	-0,29 %	-18,56 %	-0,22 %	-14,17 %	-0,99 %	-13,04 %
Industrie du poisson	601	2,91 %	11,71 %	3,44 %	-0,72 %	-0,21 %	3,59 %
Industrie laitière	192	14,97 %	10,34 %	1,51 %	-4,13 %	-0,36 %	-5,89 %
Fabrication d'aliments pour animaux	398	-5,01 %	-19,60 %	-2,56 %	-11,50 %	3,44 %	-12,33 %
Autres industries alimentaires	6.296	2,29 %	39,88 %	0,92 %	12,76 %	0,07 %	-1,42 %
Ensemble du secteur	16.186	0,85 %	-1,24 %	0,40 %	-3,63 %	-0,15 %	-5,13 %

✓ Conclusion de la fiche

■ **ATOUTS**

L'agriculture tient une très grande place dans le territoire, elle joue un rôle important sur les formes de paysages et par son lien direct à l'industrie.

L'agriculture du Pays du Bocage Vendéen est diversifiée. Elle possède une forte proportion de productions labellisées de qualité.

Les productions agricoles alimentent l'industrie agroalimentaire du territoire. Elles constituent le maillon de base d'un système productif connecté aux flux mondiaux.

Dans un contexte de vieillissement de l'âge moyen des chefs d'exploitation, l'évolution de la répartition des exploitations agricoles se traduit par une très forte progression des structures en forme collective. Cette transformation montre une adaptation du monde agricole face aux contraintes économiques, elle s'accompagne d'une série de transformations des caractéristiques des exploitations, en particulier par l'agrandissement des surfaces par exploitation.

■ **FAIBLESSES**

Les besoins de l'urbanisation pour le développement résidentiel, l'économie et les équipements, ont fortement sollicité la surface agricole utile au cours des dernières décennies. Cette relation à l'urbanisation contraint la superficie du foncier agricole, et constitue potentiellement un frein pour l'installation de jeunes agriculteurs.

■ **OPPORTUNITES**

En lien avec les dynamiques territoriales, les différentes formes de l'agriculture, participent à générer de nouvelles activités : produits de qualité, circuits-courts, tourisme...

L'agriculture se trouve au cœur de plusieurs enjeux environnementaux qui mêlent protection de la biodiversité, développement des énergies renouvelables, préservation du bocage et qualité de l'eau... L'adaptation des pratiques agricoles à ces enjeux participe à la fois au maintien des grands équilibres paysagers qui caractérisent le Pays du Bocage Vendéen et au renforcement des facteurs d'attractivité liés au cadre de vie.

■ **MENACES**

La réorganisation des entreprises de l'agroalimentaire est susceptible de s'effectuer en dehors du Pays du Bocage Vendéen, par exemple à l'occasion d'investissements dans de nouveaux sites de production afin de se rapprocher d'un bassin de consommation ou dans le cadre de la perte de contrôle de la direction d'une entreprise sur le territoire. Cela pourrait constituer un risque d'affaiblissement de la filière agroalimentaire et agricole locale.

SCoT DU PAYS DU BOCAGE VENDEEN



Rapport de présentation :
Pièce 1-9-3 Annexes Diagnostic
THEME : Population / Habitat

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
FICHE 1 : DEMOGRAPHIE	P.4
1.1 LA POPULATION ET SES EVOLUTIONS	P.4
1.2 STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION	P.12
1.3 PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2040 (ZONAGE OMPHALE)	P.17
FICHE 2 : HABITAT	P.21
2.1 LOGEMENTS	P.21
2.2 MODES D'OCCUPATION DES LOGEMENTS	P.27
2.3 MARCHE DE L'IMMOBILIER	P.33
2.4 HABITAT ET ENERGIE	P.37

INTRODUCTION

L'attractivité du Pays du Bocage Vendéen est réelle, palpable, ce qui ne manque pas d'interpeller le territoire dans son mode de fonctionnement.

En effet, sa réussite économique, son désenclavement spatial et sa qualité de vie attirent des personnes étrangères à la Vendée, modifiant le rapport des habitants à la ruralité telle qu'elle était vécue jusqu'à présent.

Dans le même temps, le double phénomène à l'œuvre de rajeunissement et de vieillissement de la population amène les acteurs du Pays à repenser et anticiper les besoins des ces classes d'âge.

Au-delà de ces constats, la question du contrat social se pose dans des termes puissants entre urbains et ruraux, entre jeunes et personnes âgées, entre actifs et inactifs. La dimension du « vivre ensemble » repose sur des fondamentaux réels que les territoires du Bocage doivent intégrer dans une vision globale d'offre résidentielle renouvelée.

Le présent thème de la population vise à mettre en exergue un état des lieux et les grandes tendances qui se dégagent en matière démographique, de mobilités et de logements.

FICHE 1 : DEMOGRAPHIE

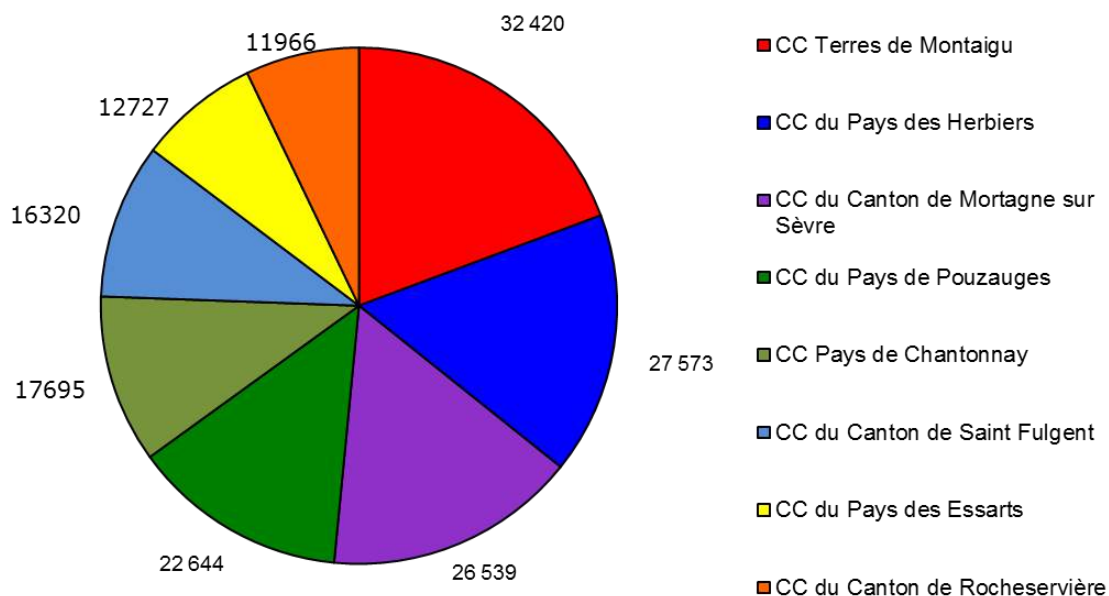
L'analyse démographique met en évidence les dynamiques à l'œuvre au sein du Pays du Bocage Vendéen et celles dans lesquelles il se trouve intégré. Elle s'appuie sur l'observation des évolutions passées, de la structure par âge et des projections démographiques.

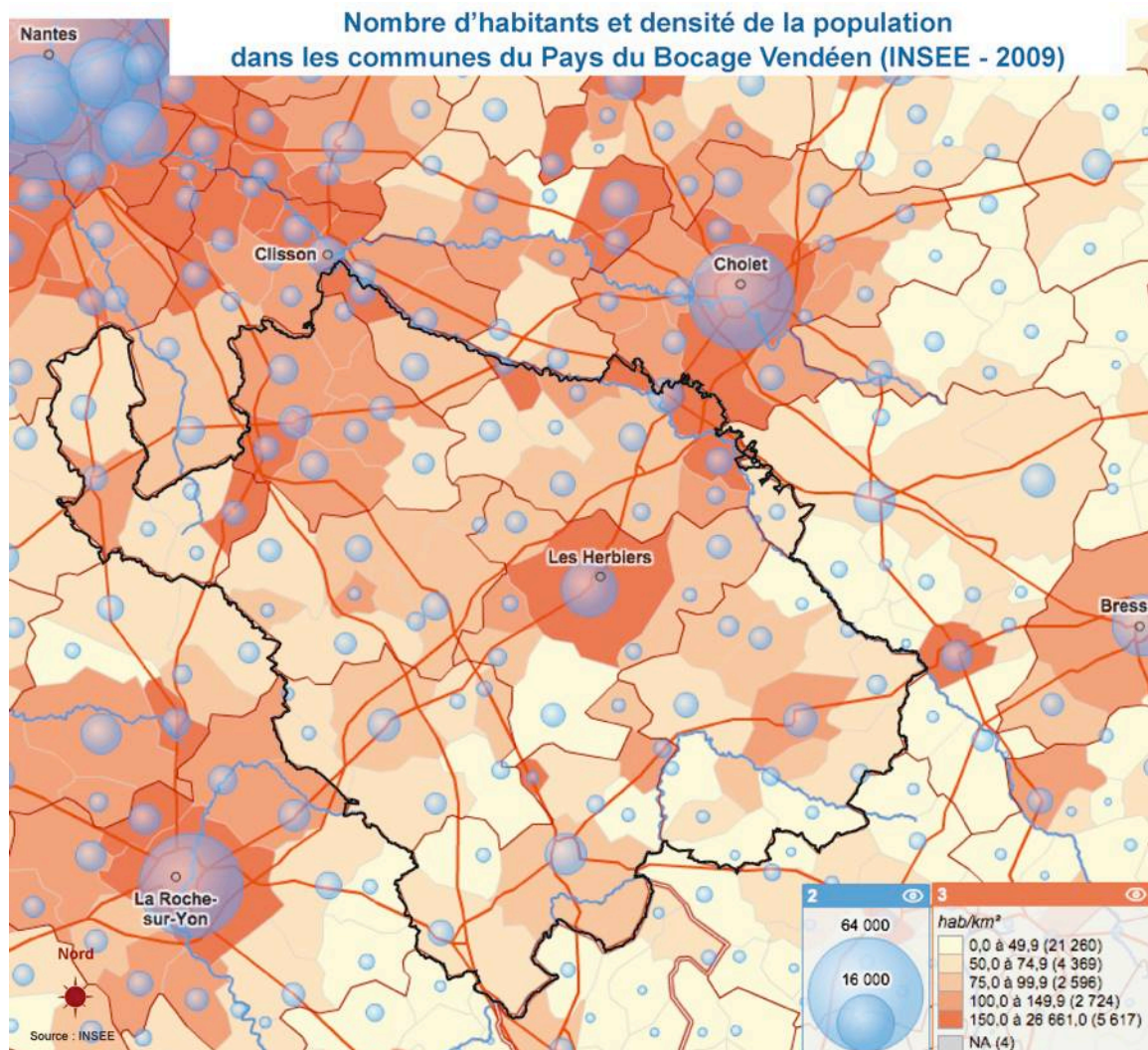
1.1 La population et ses évolutions

✓ Etat des lieux

- **167 884 Habitants** sont recensés à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen en 2010 (population municipale). Trois des huit intercommunalités rassemblent la moitié de la population du territoire.
- Densité de la population : 92 habitants par km²

Nombre d'Habitants par Communauté de Communes en 2010
(Source : INSEE, RP)





Nombre d'habitants par commune dans les intercommunalités

(Source : INSEE, RP)

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Chambretaud	1 457	1,21%	Saint-Malô-du-Bois	1 476	1,99%
La Gaubretière	2 969	1,32%	Saint-Martin-des-Tilleuls	953	2,10%
Les Landes-Genusson	2 290	1,28%	Tiffauges	1 489	1,05%
Mallièvre	241	-0,96%	Treize-Vents	1 144	1,65%
Mortagne-sur-Sèvre	6 028	0,14%	La Verrie	3 747	0,51%
Saint-Aubin-des-Ormeaux	1 299	1,11%	CC du Canton de Mortagne-sur-Sèvre	26 539	0,81%
Saint-Laurent-sur-Sèvre	3 446	0,36%			

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
L'Herbergement	2 733	3,38%	Saint-Philbert-de-Bouaine	2 976	2,55%
Mormaison	1 053	1,93%	Saint-Sulpice-le-Verdon	901	3,62%
Rocheservière	2 970	2,60%	CC du Canton de Rocheservière	11 966	2,83%
Saint-André-Treize-Voies	1 333	3,12%			

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Bazoges-en-Paillers	1 118	2,59%	La Rabatelière	860	2,04%
Les Brouzils	2 595	2,25%	Saint-André-Goule-d'Oie	1 672	2,26%
Chauché	2 249	1,43%	Saint-Fulgent	3 590	1,41%
Chavagnes-en-Paillers	3 335	1,08%	CC du Canton de Saint Fulgent	16 320	1,73%
La Copechagnière	901	2,70%			

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Boulogne	765	3,11%	Sainte-Cécile	1 497	1,89%
Les Essarts	5 063	1,74%	Sainte-Florence	1 123	2,49%
La Merlatière	908	3,14%	Saint-Martin-des-Noyers	2 228	0,96%
L'Oie	1 143	2,90%	CC du Pays des Essarts	12 727	1,95%

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Le Boupère	2 956	0,61%	La Pommeraie-sur-Sèvre	1 058	1,15%
Les Châtelliers-Châteaumur	705	0,29%	Pouzauges	5 460	0,13%
Chavagnes-les-Redoux	793	0,68%	Réaumur	814	0,80%
La Flocellière	2 445	2,60%	Saint-Mesmin	1 788	0,21%
La Meilleraie-Tillay	1 539	0,24%	Saint-Michel-Mont-Mercure	1 984	1,25%
Monsireigne	913	1,93%	Tallud-Sainte-Gemme	472	2,09%
Montournais	1 717	0,02%	CC du Pays de Pouzauges	22 644	0,73%

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Beaurepaire	2 185	3,05%	Saint-Mars-la-Réorthe	895	1,50%
Les Epesses	2 644	2,08%	Saint-Paul-en-Pareds	1 204	2,43%
Les Herbiers	15 229	0,81%	Vendrennes	1 492	3,04%
Mesnard-la-Barotière	1 248	3,11%	CC du Pays des Herbiers	27 573	1,38%
Mouchamps	2 676	0,84%			

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Bournezeau	3 071	2,13%	Saint-Prouant	1 479	1,14%
Chantonay	8 248	0,83%	Saint-Vincent-Sterlanges	718	1,54%
Rochetrejoux	869	1,50%	Sigournais	835	0,25%
Saint-Germain-de-Prinçay	1 495	0,82%	CC Pays de Chantonay	17 695	1,17%
Saint-Hilaire-le-Vouhis	980	2,29%			

Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010	Communes	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
La Bernardière	1 672	3,29%	Montaigu	5 050	0,64%
La Boissière-de-Montaigu	2 093	2,66%	Saint-Georges-de-Montaigu	3 877	1,83%
Boufféré	2 922	4,64%	Saint-Hilaire-de-Loulay	4 235	1,57%
La Bruffière	3 640	1,47%	Treize-Septiers	2 956	2,02%
Cugand	3 269	1,51%	CC Terres de Montaigu	32 420	1,83%
La Guyonnière	2 706	1,31%			

	Population municipale en 2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
Pays du Bocage Vendéen	167 884	1,43%
Vendée	634 778	1,48%
Pays de la Loire	3 571 495	0,94%
France	64 566 124	0,65%

Population municipale, définition de l'INSEE :

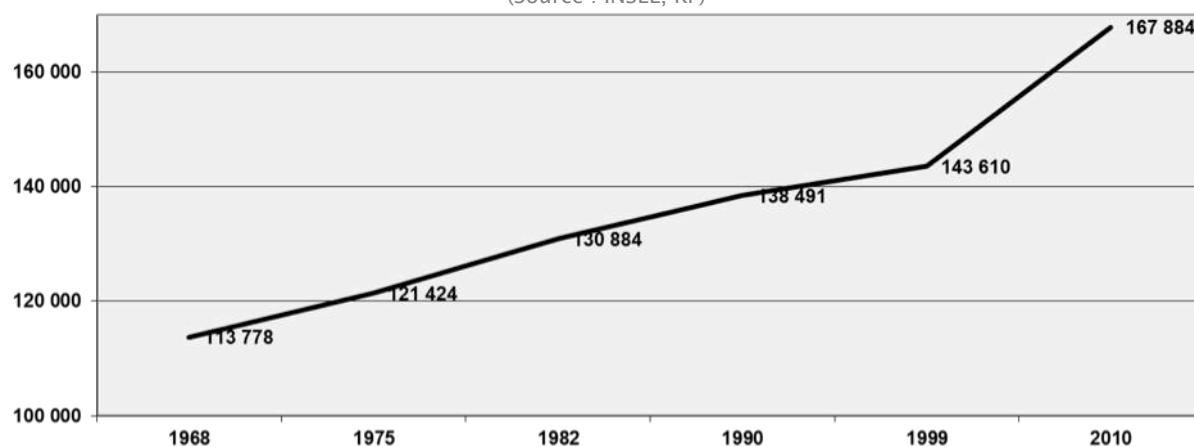
« La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté.

« Le concept de population municipale correspond à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique ».

✓ Tendances

Evolution du nombre d'habitants de 1968 à 2010 dans le territoire du SCOT

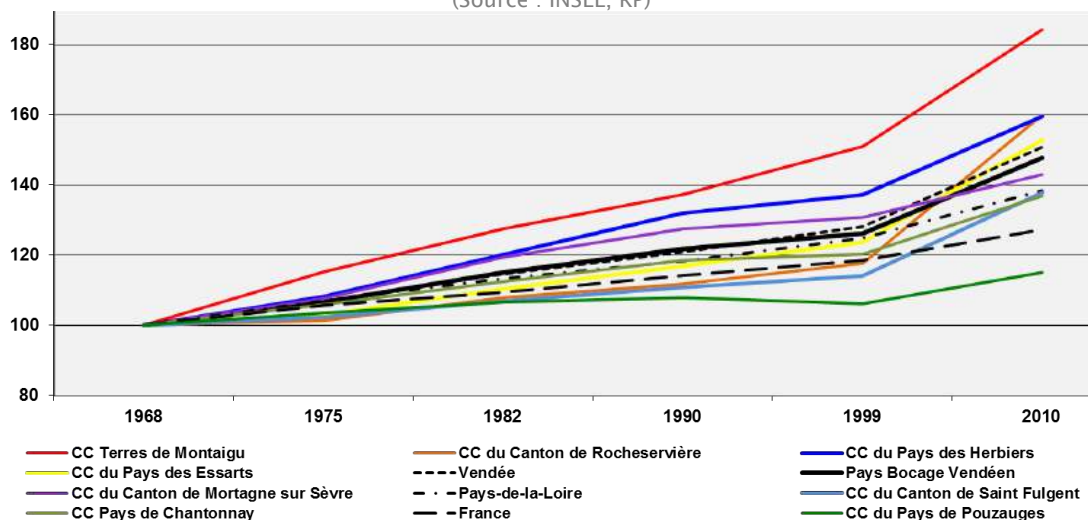
(Source : INSEE, RP)



- Sur la plus longue période (1968-2010), la croissance apparaît plus marquée sur les CC de Montaigu et Les Herbiers. Elle est supérieure à la moyenne départementale. A l'inverse La CC de Pouzauges connaît une dynamique démographique plus faible.

Evolutions comparées de la population de 1968 à 2010 (base 100 en 1968)

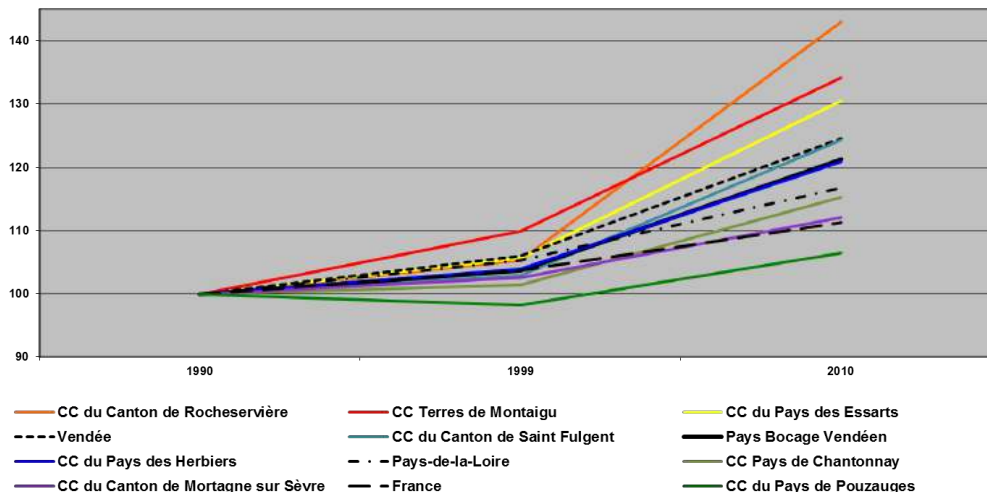
(Source : INSEE, RP)



- Sur la période des années 2000, on observe une croissance très importante de la population des CC de La Rocheservière, Montaigu et Les Essarts.

Evolution comparée des populations totales (1990-2010, base 100 en 1990)

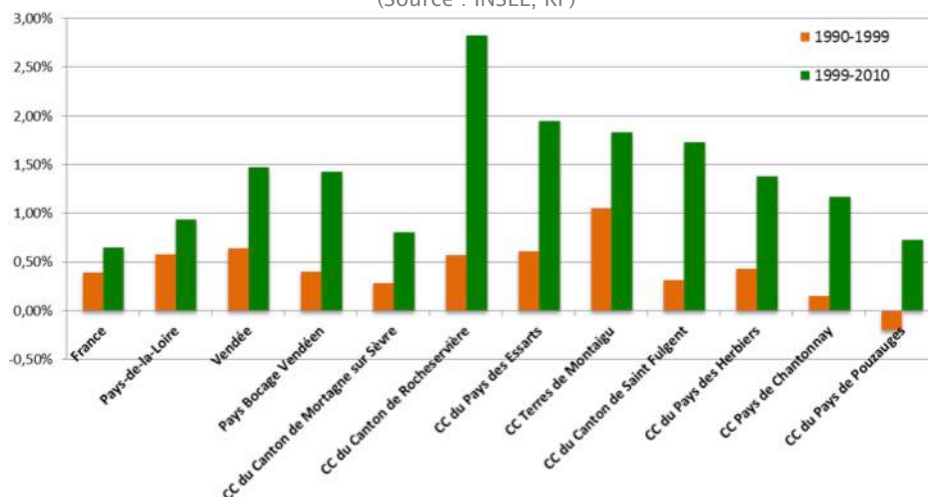
(Source : INSEE, RP)

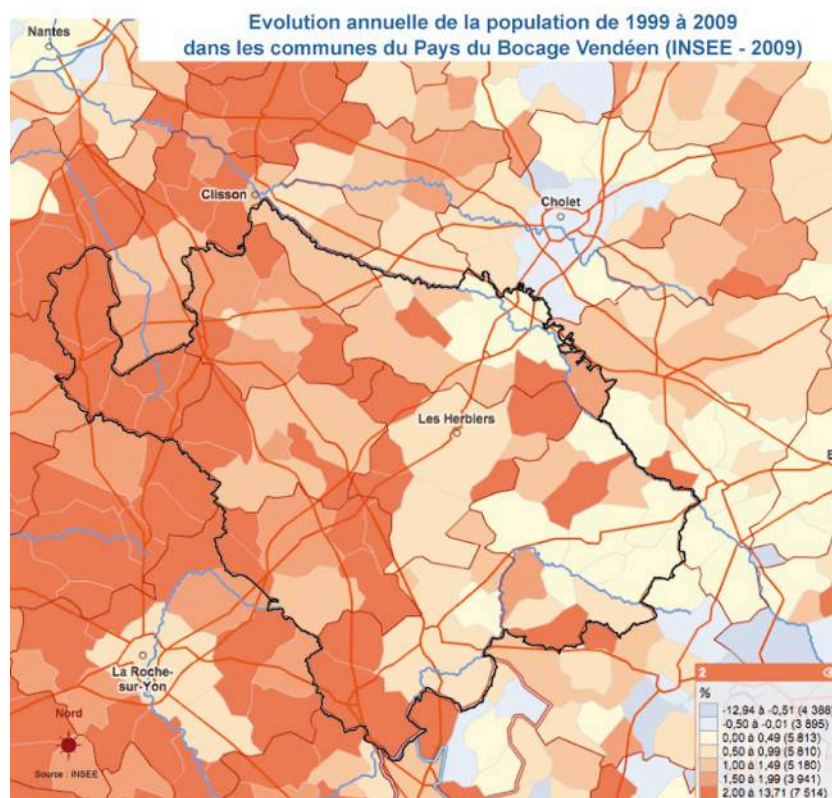


- On observe un effet de rattrapage dans les années 2000 du Pays du Bocage Vendéen par rapport aux dynamiques de la Vendée : + 1,43 % d'habitants en plus de 1999 à 2010 en moyenne par an contre + 1,48 % en Vendée. Ces dynamiques locales et départementales sont nettement supérieures aux dynamiques régionales (+ 0,94 %/an en moyenne) et nationales (+ 0,65 %), alors que de 1990 à 1999 le taux d'évolution du Pays du Bocage Vendéen était plus modéré (+ 0,40 % en moyenne annuelle) contre + 0,65 % par an en Vendée, et + 0,40 % par an en France.

Taux d'évolution annuelle du nombre d'habitants 1990-1999-2010

(Source : INSEE, RP)

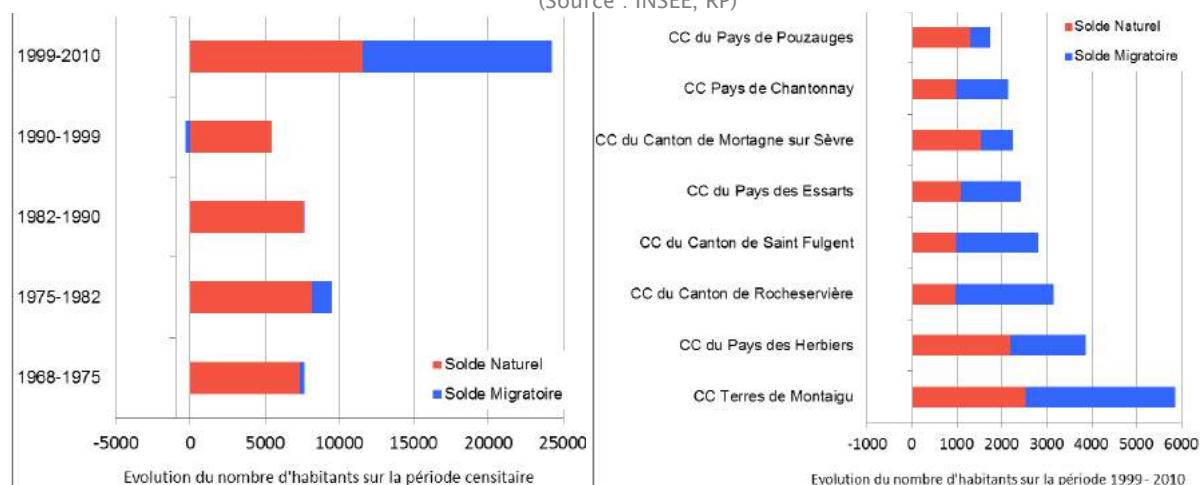




- Des flux migratoires qui viennent se superposer dans les années 2000 au dynamisme ancien des soldes naturels,
- Le solde naturel est toujours important à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen. Il est plus marqué sur les CC de Montaigu, Les Herbiers et Mortagne mais aussi de Pouzauges,
- Le solde migratoire (1999-2010) est plus affirmé sur les CC de Montaigu, Rocheservière et Saint-Fulgent.

Soldes naturel et migratoire du Pays du Bocage Vendéen (gauche) et des intercommunalités (à droite) de 1999 à 2010

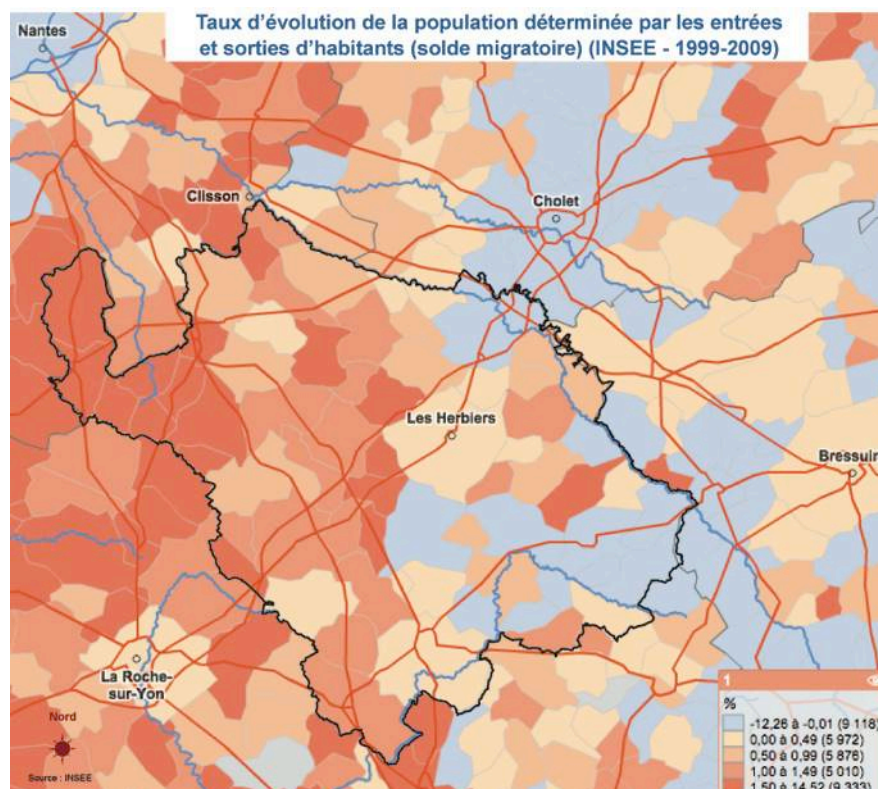
(Source : INSEE, RP)



Soldes naturel et migratoire dans le Pays du Bocage Vendéen et les intercommunalités

(Source : INSEE, RP)

Pays du Bocage Vendéen	Solde Naturel	Solde Migratoire	Intercommunalités de 1999 à 2010	Solde Naturel	Solde Migratoire
1968-1975	7 286	360	CC Terres de Montaigu	2 524	3 343
1975-1982	8 160	1 300	CC du Pays des Herbiers	2 180	1 687
1982-1990	7 586	21	CC du Canton de Rocheservière	973	2 187
1990-1999	5 457	-338	CC du Canton de Saint Fulgent	987	1 825
1999-2010	11 546	12 728	CC du Pays des Essarts	1 085	1 347
			CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	1 525	731
			CC Pays de Chantonay	985	1 147
			CC du Pays de Pouzauges	1 287	461



✓ Interdépendances

Les dynamiques démographiques sont renforcées par la proximité des secteurs du territoire aux agglomérations et aux axes routiers majeurs : influences des agglomérations de Nantes et La Roche-sur-Yon et fortes pressions démographiques le long de l'A83 (Nantes - Niort) et de l'A87 (La Roche-sur-Yon - Angers)

1.2 Structure par âge de la population

✓ Etat des lieux

- Le Pays du Bocage a une proportion des 0-14 ans nettement plus forte que sur les autres territoires tandis que les parts des 60-74 ans et 75 ans et plus sont inférieures,
- La structure par âge de la population de la Vendée est marquée par une proportion élevée des 60 ans et plus, du fait de l'attractivité du littoral exercée sur ces populations. Le Pays du Bocage Vendéen se distingue de ce profil en étant un territoire plus jeune (0-14 ans) et plus actif (30-59 ans).

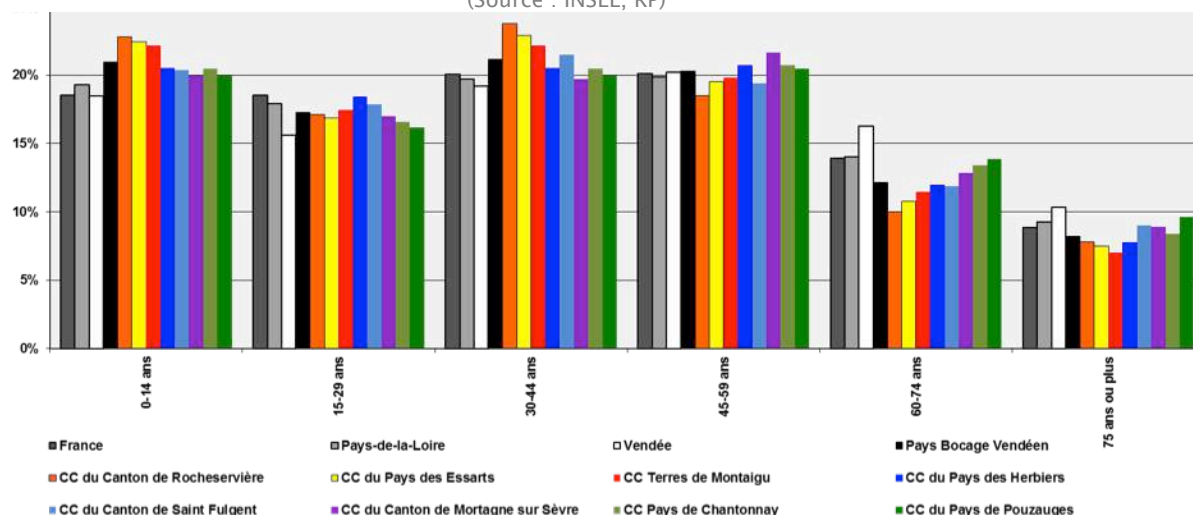
Population totale par classes d'âge (2010)

(Source : INSEE, RP)

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Population totale
Pays Bocage Vendéen	21,0%	17,2%	21,1%	20,3%	12,2%	8,2%	100,0%
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	20,0%	17,0%	19,7%	21,6%	12,8%	8,9%	100,0%
CC du Canton de Rocheservière	22,8%	17,1%	23,8%	18,5%	10,0%	7,8%	100,0%
CC du Canton de Saint Fulgent	20,4%	17,8%	21,5%	19,4%	11,9%	9,0%	100,0%
CC du Pays de Pouzauges	19,9%	16,2%	20,0%	20,5%	13,9%	9,6%	100,0%
CC du Pays des Essarts	22,5%	16,9%	22,9%	19,5%	10,8%	7,5%	100,0%
CC du Pays des Herbiers	20,5%	18,4%	20,5%	20,7%	12,0%	7,8%	100,0%
CC Pays de Chantonnay	20,5%	16,6%	20,5%	20,7%	13,4%	8,4%	100,0%
CC Terres de Montaigu	22,2%	17,5%	22,2%	19,8%	11,4%	7,0%	100,0%
Vendée	18,4%	15,6%	19,2%	20,2%	16,3%	10,3%	100,0%
Pays-de-la-Loire	19,3%	17,9%	19,7%	19,9%	14,0%	9,2%	100,0%
France	18,5%	18,5%	20,1%	20,1%	13,9%	8,8%	100,0%

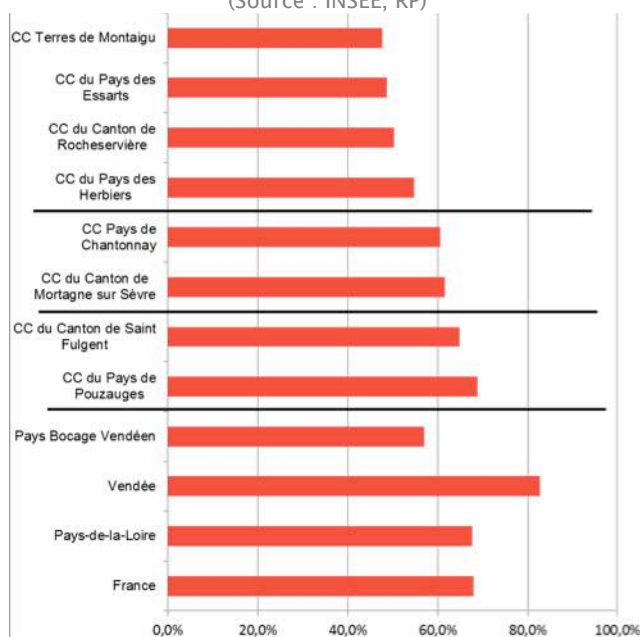
Population totale par classes d'âge (2010)

(Source : INSEE, RP)



- L'indice de vieillissement du Pays du Bocage est inférieur aux territoires de référence (Vendée, région, France), ce qui se traduit par une part plus modérée des 65 ans plus dans la population et à une proportion des moins de 20 ans plus élevée. Les intercommunalités les plus exposées aux flux externes et internes (CC Montaigu, Les Essarts, Rocheservière et Les Herbiers) enregistrent l'indice de vieillissement le plus faible du territoire.

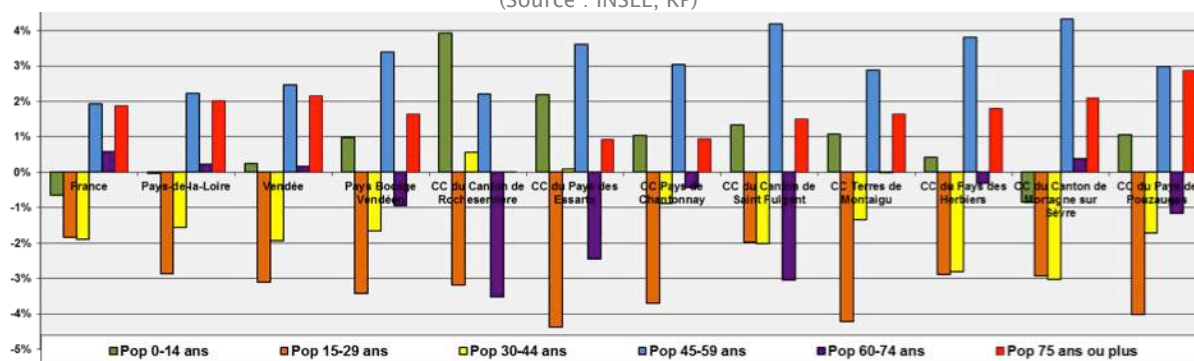
Indice de vieillissement en 2010
(population totale, part des 65 ans et plus sur les moins de 20 ans)
(Source : INSEE, RP)



✓ Tendances

- L'évolution des classes d'âge du Pays du Bocage Vendéen est marquée par une croissance plus vive des 0-14 ans et des 45-59 ans par rapport aux territoires de référence (Vendée, région, France). Seule la CC de Mortagne ne bénéficie pas d'une croissance de la part des 0-14 ans.

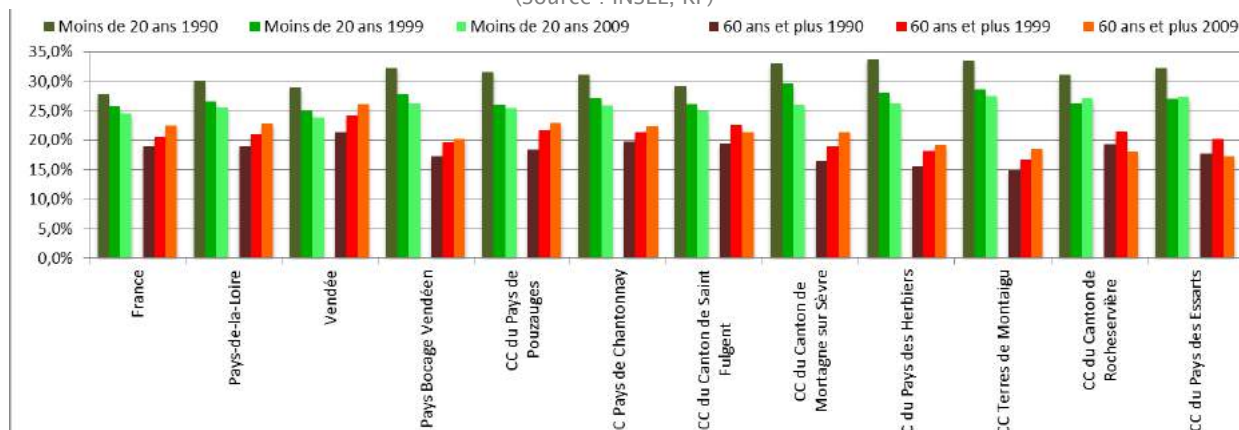
Evolution de la part de chaque classe d'âge (1999-2010)
(Source : INSEE, RP)



- L'évolution des classes les plus âgées (60 ans et plus) traduit la dynamique de vieillissement, et qui s'accompagne, pour les territoires de référence, d'une diminution de la part des classes dites jeunes. Cette tendance se vérifie également, mais à un degré moindre, dans les territoires du Pays du Bocage Vendéen, à l'exception des intercommunalités des Essarts, Rocheservière et Saint-Fulgent où la part des 60 ans et plus a diminué entre 1999 et 2009. Les CC des Essarts et de Rocheservière bénéficient sur cette période d'une augmentation de la part des moins de 20 ans ce qui révèle un rajeunissement. La CC de Saint-Fulgent a enregistré une croissance de sa classe d'âge centrale (20-59 ans).
- La tendance des classes d'âges jeunes et âgées sur la période 1999-2009 est reprise dans le graphique suivant avec le sens des flèches.

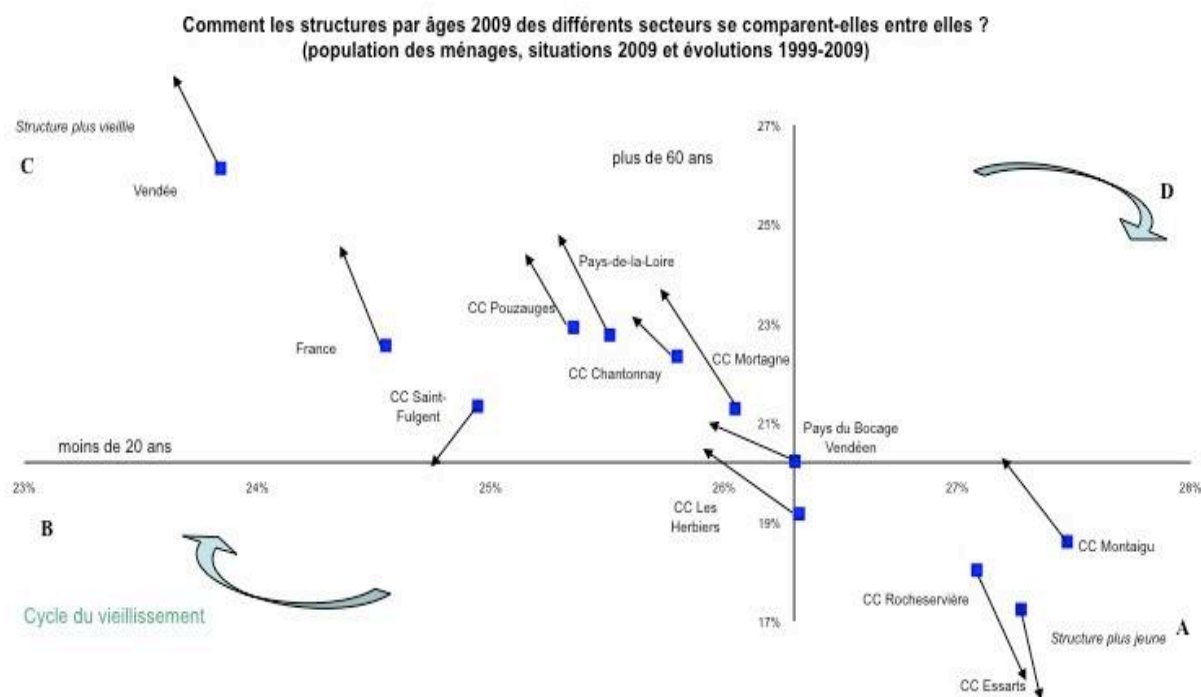
Répartition par classe d'âge jeune (moins de 20 ans) et âgée (60 ans et plus) de la population des ménages (1990, 1999 et 2009)

(Source : INSEE, RP)

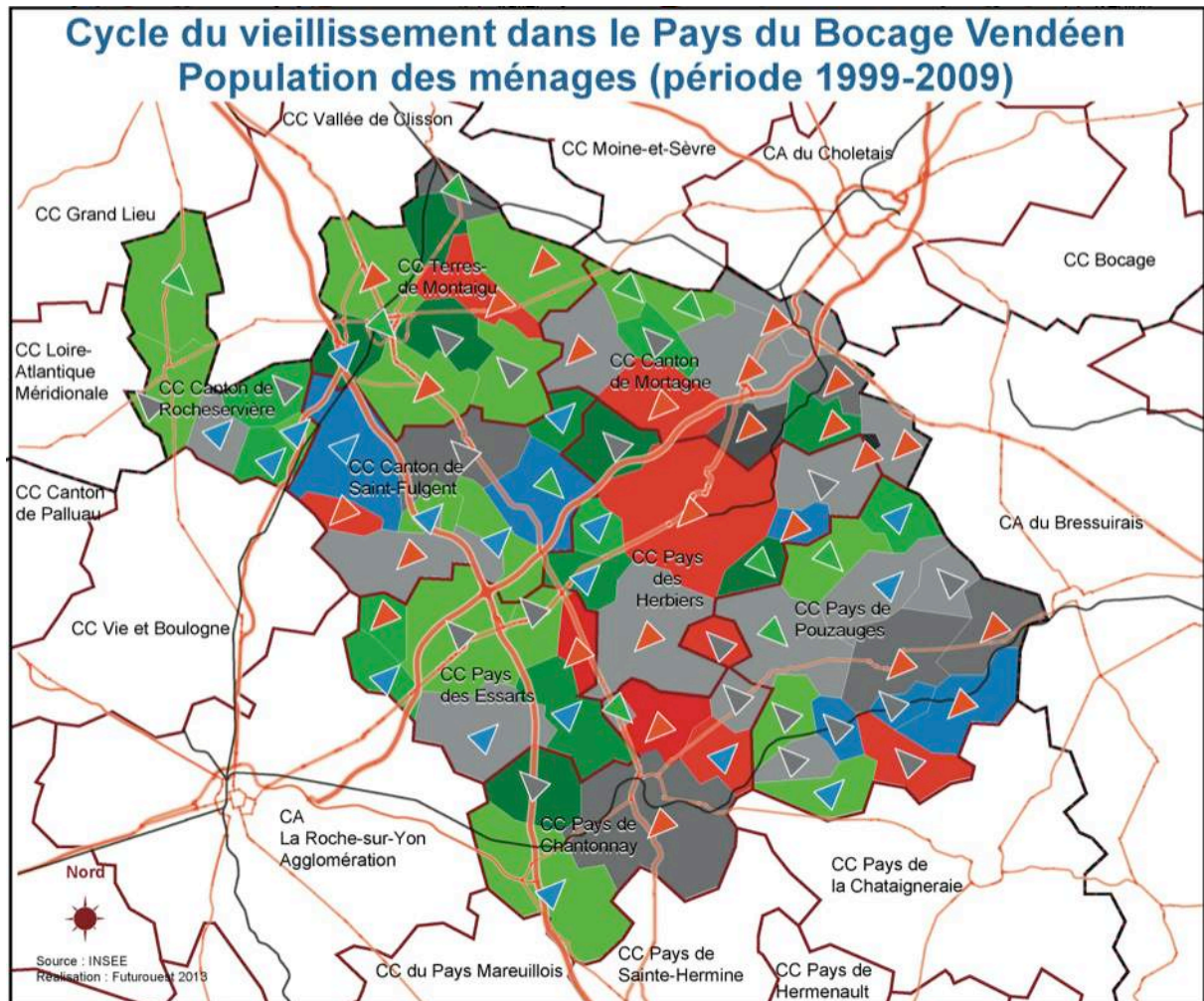


Comment les structures par âges 2009 des différents secteurs se comparent-elles entre elles ? (population des ménages, situations 2009 et évolutions 1999-2009)

(SOURCE : INSEE, RP)

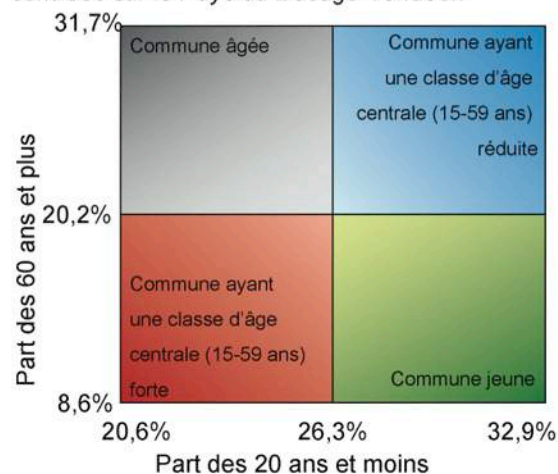


- Le Pays du Bocage Vendéen au regard du poids des classes d'âges jeunes (moins de 20 ans) et âgées (60 ans et plus) se positionne comme un territoire plutôt jeune, notamment vis-à-vis des territoires de référence (Vendée, région, France). La situation des intercommunalités est différenciée entre celles qui ont une population plus âgée (CC Pouzauges, Chantonay, Mortagne et Saint-Fulgent), et celles plus jeune (Les Essarts, Rocheservière, Montaigu et Les Herbiers),
- La tendance des territoires pendant les années 2000 marque un vieillissement généralisé de leur population, à l'exception des intercommunalités des Essarts et de Rocheservière. La CC Saint-Fulgent connaît une augmentation de sa classe d'âge centrale,
- A l'échelle communale, le cycle de vieillissement apparaît plus nuancé.



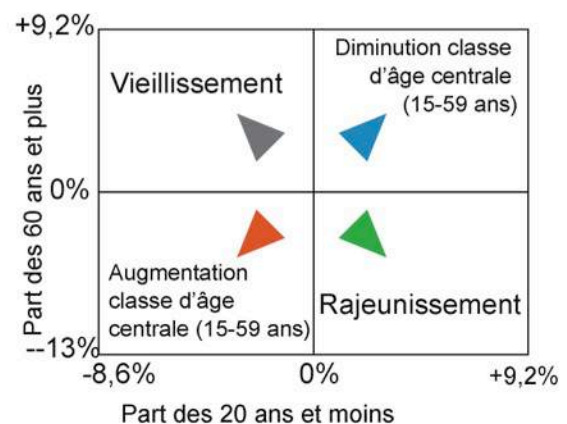
Classes d'âge

centrées sur le Pays du Bocage Vendéen



Evolution des classes d'âges de 1999-2009 :

Orientation indique la tendance



Cycle du vieillissement :

Comment lire le graphique et la carte de comparaison des structures par âges des différents secteurs du territoire (page précédente) ?

La carte-graphe ci-dessus propose une vision synthétique de la structure par âges des différents secteurs géographiques du Pays du Bocage Vendéen les uns par rapport aux autres, ainsi que les tendances d'évolution qu'ils ont connues respectivement de 1999 à 2009 (à partir de la « population des ménages », c'est-à-dire en neutralisant l'impact des établissements d'accueil spécialisés pour personnes âgées).

Chaque intercommunalité est positionnée selon les proportions, au sein de sa population, respectivement des moins de 20 ans et des plus de 60 ans.

Les proportions constatées à l'échelle du Bocage Vendéen sont prises en tant que référence pour caler l'ensemble, et les différentes communautés de communes du territoire sont positionnées relativement au Pays (par exemple, plus vieilles ou moins vieilles que la moyenne du Pays).

La représentation cartographique repose sur une construction de graphes à quatre quadrants (en cartouche à gauche de la carte ci-dessus), qu'on peut lire sous l'angle d'une représentation type d'un « cycle de vieillissement » des structures démographiques d'un territoire :

Les communes rattachées au quadrant repéré A (couleur verte) sont celles où l'on trouve à la fois les proportions les plus fortes de moins de 20 ans et les parts les plus faibles de plus de 60 ans. Ces structures expriment la phase initiale du cycle de vieillissement (territoire jeune).

Les communes rattachées au quadrant repéré B (couleur rouge) sont celles où l'on trouve les proportions les plus faibles à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Ces structures expriment la deuxième phase du cycle de vieillissement, celle d'un certain mûrissement au travers du gonflement de la part des classes d'âge centrales (territoire mature).

Les communes rattachées au quadrant repéré C (couleur grise) sont celles où l'on trouve à la fois les proportions les plus faibles de moins de 20 ans et les plus fortes de plus de 60 ans, révélant un glissement progressif des classes centrales vers les plus de 60 ans. Ces structures expriment la fin du cycle de vieillissement, dont le prolongement conduirait au déclin démographique, en l'absence de flux migratoires intéressant des populations plus jeunes (territoire vieilli).

Les communes rattachées au quadrant repéré D (couleur bleue) sont celles où l'on trouve les proportions les plus fortes à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Cette pyramide des âges paradoxale présente des classes centrales proportionnellement moins fournies, et exprime une phase de retournement du cycle de vieillissement, celle où la structure démographique a hérité de fortes classes d'âge de plus de 60 ans, mais où des flux migratoires intéressant les classes d'âge centrales entraînent un redémarrage de la démographie naturelle et déterminent une remontée de la part des classes d'âge les plus jeunes (territoire en retournement).

On peut classer selon la même typologie, non plus la situation d'une commune à un moment donné, mais son évolution au cours d'une période donnée, en combinant les codes couleurs de fond avec des flèches qui symbolisent l'orientation des flux de la période considérée. Seront, par exemple, rattachées au quadrant A (symbole de flèche verte) les communes qui tendent, au cours de la période considérée, à voir augmenter la part des moins de 20 ans et diminuer celle des plus de 60 ans, et suivent donc une évolution qui les rapproche de la phase initiale du cycle de vieillissement.

La carte propose une synthèse de ces deux approches : les communes sont représentées en fonction de la situation de leur structure démographique en 2009 (couleur de fond de la commune), et les flèches indiquent le sens de l'évolution qu'elles ont connu au cours de la période 1999-2009.

1.3 Projections démographiques à l'horizon 2040 (zonage Omphale)

✓ Tendances

- Dans le prolongement des années 2000, la croissance de la population de la Vendée à l'horizon 2040 resterait supérieure à celle de la région. Cette tendance bénéficierait en premier lieu à la zone de Montaigu (+ 1,4 % /an en moyenne entre 2007 et 2040), puis à la zone de la Roche-sur-Yon (+ 1,1 % /an en moyenne) et dans une moindre mesure à celle des Herbiers qui s'alignerait sur la moyenne régionale (+ 0,7 % /an en moyenne). Tous ces rythmes sont supérieurs à la tendance nationale (+0,4 % /an).

Secteurs de Vendée pour les projections démographiques de l'INSEE

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)



Les projections démographiques de l'INSEE publiées en 2011 et réalisées à partir du modèle OMPHALE, distinguent trois secteurs au sens du Pays du Bocage Vendéen :

- la zone de Montaigu regroupe les CC de Montaigu, Rocheservière et Saint-Fulgent,
- la zone des Herbiers englobe les CC de Mortagne, Pouzauges et Les Herbiers,
- les CC des Essarts et Chantonay sont incluses dans la zone de La Roche-sur-Yon.

Evolution de la population entre 1975 et 2040

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)

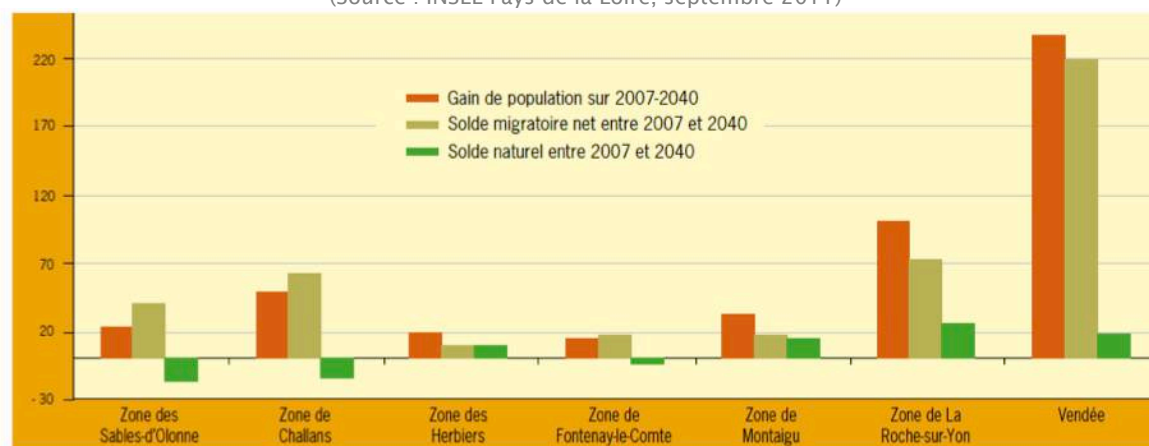
Zonage d'étude	Population en 1975 (en milliers)	Population en 2007 (en milliers)	Population projetée en 2040 (en milliers)	Taux de croissance annuel moyen entre 1975 et 2007 (en %)	Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2040 (en %)
Zone des Sables-d'Olonne	42	64	87	1,3	0,9
Zone de Challans	78	115	163	1,2	1,1
Zone de Fontenay-le-Comte	62	67	80	0,2	0,5
Zone de La Roche-sur-Yon	167	227	327	1,0	1,1
Zone des Herbiers	60	75	95	0,7	0,7
Zone de Montaigu	41	59	92	1,1	1,4
Vendée	451	607	844	0,9	1,0
Pays de la Loire	2 767	3 483	4 390	0,7	0,7
France Métropolitaine	52 592	61 795	70 734	0,5	0,4

Sources : Insee, recensements de la population 1975 et 2007 - Omphale 2010 scénario central.

- Les zones de Montaigu, des Herbiers et de La Roche-sur-Yon seraient marquées par des soldes naturels et migratoires positifs, traduisant l'arrivée d'une population plutôt jeune et active sur le territoire.

Composante de l'évolution de la population entre 2007 et 2040

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Age moyen et structure par âge de la population en 2007 et 2040

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)

Zonage d'étude	Âge moyen en 2007	Structure par âge en 2007 (en %)					Âge moyen en 2040	Structure par âge en 2040 (en %)				
		- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus		- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Zone des Sables-d'Olonne	46	18	6	14	27	35	53	15	5	11	19	51
Zone de Challans	44	20	6	17	27	30	50	17	5	13	21	44
Zone de Fontenay-le-Comte	42	22	7	17	28	26	47	20	6	14	22	38
Zone de La Roche-sur-Yon	40	23	8	19	28	22	44	21	7	17	23	32
Zone des Herbiers	38	24	8	21	28	20	43	22	7	18	23	31
Zone de Montaigu	37	25	8	22	27	18	41	24	7	19	24	27
Vendée	41	22	7	19	28	25	46	20	6	16	22	36
Pays de la Loire	39	23	9	19	27	22	43	21	8	17	22	31
France Métropolitaine	39	22	9	20	28	21	44	20	8	18	23	31

Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Taux de migrations par âge entre 2007 et 2040 (en pourcentage)

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)

Zones d'étude	Taux de migration des 5 ans et plus	Taux de migration des 5-17 ans	Taux de migration des 18-24 ans	Taux de migration des 25-39 ans	Taux de migration des 40-59 ans	Taux de migration des 60 ans et plus
Zone des Sables-d'Olonne	63	68	- 165	42	76	96
Zone des Herbiers	11	24	- 109	50	8	11
Zone de La Roche-sur-Yon	33	48	- 53	56	34	32
Zone de Fontenay-le-Comte	22	32	- 162	47	33	34
Zone de Challans	55	52	- 169	67	64	81
Zone de Montaigu	31	31	- 102	91	20	28
Vendée	36	44	- 104	59	39	51
Pays de la Loire	14	22	- 15	19	14	15

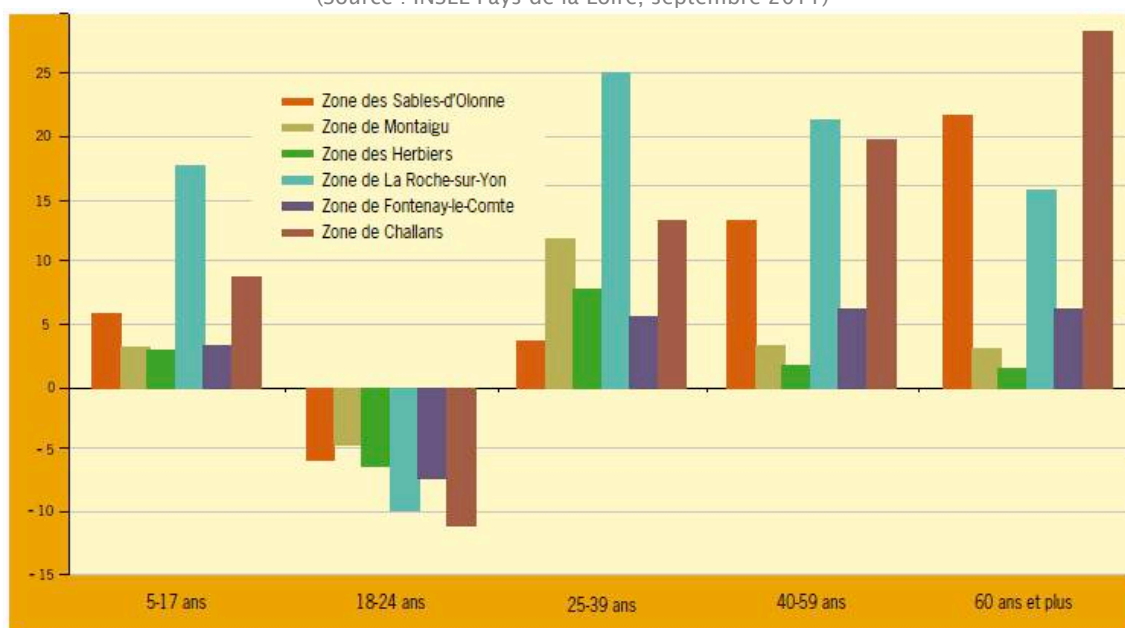
Définition du taux de migration = (solde migratoire par âge 2007-2040 / population 2007 par âge)*100

Lecture : Entre 2007 et 2040, la zone des Sables-d'Olonne gagnerait, pour 100 habitants âgés de 60 ans et plus, 96 habitants de 60 ans et plus supplémentaires par le jeu des migrations. Elle perdrait, pour 100 habitants âgés de 18 à 24 ans, 165 habitants de cette même tranche d'âge par le jeu des migrations.

Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

Solde migratoire par âge entre 2007 et 2040 (en milliers d'habitants)

(Source : INSEE Pays-de-la-Loire, septembre 2011)



✓ Source

- Etudes INSEE Pays-de-la-Loire et Vendée Expansion, n°97 - septembre 2011 : « Les territoires de la Vendée face aux enjeux d'une forte attractivité démographique »

Méthodologie du modèle OMPHALE de l'INSEE :

« Les populations de l'ensemble des zones géographiques au 1er janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé des projections de population locales présentées à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes.

« Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations locales observées par le passé. Les dynamiques de peuplement sont décrites sous l'hypothèse que ces tendances se répliquent au fil des ans sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (impact sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales, etc.). Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

« Les projections de population réalisées dans cette étude débutent en 2007 et se terminent en 2040.

« Les évolutions du scénario central utilisé ici sont les suivantes : maintien de la fécondité sur l'ensemble de la période, gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « centrale » France métropolitaine (83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes à l'horizon 2040), ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 100 000 personnes par an.

« Les résultats de ces projections sont des ordres de grandeur. Les chiffres ont été arrondis, perdant ainsi leur additivité. »

✓ Conclusion de la fiche

▪ **ATOUTS**

Le Pays du Bocage Vendéen enregistre un renversement de ses flux démographiques avec l'arrivée de populations extérieures depuis le début des années 2000. Cette nouvelle dynamique s'ajoute aux dynamiques endogènes du territoire marquées par un solde naturel positif.

▪ **FAIBLESSES**

L'intensité des dynamiques démographiques varie d'une partie à l'autre du Pays du Bocage Vendéen. Elle bénéficie davantage aux secteurs de l'Ouest au contact des agglomérations de Nantes et La Roche-sur-Yon et desservis par les axes de communication majeurs (A83 et A87). La conséquence en est une pluralité de profils démographiques entre les territoires. Dès lors, l'influence des agglomérations interroge la capacité à maintenir un modèle spécifique de développement à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen, voire une identité rurale homogène.

▪ **OPPORTUNITES**

Le territoire connaît un phénomène de rajeunissement lié à la fois : à la vitalité historique de son solde naturel et à l'arrivée de jeunes actifs en âge d'avoir des enfants. Les taux d'évolution démographiques projetés à l'horizon 2040 sont ainsi supérieurs aux tendances nationales et régionales.

▪ **MENACES**

L'arrivée à l'âge de la retraite des classes d'âges nombreuses de l'après-guerre entraîne un phénomène palpable de vieillissement de la population, qui concerne l'ensemble des territoires du périmètre du SCoT. Ces évolutions amènent des besoins nouveaux en termes d'offre de services, de logements, d'équipements, d'emplois, de conciliation des demandes et du vivre ensemble. Comment les Communautés de Communes du Pays du Bocage Vendéen vont-elles s'approprier ces nouveaux besoins et s'organiser pour parvenir à les concilier ?

FICHE 2 : HABITAT

L'analyse de l'habitat s'intéresse à l'évolution du parc de logements et de ses modes d'occupation. Les données sont également analysées en tenant compte des tendances et impacts du marché de l'immobilier.

2.1 Logements

✓ Etat des lieux

- 70 617 logements sont recensés à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen en 2009.

Nombre de logements par intercommunalité en 2009

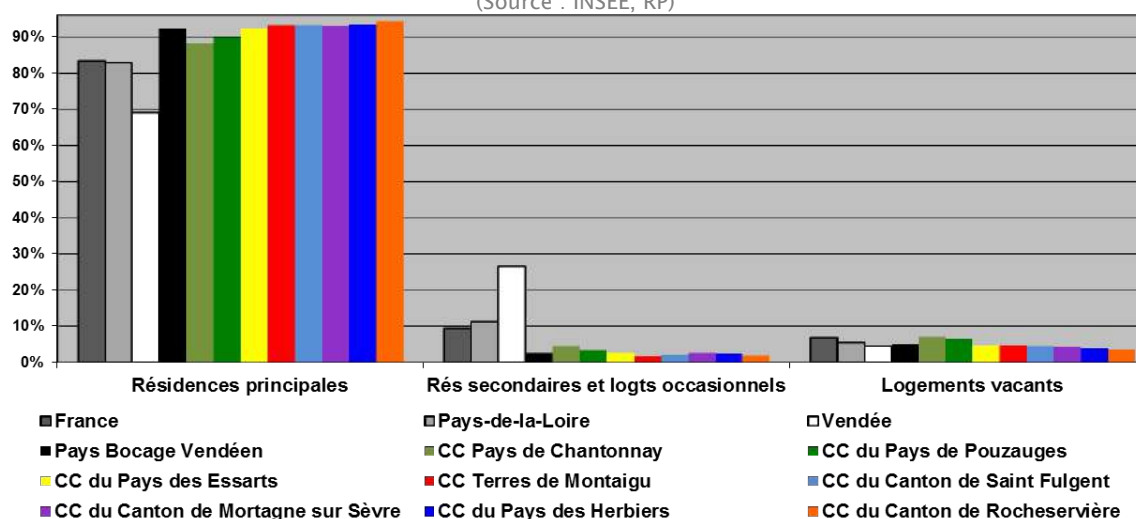
(Source : INSEE, RP)

	Nombre de logements en 2009
Pays Bocage Vendéen	70 617
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	10 870
CC du Canton de Rocheservière	4 790
CC du Canton de Saint Fulgent	6 688
CC du Pays de Pouzauges	10 152
CC du Pays des Essarts	5 288
CC du Pays des Herbiers	11 607
CC Pays de Chantonay	8 008
CC Terres de Montaigu	13 214

- La part des résidences principales est particulièrement élevée (92% des logements, contre 83 % au niveau de la France),
- La part de la vacance est relativement faible au sein du Pays du Bocage Vendéen (5,4 % contre 7,2 % en France). Seules les CC de Pouzauges et Chantonay enregistrent des taux du niveau de la moyenne nationale (7,4 %).

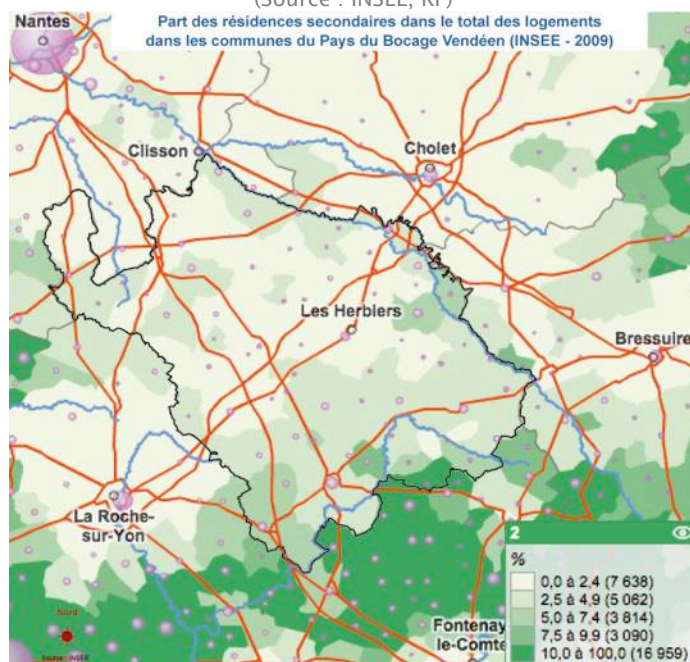
Types de logements par intercommunalité en 2009

(Source : INSEE, RP)



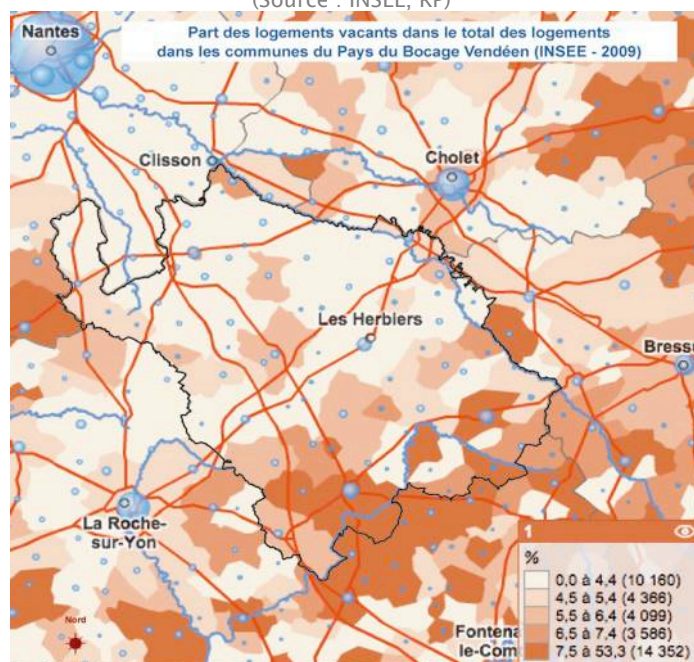
Part des résidences secondaires dans le total des logements dans les communes en 2009

(Source : INSEE, RP)



Part des logements vacants dans le total des logements dans les communes en 2009

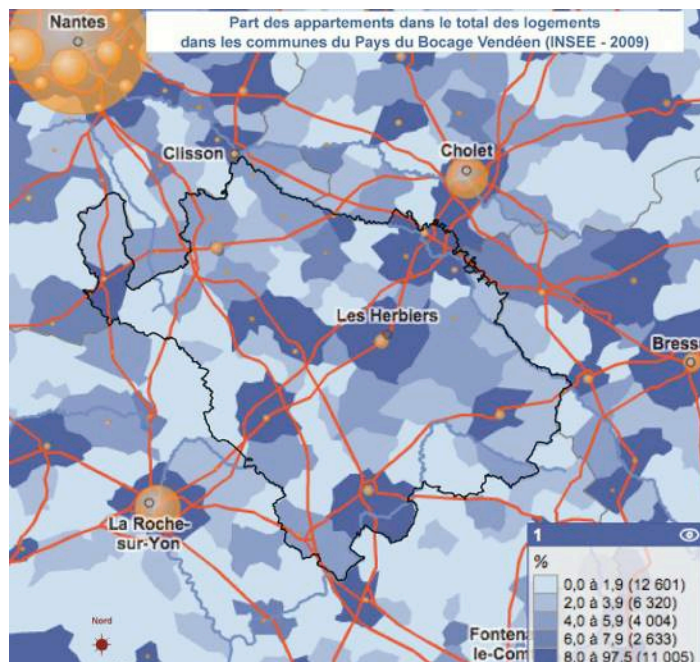
(Source : INSEE, RP)



- La part des appartements dans le total des logements met en évidence une densité plus forte, notamment dans les communes pôles (Les Herbiers, Montaigu, Chantonay, Pouzauges, Les Essarts, Mortagne, Saint-Fulgent, Rocheservière).

Part des appartements dans le total des logements (2009)

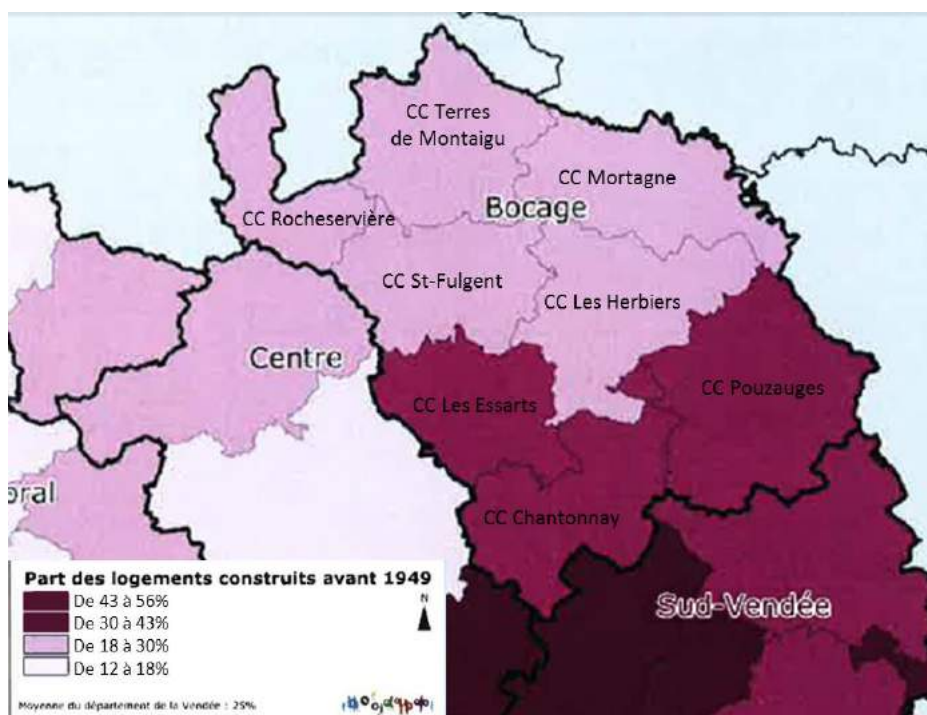
(Source : INSEE, RP)



- Le pourcentage de logements anciens (construits avant 1949) est plus important dans le Sud du Pays du Bocage Vendéen (CC de Pouzauges, de Chantonay et des Essarts).

Part des logements construits avant 1949

(Source : PDH Vendée)

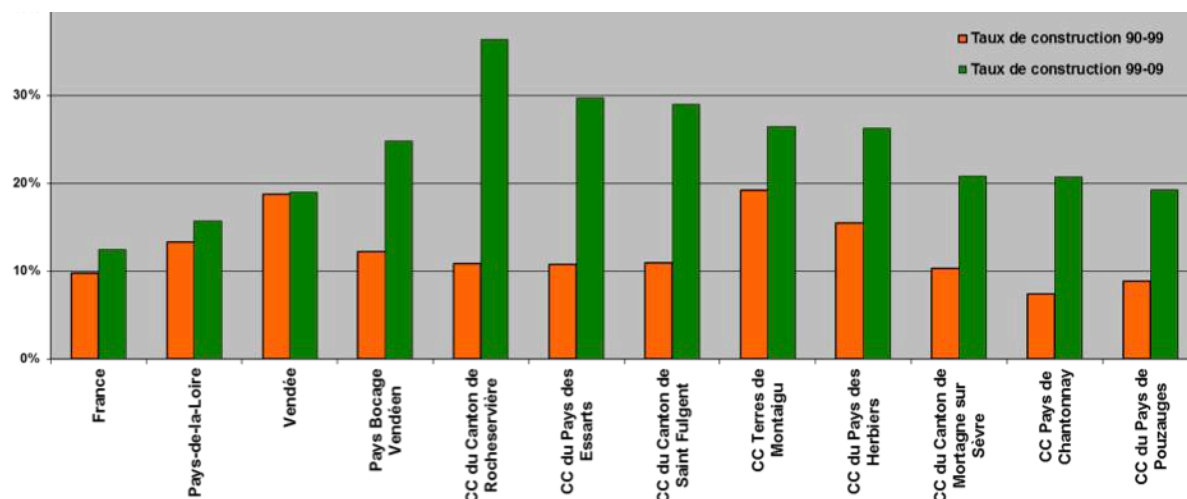


✓ Tendances

- Le taux de construction (rapport entre le parc de logements de deux années) augmente nettement dans les territoires les plus impactés par les flux démographiques.

Taux de construction (1990-1999-2009)

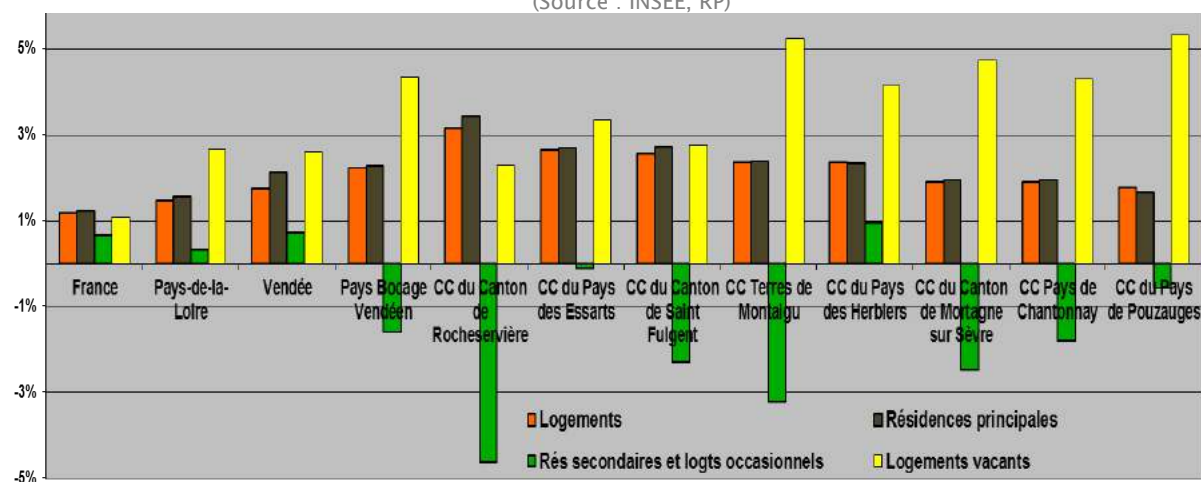
(Source : INSEE, RP)



- L'augmentation du nombre de logements est soutenue par la croissance des résidences principales. On constate une baisse généralisée des résidences secondaires à l'exception de la CC des Herbiers qui connaît une dynamique touristique. La hausse notable de la vacance interroge la capacité de renouvellement urbain des différents pôles. Cette dernière va dépendre à la fois du niveau d'attractivité démographique et de la qualité initiale du bâti.

Taux d'évolution annuelle du nombre de logements selon le type (1999-2009)

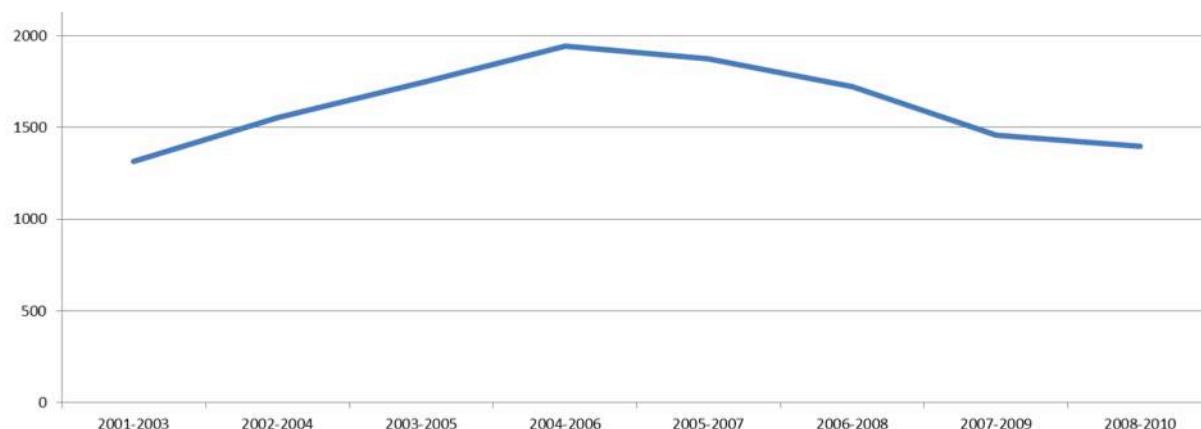
(Source : INSEE, RP)



- L'évolution des logements commencés reflète le marché de la construction qui a été marqué par une forte croissance de l'offre au début des années 2000, suivie d'un retournement depuis la crise de 2008.

**Nombre de logements commencés sur le territoire du SCOT
de 2001 à 2010 (moyenne triennale)**

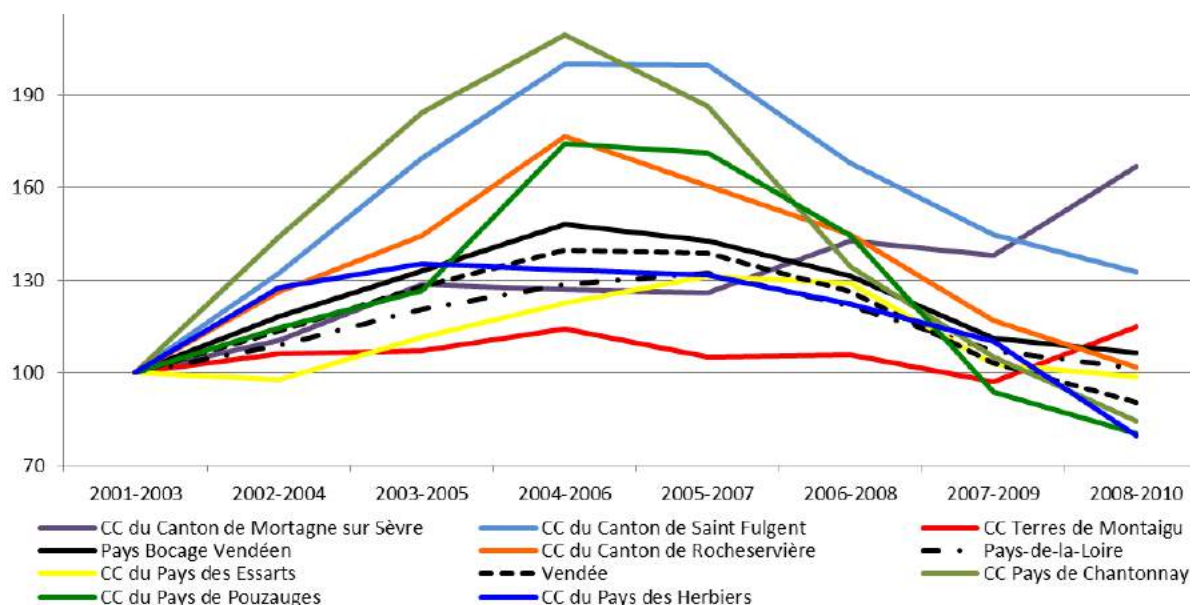
(Source : SITADEL)



- Toutes les intercommunalités ont été impactées par la crise de 2008. Seuls certains territoires au contact des agglomérations ont réussi à infléchir cette tendance en bénéficiant d'une relance de la construction. Il s'agit des CC de Mortagne et Montaigu, proches respectivement de Nantes et Cholet.

**Evolution du nombre de logements commencés sur le territoire du SCOT
de 2001 à 2010 (moyenne triennale, base 100 en 2001-2003)**

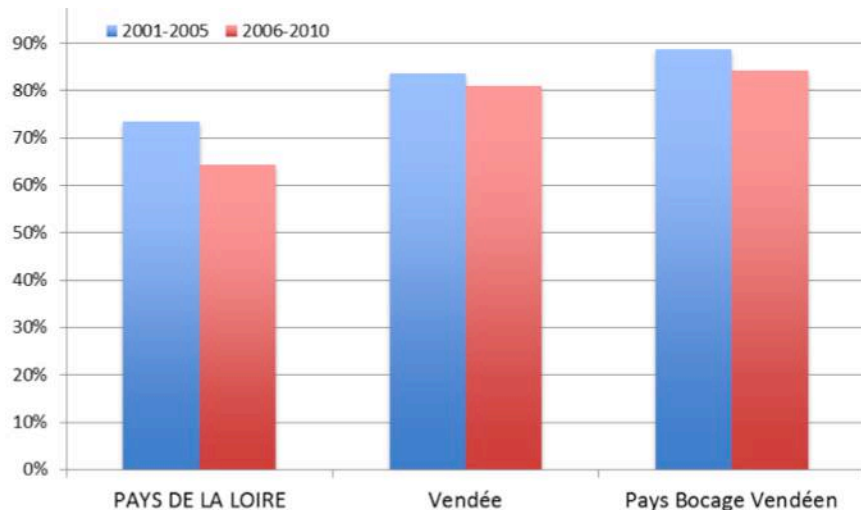
(Source : SITADEL)



- La part des logements individuels commencés en 2010 confirme l'importance de la maison individuelle dans le Pays du Bocage Vendéen. Une légère tendance à la baisse s'observe entre le début et la fin des années 2000. Elle peut s'expliquer par l'effet de la crise qui a limité les capacités financières pour les ménages en quête d'accès à la propriété.

Part des logements individuels commencés dans le total des logements (2001-2010)

(Source : DREAL-EPTB)

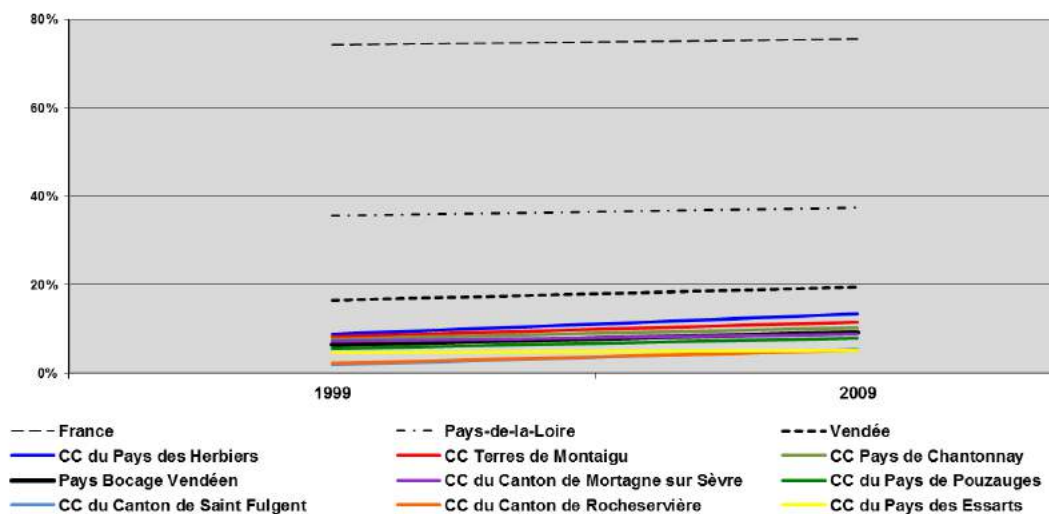


✓ Interdépendances

- L'écart du rapport du nombre d'appartements pour 100 maisons du territoire par rapport aux données de référence (nationale, régionale, départementale) souligne l'attrait constant pour les ménages à l'accès à la propriété, synonyme d'accès à la maison individuelle. Une offre modérée d'appartements se développe sur la dernière décennie dans les secteurs les plus polarisés, présentant des formes urbaines plus denses, comme les CC des Herbiers et de Montaigu.

Nombre d'appartements pour 100 maisons (1999-2009)

(Source : INSEE, RP)



2.2 Modes d'occupation des logements

✓ Etat des lieux

- Avec 2,5 personnes en moyenne, la taille des ménages dans le Pays du Bocage Vendéen est nettement plus élevée que dans les territoires de référence (2,3 personne par ménage aux niveaux national, régional et départemental). La taille des ménages est également plus conséquente dans les territoires du Pays qui enregistrent les dynamiques démographiques les plus fortes.

Population des ménages et nombre de ménages par intercommunalité en 2009

(Source : INSEE, RP)

	Population des ménages	Nombre de ménages	Nombre de personnes par ménage
Pays Bocage Vendéen	163 265	66 335	2,46
CC du Canton de Mortagne sur Sèvre	25 488	10 236	2,49
CC du Canton de Rocheservière	11 607	4 629	2,51
CC du Canton de Saint Fulgent	15 761	6 373	2,47
CC du Pays de Pouzauges	22 024	9 172	2,41
CC du Pays des Essarts	12 462	4 989	2,50
CC du Pays des Herbiers	26 939	11 059	2,44
CC Pays de Chantonnay	17 368	7 216	2,41
CC Terres de Montaigu	31 616	12 662	2,50
Vendée	618 179	270 805	2,28
Pays-de-la-Loire	3 481 031	1 531 081	2,27
France	63 081 805	27 767 388	2,27

Population des ménages, définition de l'INSEE :

« La population peut être classée en plusieurs catégories, en fonction notamment du type de logement et du mode de vie, centré sur la famille ou organisé de façon communautaire.

« On distingue ainsi deux grandes catégories : la population des ménages et la population dite hors ménage.

« La définition du ménage adoptée correspond au concept de "ménage-logement".

« On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. (...) Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

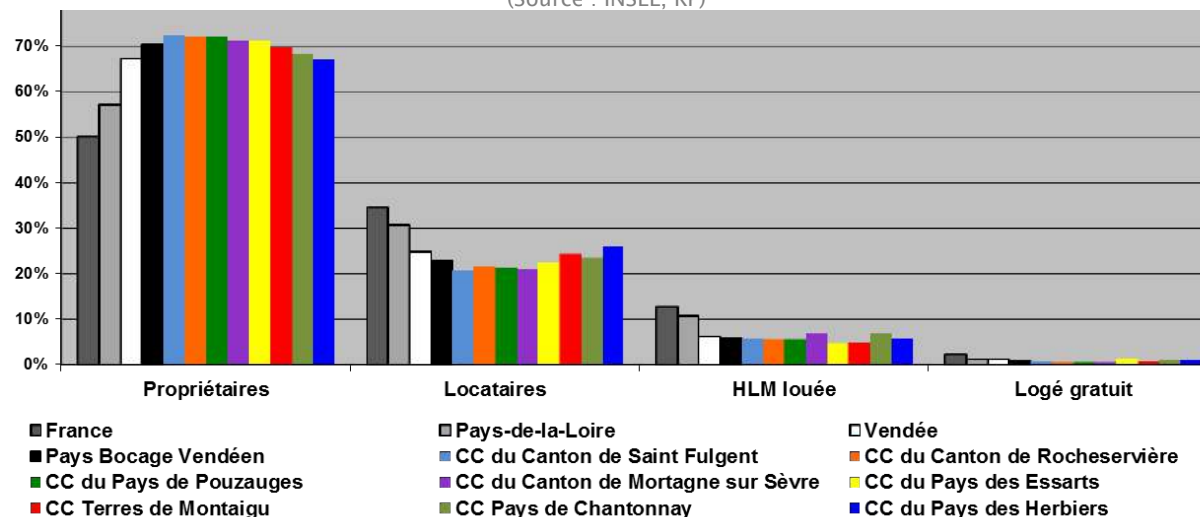
« La population des ménages constitue de loin la principale composante de la population totale. Cependant, plus d'un million de personnes vivent hors ménage.

« La population hors ménage comprend : la population des collectivités ; la population des établissements n'ayant pas de résidence personnelle (ou dont la feuille de logement correspondant à l'adresse de leur résidence personnelle n'a pas été retrouvée) ; la population des habitations mobiles, y compris les marins et les sans-abri ; les travailleurs logés dans un foyer ; les étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants ; les personnes âgées vivant dans une maison de retraite ou un hospice (à l'exclusion des logements-foyers pour personnes âgées, qui sont assimilés à des logements) ; les personnes hospitalisées ou en traitement pour plus de trois mois (dans un hôpital, une clinique, ou tout établissement de soins ou de convalescence) ; les membres d'une communauté religieuse ; les personnes recueillies dans un centre d'hébergement ou un centre d'accueil ; les élèves internes ; les militaires logés dans des casernes, camps ou assimilés ; et les détenus dans les établissements pénitentiaires. »

- Le mode d'occupation des résidences principales est dominé par l'accès à la propriété (70 % à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen). Cette caractéristique est nettement affirmée par rapport aux territoires de référence (50 % à l'échelle de la France à 50 % et 57 % pour la région).

Modes d'occupation des résidences principales (2009)

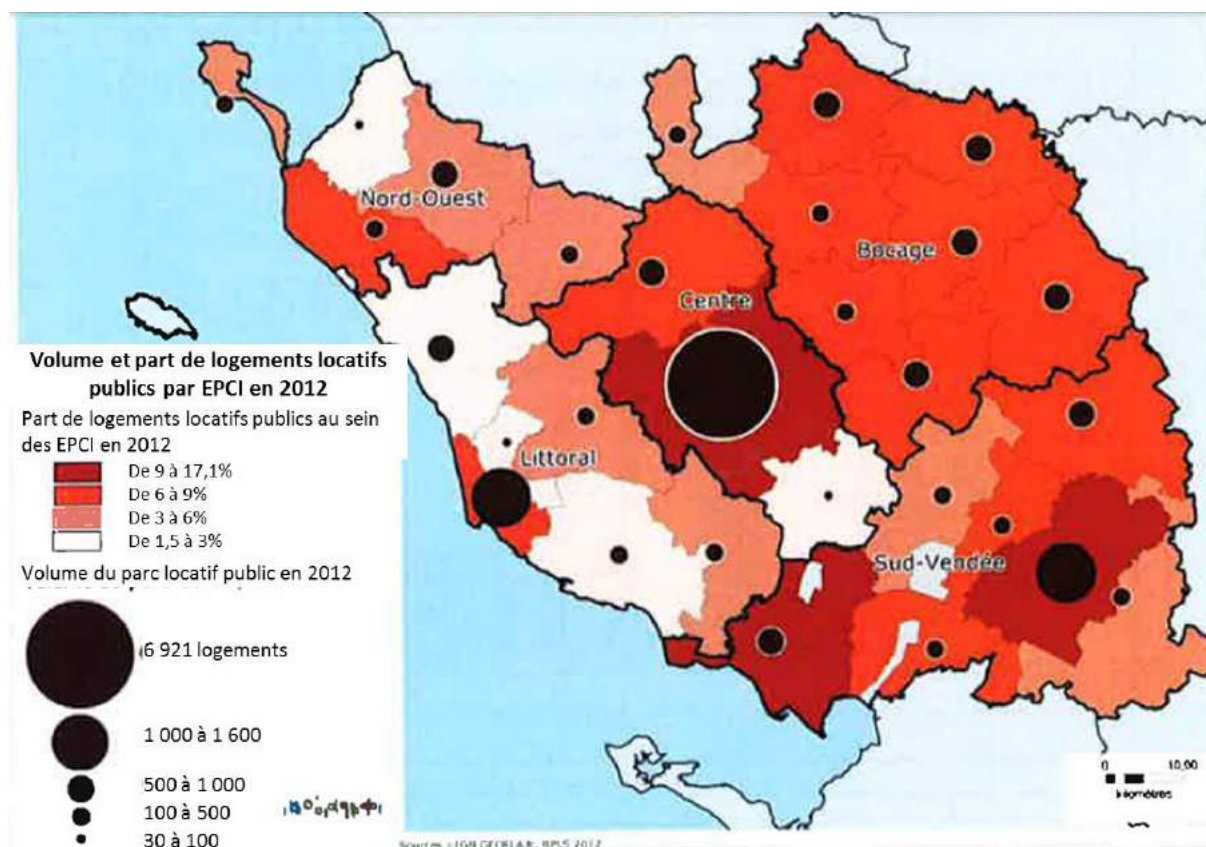
(Source : INSEE, RP)



- L'offre de logements locatifs publics est répartie de manière homogène sur le territoire du Pays du Bocage Vendéen (entre 6 et 9 % du parc de logements).

Part des logements locatifs publics dans le total des logements (2012)

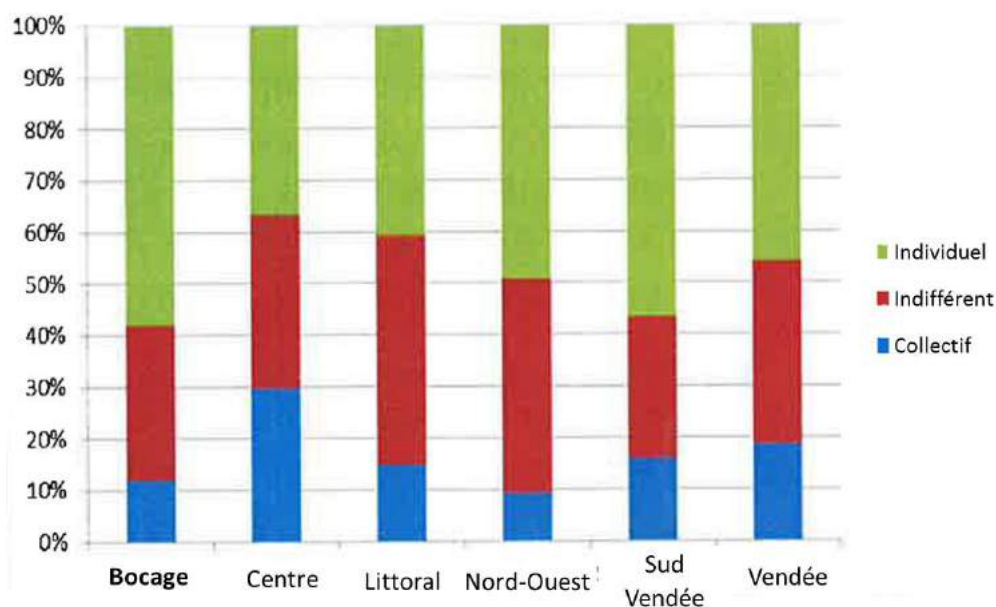
(Source : PDH Vendée)



- La demande de logements locatifs publics dans le Pays du Bocage Vendéen – qui correspond au périmètre retenu pour le PDH de Vendée –, se concentre principalement sur des logements de type individuel et d'une taille relativement grande (T3 et plus) par rapports aux autres secteurs du département.

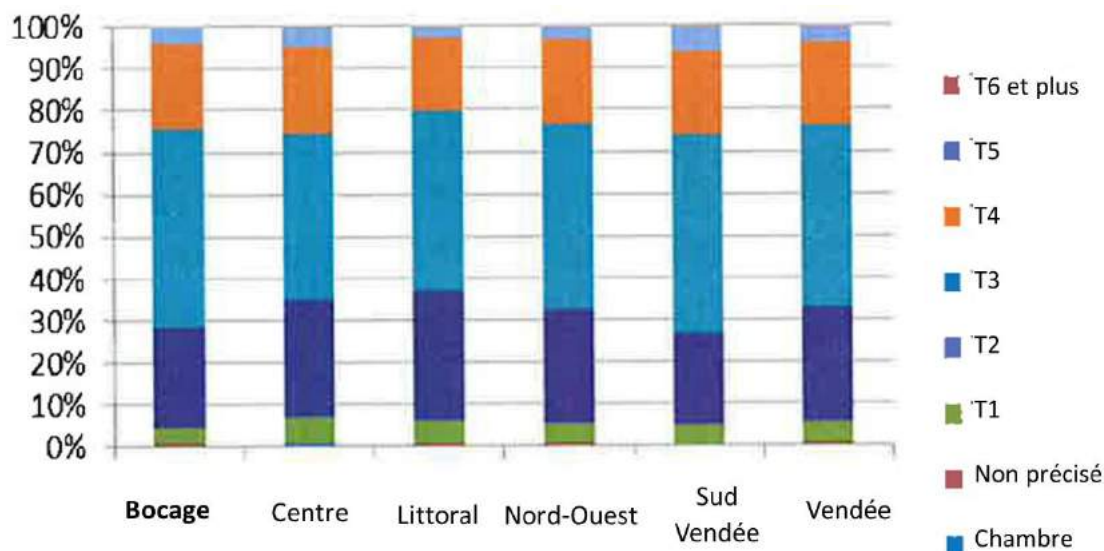
Type des logements locatifs publics demandés (2012)

(Source : PDH Vendée - 2013)



Taille des logements locatifs publics demandés (2012)

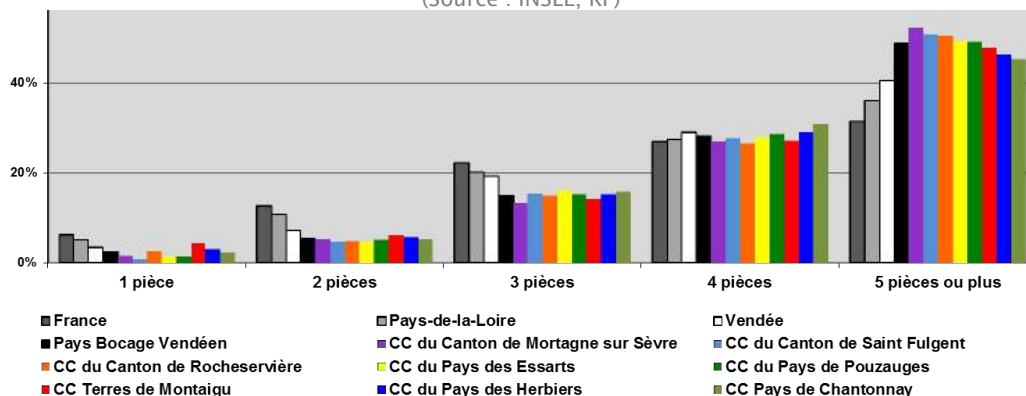
(Source : PDH Vendée - 2013)



- Les résidences principales sont majoritairement de grande taille (49 % de 5 pièces et plus, contre 31 % en France). L'aspiration à la propriété de la maison individuelle semble particulièrement forte pour les secteurs au contact des agglomérations (CC Mortagne, CC Rocherservière...).

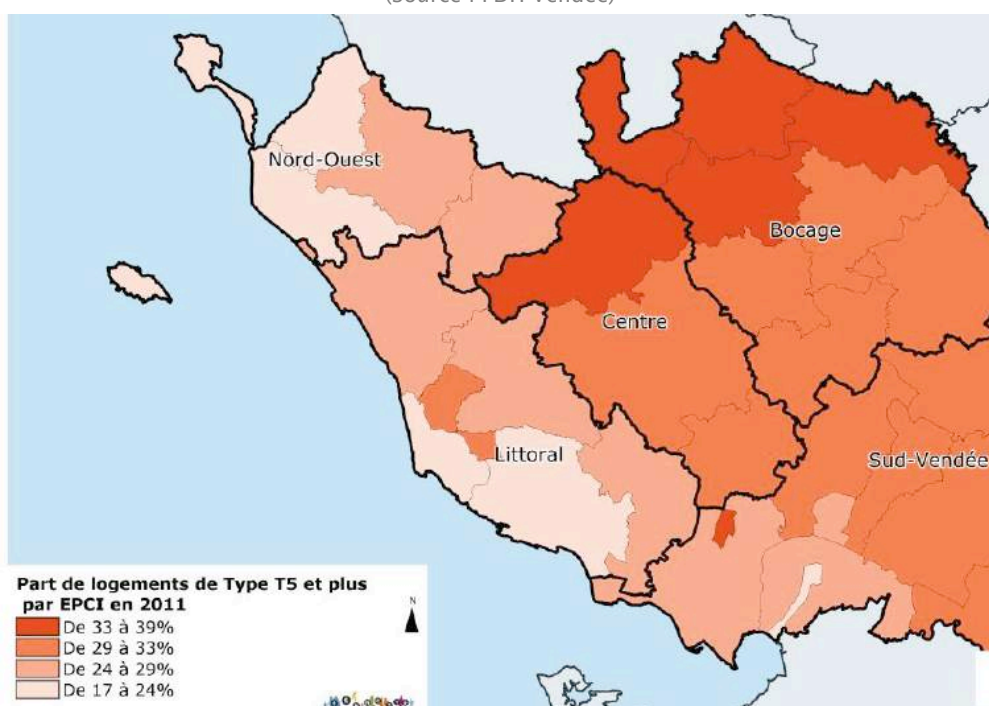
Nombre de pièce par résidence principale (2009)

(Source : INSEE, RP)



Part des logements de type T5 et plus par intercommunalité (2011)

(Source : PDH Vendée)

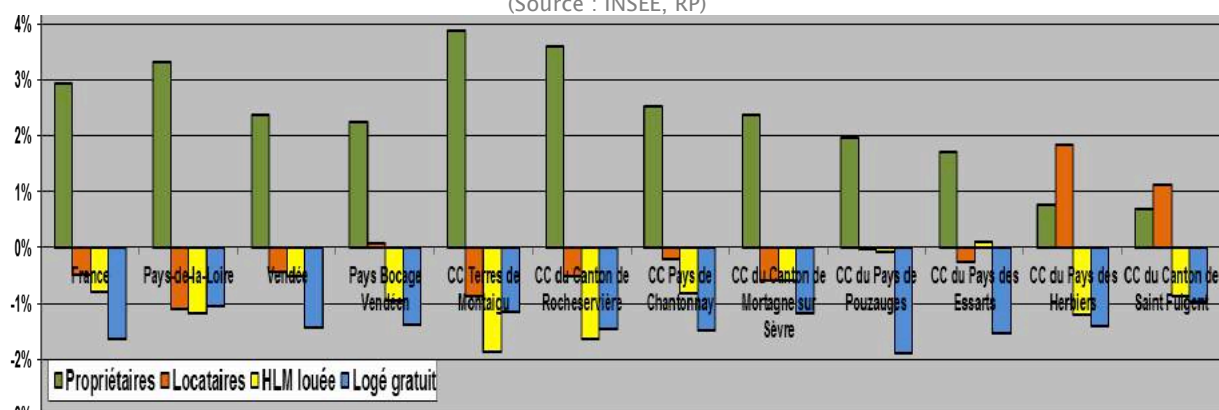


✓ Tendances

- On constate une forte demande d'accession à la propriété au cours des années 2000, particulièrement dans les territoires les plus exposés aux flux migratoires venant de Nantes (CC Montaigu et Rocheservière).
- La constitution d'une offre locative se renforce dans le cœur du Pays du Bocage Vendéen (CC des Herbiers et des CC Saint-Fulgent).

Taux d'évolution annuelle de la part
des modes d'occupation des résidences principales (1999-2009)

(Source : INSEE, RP)

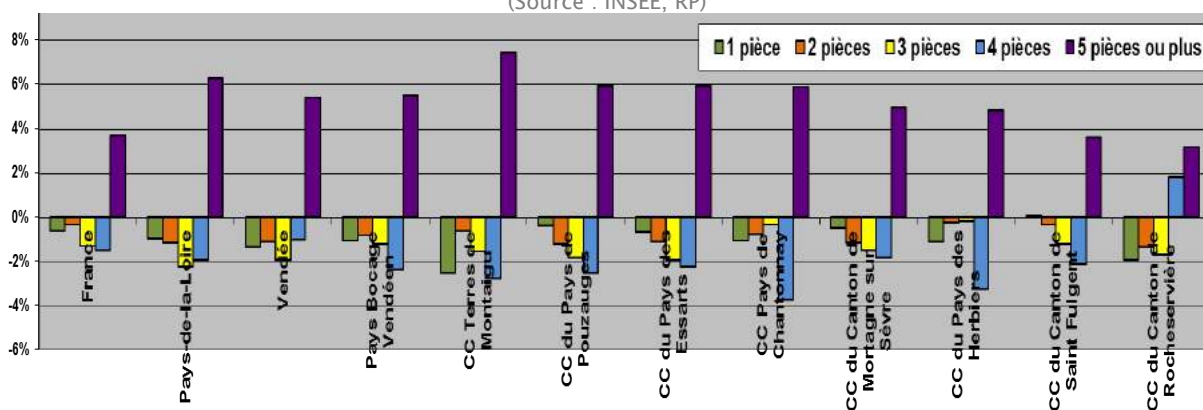


✓ Interdépendances

- Un paradoxe se dessine entre l'augmentation nette du nombre de grands logements (5 pièces et plus) et, en parallèle, la diminution tendancielle du nombre de personnes par ménage depuis les années 1970 (sous l'effet de divers phénomènes : vieillissement, décohabitation, séparation des couples, ...).

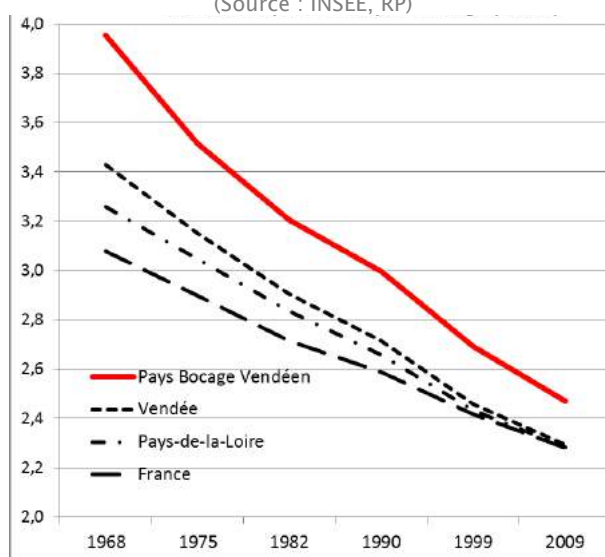
Evolution de la part du nombre de pièce(s) par résidence principale
(1999-2009)

(Source : INSEE, RP)



Nombre de personnes par ménage (1968-2009)

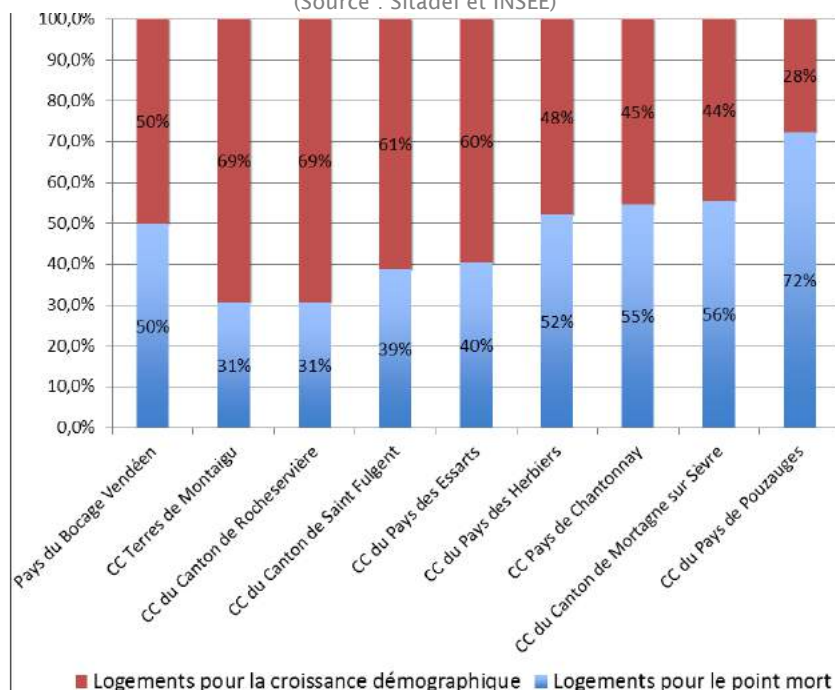
(Source : INSEE, RP)



- Le lien entre la production de logements et les évolutions démographiques est contrasté entre les différentes parties du territoire,
- L'augmentation de logements sur les CC Montaigu et Rocheservière est destinée principalement aux nouveaux habitants. A l'inverse les nouvelles habitations sont principalement dédiées au point mort sur la CC de Pouzauges.

Destination de l'évolution du nombre de logements (1999-2009)

(Source : Sitadel et INSEE)



Point mort, définition de l'INSEE :

« Le « point-mort » sert à estimer le nombre de logements qu'il faudrait qu'un territoire construise chaque année pour simplement maintenir le volume de sa population ».

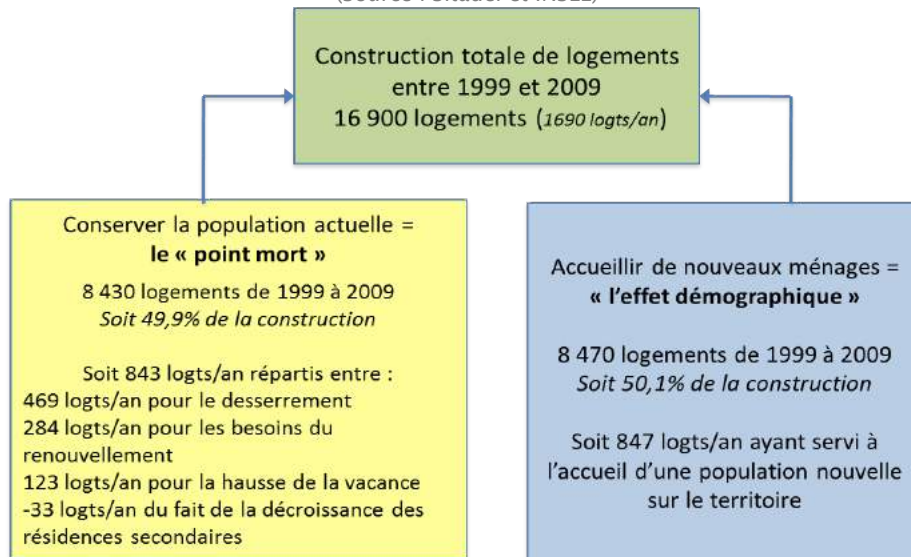
Le point mort tient compte :

- Du desserrement de la population (nombre de personnes par ménage) ;
- Des besoins pour le renouvellement du parc de logements existants (déconstruction, rénovation) ;
- De l'évolution de la vacance ;
- De l'évolution des résidences secondaires.

- Le détail de l'évolution du nombre de logements à l'échelle du Pays du Bocage Vendéen indique, au-delà de l'équilibre entre croissance démographique et point mort, une part importante de la construction dédiée au desserrement des ménages.

Détail de l'évolution du nombre de logements (1999-2009)

(Source : Sitadel et INSEE)



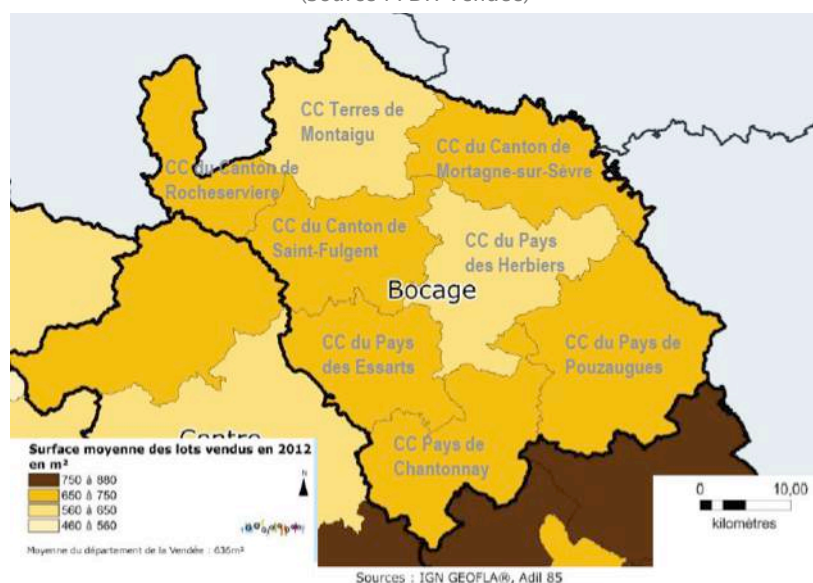
2.3 Marché de l'immobilier

✓ Etat des lieux

- La surface moyenne des lots vendus en lotissements dans les intercommunalités se situe entre 560 et 750 m². Les CC des Herbiers et de Montaigu, qui comprennent les deux principales polarités du Pays du Bocage Vendéen, présentent une surface moyenne par lot la plus faible du territoire.

Surface moyenne des lots vendus en m² (2012)

(Source : PDH Vendée)



- La confrontation des données entre les surfaces consommées par logement et les surfaces consommées par logement individuel pur permet de repérer deux tendances contrastées. Au regard de la surface moyenne consommée par logement (878 m²), le Pays du Bocage Vendéen apparaît nettement consommateur par rapport au département de Vendée (776 m²) et à la région (637 m²). Les chiffres de consommation de surfaces liées au logement individuel pur témoignent cependant d'une autre réalité : la moyenne du Pays (971 m²) est inférieure à la moyenne régionale (1030 m²) et présente un moindre écart avec la moyenne du département (939 m²). La consommation de foncier s'explique par la faiblesse dans le parc de la part du logement collectif plus que par la taille des parcelles privatives attachées aux maisons.

Surface consommée par logement (2011)

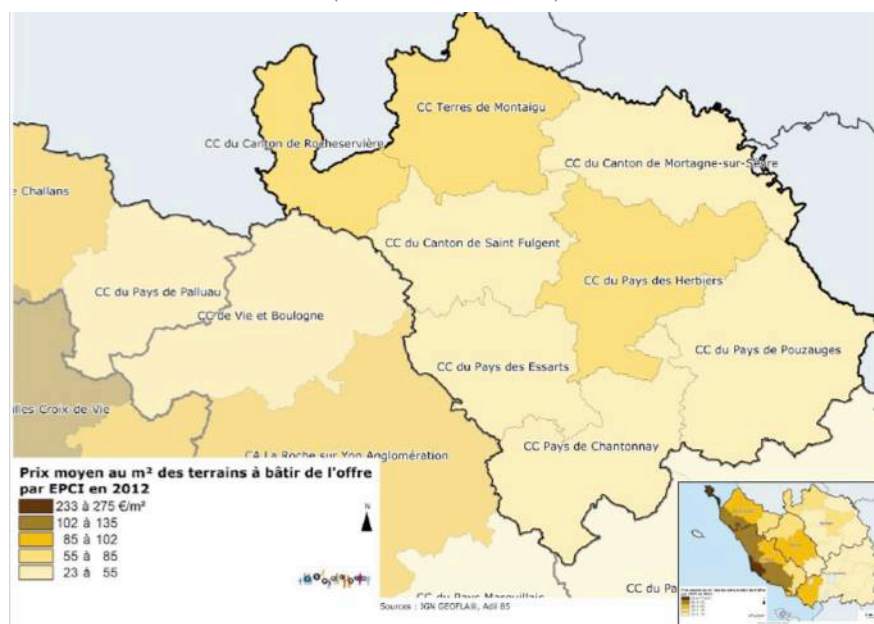
(Source : DREAL-EPTB)

Consommation foncière pour le résidentiel (année 2011)			
	Surface totale consommée pour les logements	Surface consommée par logement	Surface consommée par logement individuel pur
Pays du Bocage vendéen	109,32 ha	878 m2	971 m2
Département de la Vendée	455,00 ha	776 m2	939 m2
Région des Pays de la Loire	1 833,58 ha	637 m2	1 030 m2

- Le prix moyen des terrains à bâtir apparaît plus élevé dans les intercommunalités au contact de l'agglomération nantaise (CC Rocheservière et CC Montaigu, moyenne proche de 85€/m²) et dans la CC des Herbiers, par rapport aux autres Communautés de Communes. Les prix sont les plus bas dans les CC de Chantonnay et de Pouzauges (moyenne proche de 20€/m²). Le prix moyen du foncier reste relativement moins cher dans le Pays du Bocage Vendéen que sur le littoral et dans les agglomérations environnantes.

Prix moyen au m² des terrains à bâtir en lotissement (4 lots et plus) par intercommunalité (2012)

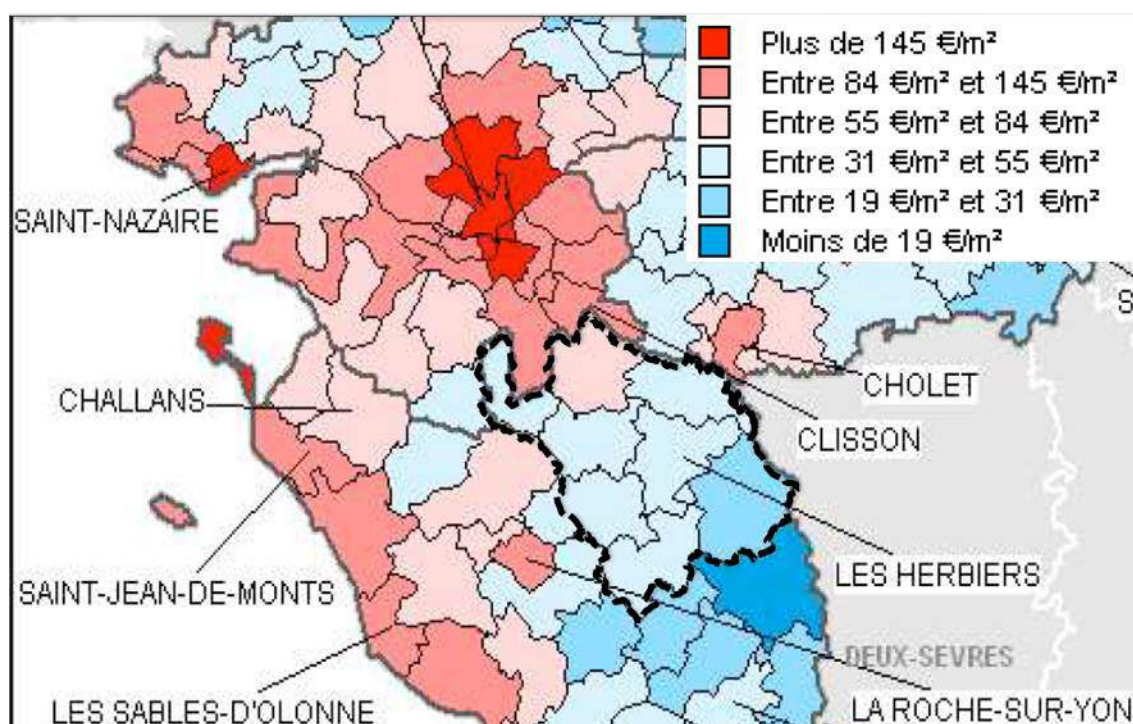
(Source : PDH Vendée)



Remarque : Les terrains à bâtir pris en compte pour cette analyse sont les lots en lotissement (de plus de 4 lots)

Prix moyen au m2 des terrains dans les constructions individuelles (2011)

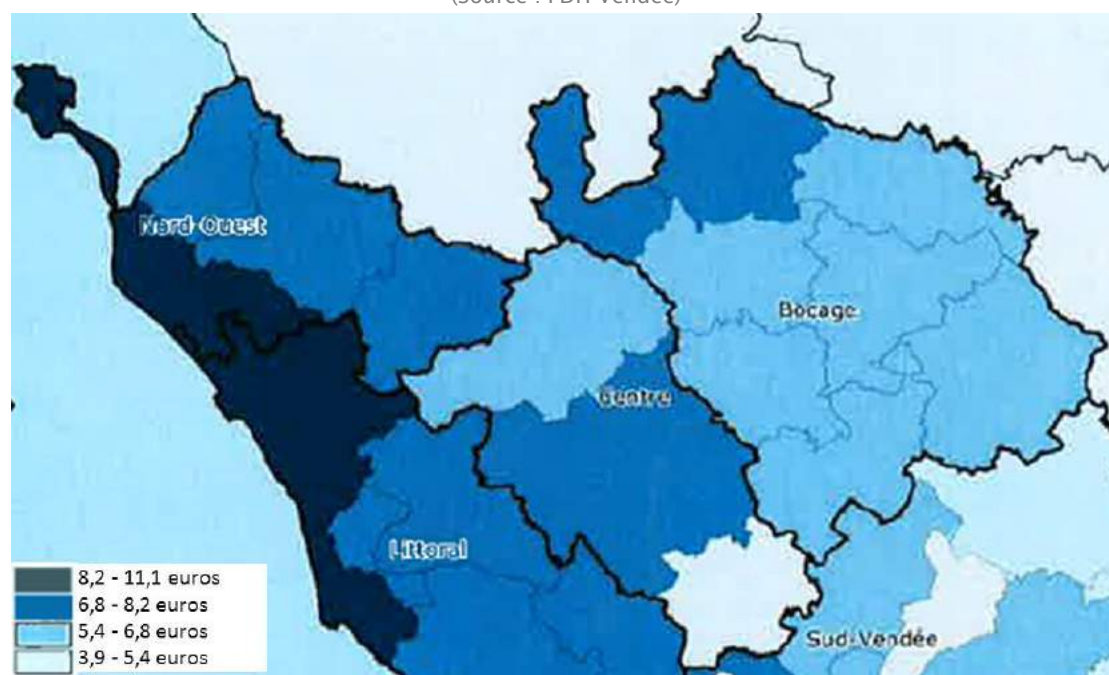
(Source : DREAL-EPTB)



- L'offre locative privée affiche deux caractéristiques : une première concerne le prix de location des maisons à un niveau supérieur dans le secteur sous l'influence de l'agglomération nantaise ; une seconde porte sur la location d'appartements avec un niveau de loyer plus élevé dans les polarités en particulier sur la CC des Herbiers.

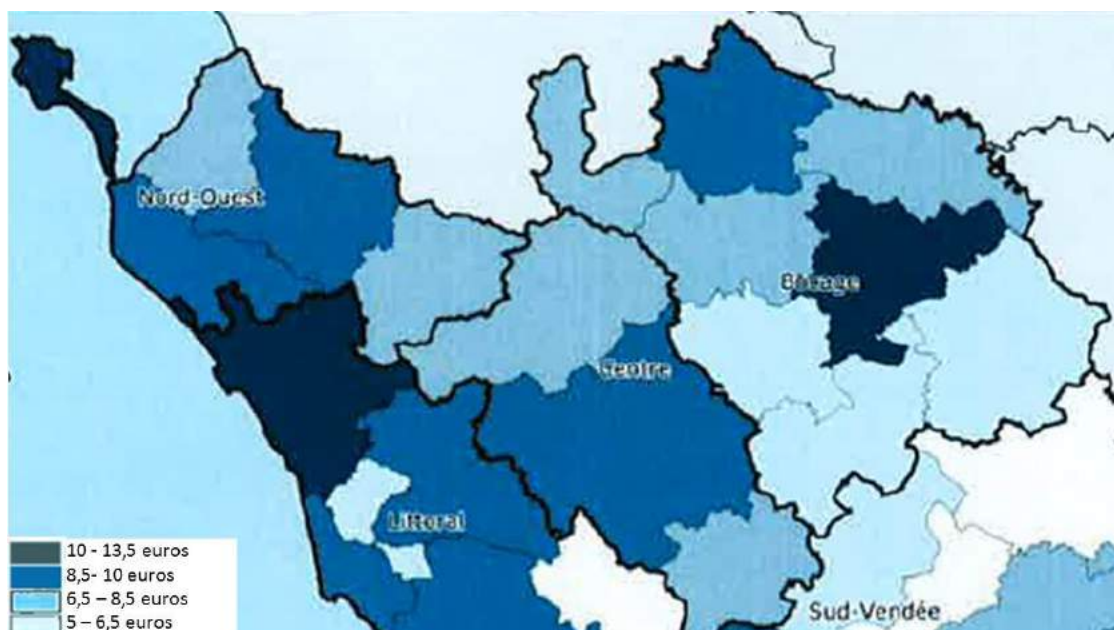
Loyer moyen au m2 des maisons en location (2012)

(Source : PDH Vendée)



Loyer moyen au m2 des appartements en location (2012)

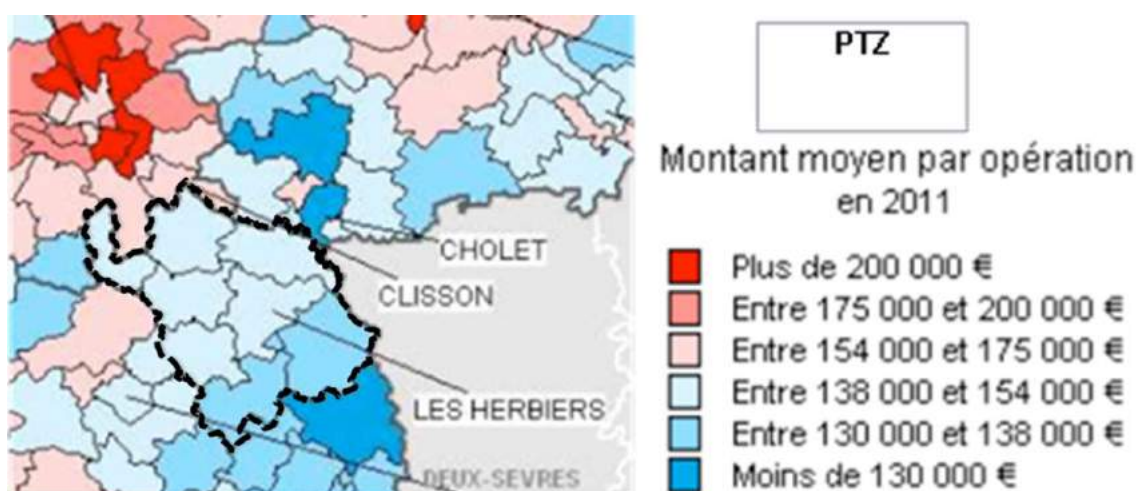
(Source : PDH Vendée)



- Le coût des opérations de construction bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) paraît se structurer principalement en fonction de l'écart à l'agglomération nantaise, et dans une moindre mesure à celui de La Roche-sur-Yon. Ainsi, les CC de Pouzauges et Chantonay, les plus éloignées de ces deux agglomérations, affichent un montant moyen par opération (entre 130 000 et 138 000€), ce qui est inférieur aux prix pratiqués dans les autres intercommunalités (entre 138 000 et 154 000€).

Montant moyen par opération bénéficiant d'un Prêt à Taux Zéro (PTZ) (2011)

(Source : DREAL-EPTB)



- Le niveau de revenus des requérants au Prêt à Taux Zéro (PTZ) semble également défini par rapport à l'écart aux agglomérations au contact du Pays du Bocage Vendéen. Au sein des CC de Montaigu, Mortagne et Les Essarts, les PTZ sont réalisés plus fréquemment par des personnes dont les revenus annuels sont supérieurs à 24 820€. A l'inverse, la CC des Herbiers enregistre une proportion plus marquée de requérants au PTZ présentant des revenus inférieurs à 15 800€.

Prêt à Taux Zéro réalisé avec des revenus inférieurs à 15 800€ (à gauche) et Prêt à Taux Zéro réalisé avec des revenus supérieurs à 24 820€ (à droite) en 2011

(Source : DREAL - EPTB)



✓ Tendances

- L'évolution au cours des années 2000 du nombre de Prêts à Taux Zéro pour 1000 ménages par intercommunalité met en évidence l'influence croissante des agglomérations de Nantes et de La Roche-sur-Yon. De 2000 à 2004, les secteurs les plus proches de ces deux agglomérations ont enregistré un nombre de PTZ plus élevé que dans les autres intercommunalités. Le phénomène s'est étendu de 2005 à 2011, avec une intensité moindre sur les CC de Chantonnay et Pouzauges, la forte densité se concentrant dans un triangle Nantes - La Roche-sur-Yon - Angers.

Nombre de Prêts à Taux Zéro pour 1000 ménages en 2000-2004 (à gauche) et en 2005-2011 (à droite)

(Source : DREAL - EPTB)



2.4 Habitat et énergie

✓ Etat des lieux

- Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), des actions de communautés de communes portent sur la dimension énergétique des logements. Les retours des CC des Herbiers, de Rocheservière et de Saint-Fulgent permettent d'apprécier la nature des opérations réalisées et les retombées économiques locales.

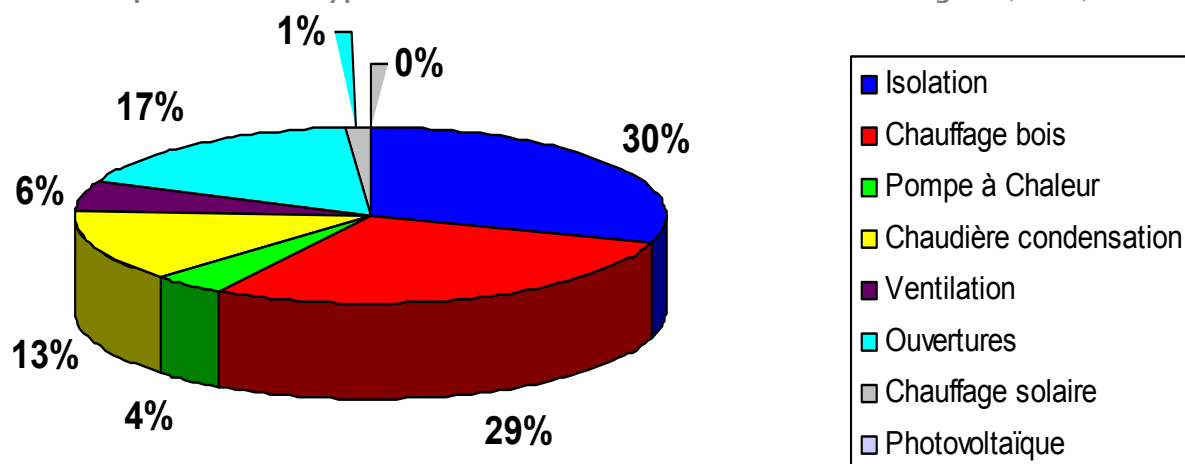
- La CC des Herbiers a engagé sa démarche « habitat durable » depuis 2006 en organisant des permanences « Energies » pour sensibiliser les occupants d'un logement aux travaux de rénovation. Réalisées en partenariat avec l'association ELISE (Emplois Locaux Ingénierie Secteur Environnement), qui intervient également depuis lors sur la CC de Saint-Fulgent, ces permanences ont permis de conseiller les occupants des logements sur leur projet de rénovation.
- Les types de travaux soutenus soulignent l'importance accordée à l'isolation des logements existants.

Nature des travaux sujets à subvention dans la CC des Herbiers (2013)

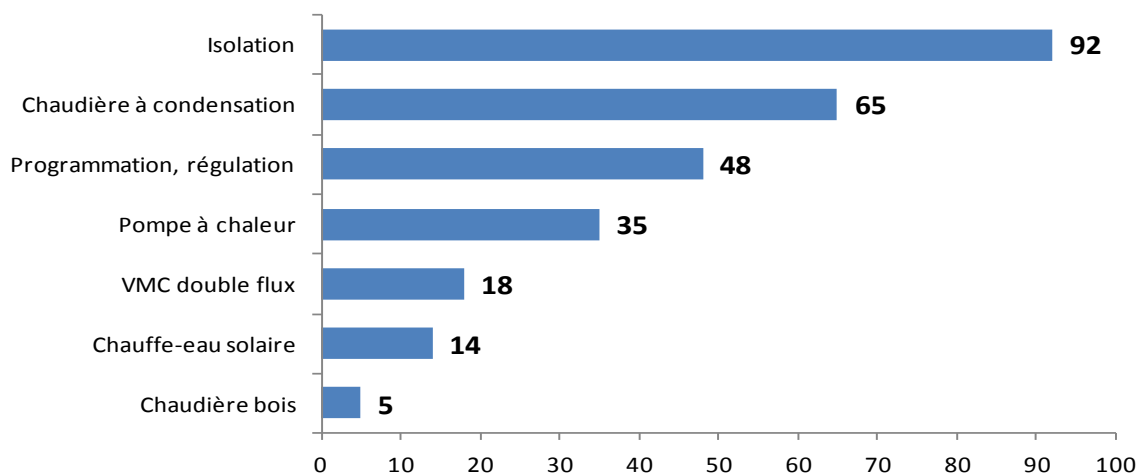
Nature des travaux	Taux d'aide	Plafond de l'aide	Age minimal
Travaux d'isolation des combles	50%	500 €	15 ans
Travaux d'isolation des murs et des planchers		500 €	
Équipement de ventilation simple flux hygroréglable A ou B ou double flux haut rendement		200 €	
Installation d'un chauffe-eau solaire		400 €	2 ans
Installation d'un chauffage solaire* (système solaire combiné)		400 €	
Installation d'un équipement bois (foyers fermés, inserts, autres poêles)*		200 €	
Installation d'un équipement bois (chaudières, poêles de masse appelés aussi poêles à accumulation, cuisinières)*		400 €	
Installation d'une pompe à chaleur géothermique à usage de chauffage*		400 €	

* sous réserve de travaux d'isolation associés ou de la validation par le conseiller énergie de la qualité de l'isolation de l'habitation

Répartition des types de travaux sollicités sur la CC Saint-Fulgent (2013)



Répartition des types de travaux sollicités sur la CC Rocheservière (2013)



- Pour l'accès à la propriété, le dispositif Eco-Pass du Conseil Général de la Vendée, mis en place en 2013, est complété sur la CC des Herbiers. La taille de la parcelle bâtie apparaît comme un critère d'appréciation complémentaire à l'ambition de performance énergétique du logement neuf.

Niveau d'aide pour la construction de logements neufs à très haute performance énergétique sur la CC des Herbiers (2013)

Pour une construction neuve :

	RT 2012		RT 2012 moins 20% Label Effinergie +		RT 2020 Label BEPOS Effinergie	
	< 500 m²	≥ 500 m²	< 500 m²	≥ 500 m²	< 500 m²	≥ 500 m²
Conseil Général de la Vendée	3 000 €	1 500 €	3 000 €	1 500 €	3 000 €	1 500 €
CdC Pays des Herbiers	1 500 €	1 500 €	2 000 €	2 000 €	5 000 €	4 500 €
TOTAL	4 500 €	3 000 €	5 000 €	3 500 €	8 000 €	6 000 €

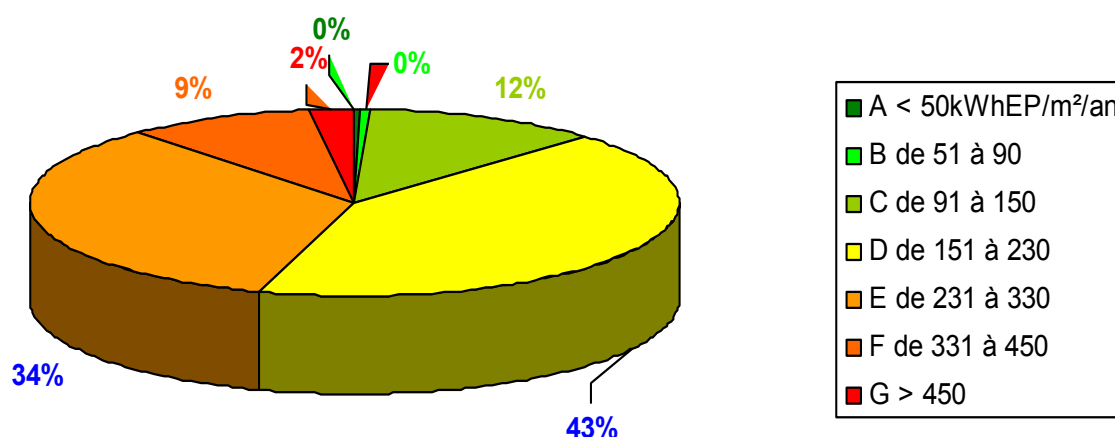
Pour un appartement neuf :

	RT 2012	RT 2012 moins 20% Label Effinergie +	RT 2020 Label BEPOS Effinergie
CdC Pays des Herbiers	/	5 000 €	8 000 €

NB : RT2012 = 50 kWh/m²/an / Effinergie+ = 40 kWh/m²/an / BEPOS = Bâtiment à énergie positive

- Le classement énergétique des dossiers de logements soutenus sur la CC Saint-Fulgent fait état d'une moyenne de 241 kWh/m²/an (région : 247 et France : 210). Les logements anciens sont concernés par cette action qui vient compléter l'aide Eco-Pass du Conseil Général accordée sur le logement neuf. Par ailleurs, la CC mène une politique de sensibilisation auprès du public en matière de performance énergétique des logements.

Classe énergétique des constructions soutenues par la CC de Saint-Fulgent (2013)



- Ces actions de soutien aux projets de rénovation et de construction de logements ont également été menées au travers d'animation pour sensibiliser le grand public sur les enjeux de l'énergie dans l'habitat. Les Communautés de Communes ont ainsi créé différents temps forts : thermographie aérienne, défi des familles à énergies positives, semaine de l'énergie... A noter que la CC de Pouzauges s'engage en 2014 dans une thermographie aérienne.
- Dans son bilan de subventions « Habitat-Energie », la CC Saint-Fulgent précise que 66 % du chiffre d'affaires réalisés au travers des actions soutenues est généré par des professionnels du territoire. Ces derniers se révèlent impliqués dans les questions énergétiques, ce qui leur permet d'acquérir le savoir-faire idoine pour prétendre gagner des parts de marché dans un secteur en expansion. Aussi, des groupements de professionnels se constituent dans un souci de compétitivité afin trouver des complémentarités entre les différentes techniques de construction.

Résultats des aides « Energie » dans les Communautés de Communes

Communauté de Communes	Nombre de dossiers soutenus	Somme des subventions accordées dans les dossiers	Chiffre d'affaire généré par les travaux pris en compte dans les dossiers	Rapport entre les subventions accordées et le chiffre d'affaire (CA) généré Pour 1€ de subvention...
CC Les Herbiers (depuis 2006)	3 059	910 000 €	20 000 000 €	1€ de subvention => 22 € CA
	325 en 2013	96 179 € en 2013		
CC Rocheservière (2013)	193	124 722 €	1 768 650 €	1€ de subvention => 14 € CA
CC Saint-Fulgent (2013)	360	179 906 €	2 819 253 €	1€ de subvention => 16 € CA

- La CC des Herbiers intègre les actions de soutien sur le volet « Habitat-Energie » dans son Plan Local de l'Habitat (PLH). Plusieurs orientations sont définies pour que la filière de la construction locale puisse bénéficier des retombées économiques (opérations façades « logements » et « vitrines », assainissement individuel, adaptation au handicap et aux personnes âgées...). Elle a également mis en œuvre une subvention « étude urbaine » allouée aux communes pour les aider à questionner leurs projets urbains (paysages, formes urbaines, bâti, ressources naturelles) dans une perspective de renouvellement urbain et d'enjeux énergétiques.

✓ Conclusion de la fiche

■ **ATOUTS**

Le Pays du Bocage Vendéen se positionne sur un modèle qui lui est propre : l'accession à la propriété pour des ménages à revenus moyens.

Les opérations pour la constitution d'une offre de logements, en réponse à la demande de maisons individuelles, se sont inscrites dans le cadre d'opérations collectives relativement organisées. Elles sont développées, le plus souvent, à l'échelle d'un lotissement et permettent une relative maîtrise du foncier.

La mise en œuvre de cette offre témoigne d'un effort commun à l'échelle du Pays. Elle pose ainsi les bases d'un pilotage partagé d'une politique de l'habitat, qui fédère de nombreux enjeux (démarches Aménagement Environnement et Urbanisme, rénovation urbaine...). De nouveaux outils (Etablissement Public Foncier, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal...) offre désormais des leviers pour envisager la poursuite d'une gestion plus collective de l'urbanisme à l'échelle supra-communale.

■ **FAIBLESSES**

Les solutions traditionnelles (réduction de la taille des parcelles visant à modifier les mentalités quant au modèle d'accession à la propriété) pour réduire la consommation de foncier atteignent leurs limites. La prise de conscience renforcée de la nécessité de préserver le foncier va imposer d'imaginer de nouveaux rapports entre les espaces intimes et les espaces privatifs.

Le modèle d'accession à la propriété est mis en question par la hausse des coûts du foncier et de la construction (notamment avec les normes BBC et sismiques), sur fond de ralentissement de la progression des revenus.

Le parc locatif est peu développé et la capacité des ménages à effectuer leur parcours résidentiel se trouve ainsi limitée. Il convient dès lors de s'interroger sur les besoins à prendre en compte aux différentes étapes de la vie afin de générer une offre adaptée : lancement dans la vie active, installation en couple, arrivée puis départ des enfants, famille vieillissante puis veuve...

■ **OPPORTUNITES**

Le développement d'une offre diversifiée de logements se pose en tenant compte des caractéristiques variées des secteurs du territoire au travers, notamment, des polarités en cours d'affirmation. Ces dernières participent à la constitution d'une offre concentrée de logements, en locatif ou en accession à la propriété, pour différents types d'habitants (selon la génération ou le niveau de revenus).

Le renouvellement du tissu urbain apporte un nouvel angle d'approche de l'espace dans un contexte où, pour limiter la consommation du foncier, le recours aux extensions urbaines devient de moins en moins fréquent. Les modes d'aménagement mobilisent à la fois des ressources pour constituer une offre de logements, dynamiser les centralités (équipements, services, commerces, ...), et s'appuient sur différents types de mobilité (douces, motorisées, stationnement). L'enjeu sera dès lors de définir et promouvoir des projets globaux de développement, interpellant un ensemble varié d'acteurs dans des opérations plus onéreuses de rénovation urbaine et de développement des centralités.

■ **MENACES**

Le modèle d'accession à la propriété est questionné par la hausse des coûts du foncier et de la construction, dans un contexte probable de ralentissement durable de la progression des revenus.

La croissance démographique enregistrée au cours de la dernière décennie a été en partie liée à l'arrivée de populations nouvelles sur le territoire, notamment au contact des agglomérations de Nantes et La Roche-sur-Yon. Les motivations de ces nouveaux habitants pour venir s'installer dans le Pays du Bocage Vendéen et leurs caractéristiques, interrogent la capacité à proposer, à terme, une offre de logements à destination des salariés et des cadres des entreprises du territoire, et à se prémunir du risque d'une tension accentuée sur le marché de l'immobilier